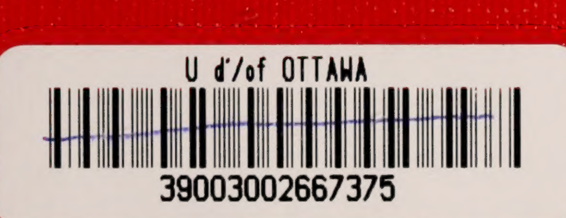

U d'/of OTTAWA
39003002667375

LA GUERRE DE 1870

CAUSES ET RESPONSABILITÉS

DU MÊME AUTEUR, A LA MÊME LIBRAIRIE

Le Duc d'Enghien (1772-1804). Un volume in-8°...... 8 francs

Le Divorce de Napoléon. Un volume in-18........ 3 fr. 50

Le Roman de Dumouriez. Le Livret de Robespierre; Adam Lux et Charlotte Corday; le Comité de Salut public et la Comédie-Française; le Journaliste Lebois; l'« Ami du peuple », d'après des documents inédits des Archives nationales. Un volume in-18... 3 fr. 50

Le Maréchal Ney (1815). 2e édition. In-8° avec portraits d'après Gérard. (Épuisé).

Aventures de guerre et d'amour du baron de Cormartin (1794-1812). Un volume in-18............... 3 fr. 50

Le Roi de Rome (1811-1832). 4e édition. Un volume in-8° avec un portrait d'après Isabey............................ 8 francs

(Couronné par l'Académie française, grand prix Gobert.)

La Mission secrète de Mirabeau à Berlin (1786-1787), d'après les documents originaux des Archives des Affaires étrangères, avec Introduction et Notes. Un volume in-8°............. 8 francs

Le Pape et l'Empereur (1804-1815). 2e édition. Un volume in-8°. Prix.. 8 francs

---

Le Théâtre de la Révolution (1789-1799). Chez Charavay. Un volume in-12 (1880).

(Couronné par l'Académie française.)

Les Bijoux de Madame du Barry. Chez Charavay. — Un volume in-32 avec gravures (1881).

La Censure sous le premier Empire. Chez Didier. — Un volume in-8° (1882).

(Couronné par l'Académie française.)

Les Almanachs de la Révolution. Librairie des Bibliophiles. Un volume in-12 (1884).

Bismarck (Collection des hommes d'État). 3e édilion. Chez Alcan.— Un volume in-18 (1901).

Sainte Odile, patronne de l'Alsace. 3e édition. Chez Lecoffre. — Un volume in-18 (1901).

Strasbourg (Collection des villes d'art célèbres). 2e édition. — Chez Laurens. Un volume in-4° avec gravures (1905).

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 13902.

HENRI WELSCHINGER
DE L'INSTITUT

LA GUERRE DE 1870

CAUSES ET RESPONSABILITÉS

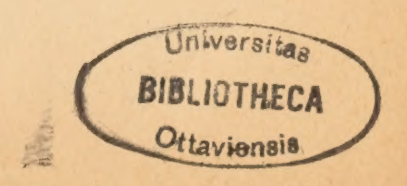
TOME PREMIER



PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1910

*



PRÉFACE

Si j'ai été amené dans ce livre à relever les causes de la Guerre de 1870 et à signaler les responsabilités de ceux qui l'ont déchaînée, ce n'est point par un détestable sentiment d'animosité contre les personnes. Un plus noble mobile m'y a déterminé : celui de l'historien, qui n'a d'autre passion que la vérité. Dans cette œuvre, écrite en pleine liberté, une figure doit planer au-dessus de tout. Cette figure, c'est la Patrie. A elle seule sont allées toutes mes pensées quand j'ai entrepris ce long et difficile labeur. Par l'exposé fidèle et impartial des faits douloureux dont nous souffrons encore, c'est à la France que je voudrais épargner de nouvelles illusions et de nouvelles épreuves. N'a-t-on pas dit, au mois de juillet 1909, à la Chambre des députés que, peu de temps auparavant, nous avions été conduits aux portes de la guerre et que nous n'étions pas prêts? On se rappelle encore l'émotion et la surprise que cette déclaration sinistre jeta dans l'Assemblée et les graves incidents politiques qui en furent la suite. Malgré ce fait indéniable que la France peut toujours être exposée à un conflit brusque et presque immédiat, une école antipatriotique essaie de faire croire à des

esprits naïfs que toute guerre est désormais impossible; que les peuples n'en veulent plus et que, dans vingt ans, l'Europe ne sera plus qu'une vaste république qui supprimera, avec les armées, la misère et toutes les inégalités sociales. Cette école n'ose-t-elle pas enseigner que la patrie n'est qu'un vain mot et que, si elle existe, la patrie est là seulement où l'on peut vivre à son aise : *Ubi bene, ibi patria?*

Ne dit-elle pas encore que si, par hasard, l'ennemi venait à envahir notre territoire, ce ne serait que pour un temps limité et que d'ailleurs le mal ne serait pas grand, car, après tout, les champs resteraient à leur place. Et combien d'esprits faux ajoutent foi à ces sottises ou à ces folies! Pauvres gens, qui ne se rappellent pas que deux de nos provinces qui comprenaient cependant, elles aussi, de beaux champs fertiles, ont passé aux mains du vainqueur! A quelles déceptions, à quels affreux périls ne s'exposent-ils pas, tous ceux qui acceptent des théories aussi misérables? Comment croire sincèrement qu'il n'y aura plus de guerres et que si, par hasard, la menace en était faite, une révolution générale forcerait bien, par la terreur et par la violence, tous les gouvernements à y renoncer, ou bien par un désarmement général ramènerait l'âge d'or chanté par les poètes?... Au moment d'une crise extérieure menaçante, j'entendais dire, il n'y a pas longtemps : « Pourquoi nous ferait-on la guerre, puisque nous ne la voulons pas nous-mêmes? » Et l'on croyait émettre ainsi un argument décisif, sans se douter que c'est au contraire les pacifistes à outrance qui appellent et attirent contre eux, presque à coup sûr, les hostilités les plus redoutables.

Avant le conflit qui amena la guerre russo-japonaise, qui n'a pas entendu certaines personnes, se disant bien infor-

mées, faire gravement cette réflexion : « Les découvertes scientifiques modernes et les engins actuels, comme la mélinite et la roburite, les mitrailleuses et les canons perfectionnés, les torpilles nouvelles et les sous-marins auront des effets tellement effroyables que les gouvernements hésiteront à déchaîner de pareils fléaux. C'en est fait de la guerre. Ceci tuera cela ». Hélas! la réponse ne s'est pas fait attendre. Nous avons vu tous ces engins et tous ces explosifs travailler avec une fureur inouïe, et les territoires et les mers de l'Extrême-Orient se couvrir de cadavres. Le sort des armes a été funeste à la Russie qui se croyait pourtant en état de lutter victorieusement et, après la guerre étrangère, une révolution terrible a mis l'empire des tsars à deux doigts de sa ruine... Voilà comment il ne faut pas craindre de guerres futures!

Que la menace effroyable de Bismarck parlant, le 11 janvier 1887, au Reichstag, d'une guerre possible, reste toujours dans la mémoire des Français : « Nous tâcherons, disait-il, de mettre la France hors d'état pendant trente ans de nous attaquer et de nous mettre nous-mêmes en état de nous armer complètement contre la France pour la durée au moins d'une génération. *La guerre de* 1870 *serait un jeu d'enfants à côté de celle de* 1890 *ou de je ne sais quand, au point de vue de ses effets pour la France.* » Et devant la promesse de nous « saigner à blanc », le Reichstag enthousiasmé criait « bravo » et acclamait l'orateur. Dans cette même séance, le chancelier donnait au sujet de l'armée allemande des conseils au Reichstag que notre Parlement peut et doit méditer : « Sans notre armée allemande, disait-il, une de nos bases et de nos hautes situations les plus fondamentales, sans le besoin de la défense commune contre des attaques du dehors, toute la

Confédération sur laquelle repose l'Empire allemand ne serait point parvenue à s'établir. Ayez toujours cela devant les yeux, quand vous voulez fouler aux pieds cette première condition de son existence, car nous voulons tous être protégés contre le péril extérieur, tous, et vos électeurs aussi! »

C'est ce que nous devons comprendre et vouloir pour nous-mêmes. Notre devoir, en effet, est de contribuer à mettre la France, par ses forces matérielles et ses qualités morales, en état d'occuper la première place sur la scène du monde, de regarder les périls en face et de ne baisser les yeux devant personne. Nous n'en sommes plus au temps où Renan demandait humblement au docteur Strauss pour notre patrie « un peu de générosité et de pitié ». Nous ne tolérerions pas qu'un étranger, aussi pédant qu'impertinent, parlât de nous « fermer les chemins périlleux ». C'est au souvenir de telles insolences que l'on apprécie l'avantage d'être forts et d'être prêts. Certains disent qu'il n'y a pas lieu de craindre de nouvelles catastrophes et que l'état paisible de l'Europe ne laisse pas entrevoir des périls prochains. A cela il est permis de répondre, comme le faisait M. Frédéric Dernburg, il y a quelque temps : « Rien n'est plus tranquille qu'une poudrière avant qu'elle saute! » On objecte encore que, sous une République, les citoyens sont plus maîtres de leur destinée que sous une monarchie. Cependant, le peuple en République est souverain et il n'est pas plus que d'autres à l'abri des faiblesses et des pièges. Un ministre peut prononcer des paroles irréparables et amener une invasion subite du territoire. Quel que soit le régime, un peuple peut être entraîné à la guerre, s'il est imprévoyant, s'il est mal éclairé et s'il perd le calme et le sangfroid. Il est donc exposé aux mêmes dangers et son devoir

est d'écarter ceux qui voudraient abuser de sa crédulité et le précipiter follement dans les pires aventures.

Il y a quelques années, une Revue internationale, *l'Européen*, osa poser cette question à ses lecteurs de tous pays : *La France est-elle en décadence?* Des personnages variés répondirent, les uns en protestant de leur sympathie en notre faveur, les autres en constatant que nous étions toujours les premiers en matière littéraire et artistique, comme en mode et en art culinaire. Il fallait s'attendre à des réponses désagréables, puisque l'on faisait les étrangers eux-mêmes juges de notre situation intérieure et extérieure, de notre présent et de notre avenir. Mais, sans faire de cette question une sorte de jeu d'esprit international, jeu aussi blessant qu'inutile, il ne nous est pas défendu de nous interroger nous-mêmes, de voir si nous avons tiré quelques leçons utiles des terribles événements qui ont signalé la guerre de 1870, puis de rechercher courageusement et franchement si notre pays ne contient pas des germes morbides qui présagent une dissolution fatale, et s'il ne lui reste pas assez de vitalité et assez d'énergie pour triompher des maux qui pourraient par un nouveau désastre ruiner tout son être.

En 1868, Prévost-Paradol constatant dans son livre, *la France nouvelle*, que l'idée de la mort répugne à la nature animée et que tout en acceptant le mot, notre esprit s'arrête difficilement à la chose, se demandait où étaient la toute-puissante Rome, la séduisante Athènes, la vaillante Pologne. Or, à Rome, à Athènes, en Pologne, la perte de l'État avait été inutilement prévue et prédite par nombre d'esprits sensés. Leurs avertissements furent inutiles. « Ce n'est pas que la foule elle-même, dans un État qui chancelle, ne soit agitée à son heure par le pressentiment con-

fus du péril qui menace l'existence nationale. Comme un équipage inquiet qui a lu une partie de la vérité sur le front de ses chefs, la multitude est ordinairement avertie de la tempête qui s'approche par la tristesse croissante des bons citoyens. »

Examinant alors les signes qui devaient annoncer aux peuples leur propre décadence, Prévost-Paradol mentionnait entre autres le désordre ou le despotisme dans le pouvoir, l'anarchie dans le peuple, le culte général de la force et le mépris du droit. Il faisait remarquer qu'une nation n'est capable de maintenir l'ordre dans son sein, d'arriver à la pratique de la liberté et de défendre sa grandeur qu'à l'aide du sacrifice perpétuel de l'intérêt particulier à l'intérêt général, sinon l'intérêt général ébranlé entraîne les intérêts particuliers dans sa chute. Il faut donc que le sacrifice apparent de l'intérêt particulier soit volontairement fait par l'immense majorité des citoyens, sous l'influence de trois grands mobiles générateurs de toute moralité et de toute direction sûre : la religion, le devoir, l'honneur. Par l'action efficace du sentiment religieux, « ressort perpétuel de la vie humaine », les instincts pervers sont réprimés, les mauvaises actions prévenues, les désordres empêchés au profit des lois et de l'ordre général. Pour qu'elle puisse produire ces bienfaisants effets, il faut que la religion soit libre et respectée. Si elle est méprisée, traquée, persécutée, comment obtiendrait-elle le respect des peuples et comment aurait-elle une influence salutaire?... L'idée du devoir envisagée en lui-même, qui est une idée des plus grandes et des plus nobles, doit être également soutenue, car elle est un puissant facteur pour l'obéissance aux lois et elle se lie intimement à l'idée religieuse. Les anarchistes qui prêchent le mépris des lois le savent parfaitement, et

c'est pourquoi ils ont trouvé cette formule menaçante qui résume en quatre mots brefs et nets leur doctrine destructrice : « Ni Dieu, ni maître. »

Enfin, le point d'honneur, que Prévost-Paradol disait être particulièment cher à la nation française, — parce qu'il est, lui aussi, une source de devoir et de sacrifice, — doit être soutenu, préconisé, développé dans toutes les âmes. Ce qui peut l'affaiblir et le dissoudre dans ce pays, « c'est le spectacle de l'iniquité triomphante, la prédominance de la force sur le droit, le mépris de la justice, l'éloge de la fraude et de la violence ».

Ayons donc le courage de nous dire : « Où en sommes-nous à cet égard et faut-il jeter un cri d'effroi ou un cri d'espérance? »

Évidemment, et il serait aussi puéril que vain de le dissimuler, la France, comme d'autre pays, est en proie à de graves malaises. L'état de division des partis, l'amoindrissement du sentiment religieux et moral, la tendance à remplacer l'idéalisme par un positivisme grossier, la pratique vacillante de la liberté et l'esprit d'intolérance, l'influence délétère de minorités bruyantes et factieuses, l'accoutumance aux grèves qui, sous prétexte d'être un moyen naturel d'amélioration du sort des classes ouvrières, sont devenues un facteur brutal de violences ou d'émeutes sanglantes, l'exagération de l'égoïsme individuel, la corruption des mœurs par une contagion détestable, l'abaissement des lettres et du théâtre moderne livré à des auteurs cyniques et à des histrions, le jeu public rétabli sous la forme démoralisante du pari quotidien, le mépris des lois et de toute censure, l'atrophie de la volonté chez les classes élevées, la disposition trop générale à charger l'État de l'existence et du bien-être des masses, à le faire intervenir en tout et partout, à empêcher parfois les

initiatives généreuses et même à menacer la fortune publique comme celle des particuliers, voilà ce qui inquiète et préoccupe les bons citoyens. Ajoutez à cela des excitations malsaines contre les patrons et les riches, la dissolution de la famille par le divorce qui se répand partout, les périls de l'alcoolisme et une autre cause, bien grave aussi sur laquelle les esprits avisés ont raison d'insister, parce qu'elle pourrait réduire la France à n'être plus qu'une puissance de troisième ordre, je veux dire le déclin de la natalité.

Aux remèdes matériels nécessaires pour combattre de tels fléaux, il faudra ajouter les remèdes moraux, les plus efficaces de tous, et une guerre impitoyable à tout ce qui raille les principes, abaisse les convictions, dénature les consciences, énerve, engourdit, flétrit et déshonore les mœurs et la vitalité du pays, et qui, sous prétexte de libérer la pensée humaine, l'assujettit à un scepticisme tyrannique et corrupteur. C'est le cas de répéter l'adage si juste :

Quid tristes querimoniæ,
Si non supplicio culpa reciditur?
Quid leges sine moribus
Vanæ proficiunt?

Y a-t-il lieu maintenant, après cet attristant tableau, de croire que tout pays, et naturellement le nôtre, doive, comme tout individu, aller de la jeunesse à l'âge mûr, puis à la vieillesse et à une mort fatale? Non. Rappelons-nous, comme il est dit au livre de *la Sagesse*, que « Dieu a fait les nations guérissables ». Cette grande et consolante parole devrait être répétée souvent, et souvent méditée.

La doctrine qui consiste à étendre à la vie spirituelle et morale des peuples la loi de la vie corporelle, est essentiellement une doctrine matérialiste; la même doctrine qui

consiste à refuser à ces peuples le pouvoir de reconnaître leurs erreurs, de se corriger de leurs vices, d'acquérir ou de retrouver les vertus qui leur manquent, est une doctrine fataliste. Elle nie ainsi, comme le remarquait jadis le savant Amédée de Margerie, la liberté morale qui se manifeste par l'effort énergique des âmes pour revenir au bien; elle fait descendre les nations dans l'infime catégorie des corps en leur assignant les mêmes phases de déclin et de dissolution et, contrairement aux données d'une saine philosophie, elle enseigne que les maladies sont incurables et les conversions impossibles.

Toutefois, il n'est pas douteux que si un peuple s'abandonne à ses vices, s'il marche aveuglément au suicide, il peut lui arriver ce qui est arrivé aux peuples de l'antiquité qui n'avaient rien de surnaturel en eux-mêmes et qui tombèrent victimes de leur religion sensuelle et de leur fausse philosophie. Il est certain encore que si l'athéisme envahissait la France et qu'au sentiment religieux succédât une incroyance absolue, tout serait à craindre et la décadence serait alors inévitable. Mais la France a encore en elle assez de ressort pour se redresser et son histoire est là pour le prouver victorieusement. N'est-ce pas, entre autres, au moment où ses ennemis criaient le *Finis Galliæ*, que celle qu'on disait déjà morte, au siècle de Jeanne d'Arc, a brisé la pierre de la tombe et est ressuscitée? Mais pour vivre et revivre, il ne faut pas se contenter d'espérer un secours miraculeux, il faut vouloir, il faut agir. Avant tout, il faut résolument écarter les sophistes et les froids intellectuels, repousser leurs criminelles doctrines qui amèneraient l'homme à négliger les principes de vie, le courage, le dévouement, le sacrifice, en un mot tout ce qui relève, ennoblit, fortifie et régénère.

Il nous faut des professeurs d'énergie, car l'énergie morale, on l'a justement dit, est plus importante encore que l'instruction. Les générations d'autrefois étaient élevées dans le respect des anciens Romains dont le mobile suprême était l'amour de la liberté et de la patrie. « Une des choses, disait excellemment Bossuet, leur faisait aimer l'autre, et parce qu'ils aimaient la liberté, ils aimaient aussi leur patrie comme une mère qui les nourrissait dans des sentiments généreux et libres. » La pauvreté leur paraissait aussi comme le moyen de garder leur liberté plus entière et ils ne comptaient que sur leur labeur pour vivre indépendants et honorés. La vertu était pour eux l'ensemble de toutes ces qualités que nous appelons viriles. Mais ne désespérons pas de nous-mêmes. Malgré les exemples de cupidité et d'égoïsme dont nous sommes les témoins attristés, les vertus simples et droites sont encore en honneur sur notre vieux sol français. Quand on songe à cette France qui a produit tant de penseurs et de savants désintéressés, tant d'artistes et d'écrivains généreux, qui peut faire surgir encore des légions d'hommes dévoués, entreprenants et audacieux, tant de novateurs et de héros et qui, malgré les railleries provoquées par un dénigrement systématique et un cynisme impudent, voit chaque jour ses enfants montrer quelle part prépondérante ils exercent dans tous les travaux et dans tous les progrès sur la terre, sur la mer et jusque dans les cieux ; qui, à côté de tant d'illustrations et de célébrités, peut citer un si grand nombre d'hommes et de femmes voués aux plus nobles œuvres de foi, de charité, de philanthropie et de solidarité sociale ; qui, dans ses villes et dans ses campagnes, compte tant de foyers honnêtes et travailleurs ; qui est certaine que tous ses enfants, même les plus turbulents en apparence, sentiraient, aux jours

des grandes épreuves, brûler en eux la flamme sacrée du patriotisme et ne voudraient pas que leur généreux pays fût inférieur aux autres en vaillance et en valeur; quand on se rappelle tout cela, on peut dire : « Non! la France n'est pas en décadence! » Si elle a connu, hélas! des temps mauvais, si elle a subi des revers et des désastres, si elle a parfois encore des heures douloureuses, elle a aussi, dans sa longue et glorieuse histoire, au lendemain même des jours néfastes comme ceux de 1870 et de 1871, entendu sonner des heures moins lugubres et plus d'une fois elle a, en des pays lointains où combattirent ses jeunes soldats, au Soudan, à Madagascar, au Maroc, vu briller son cher drapeau

Si haut qu'un peu d'azur est resté dans ses plis!

Elle sait que son nom est toujours en honneur parmi tous ceux qui l'ont vue si souvent à l'œuvre pour défendre les humbles et les opprimés, héritage glorieux qu'elle n'a jamais repoussé, et elle a tressailli naguère, lorsqu'elle a entendu sur la terre italienne rappeler les exploits de ses héros.

Le feu patriotique brûle toujours sur ce sol généreux qui a manifesté en des fètes spontanées et inoubliables le culte voué à la sainte de la Patrie, à cette fille sublime qui, dans des jours d'angoisses et de misères, a tenu fièrement la bannière de France et bouté hors du sol ses ennemis. Enfin, n'avons-nous pas recueilli, avec un frisson d'espoir, ces belles paroles venues d'une terre sur laquelle a coulé en 1870 le sang de nos chers soldats et qui, malgré les rigueurs d'un traité inexorable, reste et veut rester française : « Nous n'oublions pas que pendant deux siècles et jusqu'à l'Année terrible, les joies et les douleurs de la France furent nos joies et nos douleurs. L'histoire d'un peuple est faite des souvenirs

vivants de toutes ses gloires. Notre province, qui fut si souvent le théâtre de luttes héroïques, a eu une histoire particulièrement agitée. Sous toutes les dominations, elle sut rester elle-même et ne se donner qu'à ceux qui s'appliquèrent à mériter son estime et son affection. Elle garde précieusement la mémoire des bienfaits reçus et ne permettra jamais qu'on déchire, qu'on efface et qu'on rature une des pages où sont écrits les fastes glorieux de son passé (1). » La France qui, elle aussi, se souvient, aime à répéter les deux mots inscrits sur le drapeau des vétérans de l'Alsace : « Oublier? — Jamais! »

Maintenant, qu'une catastrophe éclate, qu'une épreuve formidable surgisse tout à coup, et ce pays que l'on disait, que l'on croyait sans énergie et sans ressort, se redresse. Le même frisson court dans toutes les veines et pousse tous les citoyens à l'action. Est-ce que les désastres, causés par les dernières inondations, n'ont pas, devant le monde étonné, révélé chez nous un dévouement, une générosité, un sang-froid et un courage sans pareils? Prêtres, soldats, marins, sergents de ville, ouvriers, femmes du monde et femmes du peuple, gens de toutes les classes et de tous les partis, chacun a fait plus que son devoir. Toutes les bourses se sont ouvertes et des millions en sont sortis. Un philosophe a trouvé pour apprécier ce mouvement une expression aussi vraie qu'originale : « Ce fut une crue de vertu. » Riches ou pauvres ont apporté leur or, leur petit denier, ou le secours de leurs bras à ceux qui souffraient et qui avaient

(1) *Discours de l'abbé Wetterlé*, député d'Alsace-Lorraine au Reichstag, près de la tombe du général Abel Douay, aux fêtes de Wissembourg, le 17 octobre 1909. Quelque temps après, l'orateur a payé de la perte de sa liberté l'appréciation hardie qu'il avait portée sur l'attitude provocante d'un proviseur allemand, et il a une fois de plus ainsi défendu l'honneur et l'indépendance de l'Alsace.

tout perdu. De telles preuves de vaillance, de bonne et allègre humeur, de charité et de solidarité absolues sont faites pour donner toute confiance.

Aussi, quelles que soient les difficultés et les inquiétudes de l'heure présente, convient-il d'espérer en un avenir réparateur et de ne pas se laisser déprimer par un sentiment de défiance et de découragement. Que faut-il en effet pour rendre à la France toute la place à laquelle elle a droit, toute la prospérité qui doit être son apanage? Il lui faut la foi en elle-même et en son immortel génie, le respect de l'initiative privée et de la dignité individuelle, un meilleur équilibre social fondé sur l'égalité politique et l'union de tous ses enfants dans cette sage et vraie liberté, dont une bouche éloquente proclamait, en termes émouvants, la vertu éducatrice et pacificatrice (1). Est-ce que vraiment tout cela est impossible à un pays qui, au lendemain des plus affreuses épreuves qui puissent accabler un peuple, a stupéfié l'Europe par son retour subit au calme, à l'ordre et à la prospérité, et qui, depuis, malgré les obstacles suscités par un ennemi jaloux, a augmenté son empire colonial, a fait entendre une voix autorisée dans le concert des nations et s'est constitué de solides alliances?

Pour compléter cette œuvre, pour fortifier et agrandir plus encore la France, pour la rendre invulnérable, c'est à ceux qui disposent de la parole, de la plume, de l'action qu'il faut demander des efforts hardis, constants et sincères. Et à ce sujet que ne peut tenter, que ne doit pas faire l'historien français? Considérez ce qui s'est passé chez nos voisins les Allemands. Si leurs historiens ont, dans leurs Universités et dans leurs livres, puissamment collaboré à la création de

(1) Discours de M. A. Ribot au Sénat, le 5 novembre 1909.

l'unité allemande; s'ils ont perpétué la flamme patriotique dans l'âme de leurs concitoyens; s'ils ont eu une action décisive sur la jeunesse laborieuse dont ils ont éclairé l'esprit et guidé les élans; s'ils ont cherché à inspirer le mépris de tout ce qui peut engendrer un scepticisme décevant ou un pessimisme démoralisateur; s'ils ont pu prôner et vanter la force et la grandeur de la guerre; c'est qu'ils ont en même temps conseillé l'action et la pratique des mâles vertus qui s'appellent la foi, l'honneur, le courage, l'énergie, le dévouement, l'héroïsme. Ils l'ont fait. Ils le font encore. Pourquoi ne pas les imiter dans cette tâche virile? Nous n'avons pas, nous autres, une unité territoriale à créer; mais nous avons une unité morale à soutenir, à cimenter. Nous devons comprendre, nous les historiens français, que l'histoire est, avant tout et surtout, œuvre noble, œuvre d'éducation nationale. Retenons et appliquons ce que disait un homme qui connaît parfaitement l'Allemagne contemporaine, M. J. Bourdeau : « Il faut aux nations une histoire comme il leur faut une religion, une source toujours jaillissante de fortes émotions et de piété fervente envers les grands hommes d'État et de guerre qui ont fait la patrie et qui sont pour un peuple l'incarnation et le symbole de ses plus hautes aspirations et de ses meilleurs instincts (1). »

Loin de nous donc la frivolité banale et le vain dilettantisme, le scepticisme railleur et l'intellectualisme raffiné, la littérature dissolvante et les bagatelles sonores, les théories malsaines et corruptrices voilées habilement sous une forme alliciante, enfin tout ce qui occupe et préoccupe les esprits médiocres et légers, tout ce qui fait des esthètes, des jouisseurs, des efféminés et non des hommes!... Avant la catas-

(1) *Étude sur Henri de Treitschke.*

trophe, Athènes avait l'œil plus distrait par une belle statue que par une belle armure et l'oreille plus attentive à un vers harmonieux ou à une période cadencée qu'à l'appel vibrant des combats. Pour échapper aux périls qui menacent toujours une démocratie, il faut dénoncer et écarter ces écrits sophistiques qui ne laissent intacts, dans leur ironie amère et leurs insinuations perfides, aucun mérite, aucune force, aucune gloire, aucune renommée; qui se complaisent aux aphorismes décevants, aux paradoxes menteurs, aux subtilités dégradantes; qui, comme le disait excellemment un philosophe (1), veulent la liberté entière sans le contrepoids d'aucune responsabilité, l'égalité brutale ou l'uniformité absolue des citoyens sans différence des intelligences et des mérites, le nivellement par en bas et, en fin de compte, le retour à l'état barbare, le triomphe de la matière sur l'esprit, « le triomphe de la force, du nombre et de la ruse, l'émiettement de la nation au profit des individus, des groupes et des syndicats, la pulvérisation de ce grand corps qui est la patrie! » Que les hommes éclairés s'opposent donc à ces doctrines qui poussent l'exagération des droits de l'État jusqu'au despotisme destructeur des droits du citoyen; qui se plaisent à l'instabilité, à l'irresponsabilité et, pour dire le mot vrai, à l'incohérence, à l'anarchie. Un peuple qui préférerait à de sages conseillers des sophistes trompeurs, est un peuple voué à une sûre décadence. C'est par la pratique des hautes et fières vertus que nous réparerons nos pertes et que nous terminerons la tâche qui nous reste à remplir. C'est là ce que doit enseigner un historien qui aime réellement sa patrie et qui la veut grande et respectée.

A quoi, en effet, serviraient nos études sur tel ou tel

(1) M. Alfred Fouillée. — *Revue des Deux Mondes* du 15 novembre 1909.

point et particulièrement sur l'histoire de la dernière guerre, si elles ne nous ramenaient sans cesse à nous-mêmes, et ne nous permettaient de tirer de ces graves souvenirs d'utiles et fortes leçons? Nous retrouverons ici à chaque page l'action de ce Bismarck qui a eu le culte ardent et presque féroce de son pays. C'est par l'étude, c'est par l'imitation de ce que peut une volonté opiniâtre, servie par des moyens puissants, que nous arriverons à nous faire une idée plus grande de notre pays, à en connaître les défauts et les qualités, les faiblesses et les forces, à retrouver et à ressaisir les grandes et belles idées qui dirigeaient nos pères et qui leur permettaient de donner, par l'exemple d'une France unie, glorieuse et admirée, le plus bel exemple de vaillance et de sagesse qui pût être présenté aux autres nations. Si la Prusse de 1806, qui est devenue l'Allemagne de 1871, est sortie d'une humiliation profonde pour s'élever à une situation prodigieuse, c'est qu'elle a entendu et compris les conseils que des patriotes, tels que Stein, lui ont donnés au lendemain de ses revers. Il ne sera pas dit qu'en France il ne se trouvera point, comme dans la Prusse de 1808, des hommes ardents, des hommes capables de communiquer leur flamme et leur élan à un pays toujours généreux, toujours vibrant, toujours prêt à soutenir, en même temps que ses droits et ses justes intérêts, les causes les plus sacrées!

Nos soldats ne seraient-ils plus capables de comprendre ces brèves et éloquentes paroles, répétées journellement à un peuple jeune et ardent qui vient de faire preuve dans la guerre de l'Extrême-Orient des plus belles qualités guerrières :

D. — Qu'est-ce que l'esprit militaire?

R. — L'obéissance et le sacrifice.

D. — Qu'entends-tu par la vaillance?

R. — Ne jamais regarder le nombre et marcher en avant.

D. — D'où vient la tache de sang qui a rougi ton drapeau?

R. — De celui qui le porte à la bataille.

D. — A quoi cette tache te fait-elle songer?

R. — A son bonheur!

D. — L'homme mort, que reste-t-il?

R. — La gloire! »

Ce catéchisme des recrues japonaises, n'est-ce pas le vieux catéchisme militaire des Français?

Mais un fait douloureux nous surprend et nous émeut parfois : c'est le triomphe de la force brutale sur la justice. Cela est vrai, mais ce triomphe n'est qu'un triomphe momentané, car tôt ou tard le droit, foulé aux pieds, se redresse contre son oppresseur. Comment ne pas le reconnaître en lisant les pages dramatiques de cette histoire? En effet, si elle nous laisse le souvenir des succès prodigieux de Bismarck, obtenus par la ruse et la violence, elle nous apprend aussi que c'est dans un cri de colère et de douleur que ce grand admirateur de la force, ce grand contempteur des misères humaines a disparu? Ses années de disgrâce ont été lamentables. Considérez-le en face de son œuvre. Le chancelier allemand qui nous a fait tant de mal, arrivé à l'apogée d'une puissance extraordinaire, a subi tout à coup, devant le monde étonné, une disgrâce inouïe. C'est au moment où il se croyait le plus assuré de son maintien en maître aux affaires, qu'il est tombé, et ses huit années de ressentiments et de fureurs, ses plaintes, ses regrets, ses remords cruels ont été la vengeance inespérée de ses victimes. Les nations, qu'il a voulu séparer par la

haine ou par l'indifférence, se rencontrent enfin et s'unissent. Les populations, qu'il a voulu incorporer dans l'Empire, se roidissent contre la force et gardent une fidélité touchante à leur ancienne patrie. Les socialistes, qu'il a voulu anéantir, augmentent de jour en jour leurs phalanges et leurs revendications redoutables. Alors, exaspéré, il prédit des révoltes, des catastrophes, un cataclysme même, et il s'en va, chargé d'ans, de regrets et de remords, vers le Tribunal suprême qui pèse dans la même balance les actes des ministres, des sujets et des rois.

Faut-il nier maintenant que l'Histoire soit une grande donneuse de leçons et, comme l'affirmait Tacite, « la maîtresse de la vie » ?

Dans l'ouvrage que je viens d'écrire, l'attention du lecteur devra particulièrement être appelée sur les origines de la guerre de 1870, sur les causes qui l'ont amenée, sur la déclaration du 6 juillet, la demande de garanties du 12, la dépêche d'Ems du 13 et les graves incidents auxquels elle a donné lieu, sur la déclaration de la guerre et sur la question si délicate et si controversée des préparatifs et des alliances, sur la politique du cabinet Ollivier et particulièrement sur le rôle du président du Conseil et du ministre des Affaires étrangères, sur la responsabilité du comte de Bismarck et de son roi, de Napoléon III, de l'impératrice et de leurs conseillers, comme sur celle de la Presse et du Parlement ; sur les intrigues de Bazaine et sur la fondation de l'Empire allemand ; enfin sur le relèvement de la France au lendemain de ses désastres par les nobles efforts de Thiers et de l'Assemblée nationale. Les documents nouveaux que j'ai versés dans le récit au sujet des origines de la Guerre, de ses suites et de ses plus importants événements, les considérations particu-

lières auxquelles je me suis attaché, seront, je l'espère, de nature à donner une physionomie plus claire et plus précise à des faits connus en partie, mais qui avaient besoin d'être soulignés encore et mis en relief. Il est à cet égard une maxime de Vauvenargues qui rendra bien ma pensée : « Il y a beaucoup de choses que nous savons mal et qu'il est très bon qu'on redise. »

Ancien attaché aux Archives du Corps législatif de 1868 à 1870, secrétaire-archiviste à l'Assemblée nationale de 1871 à 1876, j'ai assisté à toutes les séances parlementaires et noté les principaux incidents historiques de cette époque. Au cours de ces fonctions, j'ai dépouillé et étudié tous les papiers, les dépêches, les rapports et les notes de la guerre de 1870. Avec l'autorisation du Président de la Chambre des députés, j'ai fait reproduire plusieurs pièces d'une importance capitale, comme la protestation des députés de l'Alsace et de la Lorraine, la motion de déchéance de l'Empire et la carte des exigences territoriales de l'Allemagne en 1871. J'y ai joint une lettre du général de Castagny au colonel Saussier sur l'incinération des drapeaux de Metz, due à l'obligeance de l'architecte Moreau. A d'autres précieux documents et à de fréquents entretiens avec la plupart des témoins ou acteurs de ces grands événements dont j'ai pu recueillir les souvenirs, j'ai ajouté l'étude des meilleurs ouvrages parus sur la guerre en France et à l'étranger. On en trouvera l'indication au cours des différents chapitres de cet ouvrage; mais il en est un que je tiens à mettre immédiatement en tête des autres : c'est *l'Histoire de la Diplomatie de la guerre franco-allemande* par mon ami si regretté, Albert Sorel. Nous en avons souvent parlé ensemble dans les longues promenades qui suivaient nos labeurs communs, et de ces graves conversations j'ai retenu des attestations qui ont servi à corroborer

plus d'une de mes recherches. Appuyé sur des bases solides, écrit avec une sincérité et une bonne foi entières, mon ouvrage, je le répète, n'a été inspiré que par la passion de la vérité et par un amour commun à tous les Français, celui de la patrie.

Qu'à ce cri superbe des Allemands : « *Deutschland, Deutschland, über alles!* » réponde donc notre cri vibrant et sincère : « La France, la France par-dessus tout! »

H. W.

Paris, juin 1910.

LA GUERRE DE 1870

CAUSES ET RESPONSABILITÉS

CHAPITRE PREMIER

PRÉLIMINAIRES DE LA GUERRE

Un ancien ambassadeur des États-Unis en Espagne, Karl Schurz, s'entretenait en 1867 à Berlin avec le comte de Bismarck au sujet des résultats de la guerre avec l'Autriche. « Maintenant, lui dit le chancelier, c'est le tour de la France. » Et comme Karl Schurz manifestait quelque étonnement : « Oui, continua Bismarck avec calme, nous aurons la guerre et c'est l'empereur lui-même qui nous la fera. Je sais que Napoléon III est personnellement pacifique et qu'il ne nous attaquera pas de son propre mouvement. Mais il y sera contraint par la nécessité de maintenir le prestige impérial. Nos victoires l'ont beaucoup diminué dans l'esprit des Français. Il le sait, et il sait aussi que s'il ne regagne pas rapidement son prestige, l'Empire est perdu. Selon nos calculs, cette guerre éclatera dans deux ans. Nous devons nous y préparer et c'est ce que nous faisons. Nous serons vainqueurs, et naturellement le résultat sera juste le contraire de celui qu'attend Napoléon. L'Allemagne fera son unité à l'exclusion de l'Autriche et lui-même se trouvera à terre. » Ces propos, dont le fond et la forme semblent exacts en raison même de leur carrure audacieuse, sont confirmés par d'autres propos émis à la même date devant le conseiller

Bernhardi par Bismarck lui-même, au lendemain de l'affaire du Luxembourg. « Qui sait, disait le chancelier, si la guerre avec la France ne serait pas le meilleur moyen de donner aux nouvelles relations en Allemagne la cohésion nécessaire? » Feuilletez les *Pensées et Souvenirs* et vous y trouverez à plus d'une page le même aveu : « Je regardais la guerre comme une nécessité à laquelle nous ne pouvions plus nous dérober honorablement (1). — Je n'avais jamais douté que le rétablissement de l'Empire allemand ne dût être précédé de la victoire sur la France et, si nous ne réussissions pas cette fois à la remporter complète, d'autres guerres étaient en perspective, sans que notre unité définitive eût été auparavant assurée (2). » Déjà, en 1866, le grand-duc d'Oldenbourg et le duc de Saxe-Meiningen, réclamaient l'unité et le prince royal proposait de donner au futur monarque le titre de « roi des Allemands ». Tout en partageant pleinement les désirs de ces princes, Bismarck conseillait d'attendre des circonstances favorables qui amenassent les peuples et les rois à une entente sérieuse. Il préparait le terrain et ne voulait s'exposer à commettre aucune imprudence. Il envisageait toutes les hypothèses et se tenait prêt.

Tous les amis de l'Empire français avaient déploré son inaction et son inertie, lors de l'agression de la Prusse contre le Danemark, puis contre l'Autriche. « Quand on apprit, écrit le duc de Persigny dans ses *Mémoires*, qu'au profit de la Prusse, il abandonnait notre généreux allié du premier Empire, ce malheureux Danemark, quand on le vit surtout favoriser contre l'Autriche les relations de la Prusse avec l'Italie, il n'y eut plus personne en France qui ne s'attendît à quelque évolution considérable de notre politique, mais jamais déception ne fut plus amère, jamais rôle plus effacé ne répondit à une plus grande attente (3). »

(1) T. II, p. 101.
(2) *Ibid.*, p. 131.
(3) *Mémoires du duc de Persigny*, p. 313. Plon, 1896.

Le Parlement français exagérait ses dispositions pacifiques et Napoléon laissait désorganiser les cadres de l'armée pour permettre à M. Fould d'économiser douze millions. On n'avait pourtant alors qu'une crainte : la guerre, et l'on ne prévoyait pas que cette politique mesquine attirerait tôt ou tard au pays les plus périlleuses hostilités dans les plus mauvaises conditions. On dissimulait les dépenses du Mexique. On les couvrait par des virements sur le budget de la Guerre. Les arsenaux étaient vides, les contingents renvoyés dans leurs foyers, toute démonstration sérieuse devenue impossible. Au Conseil privé, Persigny se fit, avec Drouyn de Lhuys, Walewski et Magne, l'écho de l'inquiétude générale. Quelques jours après éclatait le coup de foudre de Sadowa; c'en était fait de notre influence en Europe. L'avenir lui-même était compromis. En vain, l'Autriche avait-elle consenti secrètement, avant la guerre, à céder la Vénétie à l'Italie à la condition qu'elle pût compter sur la neutralité de l'Italie et de la France, Napoléon III n'avait voulu prendre aucun engagement. Il s'était considéré comme solidaire avec l'Italie et moralement engagé envers la Prusse.

Au lendemain de la défaite de l'Autriche et de la cession faite par elle de la Vénétie à l'Italie, la reine Sophie de Hollande manifestait sa perspicacité en écrivant à un tiers, M. d'André, le 18 juillet 1866, cette lettre qui fut montrée à l'Empereur : « Vous vous faites d'étranges illusions. Votre prestige a plus diminué pendant cette dernière quinzaine qu'il n'a diminué pendant toute la durée du règne. Vous permettez de détruire les faibles. Vous laissez grandir outre mesure l'insolence et la brutalité de votre plus proche voisin. Vous acceptez un cadeau et vous ne savez même pas adresser une bonne parole à celui qui vous le fait. Je regrette que vous me croyiez intéressée à la question et que vous ne voyiez pas le funeste danger d'une puissante Allemagne et d'une puissante Italie. C'est la dynastie qui est menacée et c'est elle qui en subira les suites... Je le dis, parce que telle est la vérité que vous

reconnaîtrez trop tard. La Vénétie cédée, il fallait secourir l'Autriche, marcher sur le Rhin, imposer vos conditions. Laisser égorger l'Autriche, c'est plus qu'un crime, c'est une faute (1)... » Le roi Guillaume le reconnut lui-même et dit plus tard au comte de Beust que Napoléon III avait consommé sa ruine dès l'année 1866, « attendu que l'empereur pouvait et devait attaquer l'armée prussienne sur ses derrières ».

Et cependant, les avertissements avaient plu en cette malheureuse année. Le 20 juillet, M. Magne, membre du Conseil privé, remettait à Napoléon III un rapport confidentiel sur la situation extérieure dans lequel il regrettait que le gouvernement ne se préoccupât point assez des prétentions exagérées de la Prusse et de l'ingratitude injustifiable de l'Italie. Les grandes difficultés devaient commencer quand il s'agirait de voir les choses sous leur vrai jour. « Le sentiment national serait profondément blessé, cela me paraît hors de doute, si, en fin de compte, la France n'avait obtenu de son intervention que d'avoir attaché à ses flancs deux voisins dangereux par leur puissance démesurément accrue. Tout le monde se dit que la grandeur est une chose relative et qu'un pays peut être diminué, tout en restant le même, lorsque de nouvelles forces s'accumulent autour de lui. Pour empêcher une telle dérogation au programme de l'empereur, le pays, qui s'est jusqu'ici passionné pour la paix, se montrerait tout aussi ardent pour les mesures extrêmes. Il ne tarderait pas à pousser à la guerre, ce qui serait un malheur affreux. Je ne vois qu'un moyen plausible de l'éviter, c'est, après avoir bien médité le plan des concessions possibles, de déclarer nettement, clairement ce que la France veut, ce qu'elle est résolue à faire prévaloir, ce qu'elle est au besoin en état d'imposer. Or, il se dit beaucoup trop, depuis quelque temps, *que la France n'est pas prête*. Il

(1) *Papiers de la famille impériale*, t. Ier — La reine Sophie répétait ainsi le mot de Fouché au lendemain de l'exécution du duc d'Enghien.

est évident que sa voix sera d'autant moins écoutée que cette opinion sera plus répandue. Dans les Congrès, comme à la guerre, la fortune aime à suivre ceux qui sont forts et résolus. Voilà pourquoi, plus on est partisan de la paix, plus on doit désirer que l'empereur use de tous les moyens qui sont en son pouvoir pour se mettre en état d'appuyer ses prétentions, lorsque le moment sera venu de les préciser. Alors, il ne serait plus temps d'y songer. Rien ne nous excuserait d'être pris au dépourvu au milieu des complications qu'il est si naturel de prévoir. Rien n'est d'ailleurs contraire à l'esprit d'économie comme l'imprévoyance qui s'expose, à un moment donné, à subir l'urgence et la précipitation des préparatifs (1). » Ces très sages conseils firent une certaine impression sur l'esprit de Napoléon III, puis cette impression s'effaça rapidement.

Après la faute lourde de l'abstention qui suivit la victoire de Sadowa, le malheureux souverain avait commis une autre faute, celle de faire à la Prusse des concessions territoriales en Allemagne sans demander aucun avantage pour la France. « Ainsi, remarque le duc de Persigny, d'une part, la conspiration des principaux ministres et de toute une école funeste pour tenir le pays désarmé vis-à-vis des complications extérieures, et de l'autre, un prince agité, troublé au milieu des combinaisons les plus graves de la politique par des scènes d'intérieur, enfin l'isolement volontaire ou non de tout conseil dévoué, de tout avis patriotique, voilà les causes funestes de cette cruelle page d'histoire qui s'appelle Sadowa. » Persigny croit pouvoir attribuer les échecs de la politique intérieure et extérieure de l'Empire à l'impératrice. L'ancien ministre n'aimait pas la souveraine qui, de son côté, ne lui avait point pardonné ses objections à l'union de l'empereur avec elle. Elle savait qu'il blâmait sa présence au Conseil qui donnait des armes aux ennemis de l'État ou à tous ceux qui voulaient ruiner

(1) *Papiers de la famille impériale*, t. Ier, p. 241.

d'avance la régence éventuelle, car il suffisait d'affirmer que son influence avait été prépondérante dans telle ou telle affaire, dont l'issue avait été malheureuse, pour la discréditer (1). Le mémoire du 11 novembre 1867, où le duc avait eu l'audace d'écrire cela à l'empereur lui-même, tomba sous les yeux de l'impératrice qui, tout en niant énergiquement son intervention dans les événements passés et en affectant de ne plus paraître au Conseil, fit en sorte que le serviteur trop indépendant et trop franc ne rentrât plus aux affaires.

On sait que l'empereur, au lendemain de Sadowa, à l'insu de M. de Persigny, avait essayé d'obtenir de la Prusse quelque compensation territoriale, soit sur les bords du Rhin, soit en Belgique. Il aurait voulu faire rentrer l'Empire français en possession des territoires qui avaient été compris dans la délimitation de la France en 1814, c'est-à-dire amener la Prusse à obtenir de la Bavière et de la Hesse la cession des portions de territoire jadis possédées par elles sur la rive gauche du Rhin. A défaut de ces territoires, l'empereur demandait au roi de Prusse, par une alliance offensive et défensive, de le soutenir avec toutes ses forces au cas où il serait amené à faire entrer ses troupes en Belgique et à conquérir ce pays. En échange de cet appui, Napoléon III consentait à admettre et à reconnaître les acquisitions faites par la Prusse à la suite de la guerre contre l'Autriche et ses alliés, et ne s'opposait pas à une union générale de la Confédération du Nord avec les États du Sud, à l'exception de l'Autriche. On sait encore que ces propositions et ces intrigues n'aboutirent qu'à la déconvenue de l'Empire, qui non seulement n'obtint rien, mais eut encore l'humiliation, au lendemain de la déclaration de guerre du 15 juillet 1870, de voir divulguer ses intentions sur la Bel-

(1) *Mémoires du duc de Persigny*, p. 394. — C'est ainsi qu'on attribuait à l'impératrice, par des encouragements aux prétentions cléricales, d'avoir causé les difficultés avec l'Église, puis d'avoir fait prévaloir la politique qui avait échoué à l'égard de la Pologne et déterminé l'expédition du Mexique.

gique, au grand détriment de ses intérêts. Sans doute, le chancelier prussien avait fait l'office de tentateur. Déjà en 1865, il avait dit à Lefebvre de Béhaine qu'il reconnaîtrait volontiers à la France le droit de s'étendre partout où l'on parlait français. Sans doute, il redisait au même diplomate, en 1866, à Brünn que le gouvernement impérial pourrait aller confier au roi des Belges que, devant les agrandissements inquiétants de la Prusse, le seul moyen de rétablir l'équilibre était d'unir les destinées de la Belgique par des liens si étroits avec la France, que la monarchie belge constituerait au Nord le véritable boulevard de la France. Cette proposition, Bismarck l'avait répétée à Benedetti et lui avait dit qu'il fallait chercher un équivalent en Belgique, offrant à la France de s'entendre avec elle à ce sujet. Le chancelier avait en outre affirmé qu'en juin 1866, l'Empire lui avait proposé d'envoyer trois cent mille hommes contre l'Autriche, à la condition d'obtenir la cession d'une partie de la contrée entre le Rhin et la Moselle, sans Coblentz et Mayence. Il avait ajouté que cette proposition était inacceptable, et s'était moqué des prétentions de la diplomatie française. Benedetti avait eu tort de se prêter aux combinaisons imaginées par le rusé chancelier, de les transcrire sous sa dictée, de laisser cette rédaction entre ses mains et de se fier à sa discrétion. Bismarck devait la livrer audacieusement à l'Europe à l'heure choisie par lui, pour prouver que la France n'avait cessé de tenter la Prusse au détriment de l'Allemagne et de la Belgique, et pour affirmer qu'il n'avait jamais cru possible d'accepter des offres de cette nature. C'était tout au plus des illusions qu'il avait laissées aux diplomates français, aussi longtemps que cela était nécessaire dans l'intérêt de la paix. Le chancelier négociait « dilatoirement, sans jamais faire de promesses » (1).

(1) D'autre part, d'après la *Volkszeitung* du 19 septembre 1898, qui tenait ses renseignements de Moritz Busch, Bismarck aurait fait offrir au cabinet de Vienne par le frère du général Gablentz, avant la guerre de 1866, des propo-

Dans une communication du 29 juillet 1870 à ses agents à l'étranger, Bismarck allait ajouter : « Les diverses phases de mauvaise humeur et d'envie de faire la guerre à la France, que nous avons traversées de 1866 à 1869, coïncident assez bien avec la bonne et la mauvaise disposition aux négociations que les agents français croyaient trouver chez moi. De même, j'avais été avisé dans le temps par un personnage haut placé, qui n'a pas été étranger à ces négociations, que, dans le cas d'une occupation de la Belgique, nous trouverions bien notre Belgique ailleurs; de même, on m'a donné à entendre dans une occasion antérieure que, à la solution de la question d'Orient, la France ne chercherait pas sa part en Orient, mais bien sur ses frontières immédiates. Je pense que la conviction qu'on ne saurait arriver par nous à une augmentation du territoire français, a seule décidé l'empereur à l'obtenir par une guerre contre nous. »

L'impossibilité d'obtenir l'adhésion de la Prusse à une mainmise sur la Belgique, quoique la Prusse y eût poussé notre diplomatie crédule, amena Napoléon III à tenter en 1867 l'acquisition du Luxembourg, afin de calmer en France l'agitation des esprits qui ne comprenaient pas la façon dont notre neutralité, persistante pendant la guerre austro-prussienne, avait été récompensée. Là encore, après un semblant de succès, nous n'obtînmes qu'une modeste satisfaction : le départ de la garnison prussienne de la forteresse de Luxembourg. De part et d'autre, le résultat de cette affaire fut mal

sitions de paix sur la base du dualisme, tendant à avoir les forces de la Prusse et de l'Autriche contre la France pour reconquérir l'Alsace et faire de Strasbourg une place forte fédérale. « Il n'y avait pas, sans doute, avouait Bismarck, une cause juste à une telle guerre, mais nous pourrions dire aux autres puissances que la France avait agi aussi injustement en prenant l'Alsace et Strasbourg d'où elle ne cessait de menacer l'Allemagne. » Ces propositions furent écartées et la guerre de 1866 eut lieu. Ceci montre quelle fertilité d'expédients et quel peu de scrupules avait Bismarck dans ses intentions d'attaquer la France sous quelque prétexte que ce fût.

accueillie, et les hommes politiques les moins avisés comprirent que la guerre entre les deux puissances rivales n'était plus désormais qu'une affaire de temps. On s'y prépara résolument en Prusse. On prit quelques dispositions en France, mais elles échouèrent devant le Corps législatif qui, aussi bien dans la minorité que dans la majorité, sauf de rares exceptions, subordonnait ses intérêts personnels aux exigences de ses électeurs et ne plaçait les intérêts de la France qu'au second plan. Cependant, l'empereur voulait tenter une réorganisation sérieuse de l'armée. Il le dit, le 10 janvier 1870, à M. Emile Ollivier : « Cette nécessité m'est apparue en Italie. C'est l'insuffisance de notre armée et l'impossibilité d'en avoir une seconde sur le Rhin qui m'ont contraint à la paix de Villefranche. » Et il ajouta : « Comment rester inerte après les enseignements de la dernière guerre? » Le nouveau président du Conseil répondit qu'il fallait, momentanément au moins, renfermer la réorganisation militaire dans les limites du budget et des contingents actuels. L'empereur, peu convaincu, soutint, mais en vain, que le nombre avait à la guerre une importance décisive.

Cependant, nous étions avertis depuis longtemps. Le 28 octobre 1868, le général Ducrot avait écrit au général Frossard, qui devait répéter ses confidences aux Tuileries, que la comtesse de Pourtalès, arrivant de Berlin, lui avait répété un propos de M. de Schleinitz, ministre de la maison du roi, sur la prochaine acquisition de l'Alsace par la Prusse. Elle relatait les énormes préparatifs faits de tous côtés et la confiance de l'armée et de tous les sujets du roi dans le succès. M. de Moltke disait : « Lorsque nous serons en mesure de disposer de l'Alsace — et cela ne saurait tarder — en la réunissant au grand-duché de Bade, nous pourrons former une superbe province comprise entre les Vosges et la Forêt-Noire (1)... » Le 31 jan-

(1) *Papiers de la famille impériale*, t. Ier, p. 227.

vier 1869, le général Ducrot, qui se trouvait à Strasbourg, avait fait connaître encore au général Frossard les préparatifs de la Prusse à Mayence et à Rastadt. Il est vrai qu'en novembre 1868 le lieutenant-colonel Stoffel avait informé de Berlin le préfet de police Pietri qu'il avait reçu la visite du banquier Bleichröder, familier de Bismarck. Ce banquier, qui devint un sous-Rothschild, arrivait de Varzin avec charge de lui dire : « Le ministre désire la paix plus ardemment que jamais. Il fera tout son possible pour la conserver. Il est d'autant plus sincère en s'exprimant ainsi qu'il explique lui-même pourquoi le Nord ne peut ni ne doit désirer aujourd'hui l'annexion des États du Sud ; que l'unité de l'Allemagne se fera tout naturellement d'elle-même tôt ou tard et que sa mission à lui, Bismarck, n'est pas de hâter le moment, mais bien de consolider l'œuvre de 1866. » Stoffel, qui parlait d'une entrevue possible entre Napoléon III et le roi Guillaume pour atteindre ces résultats, ajoutait que la défiance ou l'animosité était générale contre la France. Il en donnait ainsi les causes : « La Prusse aspire à réunir toute l'Allemagne... Quel obstacle voit la Prusse à la réalisation de ce désir? La France, la France seule. Nous sommes suspects à toute la nation prussienne ; certains partis nous détestent ; tous se défient de nous... De là cet état général de l'opinion que je résume par ces mots : défiance ou animosité générale contre la France... Telle est la conséquence fatale des événements de 1866. Rien n'y fera, tant que la situation générale restera la même, et l'état que je signale n'ira qu'en empirant (1). »

Du 8 septembre 1866 au 5 juillet 1870, le colonel Stoffel, attaché militaire à Berlin, n'avait cessé de renseigner le ministre de la guerre au sujet de l'armée prussienne : armement, instruction, équipement, valeur intellectuelle et physique des troupes, organisation nouvelle, cavalerie, artillerie, infanterie,

(1) *Papiers de la famille impériale*, t. Ier, p. 231.

compagnies de chemins de fer, mobilisation, effectifs de paix et de guerre, armement de l'armée active et de la landwehr, expériences de tir comparatif entre le canon prussien et les canons étrangers, exercices d'hiver et manœuvres de toute guerre, étude de la loi française du 1er février 1868 et des chances de guerre, télégraphe militaire, instruction des recrues, voyages dits d'état-major, état des places fortes, etc., etc. (1). On ne peut donc pas soutenir que notre état-major et que le ministre de la guerre n'aient pas été tenus au courant des moindres faits concernant les forces militaires de la Prusse. Ces rapports prouvent que Stoffel avait, dès les premiers mois de son séjour à Berlin, prévu la guerre avec la Prusse et reconnu la supériorité de l'ennemi en préparatifs comme en discipline. Entre le 14 et le 18 juillet, le même officier apprit au maréchal Le Bœuf que les Allemands s'attendaient à voir une armée française se porter sur le Rhin et les gagner de vitesse, car on avait encore, malgré tout, une haute idée de notre puissance. Il fit savoir en même temps que, dans un délai de vingt jours après le 15 juillet, la Prusse aurait plusieurs armées de cent mille hommes concentrées sur divers points de nos frontières, alors que nous croyions avoir huit jours d'avance sur l'ennemi. Les calculs de Stoffel étaient exacts, car du 4 au 6 août se livraient les combats de Wissembourg, Frœschwiller et Forbach.

Et cependant, Stoffel a été accusé d'avoir donné de faux renseignements sur l'armée prussienne et d'avoir mal rempli sa mission. Ces reproches injustes ont été adressés également à Benedetti qu'on blâma de n'avoir pas su prévoir l'accord secret entre les cabinets de Berlin et de Madrid. On a dit formellement qu'il avait mal éclairé le gouvernement impérial, ignoré les négociations ouvertes pour livrer à un Hohenzollern la couronne d'Espagne, promis aveuglément le concours des

(1) *Rapports militaires du colonel Stoffel.* — 1871, in-12.

États du Sud et provoqué ainsi le conflit où succombèrent nos armées. M. Émile Ollivier a été l'un des plus sévères et n'a épargné aucune raillerie et aucun blâme à notre ancien ambassadeur à Berlin (1). Or, Benedetti avait, tout au contraire, éclairé le gouvernement en temps opportun sur les développements militaires de la Prusse, sur la candidature du prince Léopold, sur les véritables dispositions des États du Sud, sur les vues du cabinet de Berlin, sur l'élan patriotique qui animait et unissait le Nord et le Sud comme sur la mobilisation rapide de la Prusse.

C'est ainsi que, dès 1866, il faisait connaître au ministère l'extension des armées prussiennes. Il donnait force détails sur la Confédération du Nord et sur les desseins secrets de la Prusse. Le 5 janvier 1868, il dévoilait la conduite de cette nation qui tendait à asseoir sa puissance sur l'Allemagne entière. On dirait que ce diplomate, dont la prétendue impéritie a fait le thème injuste de tant de déclamations, avait prévu les fautes énormes du cabinet Ollivier quand il prédisait une guerre formidable d'où sortiraient l'unité allemande et des exigences inouïes dont pâtirait la France. Il démasquait les plans de Bismarck et, le 27 mars 1869, il télégraphiait à Paris que l'ambassadeur d'Espagne à Vienne, l'ancien ambassadeur à Berlin, M. Rancès y Villanueva, était venu à Berlin sous prétexte de prendre part à la fête du roi et de le remercier de la bienveillance dont il avait été l'objet pendant cinq années. Sans affirmer que le cabinet de Madrid négociât d'une façon précise avec celui de Berlin, Benedetti mandait au ministre : « Votre Excellence sait toutefois qu'on a cité le prince héréditaire de Hohenzollern parmi les membres des familles souveraines qui pourraient être élevés sur le trône d'Espagne... Aurait-on songé de nouveau au prince? Je l'ignore, mais il m'a paru convenable de ne pas vous laisser ignorer ces supposi-

(1) *L'Empire libéral*, t. XIV, p. 166, 275, 301, 387, 399.

tions qui vous aideront à contrôler tout autre renseignement à ce sujet. » Sur ce, le ministre enjoignit à notre ambassadeur de chercher à bien établir ses suppositions. Celui-ci répondit le 31 mars qu'il avait interrogé M. de Thile, lequel « lui avait donné l'assurance *qu'à aucun moment, il n'avait eu connaissance d'une indication quelconque qui pouvait autoriser une semblable conjecture* ». M. de Thile engagea même à ce sujet sa parole d'honneur. Or, de deux choses l'une : ou M. de Thile ne savait réellement rien des projets de Bismarck, — ce qui est inadmissible, — ou il était singulièrement audacieux, pour ne pas dire plus. Toujours est-il que l'empereur Napoléon fut alors mis au courant de l'affaire par Benedetti lui-même et qu'il lui dit que la candidature du prince de Hohenzollern était essentiellement antinationale. « Le pays ne la supportera pas et il faut la prévenir. » Sur ce, Benedetti en parla à Bismarck qui se borna à lui répondre que la souveraineté du prince Léopold ne saurait avoir qu'une durée éphémère et qu'elle l'exposerait encore à plus de dangers que de mécomptes. Dans cette conviction « le roi, dit-il, s'abstiendrait certainement de lui donner, le cas échéant, le conseil d'acquiescer au vote du Congrès ». Il ajouta que le prince Antoine, le père du prince Léopold, n'était nullement disposé à compromettre sa fortune personnelle pour aider son fils sur le trône d'Espagne. Ce n'était là qu'une dénégation vague qui cachait de sérieuses intentions. Il tombait sous le sens que le chancelier était à la recherche des avantages que sa politique pourrait retirer de la vacance du trône espagnol et qu'il préparait lentement et sûrement les pièges où devait tomber la crédulité française. Dans sa conversation avec Benedetti, Bismarck fit entendre que le prince Frédéric-Charles de Prusse aurait été disposé à courir l'aventure en Espagne, si la religion protestante, dont il était un des adeptes, n'eût été un empêchement insurmontable. « D'ailleurs, ajouta Bismarck, ce prince, vaillant officier, n'avait pas fait preuve d'aptitude politique et serait incapable

de se conduire au milieu des complications espagnoles. » Il ressortait de tous ces faits que le chancelier s'était borné à dégager la responsabilité du roi, mais n'avait donné aucune assurance formelle contre la possibilité de la candidature d'un Hohenzollern à la couronne d'Espagne. Ces détails montrent nettement que le ministère des Affaires étrangères de France et le gouvernement français étaient forcément au courant, bien avant 1870, de l'intrigue machinée en Prusse.

Le 2 octobre 1869, M. Émile Ollivier, pressenti par Clément Duvernois sur la question de savoir s'il consentirait à former un ministère, lui fit connaître les conditions dans lesquelles il était prêt à prendre, comme ministre, la responsabilité de la lutte de la liberté contre la révolution (1). En ce qui concerne la politique extérieure, il disait : « Je crois que la guerre, loin de rien résoudre, embrouillera tout et compromettra tout. Si les commerçants ne la craignaient pas, les esprits seraient beaucoup plus calmes. Le moment d'arrêter la Prusse est passé, irrévocablement passé, et le salut et la grandeur de l'Empire ne peuvent plus être cherchés que dans le respect du principe des nationalités. L'empereur l'a inauguré. S'il le combat, il sera vaincu par lui. Par conséquent, j'admets qu'on examine s'il y a lieu à s'opposer à l'annexion des États du Sud à la Confédération du Nord, si la Prusse veut l'opérer par la force; je n'admets point qu'on s'y oppose sous aucun prétexte, si cette annexion s'opère par la volonté des populations (2). »

Quant au rôle que le futur chef du cabinet entendait laisser à l'empereur, il était ainsi défini par Clément Duvernois, le 8 novembre 1869, dans une lettre adressée à Napoléon III.

(1) *Papiers de la famille impériale,* t. I[er], p. 257.

(2) Le 1[er] janvier 1867, M. Émile Ollivier avait écrit au comte Walewski qu'il fallait se borner aux ressources du budget et du contingent actuels. Il considérait l'unité allemande comme un fait irrévocable que la France pouvait accepter « sans péril ni diminution... Tout ce qu'on tentera contre la Prusse facilitera son œuvre au lieu de l'entraver. » (Cf. le discours du même, 15 mars 1867.)

« Ollivier n'admet pas du tout que l'empereur doive avoir un rôle effacé, ni que le trône soit un fauteuil vide. Il désire que l'empereur gouverne avec l'opinion et dans le sens de l'opinion. Il ne veut à aucun prix amoindrir un prestige qu'il considère avec raison comme une des meilleures garanties de l'ordre. Son dévouement (un peu tendre) pour Votre Majesté le fortifie encore dans sa conviction. » M. Émile Ollivier voulait encore mettre un terme à une anarchie ministérielle dont l'empereur avait reconnu plusieurs fois les inconvénients; et à une opposition révolutionnaire disciplinée, il entendait opposer un gouvernement qui ne le fût pas moins. Clément Duvernois, en s'effaçant personnellement, donnait à la veille de la formation du ministère libéral, le 31 décembre 1869, ce judicieux conseil à son ami : « Entourez-vous donc d'hommes sages et prudents qui vous modéreront. »

Le 2 janvier 1870, le *Journal officiel* contenait cette note : « M. Émile Ollivier, député, est nommé garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Cultes, en remplacement de M. Duverger dont la démission est acceptée.

« Pour l'empereur,

« Le Garde des Sceaux :

« DUVERGER. »

Suivaient les autres décrets qui nommaient le comte Daru ministre des Affaires étrangères; Chevandier de Valdrôme, ministre de l'Intérieur; Buffet, ministre des Finances; le maréchal Le Bœuf, ministre de la Guerre; l'amiral Rigault de Genouilly, ministre de la Marine; le marquis de Talhouët, ministre des Travaux publics; Segris, ministre de l'Instruction publique; Louvet, ministre de l'Agriculture; le maréchal Vaillant, ministre de la Maison Impériale; Maurice Richard, ministre des Beaux-Arts; de Parieu, ministre président le Conseil d'État. Tous ces décrets étaient contresignés par M. Émile Ollivier qui manifestement était bien le chef du

nouveau Cabinet, comme le général de Palikao sera celui du 9 août et, en cette qualité, contresignera également les décrets nommant ses collègues.

Dans sa réponse à des accusations du *Pays*, insérée le 22 avril 1880 dans le journal *l'Estaffette*, M. Ollivier a dit qu'il n'était pas président du Conseil, que ce titre et ses prérogatives appartenaient seuls à l'empereur. Cependant, M. Ollivier avait mis trois mois et plus à former le cabinet du 2 janvier. Il en avait choisi tous les membres et il avait fait connaître à l'empereur quelle serait « sa politique ». Peut-être se trouvait-il dans la situation fausse d'avoir les charges et la responsabilité de premier ministre sans jouir du droit de discipline légale attachée partout à ce titre? Cependant, il entendait si bien avoir une politique personnelle et réduire ses collègues à la défendre, qu'il amena lui-même la démission du comte Daru dans des conditions qui prouvent combien était grand son pouvoir. C'est à lui-même qu'il faut demander les détails de cette singulière affaire.

Bismarck ayant, au début de l'année 1870, pressenti les puissances au sujet de la transformation du titre de Président de la Confédération du Nord en celui d'empereur allemand, le comte Daru répondit que « ce serait passer le Mein moralement et que la France ne verrait pas cela avec satisfaction ». Le ministre des Affaires étrangères de France ne cherchait aucune querelle, mais il entendait profiter de la résistance des États du Sud à leur entrée dans l'unité allemande. Bismarck essaya alors de donner une satisfaction momentanée au parti national-libéral en se déclarant prêt à accepter l'entrée de Bade dans la Confédération du Nord. M. Ollivier était d'avis qu'on pouvait reconnaître le fait, parce que cet acte était conforme au principe des nationalités, mais il avoue aujourd'hui qu'il était alors seul de son avis (1). Il reproche

(1) *L'Empire libéral*, t. XIII, p. 22.

au comte Daru des sous-entendus comminatoires; il le blâme d'avoir suivi avec trop d'attention tous les incidents du côté de l'Allemagne du Sud, sans réfléchir que c'était pour prendre au besoin les résolutions nécessaires, car Daru ne voulait pas laisser la situation se modifier au détriment de la France. M. Ollivier eut alors l'idée de proposer un désarmement général que repoussa le chancelier allemand. Ce refus était, suivant le chef du Cabinet français, la perspective d'une guerre prochaine. Si telle était alors la pensée réelle de Bismarck, pourquoi n'avoir pas pris aussitôt des dispositions de nature à riposter avec avantage à une attaque que l'on jugeait fatale? Loin de se préparer, on diminua le contingent annuel; diminution aussi dangereuse qu'inutile, car cette concession pacifique n'atténua en rien les intentions hostiles de la Prusse. Le comte Daru crut devoir blâmer le discours du roi au Reichstag qui lui paraissait de nature à porter préjudice à l'équilibre européen et qui, si l'on passait des paroles aux actes, devait amener l'empereur à porter la question devant les Chambres et à en appeler à l'opinion. Le ministre se plaignit à l'ambassadeur allemand, le baron de Werther, des encouragements donnés par Bismarck au parti national libéral et à sa passion trop ardente pour l'unité. Cette attitude déplut à M. Ollivier qui trouva que la politique du ministre des Affaires étrangères était contraire au programme ministériel. Pour en juger de la sorte, ne fallait-il pas exercer réellement les droits de président du Conseil? En effet, s'il n'eût été qu'un simple garde des Sceaux, il eût dû se cantonner dans les attributions du ministre de la Justice et ne pas chercher à imposer sa volonté en ce qui concernait la politique extérieure. « Chaque jour, dit M. Ollivier, Daru préjugeait selon ses vues, absolument opposées aux miennes, la solution restée ouverte; il ne communiquait, ni au Conseil ni à moi, aucune de ses dépêches, aucune de celles de ces ministres à l'étranger. J'étais informé pourtant et du langage qu'il tenait et de l'effet

détestable qu'il produisait en Allemagne. La pensée que je pouvais être considéré comme consentant à continuer la politique de Moustier, de Rouher et de Thiers et à approuver ces pleurnichements anticipés sur les conséquences inévitables de faits que nous avions rendus irrévocables en les tolérant, cette pensée me remplissait de chagrin et de confusion... »

Que fit alors M. Émile Ollivier? Ne voulant pas, dans le cas où les événements aboutiraient à l'union étroite du Sud et du Nord, qu'on le jugeât capable de considérer cette modification comme une atteinte aux intérêts de la France, il se crut autorisé à apprendre à l'Allemagne entière que les vues du ministre des Affaires étrangères n'étaient pas les siennes. Et alors, on le vit s'adresser au Dr Levison, correspondant de la *Gazette de Cologne*, le mettre au courant de son désaccord avec le comte Daru et le prier de répéter qu'il n'était pas un adversaire résolu de la politique prussienne. Il se déclara même un des rares Français qui possédaient une intelligence complète du mouvement allemand et était avec ses collègues animé de sentiments bienveillants non seulement pour l'Allemagne, mais aussi pour la Prusse. Il révéla au correspondant prussien les intentions du cabinet de ne pas laisser le général Fleury, alors *persona grata* auprès d'Alexandre, persister dans la voie où il s'était engagé à Saint-Pétersbourg, parce que nos relations s'altéreraient avec la Prusse. Ce langage était déplorable, car si l'Empire avait accordé à la Russie ce qu'elle demandait depuis longtemps, son consentement à la revision du traité de 1856, la France n'eût pas vu se conclure contre elle l'entente de la Russie et de la Prusse, ce qui amena, plus que tout autre motif, l'inertie de l'Autriche et de l'Italie.

Contrairement aux observations du comte Daru, M. Ollivier faisait dire par le journaliste prussien que le discours du comte de Bismarck qui avait excité les passions du parti unitaire, avait produit sur le cabinet « une impression favorable », parce qu'il indiquait la volonté du chancelier de ne

pas vouloir brusquer la solution du mouvement unitaire. Il ajoutait qu'aucune agitation ne se manifesterait en France, si l'unité allemande se produisait, « avec le temps, par un mouvement populaire si fort que toute résistance paraîtrait puérile et injustifiée. » Il allait même jusqu'à déclarer que dans ce cas on pourrait dire au peuple français : « Halte-là! cela ne vous regarde pas! » Pour M. Ollivier, c'était le seul moyen de désarmer l'Allemagne et de déjouer les calculs du chancelier, en le laissant aux prises avec le particularisme et le libéralisme germaniques. Que cette considération soit juste ou non — pour ma part, je la trouve aussi fausse que médiocre, — elle eût dû être soumise au Conseil des ministres et débattue devant lui. Mais le chef du cabinet se considère, contre tous les usages, comme ayant le droit de passer outre et c'est à un étranger qu'il fait ces aveux politiques si imprudents. La *Gazette de Cologne* publie la communication de M. Émile Ollivier, sans le nommer, mais en laissant deviner l'auteur. Naturellement, le comte Daru s'étonne et s'inquiète. Il regrette qu'un journal allemand ait pu dire, d'après une source autorisée, que le général Fleury avait dû cesser de se plaindre de l'inexécution de l'article 5 du traité de Prague. Le 24 mars 1870, la *Gazette de Cologne* répond aux récriminations du comte Daru que la récente communication qui l'a tant offusqué, était du ministre même de la Justice. « M. Émile Ollivier, affirme le Dr Levison, correspondant de la *Gazette de Cologne*, me disait encore, il y a à peine quarante-huit heures, qu'il n'existe pas en ce moment de question allemande. » Le garde des Sceaux aurait dû savoir qu'il existait une autre question qui allait accentuer la question allemande, la question hispano-prussienne; mais celle-là, il paraissait l'ignorer. Des explications assez vives ont lieu dans le Cabinet français au sujet de l'incident de la *Gazette de Cologne*. M. Émile Ollivier exprime devant l'empereur, qui le laisse dire, sa résolution de répéter son opinion toutes les fois que

le comte Daru sortira de la réserve imposée par le programme ministériel. C'était la première fois qu'on voyait dans notre histoire, le chef d'un cabinet s'adresser à un journal étranger, hostile à la France, pour lui faire des communications pareilles, contrairement aux règles élémentaires d'un vrai gouvernement.

Pour s'en excuser, M. Ollivier déclare « que cela tenait à la situation fausse qui lui avait été faite, d'avoir les charges et la responsabilité d'un premier ministre sans jouir du droit de discipline légale attaché partout à ce titre ». Ici, le garde des Sceaux ne conteste plus qu'il avait les charges et les responsabilités de premier ministre. Il regrette seulement de n'en avoir pas le droit de discipline légale. Pour justifier ses malheureuses communications à la presse allemande, il cite cette observation de lord Palmerston : « Si le ministre secrétaire d'État aux Affaires étrangères envoie une dépêche importante sans s'informer de l'opinion du premier ministre, il est coupable d'une infraction à son devoir (1). » Or, en constatant et en faisant constater publiquement que les dépêches du comte Daru, relatives au discours du roi Guillaume et de son chancelier, avaient ce caractère, M. Ollivier a usé bel et bien, et plutôt mal que bien, de ses droits de premier ministre ou de président du Conseil. Qu'il n'en ait pas porté le titre, cela n'est que chose secondaire. La vérité, c'est qu'il a cru agir comme président du Conseil et que l'empereur l'a laissé faire. Celui-ci l'a même approuvé, puisqu'il a consenti, quelque temps après, au départ du comte Daru et que M. Émile Ollivier a proposé pour remplacer celui qu'il osait appeler « un pauvre homme », le duc d'Agénor de Gramont, dont il a vanté, en termes presque dithyrambiques, la perspicacité et la décision, la connaissance des chancelleries et des Cours, la pratique des affaires. L'empereur l'accepta avec une sorte d'indifférence en disant : « N'importe

(1) *L'Empire libéral*, t. XIII, p. 86.

qui conviendra, puisque nous sommes décidés à ne rien faire! » Quoique cette déclaration paraisse une preuve regrettable d'inertie ou d'impuissance, il eût mieux valu qu'elle se confirmât, plutôt que d'être contredite par des agissements à jamais néfastes!

Dans le court intérim qui suivit le départ du comte Daru aux Affaires étrangères, M. Émile Ollivier, pour accentuer sa politique personnelle, prit la direction du quai d'Orsay. C'est alors qu'à la date du 19 avril Rothan, consul général à Hambourg, lui écrivit que le sentiment public au delà du Mein n'était pas sympathique aux tendances envahissantes de la Prusse comme le prétendait Bismarck; qu'il y avait entente secrète entre l'opposition parlementaire du Wurtemberg et de la Bavière pour défendre leur autonomie; que les Chambres du Sud marchandaient les crédits pour la transformation des armées sur le modèle prussien et s'efforçaient de rendre illusoire l'exécution des traités d'alliance imposés après Sadowa; qu'en cas de guerre les rois de Wurtemberg et de Bavière n'entraîneraient pas aisément leur pays dans une lutte dont le caractère ne serait pas national; que ces pays refuseraient même de marcher avec la Prusse qui voulait les asservir, si l'Autriche et la France défendaient leur autonomie. Rothan croyait devoir ajouter que le cabinet de Vienne, affectant le désintéressement, avait le tort de s'effacer à Stuttgard et à Munich et que la France inquiétait la Prusse par ses divisions intérieures. « On craint ou on espère, disait ce sage conseiller, que l'empereur, atteint dans son prestige et son autorité depuis les événements de 1866, ne soit entraîné par la politique des dérivatifs et que, si un prétexte plausible pour déclarer la guerre s'offrait à lui, il ne le saisisse volontiers. On prétend que la France n'accepte qu'avec une résignation mal déguisée la transformation allemande et qu'il serait aisé de donner à un conflit avec la Prusse un caractère patriotique. » Rothan relevait la prudence et l'habileté du cabi-

net de Berlin qui jouait serré, les exagérations du parti démocratique dans le Wurtenberg, les préoccupations dynastiques du roi Louis qui semblait prendre une part plus active aux affaires dans un esprit peu conforme au sentiment bavarois. Il croyait pouvoir affirmer que le sentiment national, sur lequel était basé toute la politique de la Prusse, s'affaiblissait en Allemagne. C'était à nous à ne pas l'enflammer, à le réduire encore davantage. Notre devoir était de surveiller la diplomatie prussienne et de retarder avec adresse, sans froisser les passions nationales, la transformation qu'elle méditait (1). C'est ce qu'avait voulu faire si sagement le comte Daru et c'est là ce qui avait amené son départ.

Sans l'avouer, M. Ollivier répondit à Rothan, le 26 avril : « Les appréciations que votre lettre renferme sur la situation générale de l'Allemagne et sur les tendances des différents partis dans ce pays m'ont paru très judicieuses. L'attention que le gouvernement de l'empereur doit prêter aux événements qui se produisent au delà du Rhin et qui sont de nature à avoir un contre-coup sur la politique des autres nations, me fait attacher beaucoup de prix à tout ce qui peut nous éclairer sur la marche des affaires allemandes. » Et le ministre assurait personnellement M. Rothan « de l'intérêt » avec lequel il l'avait lu. Si, à ses yeux, les appréciations du consul général d'Hambourg lui paraissaient aussi judicieuses qu'intéressantes, c'est qu'il semblait reconnaître maintenant que certains États du Sud n'étaient pas aussi disposés qu'il l'avait cru à sacrifier leur autonomie et qu'une coalition européenne, prenant souci de leurs intérêts particuliers, pourrait bien rappeler la Prusse à la stricte observation de ses engagements internationaux.

M. Émile Ollivier aurait dû prendre garde à cet avertissement si grave de Rothan qui, moins de deux mois avant la déclaration du 15 juillet, émettait la crainte que l'empereur,

(1) *L'Allemagne*, t. Ier, p. 354.

se laissant entraîner à la politique des dérivatifs, ne saisît volontiers un prétexte plausible pour déclarer la guerre. Il aurait dû remarquer aussi combien était juste l'appréciation de la politique de Bismarck qui, tout en évitant de donner prise aux légitimes protestations des grandes puissances, n'était pas disposé à donner des gages contractuels de sa modération et à laisser brider son ambition par une interprétation restrictive des préliminaires imposés à Nikolsbourg, à moins d'une entente résolue de la Russie, de l'Autriche et de la France; ce qui semblait pour le moment peu probable. L'attention du ministre intérimaire des Affaires étrangères était donc attirée sur les manœuvres de la diplomatie prussienne qui, tempérant quelque peu le mouvement unitaire, s'en remettait à un avenir prochain pour la réalisation de son programme. Il fallait surveiller ces manœuvres de près, sans sortir d'une prudente réserve et sans raviver le sentiment germanique momentanément affaibli.

Le duc de Gramont était-il capable de suivre une pareille politique? Avait-il plus de sagesse, plus de prudence, plus de sang-froid que l'honorable comte Daru dont le défaut, — si c'en est un pour un ministre des Affaires étrangères, — était un souci incessant des plus petits détails et une circonspection minutieuse. On a pu critiquer l'esprit pointilleux du comte Daru. On n'a jamais pu mettre en doute son esprit de conduite et d'ordre, son calme, sa mesure et sa discrétion (1).

M. Émile Ollivier fait, dans le treizième volume de *l'Empire libéral*, un portrait extrêmement flatteur du duc de Gramont. Il vante sa noblesse, sa distinction, son allure élégante et fière, son commerce égal et agréable, son tour d'esprit enjoué et spirituel. « Il voyait, dit-il, les choses à

(1) M. Buffet était parti un peu avant le comte Daru, parce qu'il était nettement opposé à la politique plébiscitaire. Il fut remplacé aux Finances par M. Segris; quelque temps après, M. Plichon succéda au marquis de Talhouët aux Travaux publics.

vol d'oiseau *(sic)* et n'avait pas de goût à se perdre en leurs profondeurs, mais cette vue était claire et juste. Il connaissait les prudences de la diplomatie, mais il avait toujours voulu en ignorer les astuces. » Il est certain que le duc de Gramont était plus solennel que fin, plus prétentieux que subtil, plus superbe qu'insidieux. Il se targuait en toute occasion de la devise de sa maison : *Gratia Dei sum id quod sum.* Il allait avoir affaire à un rival extraordinairement habile, qui connaissait tous les tours de son métier et ne dédaignait ni les stratagèmes ni les perfidies, ni les audaces ni les impostures. Bismarck avait, paraît-il, en un jour de raillerie grossière, défini M. de Gramont, qui se croyait grand politique, « l'homme le plus bête de l'Europe ». Il l'avait même appelé *ein Rindvieh.* Cette définition brutale avait blessé l'orgueil du diplomate français qui s'était juré de démontrer au chancelier qu'il aurait tôt ou tard à compter avec lui. C'est là une des raisons secrètes qui aggravèrent presque aussitôt le conflit naissant entre la Prusse et la France. Dès qu'il eut connu l'arrivée aux Affaires étrangères du duc de Gramont qui, pendant son ambassade à Vienne, avait plus d'une fois contrecarré sa politique, Bismarck transforma le nouveau ministre en un homme dangereux pour la sécurité européenne. Il fit dire par les reptiles de la presse prussienne que les relations intimes de Gramont avec Beust, sa volonté de resserrer et de développer en Allemagne et en Orient l'entente ébauchée à Salzbourg entre Napoléon et François-Joseph étaient de nature à compromettre la paix. Le baron de Varnbuller disait alors à M. de Saint-Vallier que la nomination de ce ministre avait excité de l'inquiétude en Allemagne et que l'empereur des Français l'avait certainement choisi pour une politique aventureuse dans laquelle il avait « besoin d'un ministre *plus complaisant que sérieux* ». On faisait observer encore que la nomination du duc de Gramont coïncidait étrangement avec celle de son ancien collègue à Vienne, le comte de Bray, comme président du Conseil à Mu-

nich. La presse prussienne insinuait que l'Autriche avait lieu de se féliciter de voir des diplomates, récemment accrédités à Vienne, occuper deux postes considérables en Bavière et en France, pays dont le concours était précieux à sa politique. Mais elle ajoutait avec une intention marquée que la Confédération du Nord était, grâce à ses armements, en état de parer à tous les dangers et à toutes les éventualités. L'arrivée du duc de Gramont aux Affaires n'était donc pas, comme le croyait M. Émile Ollivier, une garantie de la paix. Quoique le nouveau ministre acceptât les événements de 1866 avec le maintien des stipulations du traité de Prague et parût consentir à l'abstention dans le présent, la diplomatie prussienne lui prêtait des projets ambitieux et menaçants.

Le 22 mai, le duc de Gramont alla remettre à l'empereur d'Autriche ses lettres de rappel. A Vienne, il apprit par le comte de Beust que des négociations secrètes avaient été entamées entre Napoléon III, François-Joseph et Victor-Emmanuel en vue d'une alliance pour contenir les ambitions de la Prusse dans de justes limites, tout en respectant le traité de Prague. Ces négociations avaient eu lieu sous le ministère de La Valette qui, d'accord avec Napoléon, n'avait voulu admettre en cette affaire délicate aucun intermédiaire, pas même l'ambassadeur français. Le traité entre les trois puissances était resté à l'état de projet, parce que Napoléon n'avait pas consenti à reconnaître à Victor-Emmanuel le droit d'occuper Rome éventuellement. Les pourparlers avaient été donc suspendus, après que des lettres autographes des trois souverains avaient constaté le désir d'une entente réciproque. François-Joseph promettait de ne pas contracter d'alliance avec un tiers sans sans s'être mis d'accord avec les deux autres, et Victor-Emmanuel déclarait, « en ami dévoué et fidèle », que, lorsque l'obstacle relatif à l'occupation de Rome serait écarté, il pourrait donner suite à la conclusion d'un traité d'alliance qui répondait à ses sentiments. A son retour à Paris, le duc de Gramont

reprocha à l'empereur de ne lui avoir pas accordé toute sa confiance. Napoléon s'excusa de ne pas avoir eu le temps de l'informer, car son départ pour Vienne avait été trop précipité. Le ministre des Affaires étrangères, ne cachant pas son dépit, voulut une sanction aux protestations que lui faisait l'empereur et demanda le rappel de La Valette et de Benedetti, ambassadeurs à Londres et à Berlin. Napoléon aurait consenti à rappeler Benedetti, mais il hésitait pour La Valette, très en faveur auprès de l'impératrice. Comme il fallait que les deux diplomates fussent rappelés en même temps, et que l'impératrice s'opposait au départ de notre ambassadeur à Londres, ils restèrent l'un et l'autre à leurs postes (1).

L'empereur était tellement mystérieux, — car lui aussi avait son secret — qu'il avait caché ces détails à M. Ollivier, lequel ne les connut qu'après la guerre par Gramont. Le bruit avait couru que Napoléon avait eu l'intention de changer le ministère du 2 janvier qu'il trouvait incapable et qu'il s'était adressé au baron Haussmann pour lui confier le soin de faire « un grand ministère ». Il paraît que cela n'est point exact et que l'empereur n'a jamais eu cette idée. Est-il vrai que le silence gardé par lui sur l'entente avec l'Autriche et l'Italie était la preuve qu'il considérait comme superflues des négociations engagées en vue d'éventualités auxquelles il ne croyait point? Cela est peu vraisemblable ; car s'il n'y croyait pas, pourquoi aurait-il négocié ou fait négocier? Il est plus juste de reconnaître que le malheureux souverain ne pouvait plus s'arrêter à un plan fixe et que, débordé par les circonstances, assailli par des événements imprévus, il allait de projets en projets sans prendre une résolution définitive. Cependant, lorsque se présenta la possibilité d'une guerre au moment de la candidature avouée du prince Léopold de Hohenzollern, il revint à ces pourparlers qui furent conduits, du côté de la France, par le duc de Gra-

(1) *Les Coulisses de la Diplomatie*, par Jules Hansen, p. 212.

mont, du côté de l'Autriche par le prince de Metternich et le comte de Vitzthum, et du côté de l'Italie par Nigra et Vimercati. Je consacrerai un chapitre spécial à ce point si important de la politique impériale et j'espère y apporter des lumières nouvelles (1).

Le ministère du 2 janvier, avec le comte Daru aux Affaires étrangères, s'était tout d'abord montré conciliant et sage. Il affirmait ses intentions pacifiques, mais en faisant comprendre qu'il saurait au besoin s'opposer à une violation du traité de Prague et défendre l'autonomie du Sud. Bismarck, qui voyait ses desseins déjoués par cette politique adroite, ne trouvait d'autre moyen pour inquiéter les monarchies du Sud que d'insister sur l'esprit révolutionnaire toujours prédominant en France et sur la nécessité pour l'Empire de faire la guerre, afin d'échapper à des dissensions intérieures. Mais, comme l'esprit particulariste se réveillait des deux côtés du Mein, que la Confédération du Nord apparaissait comme une œuvre mal équilibrée, que la question unitaire ne faisait plus un pas, le chancelier résolut d'avoir le consentement des princes allemands pour arriver à l'unité tant désirée. Il négocia secrètement à Munich, à Stuttgard, — comme je l'ai dit plus haut, — afin d'obtenir la transformation du titre du roi de Prusse en celui d'empereur allemand. Il s'en était ouvert au grand-duc de Bade, aux ducs d'Oldenbourg et de Weimar, et, d'accord avec eux, il avait fait dire aux rois de Wurtemberg et de Bavière que le Cabinet de Berlin n'avait, en demandant le titre d'empereur pour le roi de Prusse, que le but de consolider l'alliance de toutes les dynasties allemandes contre la révolution, qui avait déjà, en Wurtemberg, essayé de proclamer la République et qui n'attendait qu'un mouvement insurrectionnel en France pour oser davantage. Le moment paraissait donc opportun pour consacrer une fois pour toutes l'union de l'Allemagne vis-à-vis de

(1) Voir chapitre VI, *les Alliances en 1870*.

l'étranger et conjurer à la fois la guerre et la révolution. Mais ces propositions, si séduisantes et si modérées qu'elles parussent, car il ne s'agissait nullement de modifier les traités d'alliance, furent écartées par les rois de Bavière et de Wurtemberg, et leur échec produisit la plus mauvaise impression à Berlin. C'est ce qui explique pourquoi, un mois après, le roi de Prusse, en ouvrant le Parlement, affirma avec hauteur le droit de la Prusse de se constituer au gré de ses aspirations en dehors de tout contrôle international. Le ministère français, et le duc de Gramont tout le premier, était donc averti que, sans le refus des rois de Bavière et de Wurtemberg, la France aurait pu se trouver subitement en face de l'Empire germanique, ce qui l'aurait atteinte dans son prestige et menacée dans sa sécurité.

Il lui importait de faire bonne garde, car le chancelier prussien, ayant été battu sur ce terrain, devait nécessairement en chercher un autre sur lequel il espérait triompher. Puisque par des négociations pacifiques, il n'avait pu faire l'unité, il allait choisir des moyens plus rudes et plus expéditifs. Il voulut la guerre, mais de façon à donner à l'Europe l'impression et la certitude qu'il y avait été provoqué par un Empire ambitieux et par une France turbulente. Le moment était venu où de grands périls allaient menacer la sécurité extérieure. Il fallait plus que jamais à la direction des affaires publiques des hommes expérimentés, calmes, prudents et résolus, ayant assez de force pour dominer les événements et n'être point les esclaves d'une opinion publique mal informée.

Le plébiscite avait paru un instant consolider la situation de l'Empire français. Nul ne pouvait penser que Napoléon III, dont la santé était précaire et plus encore qu'on ne le disait, eût l'idée de se jeter subitement dans une guerre extérieure. Le ministère accentuait ses dispositions pacifiques. Il avait réduit le contingent et accepté une diminution de 13 millions sur le budget de la Guerre. L'empereur s'en inquiétait et aurait

voulu s'adresser individuellement à chaque député pour les mettre en garde contre des réductions néfastes. Une note, datée de février 1870 et retrouvée dans les papiers des Tuileries, relatait que l'Allemagne du Nord pouvait compter sur 900 000 hommes en cas de guerre. « Que l'on compare, disait l'empereur et que l'on juge si ceux qui veulent encore réduire nos forces nationales sont bien éclairés sur les véritables intérêts du pays! » Cette note ne fut pas envoyée aux députés (1)

(1) Voici des extraits de cette note citée par M. A. Bapst dans le 4e volume de *Canrobert*, p. 125 :

« Le budget de la guerre est toujours en butte aux attaques de ces esprits à courte vue qui, pour se donner un vernis de popularité, ne craignent pas de désorganiser notre armée sans alléger notablement les charges budgétaires.

« En 1865, les pouvoirs publics exercèrent une véritable pression sur les ministres afin d'obtenir des réductions.

« La conséquence de ces mesures fut désastreuse. La France ne put jouer un rôle digne d'elle au milieu des événements (Sadowa) et notre considération dans le monde s'en ressentit... Certes, l'influence de la France fut assez forte pour arrêter le vainqueur aux portes de Vienne, mais sa voix eût été mieux écoutée *si nous avions été prêts à faire la guerre*. Aussi, le sentiment national comprit bientôt le danger que notre pays avait couru en négligeant son armée, et une année s'était à peine écoulée depuis qu'on l'avait réduite pour économiser 5 ou 6 millions, que la Chambre votait 280 millions pour reformer nos cadres, perfectionner notre armement et mettre en état nos places fortes.

« Mais les réductions opérées désorganisèrent nos forces sans procurer d'économies notables. Elles nous obligèrent, en face de l'Europe armée, à prendre une autre attitude que celle qui aurait convenu à la France.

« Il est des hommes auxquels l'expérience n'apprend rien... En présence de l'Allemagne qui peut mettre sur pied un million d'hommes exercés, on parle encore de réduire les cadres. Nous allons comparer l'armée française à l'armée de la Confédération du Nord et en présence de notre infériorité, on renoncera, nous en sommes convaincus, à affaiblir encore notre organisation militaire.

« Et le tableau que donnait l'empereur montrait « que la Confédération du Nord, en dehors de l'Allemagne du Sud, avait 900 000 hommes exercés à sa disposition.

« Que l'on compare... *et que l'on juge si ceux qui veulent encore réduire nos* « *forces nationales sont bien éclairés sur les véritables intérêts du pays!* » Cette note était sage, mais elle révélait, hélas! le peu d'influence que l'empereur avait sur ses ministres. Dès 1865, il reconnaissait que sa voix n'avait pu être écoutée et, en 1870, cinq mois après cette note, il consentait à la guerre!

et l'empereur laissa faire. M. Ollivier nous apprend qu'au mois de mai 1870 le ministre de la guerre répondait à l'intendant général Blondeau au sujet de la demande par lui d'un crédit supplémentaire de 3 millions pour les fourrages, que nous étions absolument à la paix et qu'il n'y avait « aucune prévision de guerre ». Toutefois, la Prusse se préparait fébrilement à des hostilités prochaines et nous, nous ne faisions aucun préparatif. Confiant dans son désir de la paix, ne voulant pas croire qu'on cherchait à nous attaquer, parce qu'il était franchement décidé à ne tenter aucune provocation et à écarter toute occasion d'en faire, le ministère se reposait dans une sécurité aussi absolue qu'absurde. C'est en vain que survenaient de tous côtés des avertissements comme celui-ci de Benedetti, à la date du 27 janvier 1870 : « Une démarche prématurée, un mot imprudent suffiraient pour blesser le sentiment public. Le gouvernement prussien en obtiendrait toutes les concessions qu'il aurait lieu de désirer. » Tout nous révélait le réseau d'intrigues qui se nouaient autour de nous, et les ministres de la Guerre, de la Marine et le président du Conseil affectaient un calme, une sécurité sans pareils (1). Et cependant,

(1) Il convient de rappeler que, par suite du nouveau régime libéral, l'Empire semblait préférer la paix avec un gouvernement parlementaire. « On procéda donc en France, remarque le général Govone, à la diminution du budget de la Guerre. On fit subir au contingent annuel une diminution de 10 000 hommes. L'Autriche s'engagea, elle aussi, dans la voie des économies militaires et, tout en continuant à étudier d'accord avec l'état-major français un plan de campagne éventuel, elle avait averti la France qu'elle aurait besoin de quarante-deux jours pour mobiliser et que, par conséquent, il faudrait, en cas de besoin, la prévenir à temps. L'Italie, qui était déjà entrée dans la voie des économies, questionna l'empereur avant de s'engager encore plus résolument dans cette voie. Il lui répondit « qu'il ne prévoyait aucun conflit, qu'il espérait que son gouvernement réussirait à amener la Prusse à l'idée d'une réduction des dépenses militaires et conservait l'espoir que tous les gouvernements pourraient se consacrer à des œuvres de paix ». (*Mémoires*, p. 357, 358.) Le Bœuf, effrayé des réductions qu'on voulait imposer encore à nos effectifs, avait parlé de se retirer. Ce n'est que devant des affirmations ultra-pacifiques qu'il était resté.

que de provocations peu déguisées! Le 25 mai, au Reichstag, lors d'une interpellation relative à la subvention à accorder au chemin de fer du Saint-Gothard, Bismarck n'avait-il pas dit : « Les motifs qui ont amené le gouvernement à recommander de subventionner cette ligne sont, en partie, d'une nature tellement délicate que je vous saurai gré de me dispenser de les répéter en public. Les gouvernements alliés doivent être convaincus qu'il est conforme à leurs intérêts politiques de se ménager une communication entre l'Allemagne et l'Italie qui soit exclusivement indépendante de la Suisse neutre et qui ne soit pas entre les mains d'une grande puissance européenne. L'intérêt principal de la Prusse lui commande d'être, pour ainsi dire, en communication directe avec l'Italie qui nous est, je le crois, unie par les liens d'une amitié durable. » Cette affirmation du chancelier qui tendait à démontrer que l'Italie, à laquelle la France avait rendu tant de services, pouvait être détachée de l'alliance française et unie à l'Allemagne, était des plus inquiétantes. Lors d'une interpellation faite le 20 juin au Corps législatif au sujet du chemin de fer du Saint-Gothard, que M. Ollivier aurait voulu ajourner, car il disait à l'interpellateur, le comte de La Tour : « Vous ignorez donc à quel point la situation est tendue avec la Prusse, qu'à la première incartade de M. de Bismarck, la guerre serait inévitable? » le duc de Gramont fut plus modéré qu'on ne le pensait. Il se borna à déclarer que la France ne pouvait s'opposer au travail en voie d'exécution et qu'il n'avait pas besoin, comme ailleurs, de faire appel au patriotisme de la Chambre. Mais, de part et d'autre, on sentait que le terrain était miné et que la première étincelle allait produire une explosion terrible. On le savait encore plus en Prusse, puisque c'était de là que devait partir l'étincelle et l'on était prêt à toutes les éventualités beaucoup plus que chez nous. On cherchait un moyen de nous surprendre, et cela était assez facile, car le Cabinet français, malgré tous les avertissements, ne songeait nullement à une guerre

imminente, puisqu'il avait donné à M. Thiers les assurances pacifiques les plus sûres (1). Il ne pensait qu'à ses réformes libérales et, dès l'apparition du conflit, le chef du Cabinet avouait sa surprise en ces termes dramatiques : « Un cyclone s'abat sur mon œuvre, la fracasse et me rejette au nombre des vaincus condamnés à l'ostracisme. » Il rappelle à ce sujet un souvenir classique : la tortue qui tombe sur Eschyle et tue le poète au moment où il composait un beau poème tragique. Mais il ajoute que, quelle que soit la cruauté de cette fin, Eschyle n'en a pas moins composé un beau poème. Reste à savoir si le poème libéral de 1870 suffit pour consoler la nation de ses douleurs et de ses pertes immenses.

Sans aucun doute, les ministres qui ont engagé, il y a quarante ans, la plus dangereuse de toutes les parties, n'ont pas eu, dès les premières négociations, le parti pris d'égarer l'opinion publique et de commettre une faute irréparable. Ils ont déclaré sincèrement qu'ils aimaient la France, qu'ils voulaient la servir loyalement, qu'ils comptaient défendre avec la dernière énergie son honneur et ses intérêts les plus chers en dénonçant une odieuse intrigue et en relevant une provocation intolérable. Ils ont dit qu'il avaient eu affaire à des adversaires affranchis de tout scrupule et qu'ils n'avaient pas cherché à opposer à leur dissimulation et à leur fourberie les mêmes procédés. Mais il est incontestable que, mis en face de joueurs fallacieux et retors, ils n'ont rien compris à leur jeu perfide. Dans une négociation peu aisée et rendue plus difficile encore par les stratagèmes de l'adversaire, ils n'ont pas su employer toutes les habiletés et toutes les ressources de la politique et de la diplomatie. A la dextérité, à l'astuce, à l'audace d'un

(1) Cependant, l'empereur semblait se disposer à l'offensive, car il avait envoyé à Vienne le général Lebrun pour s'entendre, avec l'archiduc Albert, sur la manière de conduire, d'accord avec l'Autriche et l'Italie, une campagne contre la Prusse et cela à l'insu de ses ministres. M. Ollivier n'eut connaissance de cette démarche qu'en 1875. (Voir les *Mémoires du général Lebrun*.)

homme d'État rompu à toute les besognes, ils ont donné pour contre-partie une morgue stérile ou une superbe ingénuité.

Quand on prétend faire de la haute politique, quand on assume la charge si lourde de gérer les affaires de son pays, il faut savoir dire clairement ce que l'on veut et où l'on va ; il faut connaître ses propres ressources et ses propres forces. Si on a l'intention de croiser le fer, il faut être soi-même vigoureusement armé et savoir aussi bien parer qu'attaquer, feindre et riposter, scruter le fort et le faible de l'adversaire, chercher à deviner ses finesses et ses ruses, éviter les coups trop compliqués et rompre à temps ; en un mot, il faut être aussi habile, aussi ingénieux, aussi souple, aussi prompt et aussi décidé que lui. Albert Sorel a résumé en quelques mots précis tout ce que l'on est en droit d'exiger d'un gouvernement : « Il manque à son devoir, a-t-il dit, quand il ne sait ni prévenir l'attaque ni la repousser. » C'est ce qui est arrivé au mois de juillet 1870 au cabinet Ollivier.

Quant à l'empereur Napoléon III, sa responsabilité n'est pas moins évidente que celle de ses ministres et de ses conseillers. Esprit brillant et cultivé, mais en proie aux rêveries et aux chimères, ainsi qu'aux contradictions les plus surprenantes, s'ingéniant à créer lui-même autour de la France des États puissants qu'il croyait faire graviter dans son orbite tutélaire, ayant formé une Italie qui devait l'étonner lui-même par son ingratitude, ayant laissé écraser le fidèle Danemark et amoindrir l'Autriche qui aurait pu être pour nous une alliée sûre et utile, ayant fait les affaires de la Prusse qui lui semblait incarner l'avenir, et quel avenir! il ne s'apercevait pas qu'il sapait l'œuvre de nos meilleurs ouvriers politiques et allait bientôt renverser l'édifice tout entier. Ce prince, auquel on prêtait des conceptions mystérieuses et grandioses, avait parfois de prodigieuses ingénuités. Il croyait à des fantômes comme la solidarité internationale et à la reconnaissance des nations bien nanties. « Nous descendons doucement vers la

cataracte du Niagara, écrivait déjà Lamartine à son ami Dargaud, le 9 janvier 1861. Dans deux ans, sauve qui peut! Vous savez ma pensée sur l'unité italienne, prélude de l'unité allemande, deux stupidités et deux trahisons commises par des Français! Jamais le *Quos vult perdere dementat* n'a été aussi évident! »

Substituer d'une part à de petits États morcelés des États considérables et fortement unis, sacrifier de l'autre les droits des faibles à l'avidité des plus forts, c'était encore une fois compromettre la puissance et les intérêts majeurs de son propre pays et s'exposer un jour ou l'autre au châtiment réservé aux esprits aventureux, indifférents ou complices. Sans doute, l'empereur ne croyait pas au succès de la politique audacieuse du comte de Bismarck et raillait doucement celui qu'il considérait comme un sauvage de génie. Il aimait à sourire de ses fantaisies et de ses sarcasmes, de ses confidences ou de ses aveux étranges, et parfois même il se demandait si cet homme-là était vraiment sérieux. Il l'était, hélas! beaucoup trop. Et sous ces dehors plaisants ou ironiques, se dissimulaient une brutale et âpre volonté, une énergie féroce, une opiniâtreté indéracinable. Rien, rien ne pouvait le détourner de son but, c'est-à-dire de l'unité allemande destinée à être forgée à grands coups de marteaux sur l'enclume de fer, dans le feu et dans le sang.

Tout à coup, par un revirement inattendu, Napoléon III ajoutait foi aux promesses de ce Prussien qu'il raillait naguère, et il devenait sa dupe. Il prenait au sérieux ses suggestions captieuses, relatives à la cession à la France du territoire entre la Moselle et le Rhin. Il voyait dans la Prusse l'auxiliaire de ses desseins et, par une neutralité bienveillante, lui laissait les coudées franches pour tenter ce qu'elle voudrait contre l'Autriche qui, à ses yeux, représentait un passé néfaste. Et les conseillers avisés de l'empereur ne pouvaient dissiper en lui une confiance qui revêtait plutôt les formes de la crédu-

lité. L'empereur acceptait, comme assurés d'avance par son partenaire, les plus larges pourboires et les plus vastes compensations. Le coup de tonnerre de Sadowa avait bien un peu ébranlé le souverain, mais bientôt remis de son émoi, il avait essayé de négocier avec le vainqueur qui, persistant à en faire sa dupe, l'amenait à révéler ses ambitions sur le Luxembourg et la Belgique. Et quatre ans après, comme on le sait, ces ambitions allaient être signalées par le comte de Bismarck à l'Europe surprise et vertueusement indignée. Ayant perdu sa supériorité et une partie de son prestige, Napoléon célébrait cependant lui-même la puissance et l'éclat de son Empire et s'appuyait sur les merveilles de l'Exposition universelle de 1867 pour attester au monde les ressources et les forces de la France. Il ne voulait pas avouer que la grandeur du régime impérial était déjà amoindrie, que le pays s'affaiblissait et commençait à s'irriter de son affaiblissement, que l'esprit public décontenancé s'émouvait et s'irritait. Toutefois, il essayait de sortir de ses illusions pour tenter quelque chose de pratique. Sous l'impulsion d'un orateur très éloquent, mais resté orateur sans être devenu un véritable homme d'État et n'ayant qu'une connaissance incomplète ou fausse du monde diplomatique et des affaires extérieures, il créait l'Empire libéral et ne s'apercevait pas que toutes les concessions faites à l'opposition rebelle ne servaient qu'à affaiblir l'Empire. Par suite du flottement de ses idées, de l'imprécision et du vague de ses desseins, il allait se voir réduit à laisser l'unité allemande se réaliser, ou à essayer, à la première occasion, de l'empêcher par une guerre sans merci.

L'empereur acceptait l'idée de cette guerre, mais sans rien tenter de sûr pour rendre la guerre efficace. Il commençait des réformes qu'il n'était pas en état de faire aboutir; il entreprenait des préparatifs qu'il ne pouvait mener jusqu'à leur achèvement normal; il n'arrivait pas à dompter l'inertie ou le mauvais vouloir d'une majorité plus occupée de ses intérêts

électoraux que des intérêts du pays. Il essayait, il est vrai, secrètement auprès d'elle des démarches qui, malgré son insistance n'aboutissaient pas, car il ne se faisait ni obéir ni craindre, et trouvait dans ses propres Conseils des hommes qui se mettaient en travers de ses meilleurs desseins. Il comptait aveuglément sur la neutralité des États du Sud, où cependant les agents de Bismarck faisaient croire que la France était le seul obstacle à l'unité allemande. Il négociait des projets d'alliances avec l'Italie et l'Autriche, alliances qui demeuraient malheureusement à l'état d'ébauches. Il se contentait des lettres majestueuses d'un empereur et d'un roi, au lieu de traités formels. Jouet de ses propres caprices et de ses velléités, dupe de ses conseillers et de ses amis, il menait le pays vers une guerre fatale, sans vues déterminées, sans ressources suffisantes, sans appuis extérieurs. Il flattait l'Italie en même temps qu'il la froissait. Il faisait des avances sans portée à l'Autriche qui n'osait croire à la sincérité absolue de ses desseins et redoutait toujours quelque mauvais coup préparé dans l'ombre contre elle. Il paraissait compter sur la bienveillance loyale de la Russie, dont il contrecarrait la politique en Orient, sourd à des invites de sa part qui, bien comprises, eussent peut-être pu déconcerter les plans des Prussiens.

Depuis la vacance du trône espagnol en 1868, Napoléon était averti, comme on l'a vu, que l'intrigue Hohenzollern se préparait contre l'Empire et allait servir de prétexte à la guerre, conséquence inévitable des journées de Düppel et de Sadowa. En 1869, il savait parfaitement qu'elle prenait corps et ne s'en inquiétait qu'à demi. En juin 1870, il la voyait sortir de l'ombre et cette fois se dresser menaçante. Il apprenait en même temps que la Russie l'abandonnait pour se rallier à la politique de la Prusse. Il était informé que le comte de Bismarck se disposait, avec une adresse infernale, à faire croire à l'Europe que l'Empire français était la cause de toutes les inquiétudes et voulait, par ses ambitions excessives, trou-

bler la paix générale. Il savait que le prince Frédéric-Charles, le vainqueur de Sadowa, avait à un moment pensé lui-même à la couronne d'Espagne; que l'ancien secrétaire d'ambassade à Berlin, Salazar y Mazarredo, avait proposé le prince Léopold de Hohenzollern au comte de Bismarck qui avait approuvé sous certaines réserves, mais de pure apparence. Il savait encore que le roi de Prusse, tout en se défendant d'avoir encouragé le prince, avait, comme chef de famille, acquiescé à sa candidature. Il n'ignorait pas que le chancelier prussien avait dit au maréchal Prim que cette candidature pourrait à un moment donné « être opportune ».

Tout cela, il l'avait appris par les uns et par les autres, par ses agents diplomatiques comme par la presse. Que le roi de Prusse eût agi comme chef de famille, ou comme chef d'État, Napoléon aurait dû comprendre que son bon frère s'associait secrètement à une intrigue dirigée contre lui et son Empire, et qu'il la pousserait vigoureusement, si elle avait des chances de donner tout ce qu'on en espérait, ou qu'il l'abandonnerait sans regret, si elle tournait mal. Doué d'un caractère plus décidé, il eût pu habilement relever le défi, démontrer à l'Europe que seule la Prusse menaçait la paix, qu'il y avait là non pas une simple affaire de famille, mais une affaire européenne des plus graves et que la candidature d'un Hohenzollern n'était qu'un prétexte pour nos éternels adversaires. Mais alors il eût fallu agir avec autant de prudence que d'énergie, avec autant d'adresse que de résolution. Le gouvernement impérial ne fit malheureusement preuve d'aucune de ces qualités nécessaires. Dès lors, Bismarck devait avoir raison de l'impéritie et de l'irrésolution d'un prince appelé encore, par ironie sans doute, souverain. Jusqu'à la dernière minute, déguisant sa faiblesse sous des paroles sévères et des gestes menaçants, le pauvre empereur crut qu'il imposerait la paix par un nouveau et solennel *Quos ego!* Il se fia au hasard, au caprice des événements. Mais le hasard, le caprice, la chance, — appelez

comme vous le voudrez, ces dispensateurs étranges de la fortune — ne favorisent en général que ceux qui à l'audace ajoutent la clairvoyance et le sang-froid. Ici tout devait faire défaut à Napoléon III et il était condamné à partir pour une campagne longue et difficile, le corps brisé, l'âme encore plus malade, l'esprit agité des plus sombres pressentiments.

Ainsi l'armée, l'administration, le pays livrés à une direction funeste, allaient, comme par une sorte de fatalité, des déceptions les plus attristantes aux désastres les plus tragiques. Et parmi les conseillers qui entouraient Napoléon, pas un n'avait su découvrir l'abîme où tout devait s'engouffrer. Voilà ce que nous avons vu il y a quarante ans, voilà ce qu'on pourrait revoir encore si l'on oubliait le passé, si l'on ne se préparait de toute façon et à tout instant contre des hostilités toujours possibles, si l'on ne remplissait les arsenaux, si l'on ne solidifiait les forteresses et complétait leur armement, si l'on n'instruisait pas à fond les réserves, si enfin l'on ne renforçait le moral de la nation, son énergie, sa discipline, sa virilité.

J'ai dit et je maintiens que, malgré les reproches qui lui ont été adressés de côté et d'autre, Benedetti a été un informateur actif et prévoyant. Albert Sorel l'a amplement démontré dans l'*Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande*, et il n'entre pas dans mon intention de revenir en détail sur ce sujet. Je ne veux que résumer les faits pour établir nettement ce qui est l'objet même de ce travail — les causes et les responsabilités de la guerre de 1870. Il appert de l'étude des documents authentiques que le roi de Prusse qui avait, en 1869, considéré la candidature du prince Hohenzollern comme dangereuse et inopportune, n'y fit pas la même opposition en 1870, quand il lui parut que l'armée allemande était complètement organisée et qu'il pouvait espérer l'avantage sur l'armée française, moins nombreuse et moins préparée. Il permit

donc au prince Léopold d'acquiescer aux propositions espagnoles, appuyées par Bismarck, et se garda bien de faire part de son autorisation au gouvernement impérial, ce qui était, sans conteste, un acte discourtois et même provocateur. Je considère en effet, comme tous les historiens impartiaux, que la provocation est directement venue de la Prusse, mais je dois dire et répéter que nous n'avons pas su, devant cette provocation, montrer le sang-froid et l'habileté nécessaires pour mettre l'Europe de notre côté.

La candidature Hohenzollern est donc posée dès le mois d'octobre 1868. Elle est dénoncée par Benedetti au gouvernement impérial qui ne s'en préoccupe guère. De nouvelles combinaisons effacent quelque temps cette candidature, puis le maréchal Prim y revient le 27 mai 1869. Rancès y Vallenueva se rend à Berlin pour la représenter et la soutenir. Napoléon III, averti par Benedetti, déclare cette fois qu'il ne le tolérera pas. Bismarck — comme je l'ai mentionné plus haut — prend la chose sur un ton léger et croit pouvoir affirmer seulement que la souveraineté offerte au prince Léopold n'aurait qu'une durée éphémère. Mais, en secret, il la fait recommander par Bleichröder à Serrano. Quelques mois après, le 17 septembre, don Eusebio Salazar y Mazarredo vient à la Weinburg, amené par M. de Werther, ministre de la Prusse à Munich, offrir la couronne au prince qui répond qu'il ne pourra l'accepter que s'il est élu par les Cortès à l'unanimité et sans concurrent. Au mois d'octobre, Salazar, revenu d'Allemagne, croit devoir soumettre à Prim, dans un mémoire très étudié, les appréhensions que lui causait la candidature du prince Léopold de Hohenzollern par rapport au gouvernement français. Prim lui répond avec vivacité : « Sommes-nous allés offrir d'abord la couronne à un prince prussien? Que n'a pas dit le peuple français des déboires que nous avons éprouvés à Lisbonne, à Cintra, à Florence et à Harlow? Fallait-il donc pour cela condamner à un éternel interrègne l'œuvre de Septembre? Que peut craindre

la France d'un prince prussien qui serait appelé à s'asseoir sur le trône d'Espagne? En premier lieu, Léopold appartient à la branche catholique de Prusse. En second lieu, un roi parlementaire peut-il entraîner son pays dans une guerre étrangère? D'autre part, que devrait le prince Léopold à la Prusse? Absolument rien. Il devrait tout à la volonté des Cortès. Le gouvernement prussien n'est pas intervenu dans cette négociation et le roi de Prusse a été étonné quand le prince aîné lui a écrit à Ems ses résolutions définitives par forme de courtoisie... Ainsi donc, Léopold serait un roi espagnol qui n'inspirerait aucun soupçon ni à raison de sa conduite, ni à raison des liens qui le rattachent à notre puissant voisin. Quelle que soit l'issue de la candidature du prince Léopold, je crois avoir rendu service à mon pays (1). » Le parti républicain espagnol, averti de ces manœuvres, s'agite et accuse Prim de vouloir agir en dictateur. Celui-ci veut en finir et renvoie Salazar à Berlin le 17 février 1870. Bismarck, après avoir conféré avec lui, invoque dans un mémoire au roi l'importance toute spéciale qu'aurait pour l'Allemagne l'acceptation de la couronne espagnole.

Le 15 mars, dans un Conseil présidé par le roi de Prusse où se trouvent, à côté des princes Antoine et Léopold de Hohenzollern, le comte de Bismarck, de Thile, de Roon, de Moltke, Schleinitz et Delbrück, on entend le chancelier plaider la candidature avec chaleur et dire au prince Léopold : « C'est un devoir patriotique prussien. » Le prince refuse encore. Bismarck insiste : « C'est, dit-il, une nécessité politique. » Le prince continue à refuser. Alors, Bismarck envoie en Espagne un de ses intimes, Lothar Bucher, avec le major de Versen pour étudier la situation politique et la valeur réelle de l'armée espagnole. Son enquête terminée, il supplie le prince Antoine de faire tous ses efforts pour amener Léopold à accepter la couronne « dans l'intérêt de l'Allemagne... » Vaincu par tant

(1) Extrait du *Journal des Débats* du 12 juillet 1870.

d'insistance, Léopold accepte enfin, le 4 juin, parce que « l'intérêt de l'État l'exige », et le roi de Prusse donne son assentiment, comme chef de famille. Le roi a toujours dit qu'il ignorait ces intrigues. Les documents et les faits prouvent au contraire qu'il les connaissait parfaitement (1).

Le 10 juin, Prim, auquel Bismarck a fait dire : « N'oubliez pas que tout doit se passer entre nous deux, parce que le roi de Prusse doit censer l'ignorer », fait entendre aux Cortès qu'il a trouvé un candidat, mais les laisse clore leur session le 24, s'imaginant qu'il pourra déterminer personnellement Napoléon III à accepter la candidature de Léopold. Il sait que Bismarck veut éviter tout ce qui pourrait susciter une fermentation politique en France et qu'il préfère que Prim, à une question venue de ce pays, réponde en ces termes : « Que voulez-vous?... Entendez-vous dicter les décisions de la nation espagnole et d'un particulier allemand? » Il aurait voulu ainsi mettre la France dans son tort en prouvant qu'elle se permettait, malgré le principe de non-intervention, de se mêler du choix d'une nation sans craindre de la blesser. L'art du chancelier allemand était de faire du maréchal Prim une sorte de provocateur et de le pousser seul à une entreprise aventureuse. Aussi, l'ajournement inopiné des Cortès troubla la première partie du plan bismarckien. Or, pour agir sur Napoléon et l'amener à consentir à la candidature du prince Léopold, le secret était chose essentielle. Le 24 juin, Mercier de Lostende, notre ambassadeur à Madrid, informa confidentiellement le ministre des Affaires étrangères du projet de la Prusse. « C'est un projet, dit-il, qui a existé, qui est abandonné momentanément, mais qui peut renaître. Ce serait un échec dont je ne me consolerais pas. D'abord, quoique je l'en croie très capable, je ne comprends vraiment pas que M. de Bismarck veuille risquer

(1) Voir entre autres le livre du D[r] Onckens, *Unser Helden Kaiser*, « notre héros impérial », écrit d'après les documents mêmes des Archives de l'Empire.

une aventure où, en définitive, il a tout à perdre et si peu à gagner. » Ce fin diplomate affirmait qu'un Hohenzollern quelconque aurait du mal à s'implanter en Espagne, mais il répétait qu' « il y avait anguille sous roche et qu'il fallait se tenir en garde (1) ».

Un publiciste des plus distingués, M. G. de Coutouly, se trouvait alors à Madrid et était en relations assez suivies avec l'ambassadeur français. Il remarqua que la nouvelle des démarches faites par les émissaires de Prim en Allemagne n'avait pas trop ému l'opinion espagnole et que celle-ci attendait, pour s'agiter, l'effet produit à Paris. Le nom barbare du prince Léopold de Hohenzollern-Sigmaringen prêtait à des plaisanteries populaires et les gamins criaient dans les rues : « *Olé! Olé! Siga meringa!* Allons! Allons! Vienne la meringue! » Les caricaturistes amusaient le public en figurant dans une plaine remplie de cailloux une meringue crémeuse, coiffée d'un casque à pointe. Évidemment, le choix fait par Prim n'était pas populaire. Les radicaux s'en divertissaient et le tournaient, eux aussi, en dérision, ce qu'ils n'avaient pas fait pour les candidatures de l'infant don Alfonso et du duc de Montpensier, qui leur semblaient des plus sérieuses. Mercier de Lostende, tout en surveillant la candidature Hohenzollern, croyait qu'elle n'aboutirait pas ; que le prince Antoine retirerait l'autorisation donnée par lui à son fils et que l'Empire allait ainsi obtenir une réelle victoire diplomatique. L'optimisme de l'ambassadeur français se prolongea au delà des limites raisonnables et ce fut avec verve que Mercier de Lostende essaya de dissiper les inquiétudes de M. de Coutouly qui cependant avait vu plus clair dans le jeu du comte de Bismarck (2).

Afin d'échapper à de trop gênantes interrogations, Prim s'en va chasser dans les monts de Tolède, mais le 28 juin, l'indis-

(1) *Catalogue d'autographes* de Noël Charavay, 13 décembre 1902, p. 33.

(2) Voir le *Temps* du 11 janvier 1910. — *Le dernier ambassadeur de Napoléon III en Espagne.*

crétion d'un tiers révèle subitement la candidature projetée et cette fois le feu est mis aux poudres. Prim s'effare. « Labeur perdu! s'écrie-t-il. Candidature perdue! Dieu veuille que ce ne soit que cela! » Le 30 juin, on discutait au Corps législatif la loi du contingent et Thiers se levait pour défendre la quantité d'hommes demandée par le gouvernement. Devant les réductions réclamées par Garnier-Pagès et ses amis, l'orateur disait : « Savez-vous pourquoi l'Autriche, avec une armée admirable, une armée dévouée à l'Empire, a éprouvé de si grands malheurs? C'est parce que, par des réductions imprudentes dans le budget de l'armée, on avait mis le gouvernement autrichien dans l'impossibilité de faire face à tous les besoins de la guerre. » Thiers affirmait que l'on avait à peine le nécessaire avec un contingent de quatre-vingt-dix mille hommes. « Votre politique, ajoutait-il, serait incomplète, si, tout en étant résolument pacifique, elle n'était pas appuyée sur des armements suffisants... Savez-vous pourquoi à Sadowa on a assisté à un spectacle aussi imprévu, — car il y avait bien peu de gens qui crussent à la victoire de la Prusse sur l'Autriche, — *c'est parce qu'on n'était pas préparé à Vienne et qu'on l'était à Berlin depuis plusieurs années*; c'est parce qu'il y avait un homme profondément prévoyant qui avait préparé ses forces, et *c'est par des raisons de ce genre que les Empires grandissent ou périssent*... Il ne faut pas faire la guerre, si elle n'est pas indispensable; mais si on la fait, il n'y a rien de plus humain que de la faire prompte, habile, énergique, car c'est le moyen d'économiser à la fois l'argent et le sang. C'est pour cela que les grandes nations veulent avoir aujourd'hui dans l'armée de la paix, l'école de la guerre... Les nations qui cessent de croire à ces grands principes de conduite, ces nations-là sont très menacées... Vous êtes dans une situation politique qui vous commande une paix attentive et pleine de sollicitude, mais une telle paix comporte une administration sachant faire pour la grandeur et la sécurité du

pays les sacrifices nécessaires... » Ceci fut entendu et applaudi par la majorité et notamment par les ministres de la Guerre et de la Marine. Ce discours si clairvoyant, si patriotique, devait être, comme on le verra bientôt, transformé par les adversaires de Thiers en un discours approbatif de la guerre et dans lequel son auteur aurait oublié d'éclairer la Chambre et le pays sur la situation réelle de nos forces. Le 2 juillet, Prim était forcé de s'expliquer avec l'ambassadeur Mercier de Lostende qui ne savait pas que l'ambassadeur prussien avait reçu l'ordre de rester à Madrid et ne se doutait de rien : « J'ai, dit Prim à Mercier, à vous parler d'une chose qui, je le crains, ne sera pas agréable à l'empereur; il faut que vous m'aidiez à éviter qu'il ne la prenne en mauvaise part. » Il avoue alors qu'on est venu lui mettre la combinaison nouvelle dans la main et qu'il ne peut la repousser. Mercier ne fait que cette courte réponse qui embarrasse singulièrement Prim : « La France ne l'acceptera pas (1) ! »

L'ambassadeur français était fermement convaincu que si la Prusse maintenait ses prétentions, la France pourrait combattre dans les conditions les plus favorables et remporter des succès certains. Il croyait à la haine des Wurtembergeois, des Hessois, des Bavarois et des Badois contre les Prussiens et s'imaginait que l'insolent triomphe de 1866 avait fait oublier à ces peuples leurs vieux ressentiments contre les Français. Il n'admettait pas la possibilité de voir les États du Sud unis à la Prusse dans une guerre déclarée à la France. Il savait que MM. de Bray et Varnbüller, d'accord avec le comte de Beust, avaient laissé entendre que si la Prusse provoquait la France, ils refuseraient de joindre leurs troupes aux troupes prussiennes. Mais alors, il était loin de prévoir que la politique astucieuse de Bismarck amènerait les États du Sud à croire que Napoléon voulait menacer non seulement la Prusse, mais

(1) Cf. Jehan de Witt, *Quinze ans d'histoire* (1866-1881), chap. vi, p. 150.

l'Allemagne tout entière, et qu'il allait se présenter au delà du Rhin non comme un libérateur, mais comme un ennemi insatiable. M. de Coutouly, mieux avisé, ne doutait pas que, malgré les rancunes subsistant dans le Sud depuis la campagne de Bohême, un subit accès de chauvinisme en ferait l'auxiliaire du Nord, si une apparence quelconque permettait au Nord de se dire victime d'une agression napoléonienne. L'attitude maladroite du cabinet Ollivier le désola et il ne put cacher sa tristesse à Mercier de Lostende qui repoussa ses inquiétudes avec une étonnante sérénité. Les événements allaient bientôt montrer que le publiciste avait mieux jugé la situation que l'ambassadeur lui-même (1).

Au moment où tout présageait la crise extérieure la plus grave, une consultation médicale aux Tuileries, nécessitée par la santé précaire de l'empereur, révélait un état tellement dangereux que la simple hypothèse d'une campagne aurait dû être écartée (2). On dissimula à l'impératrice la vérité, et c'est ainsi que l'empereur, ne croyant lui-même qu'à une violente attaque de rhumatisme, n'hésita pas, quand la situation se compliqua subitement, à envisager le commandement possible des armées françaises. Le 3 juillet, l'agence Havas communiquait à la presse la nouvelle de la candidature Hohenzollern. Ce fut une émotion générale. Les hommes prudents — ils étaient le petit nombre — furent inquiets. Les autres furent enchantés de cette nouvelle et s'écrièrent que c'était enfin l'occasion de venger Sadowa.

Le duc de Gramont invita aussitôt Le Sourd, chargé d'affaires à Berlin, en l'absence de Benedetti, à dire au cabinet de Berlin que l'impression causée par cette candidature était mauvaise. Le Sourd transmit cette impression à M. de Thile qui déclara que le gouvernement prussien ne savait rien de cette affaire.

(1) Cf. *le Temps* du 11 janvier 1910.
(2) *Papiers des Tuileries*, t. II, p. 59.

D'autre part, le duc de Gramont avisa l'ambassadeur de Prusse à Paris, M. de Werther, que la France ne tolérerait pas l'établissement d'un prince prussien sur le trône d'Espagne. Le 5, la nouvelle se répandit que les Cortès allaient être convoqués pour l'élection du roi. Ces nouvelles augmentèrent l'agitation. Dans le groupe qui entourait Thiers, dans le centre gauche l'inquiétude fut grande, et des hommes comme Cochery, le baron d'Yvoire, Le Cesne, d'Hésecques, Riondel, Genton et Planat déposèrent une interpellation. « Elle répondait, dit Albert Sorel, aux préoccupations de l'opinion publique ; mais elle était une faute grave, car, en portant l'affaire à la tribune, M. Cochery et ses amis coupaient court à toute intervention diplomatique de l'Europe. » Avec l'assentiment de Thiers, M. Cochery déclara à ses co-signataires qu'il posait simplement la question et qu'après la réponse du gouvernement, si elle n'était pas satisfaisante, Thiers prendrait la parole. Celui-ci n'avait pas l'intention de pousser à la guerre, comme certains auraient voulu le faire croire, mais désirait seulement prévenir une situation dangereuse résultant de la constitution d'une monarchie allemande en Espagne. L'interpellation, conçue dans les meilleures intentions, avait cependant le tort d'amener le parti bonapartiste exalté à exagérer les faits, à transformer une intrigue imaginée par Bismarck en une manœuvre allemande et à pousser le ministère français à des manifestations regrettables, à parler d'outrage fait à la France et de menaces pour la paix de l'Empire. C'est ce qui eut lieu, et le duc de Gramont parla avec une telle vivacité aux ambassadeurs d'Angleterre et d'Autriche que ceux-ci comprirent que le gouvernement impérial était absolument décidé à s'opposer à la candidature du prince Léopold. C'était son droit, c'était même son devoir; mais il fallait le faire avec calme, avec sang-froid et sans négliger d'intéresser à la cause française l'Europe qui avait pu y voir une juste cause d'offense. M. Ollivier, aussi ardent que le duc de Gramont, dit à lord Lyons que le procédé allemand

était une insulte et que, lui, s'associait pleinement à l'indignation publique, laquelle se manifestait déjà avec passion dans la presse et dans la rue. L'interpellation Cochery, approuvée et grossie par les journaux, considérée déjà comme une réponse énergique à un insolent défi, n'allait pas être discutée. Avant même que son auteur eût pris la parole, le ministre des Affaires étrangères apportait une déclaration qui mit le feu aux poudres.

J'aurai à m'appesantir sur cette déclaration si grave, car j'apporterai à ce sujet des faits peu connus. Gramont croyait que l'offensive rapide de nos troupes amènerait le Sud à une neutralité forcée ; que l'Autriche et l'Italie, même sans engagements écrits, nous seraient favorables et que nos premières victoires, certaines à son avis, nous assureraient leurs alliances. Le maréchal Le Bœuf, qui avait une confiance absolue dans les talents diplomatiques de son collègue et dans la neutralité de l'Autriche et des États du Sud, espérait en quinze jours mettre 350 000 hommes en ligne et n'avoir affaire au début qu'à 400 000 Allemands. Il comptait sur la valeur de nos troupes pour battre l'ennemi dès les premières rencontres et il ne doutait pas, lui non plus, de notre succès. La plupart des ministres partageaient cet espoir et, se croyant acculés à une guerre fatale, n'hésitaient pas à pousser à une démonstration énergique.

Averti de la fermentation des esprits, le roi de Prusse mandait le 5 juillet à la reine Augusta : « La bombe espagnole a éclaté tout d'un coup, mais d'une autre manière qu'on ne l'avait dit. Le cousin ne nous en a pas soufflé mot. »

L'explication de ces lignes est facile à donner. En même temps qu'il écrivait à la reine Augusta, le roi informait le prince Antoine qu'il s'étonnait que Prim eût confié à Mercier de Lostende l'acceptation du prince Léopold avant la convocation des Cortès. Il regrettait maintenant qu'on n'eût pas, comme son cousin l'avait proposé, demandé l'assentiment

préalable de la France. Il avouait que la responsabilité en revenait à Prim qui avait dévoilé le secret et à Bismarck qui avait fait valoir le droit pour chaque nation de choisir librement son roi. M. de Thile avait, de son côté, répété que la Prusse était complètement étrangère à la question. C'était une tragi-comédie dont toutes les scènes et tous les rôles avaient été parfaitement réglés. « A Paris, ajoutait Guillaume à la reine Augusta, le ministre (Gramont) a également questionné Werther qui a pu dire, en toute conscience, qu'il ne savait rien. » Cet ambassadeur, auquel il avait été déclaré que la France ne tolérerait pas la candidature Hohenzollern, partait pour Ems, soi-disant pour offrir ses devoirs à son souverain, en réalité pour recevoir ses ordres au sujet de sa conduite à Paris. Les complications étaient certaines, mais le vieux roi semblait à ce moment en prendre son parti et s'écriait : « Vogue la galère!... Qui vivra verra (1)? » Bismarck, très au courant des difficultés intérieures de la France, de l'esprit pacifique qui animait le Cabinet et qu'il prenait pour un esprit prudent motivé par une incapacité momentanée à courir les périls d'une guerre, croyait que notre pays subirait l'accession d'un prince prussien au trône espagnol et ne voudrait pas avoir affaire à la Prusse et à l'Espagne tout à la fois. Si, par hasard, la France se rebellait contre l'audace du gouvernement prussien, eh bien! on la mettrait dans son tort et l'on dirait à toute l'Europe qu'elle avait voulu, qu'elle avait cherché la guerre.

(1) *Unser Helden Kaiser*, par le Dr Oncken.

CHAPITRE II

LA DÉCLARATION DU 6 JUILLET 1870 ET LA DEMANDE DE GARANTIES

Le 6 juillet, au début de la séance, — j'en ai noté tous les détails, car j'y assistais, — le président Schneider pria les députés d'attendre un instant le ministre des Affaires étrangères qui avait à leur faire une communication. La salle du Corps législatif était comble; les tribunes étaient bondées de curieux, tout le Corps diplomatique se trouvait là. L'agitation était très vive.

Lorsque M. Émile Ollivier et le duc de Gramont apparurent à leurs bancs, un silence solennel se fit, puis le ministre des Affaires étrangères monta à la tribune et lut la déclaration que je tiens à reproduire avec les mouvements qu'elle a suscités :
« Je viens répondre à l'interpellation qui a été déposée hier par l'honorable M. Cochery.

« Il est vrai que le maréchal Prim a offert au prince Léopold de Hohenzollern la couronne d'Espagne et que le prince l'a acceptée. *(Sensation.)* Mais le peuple espagnol ne s'est point encore prononcé et nous ne connaissons point encore les détails vrais d'une négociation qui nous a été cachée. *(Mouvement.)* Aussi, une discussion ne saurait-elle aboutir maintenant à une conclusion pratique et nous vous prions de l'ajourner.

« Nous n'avons cessé de témoigner nos sympathies à la nation espagnole et d'éviter tout ce qui aurait pu avoir les apparences d'une immixtion quelconque dans les affaires d'une noble et

grande nation en plein exercice de sa souveraineté. Nous ne sommes pas sortis à l'égard des divers prétendants au trône de la plus stricte neutralité et nous n'avons jamais témoigné pour aucun d'eux ni préférence ni éloignement. *(Marques d'approbation.)* Nous persisterons dans cette conduite. Mais nous ne croyons pas que le respect des droits d'un peuple voisin nous oblige à souffrir qu'une puissance étrangère, en plaçant un de ses princes sur le trône de Charles-Quint, puisse déranger à notre détriment l'équilibre actuel des forces de l'Europe *(Vifs applaudissements)* et mettre en péril les intérêts et l'honneur de la France. *(Nouveaux applaudissements et bravos prolongés.)* Cette éventualité, nous en avons le ferme espoir, ne se réalisera pas. Pour l'empêcher, nous comptons à la fois sur la sagesse du peuple allemand et sur l'amitié du peuple espagnol. »

On peut affirmer que si la déclaration s'était arrêtée là, elle n'eût pas donné lieu aux observations qu'elle suscita en Europe et parmi les amis de la France. Elle était claire, énergique et calme ; elle établissait nos droits ; elle sauvegardait nos intérêts, elle évitait une intervention dans les affaires d'une puissance voisine, elle tendait uniquement à défendre l'équilibre européen. Mais elle eut tort de se terminer sur cette phrase menaçante : « S'il en était autrement, forts de votre appui et de celui de la nation, nous saurions remplir notre devoir sans hésitation et sans faiblesse ! » Cette phrase énergique et menaçante souleva des applaudissements et des bravos enthousiastes sur tous les bancs de la majorité et jeta la minorité dans la stupeur. La séance fut interrompue de fait pendant plus d'une demi-heure et l'on put entendre répéter dans tous les groupes ces mots fatidiques : « C'est la guerre ! C'est la guerre ! »

J'ai vu depuis, chez l'expert Charavay, le manuscrit de la déclaration du 6 juillet qui fut acheté 350 francs, le samedi 13 décembre 1902, à l'Hôtel des Ventes par un inconnu. Cette

pièce, expertisée par M. Noël Charavay, émanait du fonds d'un sieur Brenot et offrait tous les caractères d'une incontestable authenticité.

La première minute de la déclaration avait été préparée par le duc de Gramont. Elle fut soumise au Conseil et amena diverses objections et modifications relatées par le duc lui-même. Elle commençait ainsi : « Nos informations confirment que le maréchal Prim..., etc. » M. Émile Ollivier, qui tenait la plume, mit, à la place de ces mots, les suivants : « Il est vrai que... » Il fit ensuite quelques corrections de forme. Il effaça le mot *pas* dans la phrase « Nous ne connaissons pas encore » pour le remplacer par le mot « *point* ». Il enleva la conjonction *et* dans la phrase « et nous vous prions de l'ajourner ». Le paragraphe qui commence par ces mots : « Mais nous ne croyons pas » et finit par « les intérêts et l'honneur de la France » n'était pas à l'origine aussi accentué et se terminait par ces mots « pour écarter un projet qui ne tend à rien moins qu'à détruire l'équilibre européen au détriment de nos intérêts ». Au dire de M. Ollivier, l'empereur ne le trouva pas assez énergique et proposa la variante où il était question de la mise en péril des intérêts et de l'honneur de la France. M. Ollivier rédigea cette variante et y fit ajouter ce complément sonore trouvé par lui : « en plaçant un de ses princes sur le trône de Charles-Quint (1) ».

Quant à la phrase belliqueuse qui transformait la déclaration en une sorte d'ultimatum, le duc de Gramont avait écrit sur la minute : « La fin a été discutée au Conseil et transcrite sur la minute par M. Ollivier après avoir été acceptée et arrêtée unanimement par le Conseil. » Enfin, le ministre des Affaires étrangères ajoutait, à titre d'explications, l'annotation suivante : « C'est avec ces éléments, savoir : la première mi-

(1) Il le reconnaît lui-même dans le tome XIV de *l'Empire libéral*, p. 107 et 570.

nute (avec les corrections et additions qu'elle portait) qu'a été composée la déclaration définitive qui a été lue deux fois au Conseil, votée et arrêtée *ne varietur,* transcrite par le ministre même en arrivant à Paris, dictée à deux attachés du Cabinet par le ministre et lue par lui à la Chambre un quart d'heure après. »

Donc, la première minute rédigée par le duc de Gramont a été modifiée sur la demande de l'empereur et de M. Émile Ollivier, d'accord avec le Conseil des ministres, et la partie menaçante : « S'il en était autrement, etc. » a été écrite de la main de M. Émile Ollivier. « Il n'est pas vrai, dit-il, que Gramont ait apporté un texte violent que nous avons adouci. C'est nous qui avons donné plus de relief et plus d'accent au texte un peu pâle qui avait été préparé... Si le fait d'en avoir eu l'idée et d'en avoir rédigé les parties principales crée la paternité, c'est à moi qu'elle appartient (1). »

Ces quelques lignes, dont on ne comprit bien l'importance qu'à la séance même du Corps législatif, tant elles produisirent d'émotion, c'était, dans un avenir très prochain, le choc inévitable de deux grandes nations, des morts par milliers, des ruines effroyables et, pour nous, des milliards à payer et deux provinces à céder. Chose extraordinaire et qui dénote la légèreté de son auteur, c'est M. Émile Ollivier, qui se disait le plus porté à des intentions pacifiques, c'est lui qui allait, par la phrase finale, amener infailliblement la guerre. Interrogé par la Commission d'enquête sur cette déclaration, le maréchal Le Bœuf répondit : « Le Conseil était partagé sur la formule. Plusieurs membres, tout en reconnaissant que la rédaction proposée était justifiée par les procédés de la Prusse, trouvèrent la forme trop vive. *Qu'il me soit permis de dire que l'empereur était de cet avis.* On modifia la rédaction séance tenante, mais à notre arrivée à la Chambre, nous trouvâmes une grande ani-

(1) *L'Empire libéral,* t. XXV, p. 107, 108.

mation parmi les députés. Le sentiment patriotique était vivement surexcité. On se laissa entraîner et la rédaction fut lue à la tribune. » A une question de Saint-Marc-Girardin qui voulait plus de précision, le maréchal répondit : « Des modifications avaient été apportées à la première rédaction dans le Conseil des ministres. Elles ne furent pas lues. Je le répète, on se laissa entraîner. »

Invité devant la Commission d'enquête à s'expliquer sur le même fait, le duc de Gramont répondit : « La déclaration fut faite par moi et il est vrai qu'elle était un peu plus calme. Il arriva que, séance tenante, dans le Conseil, j'ajoutai, par respect pour l'opinion d'autres personnes de mes collègues, un passage que j'accentuai. Voilà la vérité. » Cette explication est peu claire, car dans la minute il est dit par M. de Gramont lui-même que « la fin a été discutée longtemps en Conseil et transcrite sur la minute par M. Émile Ollivier ». Et l'on vient de voir que l'ancien garde des Sceaux en revendiquait hautement la paternité. Non seulement, il la revendique, mais il s'en glorifie. « Cette déclaration, dit-il, est irréprochable et je la relis après tant d'années avec satisfaction. Sans doute, elle est catégorique et renferme un ultimatum pour le cas où on n'en tiendrait pas compte. C'était la condition même de son efficacité (1). A de nouvelles questions de Saint-Marc-Girardin le duc de Gramont répondit : « J'arrivai au Conseil muni d'une feuille rédigée. On trouva qu'elle ne répondait pas peut-être assez vivement à la situation exceptionnelle que nous faisait la Prusse, je veux dire, à un déni de discussion. A la demande de ceux qui faisaient cette observation, nous modifiâmes la note. Une fois la note modifiée, tous les ministres en furent solidaires, et moi tout le premier. » Il n'est plus question de la motion de l'Empereur. Ce sont des ministres qui ont trouvé la note pas assez accentuée. Lesquels? Le duc de Gramont ne le dit pas.

(1) *L'Empire libéral*, t. XIV, p. 110.

Saint-Marc-Girardin répète alors à Gramont ce qu'avait rapporté le maréchal Le Bœuf, à savoir que, sur les objections de l'empereur lui-même et de plusieurs ministres qui avaient trouvé la note trop vive, on avait modifié la rédaction séance tenante, mais qu'au Corps législatif, sur la pression des députés très animés, le gouvernement, ne voulant pas être moins sensible qu'eux au refus de discussion fait par Bismarck, serait revenu à la première rédaction. Le duc de Gramont déclara cette déposition absolument inexacte. « La rédaction a été arrêtée en Conseil à Saint-Cloud. Je suis arrivé au ministère des Affaires étrangères où je n'ai eu que le temps de la dicter à deux membres de mon cabinet. La note a été lue telle qu'elle a été dictée à ces deux secrétaires. Pas un mot n'a été changé, pas un député ne m'a vu dans les couloirs avant la lecture. J'ai lu la note, comme j'en étais convenu. Je me serais fait scrupule d'en changer une virgule. Telle elle a été rédigée à Saint-Cloud, telle elle a été lue à la Chambre. »

Après cette déclaration, Saint-Marc-Girardin crut devoir conclure et dire que la différence entre les deux dépositions n'était pas grande, car, suivant l'une, la note était arrivée au Conseil plus vive qu'elle n'en était sortie, et, suivant l'autre, elle était arrivée au Conseil plus modérée qu'elle n'en était sortie. Mais la vivacité qu'elle avait prise au Conseil, elle l'avait scrupuleusement gardée à la Chambre « Les personnes modérées ne sont pas, il est vrai, les mêmes selon les versions; mais dans les deux versions, on voit qu'il y a eu dans le Conseil une lutte plus ou moins marquée entre les modérés et les belliqueux. »

Il y avait cependant autre chose. Le Bœuf prétendait que les modifications qui accentuaient la déclaration dans le sens belliqueux avaient été reprises à la Chambre par suite de l'entraînement général et que, d'autre part, l'empereur, que l'on disait si passionné, avait lui-même trouvé la note trop vive (1). Ce qui

(1) Il paraît que, dans l'intimité, le maréchal Le Bœuf a toujours soutenu

le prouverait, c'est le passage suivant d'une brochure écrite par Napoléon III à Wilhelmshöhe et dont le marquis de Gricourt voulut bien accepter la paternité : « Le ministère commit la faute grave de porter à la tribune une sorte de défi qui rendait tout arrangement politique difficile (1). » Toujours est-il que le ministre des Affaires étrangères et le garde des Sceaux défendirent une déclaration, par laquelle on jetait le gant à un voisin devenu un adversaire, sans se douter qu'ils allaient ainsi au-devant de son propre désir. Il est de toute évidence que les derniers mots mettaient le gouvernement prussien en demeure de s'excuser ou de se battre. « Ce fut, dit justement Albert Sorel, un Wœrth diplomatique. Il fallait que la Prusse se soumît. Sinon, c'était la guerre. Ce dilemme embarrassait l'Europe qui ne voulait pas la guerre et qui n'entendait pas forcer la main au roi Guillaume. » Après la lecture de la déclaration, lord Lyons télégraphiait à lord Granville « que le ministère français ne s'était laissé aucune retraite ».

Devant l'émotion du Corps législatif, et en réponse à des questions pressantes de Garnier-Pagès, Crémieux, Jules Favre et Picard, M. Ollivier répondit : « Le gouvernement n'a aucune inquiétude. A aucune époque, le maintien de la paix en Europe ne lui a paru plus assuré. » Et il en donnait comme preuve la réduction du contingent. Il ajoutait que, dans leur langage avec les représentants des puissances étrangères, lui et ses collègues s'étaient montrés à la fois conciliants et fermes. Or, au prince

que la déclaration du 6 juillet avait subi des retouches importantes à la dernière heure, sur l'avis que le Corps législatif n'admettrait pas des phrases trop vagues et trop faibles. Mais, d'autre part, M. Émile Ollivier produit la déclaration suivante du maréchal Le Bœuf au duc de Gramont : « Devant les affirmations de mes anciens collègues, je dois faire céder mes souvenirs personnels. Je *me réserve cependant* de vous entretenir, à notre prochaine rencontre, des circonstances sur lesquelles ces souvenirs étaient basés. » Il y a là, on le voit, une réserve à noter.

(1) *Les Relations de la France avec l'Allemagne sous Napoléon III*. — Bruxelles, Rozez, 1871, in-8°.

de Metternich et à lord Lyons, le ministre des Affaires étrangères et le garde des Sceaux avaient dit : l'un, « qu'il fallait que la Prusse cédât purement et simplement » ; l'autre qu'il avait ressenti le procédé de la Prusse comme une insulte et que tout gouvernement qui consentirait à laisser un Hohenzollern devenir roi d'Espagne serait renversé. Cette indignation se comprenait. Il fallait seulement ne pas la crier sur les toits et à une manœuvre perfide opposer un sang-froid habile et une résolution tenace. Le cabinet anglais, le cabinet autrichien le jugèrent ainsi, car ils blâmèrent sans réserve la Déclaration par trop catégorique du 6 juillet (1). « Il fallait, a répondu le duc de Gramont, que le langage du gouvernement français fût accentué d'une manière particulière et qu'il fît savoir, par la seule voie qui lui restait encore, que la candidature Hohenzollern ne serait pas acceptée. » Or, il eût suffi, sans casser les vitres, de réclamer et d'accepter les bons offices de Londres et de Vienne pour mettre le Cabinet prussien dans une situation difficile, pour laisser à des puissances bien intentionnées le temps d'examiner, de s'entendre et d'agir. Les brouillons, les agités, les maladroits qui se croyaient des politiques, ne le voulurent pas. Surpris par un coup habile, ils donnèrent de la tête au hasard. Ils avaient pourtant amené en partie la crise où ils allaient succomber avec l'Empire lui-même. En effet, c'est parce qu'ils avaient, au nom de l'empereur, combattu la candidature de Montpensier, qu'ils avaient permis à Bismarck de faire reparaître celle du prince Léopold.

L'émoi fut général en Europe. Le général Govone fait dans

(1) « C'était, a dit Gramont, pour empêcher que le fait accompli ne vînt se substituer à un simple projet que le langage du gouvernement français, le 6 juillet, avait été accentué d'une manière aussi particulière. » (*Enquête*, 30 décembre 1871.) Le même a ajouté : « Nous nous trouvions en face d'un refus de discussion et nous nous trouvions dans la nécessité de frapper un grand coup pour arrêter ce qui devait se faire. Les Cortès étaient convoquées pour le 20 et l'on voulait nous opposer un fait accompli. » (*Enquête*, 4 janvier 1872).

ses Mémoires les réflexions suivantes. Il y avait une hypothèse que personne n'avait envisagée ou du moins qui, si on l'avait envisagée, avait été aussitôt rejetée, parce qu'elle paraissait inadmissible à cause de son absurdité. Nul ne pouvait croire qu'après avoir rompu, par égard pour des intérêts qui n'étaient pas les siens, les négociations qu'elle avait entamées en vue de se créer des alliances; après avoir entrepris la réforme de sa politique intérieure, réforme que la paix seule pouvait rendre possible, après avoir affaibli la force, déjà bien insuffisante, de son état militaire; après avoir conseillé ou permis à ses amis et alliés éventuels de procéder au désarmement; après avoir négligé de les avertir et de s'entendre avec eux, la France, renonçant même à temporiser, dédaignant les longs pourparlers diplomatiques qui précèdent généralement les guerres, la France se jetterait le cœur léger et la tête baissée dans l'abîme! Et c'était là l'hypothèse fantastique, inimaginable, faite pour déconcerter la raison et le bon sens plus encore que les prévisions, qui allait cependant devenir une réalité (1)!

M. Émile Ollivier, étonné lui-même du bruit fait par la Déclaration, de l'accueil frénétique qu'elle avait reçu de la majorité, des trois salves d'applaudissements et des acclamations qui l'avaient accueillie, télégraphia aussitôt à l'empereur « que le mouvement avait dépassé le but et qu'on eût dit une déclaration de guerre ». Tout en se défendant de provoquer des hostilités, il voyait juste. C'était la guerre fatale. Et cependant, que dit-il aujourd'hui? Il est satisfait de son œuvre. Il se félicite même de ce qu'elle parut être « un ultimatum ». Mais pour parler ainsi, il eût fallu être sûr, absolument sûr de ses forces, de ses préparatifs et de ses alliances. Or, on n'était sûr de rien. C'était donc une faute grave que d'avoir jeté ainsi une menace de guerre à la tête de l'ennemi. A cette première

(1) Général Govone, *Mémoires* (page 359) publiés par le commandant Weil.

faute allaient s'ajouter des fautes plus graves encore, des fautes irrémédiables.

Un impérialiste convaincu, l'ancien ministre Ernest Pinard, a raconté lui-même dans son « Journal » que l'impression de tous les hommes rompus aux usages diplomatiques fut que le ministre avait, le 6 juillet, parlé trop longuement en insistant sur la sagesse de l'Allemagne et l'amitié de l'Espagne. « Son langage, dit-il, touchait la fibre patriotique, mais il avait quelque chose de hautain qui n'était pas de nature à favoriser une négociation; le ministre avait songé surtout à flatter l'amour-propre national et à ménager une opinion publique surexcitée ». La presse bonapartiste exulta. La presse modérée s'inquiéta. Un grand journal républicain libéral, le *Temps*, par l'organe de M. Nefftzer, exprima ainsi ses inquiétudes : « C'est peut-être le commencement d'une guerre fatale, soit à notre liberté, soit à notre position politique, mais c'est à coup sûr la journée où un gouvernement présomptueux aura donné la pleine mesure de son incapacité. Le garde des Sceaux est venu protester de son amour passionné de la paix, après que le ministre des Affaires étrangères eût donné lecture d'une note délibérée en Conseil et qui, aux yeux de tout homme de bon sens, compromet la paix au plus haut point. » C'est ce que disaient entre autres les dépêches de l'Angleterre et de l'Autriche. « Cette note est en effet, ajoutait Nefftzer, un défi public à la Prusse et à l'Espagne, et elle met ces deux puissances à peu près dans l'impossibilité de reculer sans affront, pour peu que l'affaire soit sérieusement engagée entre elles, ce que nous sommes encore à ignorer. Le gouvernement l'ignore également, et ce qu'il y a de plus outrageant pour le bon sens public, c'est qu'il pose un ultimatum et formule un *veto*, tout en confessant qu'il manque d'informations suffisantes. « Les négociations, dit-il, lui ont été cachées. » Mais qui donc, si ce n'est sa diplomatie, avait le devoir de le tenir au courant?...

Tout commandait d'attendre le retour de M. de Werther. On ne l'attend pas. On profite de l'interpellation Cochery pour se précipiter à la tribune et pour déclarer n'être pas en mesure de lui répondre. On y répond cependant et de façon à engager la question d'une manière peut-être irrémédiable. Une telle conduite est de l'emportement et de l'aveuglement. Ce n'est pas de la politique. » Ces observations sont d'une justesse irréprochable et le temps les a confirmées. Le *Journal des Débats* soulignait, lui aussi, la gravité de la déclaration et constatait que la candidature du prince de Hohenzollern avait causé en France une surprise injustifiée et une irritation prématurée. En effet, ce n'était pas la première fois que l'hypothèse de cette candidature était mise sur le tapis. Quand le maréchal Prim racontait aux Cortès « les voyages du jeune Anacharsis à la recherche d'un roi » et parlait d'une candidature masquée qui avait envoyé un de ses conseillers tâter le terrain, on savait qu'il s'agissait du même prince et les *Débats* l'avaient annoncé. Le journal aurait pu ajouter que, dès 1868, Benedetti avait informé le gouvernement et que les archives des Affaires étrangères auraient dû renseigner le duc de Gramont. Quant à l'irritation ministérielle, les *Débats* trouvaient qu'elle était prématurée, parce que rien n'était fait et qu'il était possible que rien ne se fît.

Dans un article un peu trop humoristique, John Lemoinne se moquait des alarmistes. « L'aigle noir, disait-il, est devenu la bête noire de nos rêves et M. de Bismarck le bouc émissaire de tous nos mécontentements. Nous ne croyons M. de Bismarck ni si rêveur, ni si maladroit. Nous ne serions pas étonné qu'il fût tout à fait étranger à ce nouveau projet espagnol. » Le spirituel écrivain n'était évidemment pas au courant de la politique bismarckienne et il a dû, peu de temps après, regretter son inclairvoyance. La vérité était que les gens avertis, peu nombreux malheureusement, regrettaient la vivacité de l'ultimatum du 6 juillet et prévoyaient qu'il faci-

literait la tâche du chancelier, dont toute la politique consistait à amener ses adversaires à perdre leur sang-froid et à se jeter dans le piège préparé par lui. Au premier abord, l'attitude de la Prusse parut relativement modérée. Avec l'habileté dont il avait tant de fois fait la preuve, Bismarck, comprenant que la candidature d'un Hohenzollern ne serait pas suffisante pour entraîner la nation allemande dans une guerre aussi redoutable que la guerre avec la France, laissa nos ministres lui fournir le prétexte dont il avait besoin et s'embarrasser eux-mêmes dans leurs menaces. Il sembla rejeter la responsabilité de l'affaire sur l'Espagne qui était seule en apparence responsable (1). Si le roi avait autorisé le prince Léopold à accepter la

(1) Voici comment Bismarck appréciait ou commentait la Déclaration du 6 juillet dans une note rédigée le 13 juillet et destinée à la presse allemande. Ce commentaire répondait à une note du Secrétaire d'État.

Note	Commentaires de Bismarck
Gramont vient de déclarer en réponse à une interpellation de Cochery que Prim a offert le trône d'Espagne au prince Léopold de Hohenzollern,	*Il ne peut rien faire de semblable; les Cortès ont seules voix au chapitre.*
et que le prince l'a accepté.	*Il ne pourra se prononcer que lorsqu'il aura été élu.*
Cependant, les Espagnols n'ont pas encore exprimé leurs désirs.	*C'est pourtant le point important*
Et le gouvernement français ne veut pas entendre parler des négociations en question.	*Il n'y a pas de négociations, si ce n'est entre l'Espagne et les candidats éventuels.*
Gramont demande que la discussion soit retardée (au Corps législatif) puisqu'elle est inutile pour le moment.	*Tout à fait inutile.*
Le gouvernement français ne permettra pas à une puissance étrangère	*Aucune puissance n'a cette intention, sauf peut-être en France.*

couronne offerte, c'était comme chef de la maison Hohenzollern et non comme roi de Prusse. Bismarck omettait naturellement le Conseil du 15 mars 1870 présidé par le roi et où fut prise à l'unanimité la résolution de l'acceptation du trône d'Espagne comme formant « l'accomplissement d'un devoir patriotique prussien ». Le roi lui-même, quoique secrètement irrité, ne voulait pas voir dans la candidature de son neveu un *casus belli*. « Quand les ministres français, mandait-il à la reine Augusta, invoquent l'honneur de la France qu'ils défendent avec résolution et fermeté, personne ne soulève de protestations. Mais il s'agit de savoir en quoi l'honneur de la France est atteint à ce point de devoir faire la guerre, parce que l'Espagne choisit un autre roi que la France avait déclaré qu'elle eût. » Il n'avouait, pas plus que Bismarck, que la candidature du prince Léopold avait été préparée avec son consentement et il ne voulait voir dans l'attitude de la France que la manifestation d'une vanité blessée comme au lendemain de Sadowa. Il croyait savoir, ainsi que le lui avait dit le baron de Werther, que la France aurait préféré le prince des Asturies comme roi d'Espagne, et cela après l'exclusion formelle des Bourbons.

d'élever un de ses princes sur le trône d'Espagne.	
Les Français se fient à la sagesse des Allemands	*Ils n'ont rien à faire là dedans.*
et à l'amitié du peuple espagnol.	*Nous aussi.*
S'ils sont déçus dans leurs espérances, ils feront leur devoir sans hésitation ni faiblesse.	*Nous aussi.*

Cf. *Mémoires de Bismarck*, par M. Busch, t. Ier.

N. B. — A ce commentaire impérieux, Bismarck devait ajouter, devant le Bundesrath, le 16 juillet, que l'accueil fait à la déclaration de Gramont par le Corps législatif, ainsi que l'attitude du gouvernement français ne laissaient aucun doute sur la volonté de ce gouvernement d'humilier la Prusse ou de provoquer la guerre.

Suivant Guillaume, tout dépendait des Cortès, et avec de l'argent on pouvait acheter des voix. Quant à lui, il n'irait pas jusque-là. « Il est certain, disait-il, que nous ne donnerons pas un thaler pour acheter une voix; aussi, la France a beau jeu! » Or, la France n'avait aucun candidat et ce fut sa faiblesse. « Entre nous soit dit, ajoutait Guillaume, je voudrais tout autant que Léopold ne fût pas élu. » L'agitation de la France l'inquiétait et il commençait à trouver que l'intrigue de Bismarck était un peu trop audacieuse, car le chancelier lui avait laissé croire que l'empereur ne soulèverait pas d'objections sérieuses contre l'élection d'un Hohenzollern.

M. de Thile, inspiré par Bismarck, disait à l'ambassadeur d'Angleterre que la question n'existait pas pour le gouvernement prussien; que l'affaire relevait surtout de l'Espagne qui avait fait l'offre et du prince qui l'avait acceptée. Il affirmait que le roi de Prusse n'avait agi que comme chef de famille et non comme chef d'État; qu'il fallait attendre la décision des Cortès. En présence de ces affirmations et des renseignements officieux qui laissaient entendre que le roi de Prusse pourrait honorablement mettre fin à cette crise inattendue, si on n'offensait ni son honneur personnel, ni la dignité de son gouvernement, le duc de Gramont donna ordre le 7 juillet à Benedetti de quitter sa villégiature de Wildbad pour se rendre à Ems auprès du roi. Pourquoi tant de précipitation? N'aurait-il pas fallu plutôt attendre la réponse de Guillaume auquel Werther avait transmis les observations de M. de Gramont? Ce prince, à la sagesse duquel on avait fait un pressant appel, s'étonnait déjà qu'on eût lancé si brusquement du haut de la tribune française un ultimatum. Il eût été nécessaire, en cette circonstance, de montrer du sang-froid et de la précision, au lieu de l'impatience et de l'incohérence. Mais entraîné par une majorité présomptueuse, par une presse imprévoyante et une opinion surchauffée, le cabinet Ollivier voulut mettre immédiatement la Prusse dans son tort et lui infliger devant toute l'Europe une

verte leçon. S'il eût été prêt à la guerre, s'il eût été absolument sûr de devancer l'ennemi et de le battre dès le premier engagement, on aurait pu excuser cette précipitation audacieuse. Mais, mal préparé, il se jetait à l'improviste sur son adversaire qui avait tout calculé et l'attendait de pied ferme sur un terrain plus solide qu'on ne le croyait.

Dans une lettre particulière, le duc de Gramont demandait à notre ambassadeur de chercher à obtenir que le roi ordonnât au prince Léopold de retirer sa candidature acceptée sans sa permission. Si Benedetti eût suivi ces instructions et exigé un ordre, la rupture eût été immédiate, car de part et d'autre on était aigri et froissé. « Il était modéré, constate Guillaume en parlant de l'ambassadeur, excepté quand il citait les journaux français qui demandaient sa tête et un tribunal pour le juger. » Ces violences de la presse provenaient de l'accusation portée virtuellement contre nos diplomates dans la déclaration du 6 juillet, où il était affirmé que les négociations de la Prusse et de l'Espagne avaient été cachées au gouvernement. Au désir formulé avec tact par Benedetti relatif au retrait de la candidature, le roi répondit que cela ne dépendait pas de lui, mais du candidat dont il n'avait aucune nouvelle. Au même moment, il écrivait à la reine Augusta qu'il n'avait pas encore reçu de réponse à sa communication, ce qui semble indiquer que le roi avait secrètement invité le prince Antoine à prier son fils de retirer sa candidature. Mais il ne l'avouait pas publiquement, parce qu'il avait lui-même engagé le prince à accepter, et parce qu'il ne voulait pas paraître faire personnellement des concessions que le chancelier et le parti militaire eussent sévèrement blâmées. Enfin, il ne lui convenait pas de s'incliner devant des exigences qui avaient pris l'air d'une menace. Le duc de Gramont ignorait tout cela. Il était tellement impatient qu'il avait écrit le 7 juillet à Benedetti qu'il fallait une réponse immédiate et catégorique, parce qu'en cas d'une réponse non satisfaisante, on commencerait les mouvements de troupes pour

entrer en campagne dans quinze jours. Il ne se contentait pas d'une déclaration par laquelle on abandonnerait le prince Léopold à son sort. Il fallait que le roi lui donnât l'ordre de se retirer et désavouât son gouvernement qui avait contribué à créer une situation regrettable. « Si vous obtenez du roi qu'il révoque l'acceptation du prince de Hohenzollern, *ce sera un immense succès* et un grand service. Le roi aura de son côté assuré la paix de l'Europe. *Sinon, c'est la guerre.* » Il semble que le ministre des Affaires étrangères ait voulu en quelque sorte briser les vitres, au moment même où l'Autriche et l'Angleterre lui conseillaient la modération. Il obéissait évidemment aux suggestions de la Cour et notamment de l'Impératrice qui, croyant l'occasion excellente, cherchait à infliger à la Prusse l'affront d'une rétractation publique, ou, en cas de refus, à déclarer une guerre qu'elle assurait être victorieuse pour nous. Tout en exigeant du roi une désapprobation de la conduite du prince Léopold, Gramont conseillait cependant à Benedetti de voir ce prince et de l'amener de lui-même à se retirer. De son côté, M. Émile Ollivier paraissait si peu au courant de l'affaire qui préoccupait alors tous les esprits que, dans une lettre particulière, il demandait des renseignements sur les précédents « Nemours, Leuchtenberg, etc. » et faisait écrire à l'ambassadeur de France à Madrid pour obtenir de lui des arguments précis, afin de répondre à la Chambre sur cette question : « Comment avez-vous été surpris par la candidature Hohenzollern et ne l'avez-vous pas prévue? (1) »

Le roi de Prusse, d'accord en cela avec Bismarck, répéta plusieurs fois à notre ambassadeur que le gouvernement français n'avait qu'à s'en prendre au gouvernement espagnol qui avait fait librement son choix. Mais Benedetti, se conformant aux instructions de Gramont, ne voulut pas se contenter de ce qu'il regardait comme une échappatoire. Il insista sur l'ordre à

(1) *Catalogue d'autographes*, Noël Charavay, 13 décembre 1902.

donner au prince de renoncer à la couronne. Il croyait qu'un mot du roi arrangerait tout. Alors Guillaume, qui se sentait encouragé à la résistance par son chancelier, au cas où on lui demanderait quelque chose qui ressemblât à des excuses, le prit de haut. Il répliqua que c'était au gouvernement impérial à réparer la faute commise le 6 juillet, c'est-à-dire l'accusation lancée contre la Prusse qui n'avait, osait-il dire, rien à voir dans l'affaire (1). Les propos imprudents du duc de Gramont à lord Lyons et à Metternich étaient arrivés à Ems. Le comte de Solms mandait en effet de Paris au roi que la France ne tolérerait pas l'établissement d'un prince prussien sur le trône d'Espagne; que c'était pour elle une insulte et qu'elle s'y opposerait par tous les moyens; que le gouvernement impérial, en un mot, voulait la guerre. Évidemment, le roi ne disait pas toute la vérité, quand il affirmait qu'il ne s'était mêlé de rien comme chef d'État, que l'Espagne était libre et qu'il avait donné un consentement au prince. Mais qu'importe? Il fallait se contenter de la déclaration par laquelle il se disposait à approuver la renonciation au trône, si le prince y acquiesçait.

Il tombait sous le sens le plus ordinaire qu'on ne pouvait exiger un retrait public et immédiat du consentement donné par le roi, sous peine d'hostilités prochaines. C'était un nouvel ultimatum et non plus une négociation courtoise. Il convenait d'amener le prince à se désister en laissant au roi le temps d'approuver le désistement, sans se préoccuper d'une agitation factice soulevée au Corps législatif par les ultras, et dans la presse par des faiseurs. Un ministère énergique, et sachant ce qu'il voulait, se fût habilement tiré d'affaire. Il eût réduit au silence et peut-être amené à la retraite le grand machinateur de l'intrigue qui voyait l'Europe surprise et mécontente. Il ne fallait pas lui donner la possibilité de se retourner et de chercher à prouver que le véritable agresseur ce n'était pas lui,

(1) *Unser Helden Kaiser*, par le Dr W. Oncken.

mais le gouvernement français. Or, c'est ce qu'on ne comprit pas, ou plutôt, ce qu'on ne voulut pas comprendre.

Benedetti essaya de mettre la modération de notre côté et voulut attendre ce que le roi lui promettait, la réponse des Hohenzollern. Le prince Antoine répondit négativement le 10 juillet. « Il est très agité, confiait le roi à la reine Augusta, mais déclare qu'on ne peut pas reculer. » On devine ici le conseil de Bismarck qui fait mouvoir le prince à sa guise. C'est lui qui avait suggéré à Léopold une promenade dans les Alpes pour le soustraire à toute suggestion contraire à ses plans, et ce prince, sur ses ordres, n'avait pas fait encore de réponse personnelle. Mais, au lieu de temporiser, le duc de Gramont, malgré les conseils de lord Lyons, exigeait au plus tôt une réponse décisive. « L'opinion publique s'enflamme, disait-il... Si le roi ne veut pas conseiller au prince de renoncer, eh bien, *c'est la guerre tout de suite, et dans quelques jours nous sommes au Rhin !* » Quant on relit cette dépêche après les événements qui l'ont suivi, événements qui datent de quarante ans et qui semblent d'hier, on est littéralement stupéfié par l'aveuglement de ce ministre et de ses collègues. « Dans quelques jours nous sommes au Rhin! » Hélas! dans quelques jours nous allions, malgré l'héroïsme de nos troupes, battre en retraite sur la Moselle.

Le malheureux ministre des Affaires étrangères n'avait pour toute excuse d'une telle précipitation que ce mot à invoquer : « L'opinion publique est exaltée ; l'opinion nous déborde de tous côtés et nous comptons les heures. Il nous faut une réponse demain. » Si les hommes du ministère avaient été des hommes fermes et solides, conscients de leur valeur, ils ne se fussent pas ainsi exposés au souffle capricieux de l'opinion publique. Ils se laissaient accuser devant l'Europe d'avoir posé la question le 6 juillet si péremptoirement qu'ils ne pouvaient plus entretenir des communications normales avec un gouvernement qui se prétendait désintéressé dans l'affaire espagnole.

Encore une fois, ils avaient affaire à des adversaires retors et perfides, mais ils auraient dû le savoir et déjouer toutes leurs ruses.

Il est évident que dans les réponses dilatoires du roi, dans l'attente prolongée de la décision du prince Léopold, il y avait quelque chose d'irritant et de blessant. Mais comme, en réalité, on n'était pas absolument certain du triomphe immédiat de nos armées; comme on n'ignorait pas que nos préparatifs, quoi qu'on en ait dit, étaient inférieurs à ceux des Prussiens et que notre mobilisation serait plus lente que la leur; comme on devait savoir enfin que les États, dont nous désirions l'alliance, blâmaient toute précipitation et demandaient du temps pour se préparer et se décider à leur tour, il y avait lieu d'être moins pressés et moins exigeants.

Je sais bien qu'on objectera l'impatience du Corps législatif et l'agitation des journaux en même temps que celle des boulevards. Mais Paris n'était pas seul engagé dans l'affaire. La province était calme et ne se souciait nullement d'une guerre avec la Prusse. Le commerce, l'industrie, les finances ne la demandaient pas. Si le ministère eût eu une volonté personnelle et énergique, s'il eût moins écouté la Cour, l'extrême droite et la presse exaltée, s'il eût su nettement ce qu'il voulait, qu'auraient fait deux ou trois jours de plus, quand il s'agissait du salut public? J'admets même que des impatients l'eussent renversé. Ces impatients-là eussent alors pris pour eux seuls la responsabilité d'hostilités effroyables, et le ministère du 2 janvier aurait gardé son caractère qui était de donner des libertés à la France et non de la conduire aveuglément à l'abîme. Si ceux qui dirigeaient alors les destinées de la France eussent prévu que les conséquences de la guerre seraient pour nous la perte de deux provinces, cinq milliards d'indemnité, neuf milliards de dépenses militaires, 130 000 morts et 140 000 blessés, eussent-ils accepté aussi légèrement un pareil enjeu?

Le 11 juillet, le roi de Prusse informait la reine qu'il avait

reçu une nouvelle lettre du prince Antoine. « Il est, disait-il, naturellement impressionné de la tournure que prennent les choses à Paris, mais il croit qu'il ne peut reculer dans cette affaire et que je dois rompre. » On peut affirmer ici encore, et sans se tromper, que le prince n'agissait aussi hardiment que sur le conseil du chancelier. Quant au roi, qui était moins sûr des avantages futurs de la Prusse et avait alors de la formation de l'Empire allemand plus d'appréhension que son ministre, il déclarait « qu'il ne pouvait rien, mais qu'il s'associerait avec joie à la renonciation ». Il disait à la reine le désir exprimé par Benedetti de pouvoir télégraphier que le roi engageait le prince Léopold à se retirer. Il avait répondu à l'ambassadeur que le prince voyageait dans les Alpes, et Benedetti avait riposté qu'on ne croyait guère à l'absence du prince. Le roi s'était étonné, avec un accent de mauvaise humeur, que l'on doutât de sa parole ; mais, préoccupé de la forme que prenaient les événements, il s'agaçait de n'avoir pas encore eu de réponse de son neveu. « J'espérais, mandait-il le 11 juillet à la reine, avoir des nouvelles du candidat dans les vingt-quatre heures. J'avais envoyé le colonel von Stratt à Sigmaringen avec une lettre et des communications pressantes... Dieu veuille que les Hohenzollern soient raisonnables ! »

Sur ces entrefaites, lord Lyons informa le duc de Gramont que des nouvelles d'Espagne, dont il avait eu personnellement connaissance, annonçaient le retrait de la candidature et le supplia d'avoir la patience d'épargner à la France une guerre que chacun regretterait. Si l'opinion reprochait aux ministres français leur lenteur, leur manque d'énergie, il fallait laisser dire et braver une impopularité passagère. Quel ne serait pas le mérite de ceux qui termineraient ce grave différend à l'honneur et à l'avantage de la France ? Mais le ministère flottait dans l'indécision. La plupart de ses membres étaient cependant disposés à la paix. L'empereur, accablé par la maladie, ne se souciait point de pousser à des hostilités prochaines et chargeait

Olozaga d'amener Prim à conseiller le désistement du prince Léopold. Son entourage était plus belliqueux, et l'impératrice, ne comprenant rien aux atermoiements de la Prusse, croyait y voir au contraire une ruse pour gagner de l'avance sur l'armée française.

Le duc de Gramont vint au Corps législatif déclarer que le gouvernement comprenait l'impatience des députés et du pays, mais qu'il attendait encore la réponse dont dépendaient ses résolutions. Il affirmait un peu audacieusement que tous les Cabinets paraissaient admettre la légitimité de nos griefs, alors que la Russie avait partie liée avec la Prusse; que l'Angleterre détournait les Neutres d'une intervention possible; que l'Autriche regrettait notre ultimatum du 6 juillet et que l'Italie se réservait très prudemment. Au sortir de la séance où il avait été reçu avec froideur, — car ses explications avaient été peu claires et peu rassurantes, — le duc de Gramont invita Benedetti à accentuer son langage à Ems et à demander au roi de défendre au prince de Hohenzollern de persister dans sa candidature, car le silence et l'ambiguïté seraient considérés comme un refus.

Sur de nouvelles instances de Benedetti, le roi déclara encore une fois que son consentement, comme chef de famille, ne saurait engager ni le souverain ni son gouvernement. L'ambassadeur répondit qu'il ne pouvait, à son grand regret, séparer en lui ces deux qualités, puisque étant roi, il était *ipso facto* chef de la famille des Hohenzollern. Il le pria instamment d'engager le prince à se désister. Le monarque répliqua qu'il n'y avait point péril en la demeure et qu'un jour ou deux de retard ne sauraient rien aggraver. Ce retard, au dire de Benedetti qui réitéra ses instances, était préjudiciable à la paix. Guillaume riposta que la France faisait des préparatifs de guerre et qu'il était forcé d'en faire, lui aussi, de son côté. Puis il demanda une seconde fois qu'on lui laissât le temps nécessaire pour contribuer utilement à la paix. Il

ajouta qu'il recevrait le soir même — c'était le 11 juillet — ou le lendemain, une réponse du prince Léopold et promit de donner aussitôt la sienne. Puis, il permit au baron de Werther de retourner à Paris, ce qui fit croire à Benedetti que l'ambassadeur avait mission de manifester au ministre des Affaires étrangères le désir de Guillaume d'aboutir à une solution pacifique et même de la faciliter.

Les lenteurs de la réponse des princes, les atermoiements personnels du roi de Prusse, les exigences impatientes du quai d'Orsay, les nouvelles inquiétantes reçues de Paris avaient agité Bismarck qui, sortant de son château de Varzin, s'acheminait sur Berlin et comptait se rendre à Ems pour en finir d'une façon ou d'une autre. Il avait laissé le roi accorder trois entrevues à Benedetti; il trouvait maintenant que c'était assez. Il fallait décider les princes à agir. « Il est toujours intérieurement pour le candidat, mandait Guillaume à Augusta, mais il dit que la question est devenue si sérieuse qu'il faut mettre les Hohenzollern de côté, leur laisser à eux-mêmes la faculté de prendre une décision et ne pas nous en charger, nous. » Était-ce sincère? Je ne le crois pas, et ce qui va suivre prouvera que Bismarck jouait un double jeu.

Le ministère français eût dû accepter la réponse que lui transmettait Benedetti, par laquelle il était informé que le prince Léopold devait renoncer spontanément à la couronne et que le roi n'hésiterait pas à approuver sa résolution. On ne pouvait demander plus au roi. Telle était d'ailleurs la première pensée du duc de Gramont, comme on l'a vu plus haut. Imposer une rétractation personnelle sous le coup d'une menace de guerre, c'était chose impossible. Il suffisait d'amener le roi à approuver la renonciation. C'eût été de plus un échec évident et fort grave pour la politique intrigante de Bismarck. Nos amis sincères en Europe étaient tous de cet avis.

Se conformant au désir du roi exprimé par le colonel de Stratt, agent du roi de Roumanie à Paris, et sur les instances

de la princesse sa femme, le prince Antoine de Hohenzollern manda le 12 juillet au maréchal Prim et à Olozaga qu'il retirait au nom de son fils Léopold sa candidature au trône d'Espagne. Il donna pour motif de ce retrait « les complications que cette candidature paraissait rencontrer et la situation pénible que les derniers événements avaient créée au peuple espagnol en le mettant dans une alternative où il ne saurait prendre conseil que de son indépendance. « Le *Mercure de Souabe* inséra, par ordre du prince héritier de Hohenzollern, la nouvelle qu'il renonçait à sa candidature au trône, parce qu'il était « fermement résolu à ne pas laisser sortir une question de guerre d'une affaire de famille, secondaire à ses yeux ». Toute l'Europe eut connaissance de cette nouvelle si importante qu'Olozaga avait aussitôt transmise à Napoléon III. C'est ce qu'avait voulu Guillaume lui-même. Il n'entendait donner son acquiescement à la renonciation spontanée du prince que lorsque celui-ci l'aurait fait connaître officiellement. Pour assurer la paix, il suffisait donc de prendre acte de cette renonciation. On savait par Benedetti que le roi avait promis d'y acquiescer et que M. de Werther venait à Paris en apporter l'affirmation certaine. On comprend encore que, pour donner plus de satisfaction aux impatients et aux incrédules, le duc de Gramont ait invité Benedetti à constater que cette renonciation lui avait été « annoncée, communiquée ou transmise par le roi de Prusse ou par son gouvernement ».

Rien n'empêche de croire que le roi, une fois le télégramme connu dans toute l'Europe, étant satisfait d'avoir fait constater par tous que la renonciation du prince était un acte spontané, n'eût ratifié cette déclaration. C'est ce qui devait avoir lieu le 13 juillet. Mais déjà Bismarck, averti du télégramme publié dans le *Mercure de Souabe* et par toutes les agences, avait considéré cet acte comme un échec et refusé de venir à Ems « pour ne pas aboutir, dit le roi à la reine

Augusta, à un *compromis pourri* (1) ». Il avait même envoyé au Roi sa démission de ministre-président et de chancelier de la Confédération de l'Allemagne du Nord. Ce fait, avoué par Bismarck lui-même, prouve combien il blâmait et regrettait la concession faite au gouvernement français par le retrait de la candidature; combien il déplorait que ses ruses eussent été déjouées. Si le cabinet Ollivier eût pu attendre vingt-quatre heures, il remportait pour notre pays une victoire diplomatique incomparable et infligeait à la diplomatie prussienne un immense échec. La face des choses était changée.

Le roi de Prusse tenait si peu à la guerre que lorsqu'il reçut le télégramme du colonel de Stratt, son messager à Sigmaringen, qui lui annonçait le désistement du prince Léopold, il s'écria : « C'est une pierre qui m'est enlevée de la poitrine! » Seulement, il tenait essentiellement à éviter le reproche d'avoir fait une concession personnelle, ce que n'aurait pas manqué de dire la presse allemande. Il fallait que tout retombât sur les Hohenzollern : « N'en parle à personne, disait-il à Augusta, afin que la nouvelle ne vienne pas de nous! Je n'en dirai rien à Benedetti jusqu'à ce que nous ayons demain la lettre en main par Stratt. Il importe donc encore davantage que toi tu fasses savoir à dessein que j'avais tout remis à la discrétion des Hohenzollern, soit pour accepter, soit pour prendre une résolution définitive. » Voilà tout le secret des atermoiements, en apparence si étranges, du roi Guillaume, et ce secret, le Cabinet français ne sut pas le deviner. Une étourderie de son chef fit d'un succès certain un échec irréparable.

M. Ollivier, à peine eut-il eu connaissance de la renonciation du prince de Hohenzollern par le ministre de l'Intérieur qui avait saisi en passant la dépêche en clair expédiée par le prince Antoine à Olozaga, qu'il courut la porter au Corps législatif. Il ne laissa pas le temps à son collègue, le duc de

(1) *Unser Helden Kaiser*, par le Dr Oncken.

Gramont de demander à Benedetti la ratification promise par le roi à l'ambassadeur, et il fit circuler la dépêche dans les couloirs. Il affirma à tous et cela de très bonne foi — car il voulait la paix — que c'était la satisfaction accordée par la Prusse au gouvernement, ignorant sans doute la promesse d'une adhésion officielle du roi annoncée par Benedetti et qui devait ne survenir que le lendemain. « Nous avons la paix, répétait joyeusement M. Ollivier. Nous tenons la paix... Nous ne la laisserons pas échapper! » Il crut qu'il pouvait parler publiquement d'un fait que tout le monde allait connaître sous peu et ne comprit pas qu'il eût mieux valu, avant de livrer la dépêche au public, s'entendre avec le ministre des Affaires étrangères et avec les autres ministres pour en faire l'objet d'une communication officielle qui eût eu un tout autre aspect et eût empêché peut-être la formation d'intrigues et de protestations néfastes. Il était joyeux d'une solution aussi heureuse et montrait sa joie. Hélas! c'était se réjouir en pure perte. Le parti bonapartiste qui voulait la guerre, parce qu'il espérait la victoire et avec elle la disparition du parti libéral, se moqua « de la dépêche du père Antoine » qu'on lui communiquait sans plus de cérémonie. L'Impératrice, à qui l'on porta la dépêche à Saint-Cloud, la lut avec colère et, devant le général Bourbaki, s'écria : « C'est une honte! L'Empire va tomber en quenouille (1)! » Les députés de la majorité blâmaient hautement la crédulité, la faiblesse, la lâcheté des ministres. Les journalistes s'en mêlaient et n'avaient pas assez de quolibets pour railler des gens aussi naïfs.

Le plus enragé de tous, Émile de Girardin, demandait qu'au lieu d'accepter un désistement dérisoire, on repoussât les Prussiens à coups de bottes au delà du Rhin (2). Ce fut en vain que le *Constitutionnel*, journal officieux du ministère, inséra,

(1) *L'Empire libéral*, t. XIV, p. 253.

(2) Voir sur Émile de Girardin le jugement de son ami le prince Napoléon (*Papiers de la famille impériale*, t. Ier, p. 393). Émile Ollivier l'avait géné-

sur la prière de M. Ollivier, cette note : « Le prince de Hohenzollern ne régnera pas sur l'Espagne : nous n'en demandons pas davantage et c'est avec orgueil que nous accueillons cette solution pacifique, une grande victoire qui ne nous coûte pas une larme, pas une goutte de sang!... » Cela aurait pu être vrai si l'on avait attendu l'acquiescement, maintenant certain, du roi, mais la précipitation imprudente avec laquelle on avait communiqué la dépêche fut un coup mortel pour la cause de la paix. L'ancien ministre de l'Empire, M. Pinard, peu suspect de parti pris ou de rancune, a dit loyalement dans son *Journal* que ce fut une faute de n'avoir pas annoncé directement aux Chambres le désistement du prince Antoine au nom de son fils, et que la guerre allait fatalement sortir de cette imprudence. « La communiquer officieusement aux députés, aux journalistes, au lieu de l'apporter à la tribune, écrit-il, c'était entrer dans un fatal engrenage. Avoir cette déférence pour ceux qui font le plus de bruit, c'était se condamner à les suivre jusqu'au bout. Le ministre de l'Intérieur avait les rapports de ses préfets qui constataient presque tous un désir ardent de la paix dans les provinces et surtout chez les populations rurales. Mais les clameurs de la cité semblèrent un danger immédiat auquel il fallait pourvoir. » Les amis empressés du Cabinet lui montraient l'extrême droite toute prête à profiter de ses hésitations pour le renverser. S'il disparaissait, son œuvre constitutionnelle toute récente n'allait-elle pas sombrer avec lui? Au moment de la première Révolution, les Girondins avaient fait la guerre pour échapper à des difficultés intérieures. Le ministère du 2 janvier devait les imiter. Prêtant une oreille effrayée à ceux que formaient pour lui l'opinion publique, il voulut, non pas seulement les satisfaire, mais les devancer. Ils avaient poussé le cri de guerre ; lui, le répéta, et

reusement mis, le 27 juillet 1870, sur une liste de nouveaux sénateurs « en considération des services rendus par lui comme publiciste ».

pour prouver qu'il sentait mieux que tout autre les offenses faites à l'honneur national, il déclara, le premier, cette guerre dont il n'avait pas voulu (1).

La droite bonapartiste chercha à faire croire que le ministère trop naïf avait été dupé par Bismarck et par le roi. Elle insista sur les atermoiements du roi pour affirmer que s'il tardait ainsi, c'est qu'il ne voulait pas ratifier le retrait de la candidature. Elle se moqua de l'empressement joyeux avec lequel M. Émile Ollivier avait accueilli et propagé le désistement annoncé par le prince Antoine. Un des rédacteurs du *Temps* raconte ainsi l'incident du 12 juillet. « Nous venons d'entendre M. Ollivier lui-même déclarer catégoriquement au milieu d'un groupe : « Nous n'avons jamais demandé que le retrait de la candidature du prince de Hohenzollern. Nous n'avons jamais demandé que cela et nos communications à la Prusse n'ont jamais porté sur le traité de Prague. Il n'y a donc plus de candidature. Nous n'en voulions pas. Donc, plus d'incident. « Et le rédacteur ajoutait : « La crise franco-prussienne est terminée. Toute menace de guerre a heureusement disparu. » Nefftzer, de son côté, disait que le gouvernement ne pouvait pas ne pas se déclarer satisfait. « Il obtient pleinement ce qu'il a demandé, quoiqu'il l'eût fait dans des conditions insolites et peu faites pour amener une réponse favorable. Si nous voulions poursuivre l'affaire en soulevant de nouveaux griefs, nous placerions notre conduite dans un mauvais jour et nous nous trouverions dans une situation fâcheuse vis-à-vis du soulèvement national allemand et vis-à-vis de l'Europe tout entière. » C'est, hélas! ce qui allait arriver.

Lorsque l'extrême droite eut connaissance de la dépêche du prince Antoine communiquée dans les couloirs par M. Émile Ollivier aux députés et aux journalistes, Clément Duvernois et d'autres exaltés se réunirent dans un bureau et le résultat de

(1) *Mon Journal*, t. II, p. 17-18.

leurs conciliabules fut le dépôt d'une interpellation ainsi libellée : « Nous demandons à interpeller le Cabinet sur les garanties qu'il a stipulées ou qu'il compte stipuler pour éviter un retour de complications avec la Prusse. » Duvernois, qui ne pouvait pardonner à M. Émile Ollivier de l'avoir fait écarter du ministère, avait annoncé dès le matin que, si les affaires tournaient à la paix, il interpellerait. C'était une manœuvre déplorable, car elle allait amener le ministère à élever de nouvelles prétentions et à mettre une seconde fois la paix en péril. M. Jérôme David demandait, lui aussi, à interpeller le Cabinet et le faisait dans les termes les plus blessants, en stigmatisant la lenteur de ses négociations. Le ministre qui, en toute bonne foi, avait si joyeusement propagé la dépêche du prince Antoine, ne se présenta pas à la tribune pour donner la moindre explication. Il avait quitté le Corps législatif pour conférer avec l'empereur qui aurait bien voulu que la dépêche du prince au maréchal Prim fût annoncée aux députés, en faisant ressortir que le retrait s'était fait sur l'injonction du roi. Mais il était trop tard et M. Ollivier n'avait point pensé à réunir le Conseil. Le duc de Gramont, qui n'avait pas été consulté et qui voulait rester bien en Cour, se borna à demander l'ajournement des interpellations, alors qu'il aurait pu faire pressentir en quelques mots habiles qu'à la renonciation du prince Léopold, annoncée par le prince Antoine, allait succéder l'acquiescement du roi et que les esprits pouvaient facilement attendre vingt-quatre heures pour retrouver leur calme. Mais, dans son ardeur à montrer à Bismarck, qu'il avait affaire en sa personne à un redoutable homme d'État, il le prit de haut, comme le conseillaient Duvernois et ses amis, sans voir qu'il allait tomber tête baissée dans le piège tendu sous ses pas. Il laissa entendre que les négociations se poursuivaient et jeta ainsi dans beaucoup d'esprits de nouvelles inquiétudes. Il s'était jusqu'ici contenté de demander la participation du roi au désistement ; il allait vouloir davantage. Le mot formel de

« garanties » avait été lancé dans le début. Pour notre malheur, il allait être relevé.

Au moment où le duc de Gramont méditait la formule des garanties à demander à la Prusse, il reçut la visite du baron de Werther, envoyé par le roi avec la mission évidente de trouver le joint nécessaire pour arranger les choses sans compromettre la dignité royale. C'était un peu avant trois heures. A peine avaient-ils échangé quelques mots, que l'ambassadeur d'Espagne sollicita une audience du ministre « pour une communication urgente et de la plus haute importance ». Le duc de Gramont demanda au baron de Werther, dans l'intérêt même de l'affaire qui les préoccupait, l'autorisation de prendre connaissance du message de M. Olozaga. C'était l'affirmation péremptoire que l'Espagne retirait d'elle-même l'offre du trône au prince Léopold. En effet, le prince Antoine avait cru devoir, au nom de son fils, informer le représentant de l'Espagne à Paris du retrait de sa candidature. Olozaga s'en félicitait, car au point de vue du cabinet de Madrid, cette solution était d'autant plus complète que, d'accord avec l'empereur, elle était l'œuvre de l'ambassadeur espagnol. *Deficiente causa, tollitur effectus*... Mais le duc de Gramont ne sut pas profiter de cette aubaine inattendue. Il équivoqua, il ergota comme un mauvais procureur. Il dit que, dans la dépêche, il n'y avait pas un mot de la France, pas un mot de la Prusse; que tout se passait entre les Hohenzollern et l'Espagne. Cependant, du moment que l'ambassadeur venait communiquer officiellement le message au quai d'Orsay, il s'agissait bien de la France et de la Prusse, intéressées plus que toutes autres puissances à l'affaire. Le duc de Gramont ajouta que la dépêche avait été expédiée en clair et était connue de tout le monde. Or, elle n'avait été connue que par la communication du président du Conseil faite à quelques députés et à quelques journalistes. Gramont dit encore qu'il y avait dans la dépêche une certaine affirmation de la part du prince Antoine à établir

que la France aurait voulu mettre l'Espagne dans l'alternative de ne prendre conseil que du sentiment de son indépendance. Mais cette même Espagne s'offensait si peu qu'elle apportait elle-même la communication d'un document destiné à terminer le conflit. Le ministre des Affaires étrangères ne tint pas compte de tout cela et congédia Olozaga désappointé en lui laissant entendre qu'il allait aviser à de nouveaux expédients.

Il revient alors auprès du baron de Werther et lui demande si le roi ne s'est pas rendu compte qu'en autorisant le prince Léopold à accepter le trône d'Espagne, il a blessé la France. Werther répond que le roi ne soupçonnait pas, eu égard aux relations du prince avec l'empereur, que cette candidature serait mal accueillie. Gramont objecte que la France, la plus proche voisine de l'Espagne, a un intérêt particulier à l'occupation du trône de ce pays. Le secret gardé sur la candidature Hohenzollern l'avait offensée, et le Corps législatif avait manifesté à cet égard son mécontentement. Puis, oubliant tout à coup ses instructions à Benedetti qui portaient que l'ambassadeur de France devait demander au roi d'intervenir, sinon par ses ordres, au moins par ses conseils, auprès du prince Léopold pour l'inviter à revenir sur son acceptation, le duc de Gramont dit à Werther « qu'il considérait la renonciation du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne comme une chose secondaire, car le gouvernement français n'aurait jamais permis son installation ». Il estimait qu'il fallait, avant tout, rétablir des rapports amicaux avec la Prusse et qu'il s'en remettait à l'appréciation de l'ambassadeur pour savoir si le véritable expédient ne serait pas une lettre du roi à l'empereur. Et il propose aussitôt à Werther cette note dont le roi aurait à s'inspirer : « En autorisant le prince Léopold à accepter la couronne d'Espagne, le roi ne croyait pas porter atteinte aux intérêts ni à la dignité de la nation française. Sa Majesté s'associe à la renonciation du prince de Hohenzollern et exprime son désir que toute cause de mésintelligence disparaisse désormais

entre son gouvernement et celui de l'empereur. » Le duc de Gramont avait même été plus loin. Il avait rédigé le projet même de la lettre que devait écrire le roi. Le voici :

« En renonçant spontanément à la candidature du trône d'Espagne qui lui avait été offerte, mon cousin le prince de Hohenzollern a mis fin à un incident dont on a mal interprété l'origine et exagéré les conséquences. J'attache trop de prix aux relations amicales de l'Allemagne du Nord et de la France, pour ne pas me féliciter d'une solution qui est de nature à les sauvegarder (1). » Ainsi, le roi n'aurait eu qu'à signer cette simple déclaration et, dans la pensée du ministre des Affaires étrangères, tout était fini. Réflexion faite, le ministre se contenta pourtant de la note impersonnelle qu'il jugea plus convenable et de nature à faciliter le rapprochement désiré. Il a eu beau dire par la suite que ce n'était point là une demande d'excuses. Il suffit de relire la note pour comprendre qu'elle ait tout d'abord surpris l'ambassadeur prussien et lui ait fait observer que cette démarche serait rendue extrêmement difficile, surtout après la déclaration du duc de Gramont, en date du 6 juillet, qui contenait des paroles « qui avaient dû froisser profondément S. M. le roi ».

A ce moment de l'entretien, survint M. Émile Ollivier que le ministre fit entrer dans son cabinet après l'avoir mis « en deux mots » au courant de l'affaire. « Il appuya de tout son pouvoir, dit Gramont, les arguments que j'avais déjà présentés. Il en fit valoir de nouveaux pour bien pénétrer le baron de Werther de la nécessité d'agir dans l'intérêt de la paix. » L'ambassadeur, qui inséra la note de Gramont dans son rapport au roi, dit, lui aussi : « M. Émile Ollivier soutint d'une façon pressante la nécessité d'agir dans l'intérêt de la paix et me pria instamment de soumettre à S. M. le roi l'idée d'une lettre dans ce sens. » Werther mentionne en outre ces singu-

(1) *La France et la Prusse avant la guerre*, p. 123.

lières exigences des ministres : « Tous deux me dirent que si je ne croyais pas pouvoir l'entreprendre, ils se verraient obligés de charger le comte Benedetti de soulever cette question. Les deux ministres, en faisant ressortir qu'ils avaient besoin d'un arrangement de ce genre pour calmer l'émotion des esprits, eu égard à leur situation ministérielle, ajoutèrent qu'une telle lettre les autoriserait à se porter défenseurs contre les attaques qui ne manqueraient pas de surgir contre S. M. le roi... Dans leur vif désir de hâter les choses, les deux ministres désiraient que je communiquasse cet entretien par voie télégraphique ; mais je ne le jugeai point nécessaire. »

M. Émile Ollivier croit maintenant pouvoir affirmer qu'à son arrivée l'entretien changea de nature et cessa d'être officiel. « Il devint, dit-il, une de ces conversations libres que les hommes politiques ont entre eux (1). » Cela ne résulte nullement du rapport de Werther, qui ne fait aucune restriction à cet égard et souligne au contraire l'insistance des deux ministres, leur dessein de confier le projet de lettre à Benedetti, si l'ambassadeur ne peut s'en charger, leur promesse de défendre le monarque contre des attaques inévitables, enfin leur désir d'un arrangement très rapide, même par voie télégraphique. Ce n'était certes point là un entretien ordinaire, mais une démarche officielle, caractérisée par des demandes précises et graves. Or, cette démarche était aussi inopportune qu'imprudente et devait offenser le roi, aussi bien par les conditions qu'elle mentionnait que par les termes insolites et peu discrets de leur rédaction. En effet, le roi, dès qu'il en eut connaissance, ne put s'empêcher de dire que Werther aurait dû immédiatement se retirer et renvoyer MM. de Gramont et Ollivier à M. de Bismarck. Cependant, M. Émile Ollivier n'y veut rien voir de nature à changer le caractère de la négociation. Il y trouve au contraire « une démarche amicale » propre

(1) *L'Empire libéral*, t. XIV, p. 248.

à rétablir entre les deux États la cordialité des rapports et à donner à son collègue et à lui le moyen de poursuivre leur œuvre pacifique. Il ajoute un détail, c'est que la demande, qu'il appelle « une suggestion », n'ayant été approuvée ni par l'empereur ni par le Conseil, elle n'avait aucune espèce de valeur officielle, tandis que le duc de Gramont affirme de son côté que « rien n'était plus officiel » que cet entretien.

Certes, il ne faut pas chercher dans la demande faite par les deux ministres à l'ambassadeur de Prusse « une machination insolente et provocatrice », mais il faut y voir ce qu'elle était réellement : un expédient maladroit et périlleux au dernier chef, formulé ou plutôt bâclé avec une rapidité telle que nul n'en pesa alors la redoutable gravité.

Après l'entretien, le duc de Gramont promet à son collègue de ne prendre aucune autre résolution avant le Conseil du lendemain et se rend à Saint-Cloud pour conférer de la situation avec l'empereur et lui faire savoir le mécontentement des députés et des sénateurs, qui auraient voulu une humiliation complète de la Prusse. Il lui raconte l'entretien avec M. de Werther et le met au courant des garanties que, d'accord avec M. Émile Ollivier, il a cru devoir demander au roi de Prusse. L'empereur qui, au premier moment, avait reconnu aux Tuileries, devant M. Émile Ollivier lui-même, que le désistement du prince enlevait tout prétexte de guerre, se laisse impressionner par l'idée que les Chambres et la Cour qualifiaient de « honte » l'acceptation du désistement. Et comme le ministre des Affaires étrangères n'avait pas avisé Benedetti de la demande de garanties imposées au baron de Werther, — omission singulière qui pouvait avoir de très graves conséquences, — il engagea le duc de Gramont à envoyer à l'ambassadeur français à Ems une dépêche qui expliquait pourquoi, à la suite de la réception par l'entremise de l'ambassadeur d'Espagne de la renonciation du prince de Hohenzollern, le gouvernement pensait qu'il était nécessaire que le roi de Prusse s'y associât et

donnât l'assurance qu'il n'autoriserait pas de nouveau cette candidature. Mais le ministre des Affaires étrangères, en transmettant cette dépêche, ne fit aucune allusion à la demande faite au baron de Werther et destinée au roi dans les termes que l'on sait, ce qui indique une étrange manière de négocier. Il y avait là un oubli dont le diplomate français a eu bien raison de se plaindre.

Tout en regrettant que l'interpellation Duvernois l'obligeât à hâter des explications que la prudence commandait de différer, Napoléon III consentit que Benedetti allât auprès du roi solliciter une assurance qui engageât l'avenir, car l'animation des esprits était telle qu'il lui paraissait impossible de la dominer. On a dit que les députés liés avec l'empereur, comme Clément Duvernois et de Leusse, avaient été secrètement poussés par lui à interpeller afin d'obtenir les garanties jugées nécessaires. Ces députés démentirent le fait et déclarèrent qu'ils avaient interpellé seulement en leur nom personnel, à l'insu de l'empereur, car ils étaient persuadés, comme la majorité des journaux, qu'il fallait empêcher la candidature Hohenzollern de reparaître une troisième fois, puisqu'elle avait déjà paru en 1868 et 1869, et créer enfin un *modus vivendi* entre les deux pays (1).

Donc, le 12 juillet, en revenant de Saint-Cloud, Gramont expédia à sept heures du soir à Benedetti une dépêche relative à la demande au roi de l'assurance qu'il n'autoriserait pas de nouveau la candidature du prince Léopold. Le duc ne se contentait plus d'inviter, comme il l'avait fait le même jour à 1 h. 40, Benedetti, à constater que la renonciation du prince lui était annoncée ou transmise par le roi de Prusse. Il lui fallait une garantie pour l'avenir. Dans le XIV[e] volume de *l'Empire libéral*, M. Émile Ollivier regrette amèrement cette dépêche qui pour lui est un incident inattendu, car, à son avis,

(1) Voir l'*Ordre* du 15 janvier 1871.

si ce jour-là on eût laissé aller les choses, le roi de Prusse aurait le lendemain communiqué à Benedetti la renonciation officielle du prince Léopold qu'il attendait de Sigmaringen (1).

Il l'eût, suivant sa promesse, approuvée sans réserves et il eût autorisé notre ambassadeur à annoncer à la fois la renonciation et son approbation personnelle. Ainsi eussent été obtenues les deux conditions désirées par nous depuis l'origine du conflit : le retrait de la candidature Hohenzollern et la participation du roi à ce retrait. Bismarck, dérouté dans ses plans et dans ses intrigues, eût été réduit à donner sa démission et la France eût remporté une éclatante victoire diplomatique. M. Émile Ollivier ne peut se consoler d'une faute à laquelle il n'a point, affirme-t-il, participé, c'est-à-dire à une demande officielle et insolite de garanties. Il n'a donc pas assez de blâmes pour critiquer la dépêche du 12 juillet envoyée à sept heures du soir. Il dit sa surprise et sa désolation quand il apprit dans la même journée à onze heures, que le duc de Gramont avait envoyé sans le prévenir cette nouvelle et malencontreuse dépêche. Voyons ce qu'il y a de fondé dans cette critique et dans ces regrets.

Sans aucun doute, et même couvert par un acquiescement et par une lettre ultérieure de l'empereur, ce qu'avait fait là le duc de Gramont était infiniment déplorable. Mais en quoi cette dépêche était-elle plus grave que la note dictée à Werther pour le roi et que les commentaires dont les deux ministres l'avaient entourée? M. Ollivier considère la dépêche de sept heures comme un acte de pouvoir personnel, un acte qui les fera accuser, lui et Gramont, d'avoir prémédité la guerre et de n'avoir vu dans la candidature Hohenzollern qu'un prétexte de la provoquer. Cette observation est juste. Mais le rapport Werther n'en subsiste pas moins et les demandes impolitiques qu'il contient constituent aussi bien contre le garde des Sceaux

(1) *L'Empire libéral*, t. XIV, p. 255.

que contre le ministre des Affaires étrangères un document capital.

M. Émile Ollivier, dans son dernier volume, nous déclare qu'il a connu en même temps que la dépêche de sept heures une lettre où Napoléon III invitait Gramont à accentuer encore cette dépêche (1). Le garde des Sceaux croit deviner que l'action de la Cour à Saint-Cloud a provoqué la dépêche dont il se plaint et que la poussée violente des Jérôme David et des Cassagnac a déterminé la lettre de Napoléon. Il affirme qu'il a été trompé. En effet, il était convenu avec l'empereur que toute décision serait ajournée au lendemain matin 13 à la réunion du Conseil, et voici qu'à onze heures du soir, il se trouvait en face d'une résolution des plus graves, prise sans son adhésion. Il eut alors l'idée de prier Gramont de se rendre avec lui auprès de l'empereur afin de l'amener à rétracter ses injonctions. Mais il réfléchit qu'il était minuit et qu'il ne pouvait faire réveiller l'empereur; d'ailleurs, s'il l'eût fait, aurait-il pu arriver à le convaincre et à lancer à Benedetti un contre-ordre opportun. « Le fait était irrévocablement accompli, dit-il. Je n'avais l'option qu'entre deux partis, ou protester par une démission, ou m'ingénier à annuler les conséquences de ce

(1) Je tiens d'un ancien et éminent diplomate, qui fut très au courant des faits de la deuxième guerre, que Nigra avait été appelé avec Metternich chez l'empereur, aussitôt que celui-ci eut pris connaissance de la dépêche du prince Antoine de Hohenzollern. Napoléon leur dit avec joie que la paix était assurée. Les deux ambassadeurs constatèrent seulement que le général Bourbaki, aide de camp de l'empereur, ne cachait pas ses regrets et les manifestait même violemment. Nigra alla le soir même porter la bonne nouvelle à la princesse Mathilde à Saint-Gratien. La joie fut aussi grande qu'aux Tuileries. La compagnie qui était assez nombreuse chez la princesse porta de nombreux toasts à la paix et Nigra s'écria que « c'était une grande victoire morale pour la France ». Le lendemain matin, la princesse Mathilde alla à Saint-Cloud féliciter l'empereur. Elle fut reçue par lui fort tristement. Napoléon, vieilli et fatigué, se promenait lentement au bras du général Renaud et répondit à ses compliments : « Hélas! tout est changé et nous voici de nouveau à la guerre! »

fait que je ne pouvais plus empêcher (1). » Il se décida pour le second parti et rédigea une nouvelle dépêche à Benedetti, qui partit à 1 heure 45 du matin et parvint à Ems le 13 juillet, à 10 heures et demie. Cette dépêche, moins comminatoire que la précédente, disait qu'il était indispensable que le roi voulût bien nous faire savoir qu'il ne permettrait pas au prince de revenir sur la renonciation communiquée par le prince Antoine. « Dites bien au roi, ajoutait-elle, que nous n'avons aucune arrière-pensée, que nous ne cherchons pas un prétexte de guerre et que nous ne demandons qu'à sortir honorablement d'une difficulté que nous n'avons pas créée nous-même. » M. Ollivier croit voir dans cette nouvelle dépêche une atténuation considérable, puisqu'elle contenait une assurance pacifique et un amoindrissement de la demande de garanties. Le duc de Gramont trouva le conseil du garde des Sceaux excellent, mais ne le suivit qu'à demi. « Il juxtaposa son texte qui restreignait la garantie du fait présent à son texte qui la réclamait pour l'avenir » et il mit ainsi une contradiction dans la nouvelle dépêche qu'il adressa à Benedetti. Ainsi, M. Émile Ollivier se voyait dupé ou trahi par l'empereur et par le ministre des Affaires étrangères. Il était le jouet de la Cour et d'une faction ; il le sentait et il restait !... C'était vraiment trop de faiblesse.

Mais revenons à la seconde dépêche par laquelle M. Ollivier croyait atténuer la première, restreindre le champ de la discussion et tout pacifier. Il convient de remarquer que cette dépêche, aussi ingénieuse qu'ingénue, était hélas ! inutile, car elle ne devait arriver que longtemps après celle de sept heures et après l'entretien de l'ambassadeur français et du roi de Prusse. D'autre part, cet entretien, où le roi apprit par Benedetti la demande nouvelle de garanties, l'indisposa certainement, mais ne l'empêcha pas de promettre pour le même jour une nouvelle audience à Benedetti. Seulement, dans l'intervalle survint

(1) *L'Empire libéral*, t. XIV, p. 270.

le rapport de Werther, dont les termes inouïs offensèrent Guillaume au point qu'il résolut de ne plus communiquer avec l'ambassadeur français que par l'entremise de son aide de camp Radziwill. Il suffit de relire la lettre du roi à la reine Augusta, le 13 juillet, pour se convaincre de la réalité de son indignation : « *Hat man je eine solche Insolenz gesehen?* A-t-on jamais vu pareille insolence? Il faut que je paraisse devant le monde comme un pécheur repentant? *Als reuiger Sünder!* » Ce monarque qui avait de la dignité royale le sentiment le plus élevé, qui tenait plus que tous les autres souverains de l'Europe à la moindre de ses prérogatives, ne pouvait admettre « des procédés inexplicables » et s'étonnait que l'empereur des Français se laissât déborder « *uberflügelt* » par ceux qu'il appelait « des faiseurs inexpérimentés (1) ».

Et dans un billet que le roi adressait au conseiller Abeken, après la lecture du rapport, on trouve ces autres lignes irritées : « Il est nécessaire de chiffrer à Werther que je suis indigné de l'exigence des ministres français et que je me réserve d'y donner suite comme je l'entends! » M. Ollivier a traduit dans ce billet le mot *Zumutung* par « suggestion ». C'est une erreur. *Zumutung* veut dire « exigence » et même « exigence étrange ». Donc, le roi avait vu dans la demande de la lettre, faite par les deux ministres, une exigence et non pas une suggestion. Aussi, la suite promise par lui ne se fit-elle pas attendre. Werther reçut l'ordre de quitter Paris immédiatement. Le roi ne communiqua plus directement avec Benedetti, et Bismarck, qui attendait une faute de ses adversaires pour prendre sa revanche, saisit l'occasion et mit le feu aux poudres en donnant perfidement, comme on le verra bientôt, à la dépêche, que lui adressait Abeken de la part du roi, une forme insolente et comminatoire. Dire après cela que le rapport Werther ne modifia nullement l'attitude du roi de Prusse vis-à-vis notre ambassadeur, c'est se

(1) *Unser Helden Kaiser. — Lettres de Guillaume à la reine Augusta.*

tromper singulièrement. Benedetti, auquel les deux ministres avaient négligé de faire connaître les exigences soumises par eux à Werther, a eu raison de dire — et il l'a fait en toute justice et en toute loyauté — que le rapport de l'ambassadeur de Prusse impressionna le roi « de la façon la plus déplorable » et modifia ses dispositions. « Ce sont nos propositions de la dernière heure, a-t-il déclaré, qui ont permis à M. de Bismarck de mettre le gouvernement français dans l'alternative de souffrir la plus cruelle injure ou de tirer l'épée. »

Ce n'est donc pas tant la dépêche du 12 juillet 1870, que la demande, faite à Werther par le ministre des Affaires étrangères et par le garde des Sceaux, qui a été la faute lourde, la faute irréparable.

Voilà la raison réelle du refus du roi qui, exploité par l'habileté perverse de Bismarck, contribua à déchaîner la guerre. Ce qui prouve péremptoirement que la communication officielle par l'Espagne de la renonciation du prince Léopold était pour le moment chose suffisante, c'est que lord Lyons exprima, à l'instant même où elle survenait, au duc de Gramont sa surprise de ne pas la voir acceptée comme une solution du litige. Il rappela au ministre que celui-ci l'avait autorisé à mander au gouvernement de la reine, que si le prince Léopold retirait sa candidature, tout serait fini. Il constata que la renonciation avait modifié totalement la position de la France et il fit entendre ces graves paroles : « Si la guerre survenait à présent, toute l'Europe dirait que c'est la faute de la France et que la France s'est jetée dans une querelle sans cause sérieuse, simplement par orgueil et par ressentiment. A présent, dit Lyons, la Prusse peut espérer rallier l'Allemagne pour résister à une attaque qui ne pourrait être attribuée qu'à un mauvais vouloir et à la jalousie de la part de la France. En fait, la France aura contre elle l'opinion du monde entier, et sa rivale aura tout l'avantage d'être manifestement contrainte à la guerre pour se défendre et pour repousser une agression. » Malgré cet avertissement sévère,

le duc de Gramont allait télégraphier à Benedetti : « J'ai lieu de croire que les autres Cabinets nous trouvent justes et modérés. » Et ce qui était plus faux encore : « L'empereur Alexandre nous approuve chaleureusement (1). » Un fait qui stupéfie dans cette affaire si importante d'où la guerre allait infailliblement sortir, c'est que deux ministres, sans consulter leurs collègues, sans interroger des hommes qui, comme Chevandier de Valdrôme, Segris, Mège et Plichon, étaient au fond résolus à la paix, ont pris sur eux le droit de recourir à des expédients aussi périlleux, et tout cela à cause de l'agitation du Corps législatif et des articles violents d'une partie de la presse. La situation ministérielle était absolument compromise si on ne mettait pas le roi de Prusse en demeure de s'excuser. Le duc de Gramont et M. Émile Ollivier voulurent donc sauver le ministère à tout prix.

Si les hommes qui avaient dicté une note inouïe à l'ambassadeur de Prusse pour en faire le canevas d'une lettre à rédiger par son souverain, avaient pu prévoir les conséquences effrayantes de leurs exigences, il est certain qu'ils auraient laissé aux Clément Duvernois et aux Jérôme David la lourde responsabilité de former un nouveau Cabinet. Mais ils n'envisagèrent pas un aussi formidable avenir et ils crurent naïvement que devant leur nouvel ultimatum le roi céderait et que l'Empire obtiendrait ainsi le plus éclatant des triomphes. Ce qui devait arriver arriva. La question des garanties allait tout compromettre (2).

Lorsque l'ambassadeur français eut, le matin du 13 juillet,

(1) *Archives diplomatiques*, 1870-1871.

(2) C'est ce qu'a déclaré Benedetti au *Standard* le 12 décembre 1870. Il a affirmé à ce journal que la paix était sauvée « lorsque nous élevâmes les nouvelles prétentions qui nous conduisirent à cette guerre fatale. » Il l'a répété dans son livre *Ma Mission à Ems* : « C'est cette nouvelle prétention qui a rendu tout impossible; » et il l'a confirmé dans ses *Essais diplomatiques* de 1895.

rencontré le roi à la promenade des Sources et lui eut dit avoir reçu de Paris la nouvelle du désistement, le roi considéra l'affaire comme terminée. Mais quand Benedetti demanda au roi de donner l'assurance positive de ne plus accorder son consentement si éventuellement la question revenait sur l'eau, le roi refusa absolument. Il maintint son refus, lorsque Benedetti revint itérativement et d'une manière de plus en plus pressante sur sa proposition (1). Benedetti avait eu soin la veille d'informer le duc de Gramont qu'il avait mis une instance énergique à demander au roi de prendre une résolution immédiate et d'en donner connaissance au gouvernement français sans autre ajournement. Il l'avait fait cependant avec mesure et constatait que si, en arrivant à Ems, il avait posé un ultimatum au roi, il aurait fait croire que nous voulions la guerre à tout prix. Or, à présent, c'était un ultimatum qu'il était chargé de poser. Le 13 juillet à dix heures du matin, l'ambassadeur avait donc, comme on l'a vu, supplié le roi d'annoncer que si le prince revenait à son projet, il y mettrait obstacle de son autorité propre. « Vous me demandez, répondit alors Guillaume, un engagement sans terme et pour tous les cas. Je ne saurais le prendre. » Le roi expliquait qu'il ne pouvait aliéner sa liberté de résolution et devait se réserver la faculté de tenir compte des circonstances dans les diverses éventualités qui pouvaient se produire, mais qu'il n'avait aucun dessein caché; que cette affaire d'ailleurs lui avait donné de trop graves préoccupations pour ne pas désirer qu'elle fût irrévocablement écartée. Il mit fin à la conversation en exprimant ses regrets de ne pouvoir faire ce qu'il appelait une « concession nouvelle et inattendue ». Là est la vérité.

Sans aucun doute, et je tiens à le répéter, le roi a eu tort de faire attendre son acquiescement à la renonciation du prince

(1) *Rapport officiel sur ce qui s'est passé à Ems, rédigé sous la surveillance du roi Guillaume.* (A. D.)

Léopold, mais sa seule excuse était qu'il fallait que l'Allemagne comprît bien qu'il laissait au prince toute son initiative, afin d'éviter pour lui-même le reproche d'une concession hâtive. Il tenait à faire constater qu'il avait agi comme chef de famille et que, n'ayant point, comme roi, donné d'ordre pour accepter la candidature au trône espagnol, il ne pouvait pas en exiger le retrait. Il le disait et il voulait que cela fût cru. Il attendait la lettre du prince qui devait venir de Sigmaringen pour se prononcer et acquiescer au désistement. Cette satisfaction, qui se faisait attendre, mais qui cependant allait avoir lieu, notre intérêt politique était de consentir et de patienter encore quelques heures pour l'obtenir.

Mais non seulement les ministres la voulaient immédiate, mais encore ils la voulaient avec l'assurance que le roi ne permettrait plus au prince de revenir sur sa renonciation. Voilà le fait. Que l'on blâme, et avec raison, les précédentes réponses subtiles et évasives du roi, il n'en demeure pas moins vrai que la demande nouvelle du Cabinet français était de nature à aggraver le mécontentement que la renonciation du prince Léopold provoquait déjà en Allemagne et dont la responsabilité pèserait moins sur le prince que sur le roi, si celui-ci souscrivait à l'obligation imposée. C'est ce qu'avait prévu Bismarck, qui d'ailleurs, — on le sait maintenant — avait conseillé au roi d'attendre l'effet produit à Paris par la nouvelle de la renonciation avant d'y adhérer. C'était le piège tendu par lui, piège où l'on allait tomber aveuglément.

« Benedetti est venu à la promenade, mande Guillaume à Augusta, et au lieu de se montrer satisfait de la renonciation du prince, il m'a demandé de déclarer à tout jamais que je ne donnerais en aucun cas mon assentiment, si cette candidature venait à se renouveler. Naturellement, je m'y refusai énergiquement et comme il devenait plus pressant et presque impertinent, je finis par dire : « Mettons que votre empereur lui-même adopte cette candidature, il me faudrait donc, par cette

promesse qu'on me réclame, me mettre en opposition avec lui? (1) » Tout en refusant de consentir à cette exigence nouvelle, le roi dit à Benedetti qu'il le ferait appeler dès qu'il aurait reçu de Sigmaringen la lettre officielle du désistement.

Malheureusement, dans cet intervalle, arriva le rapport de l'ambassadeur. « Il est fâcheux, écrivait Guillaume à la reine Augusta, que Werther n'ait pas immédiatement, sur une pareille exigence, quitté la place et renvoyé ses interlocuteurs au ministre Bismarck! » Voici que le nom redoutable du chancelier est prononcé. Dès lors, tout va changer de face.

Les dépêches authentiques prouvent qu'au début de l'affaire le duc de Gramont se serait contenté de la simple renonciation. Ce n'est, ainsi qu'on le sait, qu'à la suite des exigences du parti bonapartiste exalté, des interpellations prochaines et des violents articles de certains journaux qu'il a exigé davantage. Quoi qu'on dise, quoi qu'on invente, — on ne saurait assez le répéter, — il demeure établi que si l'on eût accepté la renonciation transmise par l'ambassadeur espagnol et que l'on eût eu la patience d'attendre l'acquiescement du roi, l'affaire était terminée à notre avantage. Bismarck le craignit un instant et s'apprêta à quitter le pouvoir. Ce fut la note du 12 juillet insérée dans le rapport Werther et les dépêches du même jour adressées à Benedetti sur l'initiative du duc de Gramont, puis sur la volonté de l'empereur poussé par l'impératrice et par la Cour, qui amenèrent la catastrophe finale. Les responsabilités de ce fait si grave se mesurent ainsi : une minorité turbulente du Corps législatif imposant ses volontés à la majorité et au Cabinet, une presse et une capitale affolées n'écoutant que leurs passions et leurs ressentiments, un souverain et une souveraine se laissant diriger par une opinion mal éclairée et par des courtisans ignorants, un chef de Cabinet et un ministre des Affaires étrangères présomptueux et étourdis.

(1) *Unser Helden Kaiser*, par le Dr W. Oncken.

Si, comme le déclare M. Émile Ollivier, la politique de l'empereur était un retour aux agissements du pouvoir personnel, si le duc de Gramont avait outrepassé ses droits, il fallait rappeler le souverain à la pratique de ses devoirs constitutionnels, mettre le duc de Gramont dans l'obligation de se retirer ou se retirer soi-même. C'est ce qu'on ne fit pas. Le courrier de Sigmaringen arriva enfin à Ems, mais après le rapport de Werther, vers une heure. Le roi avait promis à Benedetti de le faire appeler, mais, pour éviter toute discussion nouvelle, il lui envoya le prince de Radziwill, son aide de camp, qui lui annonça d'abord le désistement officiel du prince Léopold et lui dit que le roi considérait l'affaire comme terminée. Benedetti remercia le prince Radziwill, puis insista pour avoir la certitude que le roi ne permettrait pas à la candidature du prince Léopold de se renouveler dans l'avenir. Le prince de Radziwill transmit à son souverain la demande de l'ambassadeur et rapporta cette réponse officielle : « *Le roi a consenti à donner son approbation entière et sans réserves au désistement du prince de Hohenzollern. Il ne peut faire davantage.* « Le roi autorisait l'ambassadeur à faire connaître aussitôt cette réponse à Paris.

Benedetti, qui personnellement se serait contenté de cette concession, dut obéir, quoique à regret, aux ordres formels qu'il avait reçus, et sollicita un nouvel entretien du roi. Celui-ci fit répondre par le même aide de camp qu'il était obligé de refuser absolument d'entrer dans de nouvelles négociations au sujet d'une assurance qui le lierait pour l'avenir. Le roi avait dit le matin son dernier mot dans cette affaire et l'ambassadeur devait s'y référer purement et simplement. « Pour ce motif, dit le rapport officiel, le roi refusa une nouvelle audience, attendu qu'il n'avait d'autre réponse à donner et qu'à partir de ce moment toutes les négociations devaient avoir lieu par l'entremise des ministres. Le roi a satisfait au désir du comte Benedetti de pouvoir prendre congé de lui à son départ, en saluant le ministre à son passage à la gare lors-

qu'il allait se rendre à Coblentz. » M. Alfred Mézières, qui se trouvait à Ems au même moment, se joint à Benedetti pour affirmer qu'il n'y a eu en cette occasion « ni insulteur ni insulté » et que les relations du roi et de l'ambassadeur sont restées empreintes, jusqu'à la dernière minute, de la plus parfaite courtoisie. Il prit, en même temps que l'ambassadeur, le train qui les ramenait à Paris et il eut le temps de se convaincre avec lui de cette vérité indiscutable.

Du refus du roi de continuer à parler de l'affaire Hohenzollern, il appert que Guillaume ne voulait plus engager sa personne dans des pourparlers qui cessaient de prendre un caractère d'entretien particulier et revêtaient pour lui un caractère offensant. C'était la remise de l'affaire politique aux mains de Bismarck auquel le roi fit adresser « un rapport et un exposé rédigé sous ses ordres et sous son approbation immédiate ». Ce rapport et cet exposé étaient ceux du prince Radziwill (1). La fameuse dépêche d'Ems, la dépêche d'Abeken, n'est venue qu'après. Elle a donné lieu à de nombreux commentaires au sujet de la façon dont elle a été arrangée ou sabrée par Bismarck. Elle a créé une légende qui, comme l'a si bien démontré Albert Sorel, « devait enflammer à la fois les esprits en Allemagne et en France. « On allait voir en effet, a-t-il dit, le gouvernement impérial s'emparer de l'arme perfide que lui tendait Bismarck, et se servir, pour surexciter l'opinion publique en France, de cette même invention d'insulte dont on se servait en Allemagne pour émouvoir la foule. La même fable trompa les deux pays ». Je ferai connaître, dans le chapitre suivant, quelques détails complémentaires à ce sujet.

Il paraîtrait qu'au lendemain de la demande de garanties, il y eut de vives protestations de la part de certains ministres dans le Conseil du matin, contre les instructions nouvelles envoyées sans leur assentiment à Benedetti. Pour mettre fin au

(1) Voir *Archives diplomatiques* (1871-72), n°s 107 et 108.

bruit de ces dissentiments, le *Constitutionnel* publia un communiqué officieux qui affirmait que le ministère était « uni comme au premier jour, uni avec la Chambre et le pays dans le but de sauvegarder la paix de l'Europe sans sacrifier l'honneur et les intérêts de la France ». Cette union n'était qu'apparente, car la politique du duc de Gramont n'était pas celle de M. Émile Ollivier, quoique celui-ci eût été forcé, de par les circonstances, à y adhérer. Il y avait chez le ministre des Affaires étrangères un orgueil et une satisfaction de soi-même extraordinaires qui tenaient lieu de mérite.

Il me semble encore le revoir, après sa lecture de la déclaration, le 6 juillet, assis sur une des banquettes de la salle des pas perdus, adossé à l'une des grandes fenêtres qui donnent sur la cour d'honneur du Palais Bourbon. Devant lui sept à huit députés de la droite, debout et ravis, le contemplaient avec une déférence émue. Lui, encore sous le charme des acclamations enthousiastes qui avaient accueilli ses paroles menaçantes, savourait ce qu'il croyait être un triomphe. Sa tête hautaine émergeait d'un grand col qu'entourait une large et longue cravate de soie noire. Sa main fine reposait sur une serviette bourrée de papiers où chacun de ses admirateurs croyait voir reposer tous les secrets de l'Europe. Sa prestance superbe imposait. Il portait beau. Il semblait l'arbitre vivant de nos destinées. « Dans les quarante-huit heures, disait-il à son auditoire émerveillé, l'incident franco-prussien sera vidé ! » A voir ainsi le ministre entouré, félicité, adulé, à contempler cette physionomie grave et solennelle, ce regard à la Metternich, ce sourire à la Talleyrand, je comprends que plus d'un membre de la majorité, peu au courant des affaires diplomatiques et le considérant comme un oracle, ait cru qu'à ce moment le comte de Bismarck avait enfin trouvé son maître (1).

(1) Ludovic Halévy qui assistait, la veille de la guerre, à une représentation de *la Muette* à l'Opéra où, par ordre, Marie Sasse chanta *la Marseillaise*, nous a laissé ce croquis du duc de Gramont entrevu dans une petite loge sur le

Moins satisfait de lui-même en apparence et pourtant aussi sûr de son infaillibilité, mais plus vibrant et plus fébrile, apparaissait M. Émile Ollivier. Grand et maigre, toujours vêtu de noir comme s'il fût convié à quelque cérémonie funèbre, des lunettes d'or fixées sur des yeux très mobiles, le visage pâle et glabre encadré de minces favoris noirs, la bouche forte et accentuée, le front haut, les gestes rapides et brefs, la parole incisive et précipitée, toujours prêt à la riposte, soutenu par sa grande réputation d'avocat et d'orateur politique, défiant n'importe quel adversaire sur n'importe quel terrain et acceptant à toute heure les luttes les plus diverses, sans se sentir un instant fatigué. Depuis le 2 janvier, il était monté nombre de fois à la tribune pour parler sur l'amnistie, sur le procès du prince Pierre Bonaparte, les poursuites contre Henri Rochefort, la grève du Creusot, le régime de la Presse, la magistrature, les candidatures officielles, l'Algérie, le plébiscite, la réforme des Codes, la publicité des Conseils généraux, la nomination des maires, la politique étrangère du ministère, les lois d'exil contre les Bourbons, la candidature Hohenzollern. Doué d'une assurance qui était due à son éloquence passionnée et à ses vives ressources intellectuelles, il avait accepté la tâche si lourde qui lui avait été offerte avec l'espoir, avec la certi-

théâtre : « A côté du chambellan M. de Laferrière, se trouvait notre ministre des Affaires étrangères, M. de Gramont, fort galant homme, paraît-il, mais qui a eu le tort de se mettre en tête d'avoir du génie. Cela n'était pas sa destinée. Il a voulu être le Bismarck français et nous savons ce qui en est résulté. Le duc de Gramont est un de ces hommes qui, du matin au soir, se disait : « *Soyons M. de Talleyrand !* A l'un de mes amis, reçu en 1870 en audience de congé, il débitait gravement cette phrase extraordinaire : « Un diplomate doit toujours écouter en silence et quand son interlocuteur a fini de parler, il doit répondre : Je le savais. » Mon ami crut n'avoir pas bien entendu et se fit répéter la phrase. Le duc de Gramont est beau, un peu trop beau. Roide, froid, digne, il s'appliquait évidemment, pendant que Marie Sasse chantait *la Marseillaise*, à être plus impénétrable et plus impassible que jamais. Il se disait : « On ne doit rien lire sur mon visage », et l'on n'y lisait rien, absolument rien.

tude de triompher de tous les obstacles. Mais sa clairvoyance n'égalait pas son talent oratoire. Comment aurait-on pu y croire quand le 30 juin 1870, six jours avant le discours du duc de Gramont, quinze jours avant la déclaration de guerre, on entendait sortir de sa bouche cette affirmation surprenante en réponse à une interrogation pressante de Jules Favre : « Le gouvernement n'a aucune inquiétude. A aucune époque, le maintien de la paix ne lui a paru plus assuré. De quelque côté qu'il porte ses regards, il ne voit aucune question irritante engagée; tous les Cabinets comprennent que le respect des traités s'impose à tous. Il y a deux traités notamment auxquels la paix de l'Europe est plus particulièrement attachée : ce sont le traité de 1856 qui assure la paix en Orient et le traité de Prague qui assure la paix en Allemagne. « Il est aujourd'hui constant dans la diplomatie européenne que l'un et l'autre seront respectés. Si le gouvernement avait la moindre inquiétude, il ne vous eût pas proposé cette année-ci une réduction de 10 000 hommes sur le contingent. »

Et la majorité, qui applaudissait de confiance ces assurances si décidées, ne se doutait point que, dans peu de temps, le traité de Prague ne serait plus qu'un lambeau et que le traité de Paris serait livré au caprice d'une conférence où la France n'assisterait pas!... Deux jours après, M. Ollivier se disait l'interprète de la grande voix des foules, de ce peuple de France « qui hier encore nous criait : « Paix! Paix! » Le 6 juillet, il déclarait que s'il croyait la guerre inévitable, le Cabinet, dont il était le chef, ne l'engagerait qu'après avoir demandé et obtenu le concours du Parlement. Il le demanda en effet, mais quand la question était tellement avancée que tout espoir de revenir à une situation pacifique était devenu absolument impossible. Il le demanda avec une ardeur saisissante, avec une conviction incontestable, mais il était en ces circonstances tragiques plus orateur qu'homme d'État, plus poète qu'homme d'action, plus artiste que politique. Qu'il le

veuille ou non, son style recherché, sa pensée tourmentée, ses formules préparées, sa diction vibrante, son emphase solennelle peuvent faire illusion sur un auditoire toujours sensible à l'éloquence, mais tout ce talent et tous ces effets n'effaceront pas les fautes qu'il rejette âprement sur d'autres qui ont disparu à présent et qui ne peuvent lui répliquer, fautes qui lui constituent une responsabilité particulière et ineffaçable. S'il s'était fourvoyé tout seul dans la terrible aventure de 1870, on eût pu après tout le plaindre, mais comment être attendri sur son sort personnel, quand on pense quel a été le sort du pays?... C'est évidemment une belle phrase que celle-ci : « Il est peu d'histoires aussi tragiques que celle du ministère du 2 janvier. Elle rappelle celle des musiciens de *Roméo et Juliette* qui, conviés au festin nuptial, arrivèrent pour chanter les complaintes de la sépulture. » Mais, hélas! ce n'est qu'une phrase.

A M. Deluns-Montaud, archiviste des Affaires étrangères, M. Emile Ollivier disait, un jour aux Archives : « J'allais donner ma démission à Saint-Cloud, lorsqu'on m'apprit que, sans me consulter d'ailleurs, la guerre avait été déclarée. Que vouliez-vous que je fisse? Que vouliez-vous que fît un homme d'honneur, lorsque le pays est en danger? Rester. Et je restai. Quant aux éléments en face desquels je me trouvais, qu'on y réfléchisse un instant : Bismarck, ce fourbe éhonté, un empereur malade, une femme affolée, enfin une camarilla toute-puissante et qui n'avait qu'un souci : dissimuler au souverain l'état véritable de la France et de ses dangereux adversaires! A quoi voulait-on que tout cela aboutît? » Il est évident qu'en restant au pouvoir dans ces conditions, M. Émile Ollivier pensait faire preuve de courage et de désintéressement, mais sa présence laissait croire à la majorité que nos griefs étaient plausibles et que notre conduite politique n'avait point de reproches à craindre. Aucun membre du Corps législatif, même du parti exalté, n'était au courant des agissements et

des fluctuations de notre diplomatie. Tous s'imaginaient que nos demandes avaient toujours eu le même but, la même forme et que toute satisfaction leur avait été refusée. Tous croyaient que nous marchions à la guerre avec le bon droit entier de notre côté, avec des préparatifs excellents, avec une armée des mieux pourvues et des plus solides, avec un plan nettement organisé, avec des alliances certaines. Comment la majorité n'aurait-elle pas soutenu un gouvernement qu'elle estimait plein de prévoyance et de fermeté? Elle ne savait pas que, dans ce ministère qu'elle pensait être uni et résolu, il y avait des hommes qui étaient foncièrement attachés à la paix. Elle ne savait pas que le souverain passait dans le même jour et plusieurs fois par jour d'une idée à une autre, ignorant s'il devait mobiliser ou non. Elle ne savait pas que le maréchal Le Bœuf et l'amiral Rigault de Genouilly menaçaient de démissionner, si on ne leur donnait pas la possibilité immédiate d'appeler les réserves. Elle ne savait pas que ses refus de procurer au ministère les moyens de défense et d'action nécessaires avaient affaibli les cadres et les effectifs. Elle avait voté la loi de 1868 à son corps défendant, en y supprimant toutes les mesures utiles à ses effets et en réduisant les crédits pour son application normale.

L'opposition elle-même avait dans cette question pris une grave responsabilité, et nul n'a oublié que Garnier-Pagès, Jules Favre, Eugène Pelletan et d'autres avaient contesté les dépenses utiles à nos forces militaires, et nié la possibilité d'une invasion. La majorité avait consenti à la réduction du contingent, et, le 2 juillet, Ernest Picard trouvait cette réduction encore trop insuffisante. La majorité ignorait que l'Angleterre avait fait, le 13 juillet, représenter au gouvernement impérial la responsabilité qu'il encourrait s'il ne se déclarait pas satisfait par la renonciation du prince Léopold. Le gouvernement ne lui disait rien de tout cela. Émue par les manifestations et par les articles belliqueux de la presse, redoutant une

impopularité où sombrerait son avenir, cherchant à reprendre dans le pays quelque prestige, la majorité allait aveuglement à la guerre. Le 14, au lieu de rassurer la Chambre, au lieu de dissiper tout malentendu et d'assurer que l'acquiescement du roi de Prusse devait, comme le déclarait Benedetti, suivre la renonciation du prince Léopold, le duc de Gramont se bornait à lui annoncer la renonciation officielle parvenue par l'entremise de l'Espagne et à lui dire que les négociations avec la Prusse n'étaient pas encore terminées. Cette communication fut accueillie par des murmures de désappointement et par les exclamations de la droite bonapartiste, qui ne cherchait qu'à faire pièce au ministère Ollivier. Le parti de la guerre prenait le dessus. Au sortir du Corps législatif, qui avait ajourné les malencontreuses interpellations de Clément Duvernois et de Jérôme David, le duc de Gramont reçut la dépêche de Benedetti qui l'informait du refus du roi pour la garantie d'avenir. Le ministre crut devoir insister sur cette exigence, malgré les conseils contraires de lord Lyons qui était surpris et attristé de cette insistance si impolitique. Le duc invita donc Benedetti à faire un dernier effort auprès du roi et à obtenir de lui une simple défense au prince Léopold de revenir sur sa décision. Il était trop tard. Le rapport Werther avait fait son œuvre et le roi, froissé de l'exigence que les deux ministres français avaient osé lui proposer par l'intermédiaire de l'ambassadeur, se décidait à envisager la nécessité de la guerre.

C'est alors que Bismarck, qui a tout préparé depuis 1868, mais en affirmant qu'il n'avait qu'accidentellement connaissance de la candidature Hohenzollern par une des personnes privées mêlées aux négociations espagnoles, Bismarck, qui a ourdi patiemment l'intrigue où il a failli perdre un moment sa réputation d'adroit politique et sa place de chancelier, reprend l'avantage. Il excite les journaux prussiens, confesse publiquement le mécontentement de l'Allemagne, regrette l'extrême modération du roi et parle de réparation à exiger de la France. Il faut à

présent que le gouvernement français rétracte les paroles du duc de Gramont, sinon les relations diplomatiques seront rompues. Il a mis sept jours à méditer la déclaration du 6 juillet et il la déclare aussi menaçante qu'offensante pour la Prusse. Il dit que la candidature Hohenzollern n'est qu'un prétexte et que la France ne cherche qu'à venger l'humiliation de Sadowa. Il veut lui aussi « des garanties », des garanties contre le danger d'une attaque soudaine. Il veut que le gouvernement français constate que l'incident espagnol est réglé et rende justice à la modération du roi. Quand il a ainsi jeté feu et flammes, il est prêt à l'action et alors intervient la dépêche d'Ems.

Bismarck ose affirmer, dans ses *Pensées et Souvenirs* (1), qu'il considérait l'affaire Hohenzollern uniquement comme une question espagnole et non pas comme une question allemande. Il avoue cependant qu'il ne tarda pas à examiner toutes les conséquences possibles de ce fait pour les intérêts allemands. C'était d'ailleurs son devoir. Mais il pensait moins aux rapports politiques qu'aux rapports économiques que pouvait favoriser un roi d'Espagne d'origine allemande. Ce que le chancelier attendait du prince Léopold, c'était de l'habileté pour apaiser ce pays et y consolider le pouvoir monarchique. Naturellement, le nouveau roi aurait été appelé à entretenir des relations industrielles et commerciales étendues avec l'Allemagne. La politique allemande n'exigeait aucunement qu'on écartât cet élément favorable à ses intérêts, à moins qu'on ne prétextât la crainte de mécontenter la France. Mais cette puissance ne devait avoir aucune inquiétude. En effet, dans une guerre franco-allemande, à laquelle il fallait s'attendre tôt ou tard, le roi d'Espagne n'aurait pu, même avec la meilleure volonté, songer à attaquer la France. Ce qui le démontra plus tard, ce fut l'attitude même de l'Espagne dans le conflit Hohenzollern. Le chancelier s'évertue à déclarer que politiquement il était « assez indifférent » à

(1) Tome II, p. 94.

cette affaire, et que le prince Antoine, pas plus que lui, ne voulait la faire aboutir au détriment de la paix. Il nie la réunion du Conseil des ministres qui examina la question à Berlin. Il nie également avoir dit que la candidature Hohenzollern était une « excellente chose ». Il affirme que la politique de Napoléon a eu, dès le début, un caractère injustifié et provocateur. Il accuse l'empereur d'avoir saisi le premier prétexte venu pour chercher querelle à la Prusse. Il s'étonne que l'Espagne, nation pleine d'amour-propre, soit restée, l'arme au pied, à regarder les Allemands se battre à mort contre les Français pour lui assurer la libre élection de son roi ; il regrette que le point d'honneur espagnol, qui fut plus tard si sensible dans l'affaire des Carolines, ne se soit pas manifesté aussi ardent en 1870. Il répète que son ministère ne savait rien au début de l'affaire Hohenzollern et que tout se bornait à des rapports personnels entre le roi et un prince de sa famille. Au lieu de s'en prendre à l'Espagne, responsable de son choix, la France a eu tort, suivant lui, de s'en prendre au roi de Prusse qui n'était mêlé à cet incident que par le nom de sa famille et par la nationalité allemande. Le caractère offensant des prétentions françaises fut aggravé par les provocations de la presse et par les discussions du Corps législatif. La déclaration du 6 juillet fut donc une menace officielle faite devant l'Europe, la main sur la garde de l'épée.

Telle est la version de Bismarck. Si l'on croit à ses affirmations, il n'est pour rien dans l'intrigue Hohenzollern. Il ne l'a ni connue ni préparée. C'est la France qui a fait d'une affaire très simple, une affaire redoutable. Elle a saisi n'importe quel prétexte pour menacer la Prusse et la forcer à une retraite impossible, en voulant sacrifier l'honneur et l'indépendance de cette nation à ses prétentions injustes. S'y soumettre, eût été une humiliation autrement grave que celle d'Olmütz. Le chancelier accepta donc la guerre comme une nécessité, mais il en rejeta la responsabilité sur la France. On sait, par ce que j'ai dit et établi, ce qu'il faut penser d'une si audacieuse affirmation.

CHAPITRE III

LA DÉPÊCHE D'EMS

J'ai rappelé dans le chapitre précédent, que le rapport officiel sur ce qui s'était passé à Ems le 13 juillet, rédigé sous la surveillance du roi Guillaume, se terminait ainsi : « Le roi a satisfait au désir du comte Benedetti de pouvoir prendre congé de lui à son départ, en saluant le ministre le 14 à son passage par la gare, lorsqu'il allait se rendre à Coblentz. » Cette courtoisie du roi, qui ne s'était pas une seule fois départi de ses manières obligeantes envers l'ambassadeur français depuis sa venue à Ems, irritait fort Bismarck qui, dès la première audience, aurait voulu que son maître traitât de haut Benedetti et le renvoyât brusquement négocier avec la chancellerie prussienne. Chose délicate, puisque dès les premiers pourparlers, le ministre de Thile avait déclaré que le gouvernement prussien ignorait complètement cette affaire qui, d'ailleurs, ne le concernait pas. Dans ses *Pensées et Souvenirs*, le chancelier s'est plaint ainsi de la politique personnelle de son maître : « Sous la pression des menaces, le roi, pendant sa cure d'eaux, a, quatre jours de suite, reçu en audience l'ambassadeur français. Il a, sans l'assistance d'un ministre, exposé sa personne de souverain aux manœuvres insolentes de cet agent étranger. Par cette tendance à se charger personnellement et seul des affaires de l'État, le roi a été poussé dans une situation dont je ne puis pas prendre la responsabilité. A mon avis, Sa Majesté à Ems aurait dû repousser toute discussion avec un négociateur fran-

çais n'ayant pas le même rang que lui, et l'adresser à son ministre des Affaires étrangères à Berlin. Le ministre aurait eu alors à s'enquérir de la décision du roi à Ems après un rapport oral ; ou, si un traitement dilatoire de l'affaire avait paru utile, à lui exposer la situation par écrit. Mais il y avait chez le souverain, avec quelque correction qu'il respectât d'ordinaire les questions de compétence, un trop fort penchant à traiter personnellement les affaires importantes, sinon à en décider seul... Le roi, qui possédait à un degré si élevé le sentiment de sa haute dignité, ne s'était pas soustrait dès l'abord aux insistances de Benedetti. S'il ne l'avait pas fait, c'est qu'il subissait surtout l'influence que la reine exerçait sur lui de Coblentz, où elle se trouvait, dans le voisinage d'Ems. Il avait soixante-treize ans, était pacifique et peu disposé à mettre en jeu, dans une nouvelle lutte, les lauriers de 1866. Mais affranchi de l'influence féminine, le point d'honneur de l'héritier de Frédéric le Grand et de l'officier prussien restait toujours en lui la règle de conduite. C'est contre ce sentiment que luttait l'épouse avec ses craintes naturelles chez une femme, et son manque de sentiment national. La résistance que lui opposait le roi était affaiblie par ses sentiments de galanterie chevaleresque pour la femme, et par l'idée qu'il se faisait, comme souverain, d'une reine, et en particulier de celle qui était assise à ses côtés sur le trône. On m'a raconté que la reine Augusta, tout éplorée, avait supplié le roi, avant son départ d'Ems pour Berlin de conjurer la guerre en souvenir d'Iéna et de Tilsit. Je tiens le récit peu croyable aux larmes près (1). »

Or, dans le cours de son voyage de Varzin à Berlin, le comte de Bismarck avait reçu la nouvelle du retrait de la candidature Hohenzollern. Cet arrangement inattendu l'avait consterné. Par dépêche, il avait envoyé aussitôt sa démis-

(1) *Pensées et Souvenirs*, t. II, p. 102, 103.

sion. Le roi lui avait fait télégraphier de venir le rejoindre à Ems. Bismarck avait refusé, prétextant que sa présence était indispensable à Berlin. En réalité, il lui restait un espoir, c'est que le duc de Gramont, ne comprenant pas toute l'importance du retrait de la candidature, exigerait davantage. Caché comme une araignée au fond de sa toile, il attendait que son maladroit adversaire lui fournît la proie tant désirée, et il en fut ainsi. On sait aujourd'hui comment Bismarck trouva le moyen de précipiter les hostilités en modifiant une nouvelle dépêche partie d'Ems dans l'après-midi du 13 juillet et comment il ne craignit pas d'en faire la cause inévitable de la guerre. Vingt-deux ans après, il s'en est vanté dans une interview ou plutôt dans une communication faite à la *Neue Freie Presse* le 20 novembre 1892. Je suis obligé de revenir sur ce fait si grave, car il importe d'établir une fois pour toutes sur quel texte le chancelier prussien a opéré. On a trop longtemps cru à l'intégralité de la dépêche transmise par Abeken au nom du roi le 13 juillet à 3 heures 50 et on n'a pas fait assez nettement la distinction qu'elle comporte. Elle comprend en effet deux parties : une dictée par le roi à Abeken et l'autre qui est un récit ou un commentaire d'Abeken lui-même, revu plus tard par le chancelier de Caprivi. Comme je l'ai montré ailleurs (1), d'une dépêche de deux cent trente-deux mots, Bismarck a fait une dépêche de cent mots, en coupant la tête et la queue du texte primitif et en renversant le sens des phrases de façon à faire croire aux Allemands à une insolence de l'ambassadeur de France envers leur souverain, et aux Français à un congé brutal de cet ambassadeur infligé par le roi. Cette dépêche fut produite au Reichstag le 23 novembre 1892 par le général comte de Caprivi, successeur de Bismarck à la chancellerie fédérale.

(1) Bismarck, *Collection des Hommes d'État*, p. 92. — Alcan, 1900.

Dépêche transmise par Abeken au comte de Bismarck, d'Ems, le 13 *juillet à* 3 *h.* 50 *du soir.*

TEXTE ALLEMAND

Seine Majestät der König schreibt mir : « Graf Benedetti fing mich auf der Promenade ab, um auf zulezt sehr zudringliche Art von mir zu verlangen, ich sollte ihn autorisiren, sofort zu telegraphiren, das ich für alle Zukunft mich verpflichte, niemals wieder meine Zustimmung zu geben, wenn die Hohenzollern auf ihre Kandidatur zuruckkämen. Ich wies ihn zuletzt etwas ernst zürück, da man *à tout jamais* (für immer) dergleichen Engagements nicht nehmen dürfe noch kõnne. Natürlich sagte ich ihm, das ich noch nichts erhalten hätte, und da er über Paris und Madrid früher benachrichtigt sei als ich, er wohl einsähe, das mein gouvernement wiederum ausser Spiel sei. »

Seine Majestät hat seitdem ein Schreiben des Fürsten bekommen. Da Seine Majestät dem Grafen Benedetti gesagt,

TRADUCTION

Sa Majesté le roi m'écrit : « Le comte Benedetti me saisit au passage à la promenade et finalement, d'une manière très importune, exigea de moi que je l'autorisasse immédiatement à télégraphier que je m'engagerais pour l'avenir à ne plus jamais donner mon consentement, si les Hohenzollern revenaient de nouveau sur leur candidature. Je lui objectai pour la dernière fois, sur un ton assez sérieux, que je ne pouvais ni ne devais prendre un tel engagement *à tout jamais*. Naturellement, je lui ai dit que je n'avais encore rien reçu et que lui, étant informé plus tôt que moi par Paris et Madrid, il voyait bien que mon gouvernement était de nouveau hors de cause. »

Sa Majesté a depuis ce temps reçu une lettre du prince. Alors Sa Majesté qui avait dit au comte Benedetti qu'Elle atten-

TEXTE ALLEMAND	TRADUCTION
das er Nachricht von Fürsten erwarte, hat Allerhöchstderselbe, mit Rücksicht auf die obige Zumutung, auf des Grafen Eulenburg und meinen Vortrag, beschlossen, den Grafen Benedetti nicht mehr zu empfangen, sondern ihm nur durch einen Adjudanten sagen zu lassen : das Seine Majestät jetzt von Fürsten die Bestätigung der Nachricht erhalten, die Benedetti ans Paris schon gehabt, und dem Bostschafter nichts weiter zu sagen habe.	drait des nouvelles, a daigné décider, vu l'exigence ci-dessus mentionnée, sur un rapport du comte d'Eulembourg et de moi, de ne plus recevoir le comte Benedetti, mais seulement de lui faire dire par un aide de camp que Sa Majesté, ayant reçu du prince la confirmation de la nouvelle que Benedetti avait déjà reçue de Paris, Elle n'avait rien de plus à dire à l'ambassadeur.
Seine Majestät stellt Eurer Excellenz anheim, ob nicht die neue Forderung Benedetti's und ihre Zurückweisung sogleich sowohl unseren Gefandten als in der Presse mitgetheilt werden sollte.	Sa Majesté s'en remet à Votre Excellence pour décider si la nouvelle exigence de Benedetti et si le propre refus de Sa Majesté ne doivent pas être immédiatement communiqués à nos ambassadeurs comme à la presse.

Il faut relire avec attention le dernier paragraphe : « Sa Majesté s'en remet à Votre Excellence pour décider si la nouvelle exigence de Benedetti et si le propre refus de Sa Majesté ne doivent pas être immédiatement communiqués à nos ambassadeurs et à la presse. » Cette décision qui paraissait laissée à son libre arbitre, Bismarck l'interpréta ainsi dans ses révélations à la *Neue Freie Presse :* « J'étais autorisé à faire les ratures qui me paraissaient nécessaires. On m'avait laissé libre de publier la dépêche *in extenso* ou par extraits. Je n'ai pas

regretté d'avoir fait des extraits. » Or, le paragraphe transcrit par Abeken ne donnait nullement cette autorisation. Il laissait seulement Bismarck libre de communiquer aux ambassades allemandes et aux journaux la nouvelle exigence de Benedetti et le refus du roi, mais sans parler d'extraits et surtout sans permettre de ratures. Il ne visait pas le refus de recevoir l'ambassadeur, mais seulement le refus d'accéder à la démarche de garanties. Il aurait donc fallu publier la dépêche d'Ems telle quelle, et alors on aurait appris que Benedetti avait abordé le roi à la promenade pour lui demander de l'autoriser à télégraphier qu'il s'engageait à ne plus donner son approbation si les Hohenzollern posaient de nouveau leur candidature. On aurait appris, en même temps que le refus du roi, la déclaration par laquelle il considérait, par suite du désistement du prince, son gouvernement comme hors de cause. Ce passage de la dépêche, on le voit, n'avait rien de brutal ni de bien offensant. Abeken expliquait ensuite à Bismarck que le roi avait dit à Benedetti qu'il attendait une lettre du prince Léopold; que cette lettre était arrivée dans l'intervalle et qu'après les avoir entendus, lui Abeken et le comte Eulenbourg, le roi avait résolu de ne plus recevoir Benedetti à cause de ses exigences. Il faisait cependant informer l'ambassadeur par son aide de camp « qu'il avait eu par le prince de Hohenzollern confirmation de la nouvelle reçue de Paris par Benedetti et que Sa Majesté n'avait rien de plus à lui dire ».

Il est permis de croire et il est même certain que c'est Abeken et Eulenbourg qui ont ajouté un commentaire à la dépêche du roi (1), laquelle commence par ces mots : « Benedetti m'a saisi au passage à la promenade » et finit ainsi « que mon gouvernement était de nouveau hors de cause ». Seulement, leur commentaire était inexact. En effet, la dépêche ayant été envoyée à 3 heures 30, deux faits se produisirent depuis l'entretien

(1) Bismarck l'a appelée lui-même « la rédaction d'Abeken ».

du matin entre Benedetti et le roi jusqu'à cette heure, faits qui motivèrent non pas une, mais deux visites de l'aide de camp, le prince Radziwill, à Benedetti. Dans la première visite, l'aide de camp a informé Benedetti du retrait officiel de la candidature du prince Léopold et lui a dit que Sa Majesté considérait cette affaire « comme terminée ». Benedetti a sollicité alors une nouvelle audience pour prier le roi d'approuver le désistement du prince et de donner l'assurance qu'il ne l'autoriserait plus, à l'avenir, à reprendre cette candidature. Dans une seconde visite, l'aide de camp est revenu informer Benedetti que le roi approuvait le désistement, mais que pour le reste, il s'en référait à ce qu'il avait dit dans la matinée.

Or, Abeken et Eulenbourg n'ont pas mentionné ces deux faits si importants, c'est-à-dire que le roi approuvait le désistement du prince Léopold et qu'il considérait l'affaire comme terminée. Ils le savaient déjà à 3 heures 30 et ils ont laissé le chancelier libre de décider si la nouvelle réclamation de Benedetti et le refus qui lui avait été opposé devaient être communiqués aux représentants de la Prusse et aux journaux. Il est plus que douteux que le roi ait accordé cette autorisation, car il allait ainsi provoquer infailliblement une rupture et se mettre en désaccord avec lui-même. Comment, en effet, le 14 juillet, aurait-il écrit à la reine qu'il devait « renvoyer la négociation à Berlin » et comment aurait-il dit à Benedetti en le recevant, le même jour, dans le salon réservé de la gare à Ems « que les négociations qui pourraient encore être poursuivies seraient continuées par son gouvernement » ?

Ce qui prouve encore que le roi n'a point autorisé le chancelier à faire « tout ce qu'il voudrait » de sa dépêche, c'est l'aveu même de Bismarck à la *Neue Freie Presse* au sujet de l'étonnement du roi devant la fièvre patriotique universelle qu'il constata à son retour à Berlin. « *Il ne comprenait pas tout d'abord*, a-t-il dit, *ce qui s'était passé dans l'intervalle* », et enfin cette lettre du roi à la reine le 17 juillet : « L'anecdote

que l'on répand d'une circulaire prussienne qui aurait provoqué la déclaration de guerre est impayable, attendu qu'une circulaire de ce genre n'a jamais existé... Il est misérable de mentir ainsi (1). » Il est donc évident que la sophistication, faite par le chancelier à la dernière heure, a été cachée au roi.

Mais pourquoi Bismarck a-t-il agi ainsi? Parce que les termes de la dépêche que le roi lui faisait envoyer, quoique dissimulant l'approbation du désistement du prince et l'assurance que l'affaire était terminée, lui semblaient fades et incolores. Dans la phrase « il devait bien savoir que mon gouvernement était de nouveau hors de cause » le chancelier voyait une sorte d'excuse. On comprend qu'étant donnée la surexcitation où la nouvelle du retrait de la candidature l'avait mis ainsi que de Moltke et de Roon, il ait été, comme ses hôtes, profondément abattu. La dépêche d'Ems se bornait, en fin de compte, à dire que le roi ne voulait plus recevoir l'ambassadeur, parce que Guillaume n'avait rien à ajouter à ce qu'il avait répondu le matin à Benedetti. Or, pour le chancelier, ce n'était ni assez bref ni assez cassant. Aussi, saisissant la liberté que lui donne Abeken de décider s'il doit communiquer aux ambassadeurs et aux journaux allemands la demande de garanties et le refus qui lui a été opposé, il le fait en ces quelques lignes incisives : « S. M. le Roi a refusé de recevoir de nouveau l'ambassadeur français et lui a fait dire par l'aide de camp de service qu'elle n'avait plus rien à lui communiquer. » La réponse était devenue ainsi un congé brutal.

Voici, d'ailleurs, le texte entier arrangé par Bismarck :

TEXTE ALLEMAND	TRADUCTION
Ems, 13 juillet 1870.	Ems, 13 juillet 1870.
Nachdem die Nachrichten von der Eutsagung der Erb-	Après que les nouvelles de la renonciation du prince hé-

(1) *Unser Helden Kaiser.* — Dr W. ONCKEN.

TEXTE ALLEMAND

Ems, 13 juillet 1870.

prinzen von Hohenzollern der Kaiserlich französischen Regieruug von der Königlich spanischen amtlich mitgetheilt worden sind, hat der französische Botschafter in Ems an Seine Majestät nach die Forderung gestellt, ihn zu autorisiren, das er nach Paris telegraphiere, das Seine Majestät der König sich für alle Zukunft verpflichte, niemals wieder seine Zustimmung zu geben, wenn die Hohenzollern auf ihre Kandidatur wieder zurückkommen sollten. Seine Majestät der König hat es darauf abgelehnt, den französischen Botschafter nochmals zu empfangen und demselben durch den Adjudanten von Dienst sagen lassen, das Seine Majestät dem Botschafter niehts weiter mitzutheilen habe (1).

TRADUCTION

Ems, 13 juillet 1870.

ritier de Hohenzollern eurent été communiquées au gouvernement impérial français par le gouvernement royal espagnol, l'ambassadeur français à Ems a exigé de nouveau de Sa Majesté l'autorisation de télégraphier à Paris que Sa Majesté le Roi pour tout l'avenir s'engageait à ne plus jamais donner son autorisation, si les Hohenzollern revenaient de nouveau sur leur candidature. Là-dessus, Sa Majesté le Roi a refusé de recevoir encore une fois l'ambassadeur et à fait dire au même par l'adjudant de service que Sa Majesté n'avait rien de plus à communiquer à l'ambassadeur.

Et quand cette dépêche, ainsi sophistiquée, aura produit son pernicieux effet, le chancelier aura le cynisme de dire, le 18 juillet, dans une circulaire à ses agents diplomatiques,

(1) C'est cette dépêche que Liebknecht appelle justement la dépêche falsifiée, *Die gefälchte Depesche*.

« qu'il n'existe point de note ou de dépêche par laquelle le gouvernement prussien aurait annoncé aux Cabinets d'Europe le refus de recevoir le ministre français. Il n'y a rien en dehors du *télégramme des journaux* que tout le monde connaît et qui a été communiqué aux gouvernements allemands, et à quelques-uns de ses représentants par des gouvernements non allemands, pour les informer de la nature des prétentions françaises et de l'impossibilité de les admettre. Ce télégramme, en outre, ne renferme rien de blessant pour la France. » C'est le cas de répéter ici l'un des mots favoris de Bismarck : « Il ment comme une dépêche! »

Il importe de rappeler comment le correspondant de la *Neue Freie Presse* a raconté l'affaire dans le numéro du 20 novembre 1892, d'après les déclarations de Bismarck. L'auteur des lignes qui suivent rédigea, dès le soir même, ce qu'il avait entendu de la bouche du chancelier au sujet des heures décisives qui avaient précédé la déclaration de la guerre.

« La légende, avait dit le chancelier, vient toujours orner, comme d'une couronne, les grands événements, et cela est souvent très bon. Il y a des légendes qu'on ne devrait pas détruire. Le roi était à Ems, j'étais à Varzin, lorsqu'à Paris éclata le bruit relatif à la candidature du prince Léopold de Hohenzollern au trône d'Espagne. Les Français agirent complètement comme des hommes affolés : je parle avant tout du gouvernement, avec Émile Ollivier en tête. Ollivier n'était, en aucune façon, à la hauteur de la situation, et il ne se doutait pas du mal qu'il faisait au Corps législatif avec ses bravades imprudentes. La situation était alors extrêmement favorable pour nous. Nous étions réellement provoqués, et, comme, depuis longtemps, nous étions convaincus qu'il fallait vider notre querelle avec la France, le moment actuel nous paraissait tout désigné pour faire blanc de notre épée. Je quittai donc Varzin pour m'entretenir, à Berlin, avec Moltke et Roon de toutes les questions importantes. En route, je reçus la communica-

tion télégraphique suivante : « Le prince Charles-Antoine de « Hohenzollern a retiré, pour l'amour de la paix, la candida- « ture de son fils Léopold. Tout est en ordre. »

« J'étais tout surpris de cette solution inattendue, car je me posais cette question : « Se présentera-t-il jamais une occasion « aussi favorable? »

« Arrivé à Berlin, j'appelai Rolandt, un des huissiers de la chancellerie, et je lui dis : « Envoyez chez moi un télé- « gramme disant que je reviendrai dans trois jours. » En même temps, dans une dépêche adressée à Sa Majesté à Ems, je donnais ma décision de président du ministère et de chancelier de la Confédération. En réponse, je reçus un télégramme par lequel le roi m'appelait à Ems. Je m'étais fait depuis longtemps des idées claires sur la situation et je me disais : Si je vais à Ems, tout s'en ira à vau-l'eau. Dans le cas le plus favorable, nous arriverons à faire un compromis pourri, et alors la seule solution possible, la seule solution honorable, la seule grande solution nous échappera. Il faut que je fasse tout ce qui est en mon pouvoir pour faire arriver Sa Majesté à Berlin. Là, le roi sentira mieux qu'il ne pourrait le faire à Ems le pouls de la nation. J'exposai donc de la façon la plus respectueuse les motifs pour lesquels je ne pouvais me rendre à Ems. Ma présence à Berlin était en ce moment absolument indispensable. Heureusement, les Français, myopes et arrogants, firent à ce moment-là tout ce qu'ils purent pour embourber à nouveau le char. Ils firent inviter le roi à signer une lettre qui équivalait à une profonde humiliation. Le roi me demanda mon avis par voie télégraphique. Je lui répondis en bonne conscience : « Il est impossible de signer. »

Par ces premières lignes, on voit déjà que l'intention du chancelier était de ramener le roi à Berlin, afin de le tenir plus sûrement en son pouvoir. On voit aussi que le roi avait demandé à son premier ministre son opinion sur la proposition du duc de Gramont et de M. Émile Ollivier relative aux

garanties pour l'avenir et que toute concession à cet égard avait été déconseillée. Sur ce point Guillaume et Bismarck étaient d'accord. « J'avais, continue le chancelier, invité Moltke et Roon à dîner chez moi le soir du 13 juillet et nous parlâmes de toutes les éventualités. Nous partagions tous l'espoir que le procédé insensé, que l'invitation inouïe qui était adressée à notre roi écarterait le danger d'une issue faiblotte et sans gloire. Nous étions encore à table lorsqu'arriva une dépêche d'Ems. Elle commençait ainsi :

« La nouvelle de la renonciation du prince héritier de Hohenzollern ayant été communiquée officiellement par le gouvernement espagnol au gouvernement français, l'ambassadeur français à Ems a encore adressé à Sa Majesté une demande tendant à être autorisé à télégraphier à Paris que Sa Majesté le Roi prenait à tout jamais l'engagement de refuser son assentiment dans le cas où les Hohenzollern reprendraient leur candidature. » Suivait un long exposé. Le sens de cet exposé était que le roi s'en était rapporté à ce qu'il avait dit au comte Benedetti, que celui-ci avait reçu avec gratitude cette réponse et qu'il la communiquerait à son gouvernement (1). Là-dessus Benedetti demanda à être reçu encore une fois par le roi, ne fût-ce que pour recevoir encore une fois de la bouche de Sa Majesté la confirmation de ce qui avait été dit à la promenade.

Puis la dépêche ajoutait : « Sa Majesté refusa de recevoir encore une fois l'ambassadeur français et lui fit dire, par l'adjudant de service, que Sa Majesté n'avait plus rien à communiquer à l'ambassadeur. » Pour peu que l'on confronte les textes de cette singulière affaire, il est facile de voir que la mémoire de Bismarck l'a mal servi en cet endroit. Il confond la dépêche envoyée au nom du roi par Abeken, rédigée sous

(1) Ces deux paragraphes se réfèrent plutôt au rapport de Radziwill qu'à la dépêche d'Ems. C'est ce qu'avait remarqué M. Saint-Marie. — Cf. *La lumière sur 1870,* Mulhouse, 1908.

la surveillance du roi le 13 juillet, avec le rapport Radziwill et avec le texte de la dépêche d'Ems arrangée par lui. Heureusement son successeur, le général comte de Caprivi veillait. Dans la séance du 23 novembre 1892 du Reichstag, il a donné la version définitive de la dépêche d'Ems telle que Bismarck l'aurait reçue et qui provoqua son émotion ainsi que celle de Roon et de Moltke (1). Suivent les détails connus, puis celui-ci qu'il faut citer encore : « Je m'assis à une petite table ronde en marbre qui était placée à côté de la table où l'on mangeait. Je relus attentivement la dépêche. Je pris mon crayon et je rayai délibérément tout le passage où Benedetti avait demandé une nouvelle audience, etc. » Si ce récit était vrai, comme la demande d'audience n'est point mentionnée dans le texte de la dépêche que M. de Caprivi a lue au Reichstag, il faudrait croire que c'est encore sur le rapport Radziwill que Bismarck a cru, de souvenir, avoir opéré. « Je ne laissai subsister que la tête et la queue », dit-il encore.

Pour bien comprendre cette sophistication, il faut savoir qu'à ces mots placés en tête de la dépêche : «... à ne plus jamais donner mon approbation si les Hohenzollern posaient de nouveau leur candidature », le chancelier a simplement ajouté la fin du commentaire d'Abeken, en le résumant et en le martelant dans ces deux lignes outrageantes : « Sa Majesté le roi a refusé de recevoir encore l'ambassadeur et lui a fait dire par l'aide de camp qu'il n'avait plus rien à lui communiquer. »

On est donc en droit d'affirmer que si le roi avait été consulté par le chancelier sur cette nouvelle rédaction, il ne l'eût pas autorisée, tant elle dénaturait sa dépêche. Dans ses *Pensées et Souvenirs*, Bismarck a renforcé le texte que M. de Caprivi a lu au Reichstag et il a imprimé à certains mots une allure violente qu'ils n'avaient pas. Il ose dire, dans la nouvelle forme qu'il lui a donnée pour être envoyée aux ambassades et aux jour-

(1) Voir page 105 ci-dessus.

naux, qu'il s'est borné à faire quelques suppressions sans ajouter ni changer un mot : « La différence dans l'effet que devait produire le texte abrégé de la dépêche d'Ems, comparé à celui qu'eût produit l'original, ne provenait pas d'expressions plus fortes. Elle tenait seulement à la forme qui donnait à cette déclaration le caractère d'un règlement définitif de la question, tandis que *la rédaction d'Abeken* n'aurait paru que comme un fragment d'une négociation encore en suspens et qui devait être continuée à Berlin (1). »

Ainsi, d'une affaire qui aurait pu être encore l'objet de négociations, comme l'avait dit le roi lui-même, le chancelier se permettait de faire une affaire réglée et dans quelles conditions! Écoutez-le et jugez-le : « Le succès, dit-il, dépend avant tout des impressions que l'origine de la guerre provoquera chez nous et chez les autres. Il est essentiel que nous soyons les attaqués. La présomption et la susceptibilité gauloises nous donneront ce rôle, si nous annonçons publiquement à l'Europe, — autant que possible sans l'intermédiaire du Reichstag, — que nous acceptons sans crainte les menaces publiques de la France. » Ces belles paroles réjouissent ses hôtes. Roon et Moltke qui, à la lecture de la dépêche d'Abeken, avaient été atterrés, passent à une gaieté qui surprend le chancelier lui-même. « Ils avaient, note-t-il, retrouvé tout à coup l'envie de boire et de manger et causaient d'un ton joyeux. » Ils attendent patiemment l'effet de la dépêche arrangée avec tant d'habileté. « Elle éclata comme une bombe, dit Bismarck à la *Neue Freie Presse*. Alors qu'on avait adressé à notre roi une dépêche humiliante, la dépêche d'Ems fit croire aux Français que leur représentant avait été brusqué par notre roi. Tous les badauds du boulevard étaient d'avis qu'on ne pouvait supporter cela. Le cri de « A Berlin! à Berlin! » fut poussé par les braillards de la foule. *Il était là, l'effet cherché!*

(1) *Pensées et Souvenirs*, t. II, p. 108.

Et l'effet était le même ici que là-bas... La suite des choses, vous la connaissez. C'est le point au sujet duquel Gramont exprime son étonnement. Il ne comprenait pas, alors que les choses avaient pris une tournure tout à fait pacifique, pourquoi le courant belliqueux avait subitement repris le dessus. « Une apparition sinistre survint, dit-il. Tout d'un coup, tout était changé. Qu'était-il arrivé?... M. de Bismarck à Berlin. » Voilà, ou à peu près, ce qu'on lit dans les *Mémoires* de Gramont. Je cite de souvenir. En tout cas, c'est moi, avoue Bismarck, qui étais la sinistre apparition! »

Oui, il était là, comme la personnification d'un mauvais génie, qui, pour arriver à son but, n'hésitait ni devant la duplicité, ni devant le mensonge.

Comment le général de Caprivi a-t-il pu dire, après cela, que la dépêche de Bismarck mise en regard de celle du roi « ne constitue que l'exécution pure et simple de l'ordre royal et qu'il n'y a point eu de falsification? » Comment a-t-il pu affirmer que l'ancien chancelier avait rempli « d'une manière correcte » la mission que lui donnait le souverain? Bismarck a aussi bien falsifié les textes que trompé et égaré l'opinion publique dans les deux pays. La remarque que faisait complaisamment le roi et qui terminait la dépêche d'Ems : « Il voyait bien que mon gouvernement était de nouveau hors de cause » n'a pas seulement offensé Bismarck, mais encore le général de Caprivi qui, le 23 novembre 1892, ne l'a pas lue au Reichstag sous prétexte qu'elle était inintelligible. Ainsi, même vingt-deux ans après, le gouvernement allemand ne voulait pas reconnaître que son roi avait fait une sorte de concession à la France dans l'intérêt de la paix.

Après tous ces textes arrangés par Bismarck en 1870, le général de Caprivi a dit aux applaudissements du Reichstag : « C'est la France qui s'est jetée sur nous! » La vérité, c'est que dirigée par un Cabinet incapable, la France a prêté le flanc aux attaques et a laissé croire qu'elle voulait la guerre par

une dernière demande inacceptable. Mais si le Corps législatif avait été mis au courant des faits, les témoins des événements de 1870 eussent reconnu immédiatement que la seule provocatrice de la guerre, c'était la Prusse, puisque son chancelier avait commis un faux pour précipiter cette guerre et que le chef de l'état-major prussien avait été d'avis d'ouvrir promptement les hostilités plutôt que de les traîner en longueur.

Dans une dépêche adressée le 19 juillet à M. de Bernstorff, ambassadeur de Prusse à Londres, Bismarck osait affirmer que le roi n'avait jamais eu la pensée d'élever le prince Léopold au trône d'Espagne, tandis que le Conseil du 15 mars 1870, présidé par le roi, avait conclu à l'acceptation. « Nous attribuer des desseins ultérieurs ou une intention hostile à l'égard de la France, disait-il encore, ce n'est qu'une invention gratuite. La prétendue notification aux Cabinets n'a jamais été faite, pas plus que le refus de traiter avec l'ambassadeur de l'empereur. Bien au contraire, l'ambassadeur n'a jamais cherché à entrer dans des négociations officielles avec le gouvernement royal, mais seulement à discuter la question personnellement et secrètement avec Sa Majesté à Ems (1). »

A cette dernière assertion, il est permis de répondre que le roi eût pu, dès la première ouverture de Benedetti, lui déclarer qu'il devait s'adresser à ses ministres. Mais le roi ne le fit pas, car, de son propre aveu, il considérait cette affaire comme une question de famille et nullement de politique. L'observation du chancelier tombait donc à faux. On sait d'ailleurs que M. de Thile avait répondu que cette affaire ne concernait pas le gou-

(1) Le 14 juillet, à une communication conciliante du comte de Granville transmise par M. de Bernstorff, Bismarck avait répondu que toute concession ultérieure de la Prusse équivaudrait à une soumission à la volonté arbitraire de la France, ce que toute l'Allemagne considérerait comme une nouvelle insulte. « L'Allemagne est arrivée à la conclusion que la guerre, même dans les circonstances les plus difficiles, serait préférable à la soumission du roi à l'injustifiable demande de la France. »

vernement prussien. Ce que le même ministre a dit le 20 juillet, au Reichstag, n'est pas plus exact. Il a rappelé en effet qu'à la question de Benedetti faite au commencement de juillet sur la candidature du prince Léopold, Bismarck avait répondu qu'il n'en savait rien. Cela n'était pas vrai, puisqu'il avait lui-même suscité la candidature. En même temps qu'il donnait à la dépêche d'Ems un tour agressif et insultant pour la France, Bismarck dictait à son familier Busch une note pour la presse allemande dans laquelle il déclarait que « si Napoléon s'était adressé confidentiellement à Berlin, la Prusse l'aurait aidé à pacifier l'opinion publique à Paris. Mais la situation s'était transformée par le ton agressif de Gramont et par les demandes directes adressées au roi. Cet incident avait soulevé une telle indignation en Allemagne que beaucoup de gens regrettaient la renonciation du prince Léopold. » Le chancelier ajoutait que toutes les conversations de Benedetti avec le roi étaient « de nulle valeur pour les relations de gouvernement à gouvernement. Toutes les déclarations personnelles qu'on a essayé d'arracher à Sa Majesté dans des causeries sans doute bienveillantes, — déclarations qui peut-être auraient pu être obtenues, si Sa Majesté ne gardait pas dans sa vie privée sa fermeté habituelle de caractère, — n'auraient jamais été des actes politiques, mais seulement l'expression d'idées personnelles, tant que le monarque ne les aurait pas confirmées en sa qualité de souverain et n'eût pas manifesté par là son désir de leur donner la valeur d'actes politiques. »

Bismarck cherchait donc à établir, avec un sentiment exagéré de ses droits, que les paroles du roi à l'ambassadeur n'étaient pas des engagements définitifs et qu'il aurait fallu l'assentiment de son gouvernement pour les rendre tels. Mais, puisqu'il s'agissait d'une approbation donnée comme chef de famille, en quoi le gouvernement prussien avait-il à intervenir? Et en supposant d'autre part que le roi eût donné sa parole comme roi, comment son ministère aurait-il pu démentir sa parole? Ce sont

là des subterfuges qui montrent à quel adversaire retors le gouvernement français avait affaire et combien il aurait dû s'en défier.

Revenant ensuite à la dépêche du 13 juillet, le chancelier dit au Reichstag que « le fameux télégramme des journaux » avait été pour le ministère français l'unique déclaration de la guerre. Il l'accusait de n'avoir pu faire servir ce télégramme au but voulu qu'en le désignant comme une note du gouvernement royal adressée aux autres gouvernements. « Je ne veux pas, continuait Bismarck, m'engager dans la définition du mot *note ;* mais ce qui est vrai, c'est que c'était la communication d'un télégramme de journal destiné à orienter nos représentants auprès des gouvernements allemands et de tous les Cabinets que nous croyons amis, à informer les uns et les autres de l'état actuel des choses et à les convaincre que nos dispositions, au moment où nous pensions être arrivés aux limites tracées par l'honneur national, étaient plus fermes qu'on ne le supposait.

« Cette communication de journal a été publiquement qualifiée de note par les ministres français. Les ministres se sont bien gardés de céder aux instances des rares membres de l'opposition de Paris qui ont gardé leur lucidité d'esprit et de produire le document en question. L'édifice tout entier et surtout la base de la déclaration de guerre se seraient écroulés si la représentation nationale avait eu connaissance de ce prétendu document et de sa forme. Ce n'était pas un document, c'était un télégramme servant d'information. » Or, le 23 novembre 1892, le général de Caprivi a dit au Reichstag que la dépêche d'Ems, envoyée par Abeken, était bien devenue la dépêche de Bismarck, adressée le 13 juillet à 11 heures 15 minutes du soir aux représentants de l'Allemagne à Dresde, à Stuttgard, à Hambourg, à Munich et à 2 heures 30 minutes du matin, le 14 juillet, à toute l'Europe. Ce n'est plus cette fois « le télégramme des journaux » dont parlait Bismarck au Reichstag le

18 juillet 1870, c'était la dépêche officielle. Il ressort de ce qui précède que si Bismarck avait eu l'autorisation de publier tout ou partie de la dépêche du 14 juillet et de l'arranger à sa guise, il n'aurait pas attendu sa sortie des affaires pour s'en vanter. Si on persistait à soutenir le contraire, il faudrait admettre que le roi de Prusse était le complice du chancelier dans son acte perfide, acte qui a été presque unanimement blâmé en Europe. En effet, pour faire croire à deux grands peuples qu'ils avaient été insultés le même jour dans la personne de leur roi ou de leur ambassadeur, le chancelier prussien n'a pas reculé devant l'acte le plus vil; lequel, malgré les dénégations du général de Caprivi, demeurera pour tous, comme l'a reconnu Liebknecht, « *eine gefälchte depesche* », un faux.

Résumons donc cette lamentable affaire. En juillet 1870, Bismarck tenait absolument à ce que l'Europe crût à une agression formelle de la France. Pour assurer le succès de ses plans, pour avoir la neutralité ou l'appui bienveillant de certaines puissances, ainsi que l'adhésion des États du Sud à la guerre, il fallait que la Prusse fût considérée comme étant l'objet d'une agression injustifiable. Et cependant, Bismarck se défendait absolument de toute provocation personnelle. « C'était au moment même où il s'occupait de réaliser pacifiquement l'unité allemande qu'il avait été surpris, disait-il, par des exigences et des menaces insensées ». Quoique tous les documents démontrent qu'il avait voulu cette guerre, qu'il la préparait adroitement depuis 1866, il disait dans ses dépêches, et devant le Reichstag, il disait partout que la France, que l'Empire étaient seuls la cause d'une guerre regrettable. C'est ce qu'il est bon de redire, de répéter. Mais quand cette guerre eut amené les résultats désirés, quand il eut repris lui-même par sa disgrâce toute sa liberté de parole et d'action, il osa se vanter d'avoir arrangé la dépêche d'Ems et d'avoir hâté l'heure décisive. Le monde officiel allemand rougit tout

d'abord de cet aveu. Des hommes d'État, des penseurs, des historiens ne voulurent pas croire à tant de cynisme, à tant d'audace. Puis on réfléchit en Allemagne et certains finirent par féliciter celui qui, par un beau mensonge patriotique, avait déchaîné la guerre sans laquelle l'unité ne se fût pas faite. « Bénie soit, dit Hans Delbrück, la main qui a falsifié la dépêche d'Ems! » On relut cette dépêche. On la commenta. On lui fit dire tout ce qu'elle ne disait pas. On la publia sous des textes différents. On finit par trouver, vingt-deux ans après, un texte officiel qui avait autorisé l'ancien chancelier à l'arranger et à la communiquer en tout ou en partie aux ambassadeurs et aux journaux.

Pour un grand nombre d'Allemands, Bismarck se serait calomnié lui-même. Il aurait voulu en audace et en forfanterie se faire la part trop grande. En réalité, il aurait simplement usé de l'autorisation accordée par le roi lui-même et il avait seulement choisi le moment le plus favorable pour tirer parti de la dépêche officielle. « Il n'a pas dit une parole mensongère, remarque M. Charles Andler qui se range à l'avis de la majorité allemande. Seulement il n'a pas dit tout ce qu'il savait. Il a mis une barre sur le passage qui attestait envers Benedetti la courtoisie de Guillaume. C'était son droit (1). » Non, ce n'était pas son droit, parce qu'en effaçant ce passage, il faisait croire à un congé brutal de l'ambassadeur français et à la rupture des négociations, et cela n'était pas vrai. Non, ce n'était pas son droit, et ce qui le prouve, c'est que dans sa dépêche aux représentants de l'Allemagne du Nord à l'étranger, le 18 juillet 1870, il a ergoté sur le télégramme d'Ems. Il en a fait, comme je l'ai rappelé, un télégramme de journal et non pas une note officielle. Et pour pallier ce que la seconde et dernière partie de ce télégramme mutilé avait d'offensant pour l'ambassadeur français, il a publié après coup un rapport officiel du 13 juillet

(1) *Bismarck*, p. 136.

rédigé sous les yeux du roi, et un rapport de son aide de camp Radziwill qui montraient toute la courtoisie du roi à l'égard de Benedetti et démentaient le refus d'audience constaté par le télégramme. Il a eu l'audace de dire la même chose au comte de Bernstorff à Londres, et en niant ce qu'il avait fait, c'est-à-dire la rature des lignes qui constataient que les négociations n'étaient pas encore rompues, il a annulé la prétendue autorisation par laquelle le roi lui aurait donné le pouvoir d'arranger le télégramme à sa guise et d'en envoyer tout ou partie aux ambassadeurs et aux journaux. Remarquons d'ailleurs que si le télégramme lui avait donné cette autorisation, ce n'était plus alors « le télégramme des journaux », mais le télégramme officiel. Bismarck se prend lui-même entre deux assertions contraires. D'ailleurs, il détruira plus tard, en 1892, tout cet artifice de perfidies par l'aveu brutal de l'arrangement de la dépêche d'Ems. Donc barrer, couper, réduire, ce n'était pas son droit, et M. Andler, qui a approuvé cette opération, a eu tort de comparer la dépêche d'Ems à ces communications banales que font nos ministres aux journalistes pour leurs dernières nouvelles et où ils abrègent et arrangent à leur façon le compte rendu des actes gouvernementaux. C'est donc en vain que Bismarck s'est défendu d'avoir envoyé une note diplomatique provocatrice à ses agens et à l'Europe, il a fait, par le moyen des journaux, de la dépêche d'Ems une note officielle vraiment offensante, et l'on sait quelles terribles conséquences elle a eues (1).

(1) Le 11 juillet 1879, Bismarck rappelait au prince de Hohenlohe qu'à cette date il avait expédié la dépêche qui décida la guerre. « Mais, dit-il alors, si elle avait manqué son but, c'est nous qui aurions dû accepter l'humiliation et demeurer dans l'incertitude. » A ce propos, Bismarck racontait, au prince de Hohenlohe, que Werther avait alors envoyé un projet de lettre au roi Guillaume, que celui-ci devait signer et qui contenait des excuses avec promesse de ne plus recommencer. Le roi avait envoyé la lettre à lui, Bismarck, pour avoir son avis et il avait immédiatement suspendu Werther de ses fonctions. « C'était, disait-il, la plus grande lâcheté dont ce diplomate pût se rendre coupable! »

Si audacieuses et si nombreuses que soient les excuses et les approbations des nombreux courtisans de Bismarck, il convient de remarquer que beaucoup d'Allemands n'ont point jugé ainsi :

« Tout Allemand, disait la *Germania*, sentira une rougeur de honte, quand il constatera, à la suite du témoignage de l'ancien chancelier lui-même, que l'Allemagne a été indignement trompée au sujet de la guerre de 1870, guerre que M. de Bismarck a non seulement désirée, mais qu'il a amenée par tous les moyens. Les bons Allemands sont allés se battre, animés de la conviction qu'il s'agissait d'une guerre sainte de défense patriotique contre une attaque frivole et injustifiée des Français et qu'ils défendaient l'honneur du roi Guillaume, grossièrement insulté par la France. Et tous ces bons Allemands n'étaient que des marionnettes dans la main de l'homme de fer et de sang, dont les calculs pouvaient être parfaitement démentis par les événements et dont la manière d'agir était absolument contraire aux principes qu'il a plus tard posés lui-même, relativement aux guerres d'attaque en général. »

Il importe à cet égard de rappeler que, lors de l'alerte de 1875, où la Prusse cherchait réellement noise à la France, Bismarck, dit à l'un de ses biographes, Hans Blum, ce qu'il a écrit sous une forme plus accentuée encore dans ses ***Pensées et Souvenirs :***

« J'ai toujours considéré comme un crime une guerre que nous aurions entreprise sans qu'elle nous fût imposée (1). » Or, il appert des intrigues de 1868, de 1869 et 1870 que le chancelier a préparé et voulu à tout prix la guerre contre la France. Ses adversaires, encore une fois, n'ont pas eu l'adresse suffisante pour se tirer du piège où il les avait amenés, soit. Mais quelles que soient l'imprudence et l'ignorance d'hommes tels que Gramont et Ollivier, rien ne peut excuser le faux commis par Bismarck. La *Gazette de Voss* n'avait pu cacher son

(1) Et cependant après l'alerte de 1875, vint celle de 1877, et depuis, les successeurs de Bismarck ont de 1905 à 1908 répété les mêmes manœuvres.

indignation en apprenant le cynisme avec lequel le chancelier avait osé glorifier sa conduite. Elle disait que, même en admettant que l'Allemagne n'aurait pu être unifiée sans la guerre, « cela ne justifierait pas une rédaction de la dépêche royale qui ressemble terriblement à une falsification. Bismarck, ajoutait-elle, n'aurait pu se suicider et immoler sa gloire avec plus de résolution qu'en faisant connaître le mot par lequel le maréchal de Moltke jugeait sa conduite, en disant qu'il avait substitué une fanfare à une chamade. » Le même journal avouait que la presse française était fondée à s'applaudir des révélations faites ainsi par le prince de Bismarck. La morale la plus large ne permettait pas, même en vue d'une guerre soi-disant inévitable, de présenter les choses comme elles l'avaient été dans la dépêche d'Ems. La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, organe officiel de la Chancellerie fédérale, se bornait à enregistrer les affirmations contradictoires sur cette affaire. Elle reproduisait, sans commentaires, la déclaration de la *Gazette nationale*, d'après laquelle le texte publié ne serait pas celui de la véritable dépêche. Elle ajoutait, en style diplomatique, que cette discussion paraissait prématurée et que les événements étaient trop récents pour que la génération présente pût prononcer à ce sujet un jugement impartial. Les *Nouvelles de Hambourg*, journal du prince, reconnaissaient hautement que Bismarck, en modifiant la dépêche, avait contraint la France à prendre l'initiative et la responsabilité de la guerre et qu'il avait ainsi bien mérité de la patrie. S'il eût agi autrement, la guerre n'eût pas eu lieu. « Cette guerre était indispensable pour fonder l'unité allemande. Si on avait laissé échapper cette occasion, on aurait été obligé de trouver un autre prétexte, moins adroit peut-être, qui aurait aliéné à l'Allemagne les sympathies de l'Europe. »

C'était le mot de Bismarck à un journaliste qui s'étonnait de son expédient : « Ah! si celui-là avait raté, on en eût trouvé un autre! »

La presse étrangère n'admettait pas ces procédés. Des journaux, comme le *Daily News* disaient : « Rien n'a plus contribué à isoler la France que la croyance générale qu'elle avait contribué à déclarer la guerre pour des raisons futiles. Cette déclaration de guerre a fait l'effet d'un coup de foudre dans un ciel serein, car il n'y avait aucun nuage à l'horizon. On a cru que les Français, dans leur incorrigible vanité, voulaient se battre à tout hasard et que, bien que par le retrait de la candidature Hohenzollern, on leur eût présenté une joue, ils exigeaient qu'on leur présentât l'autre. Il est lamentable d'apprendre que la responsabilité morale du plus grand crime de l'histoire ait été si longtemps déplacée. » L'*Osservatore Romano* appelait « mystère d'iniquité » le fait d'avoir jeté l'une contre l'autre deux grandes nations sans juste motif et d'avoir causé à l'Europe un état de malaise dont elle souffrait encore. Et le journal blâmait le cynisme révoltant de l'auteur de l'attentat.

Dans sa critique des *Pensées et Souvenirs* (1), l'historien Horst-Kohl considère « comme un fait extraordinaire » que le roi Guillaume ait autorisé son ministre à communiquer la dépêche d'Ems aux ambassadeurs et aux journaux. « La forme, dit-il, fut l'affaire du ministre et notre démocratie sociale, qui n'a pas le culte de la patrie, est d'une insolence inqualifiable, quand elle parle de la falsification de la dépêche d'Ems, alors que Bismarck agissait seulement pour accomplir un ordre royal avec l'assentiment de Moltke et de Roon, sous la pression violente du sentiment de l'honneur surexcité au plus haut degré. Bismarck prévit le préjudice apporté à notre évolution vers trop de condescendance. Persuadé que pour passer par-dessus le gouffre qui avait été creusé entre le Sud et le Nord par la différence des dynasties, des mœurs et des coutumes de races différentes, il n'y avait qu'à jeter un pont par une guerre nationale faite en commun contre un ennemi toujours prêt à la

(1) *Wegweiser durch Bismarck 's Gedanken und Erinnenerungen.*

guerre depuis des siècles, il donna à la communication officielle *un tour particulier* qui amena les Français dans la situation pénible de déclarer eux-mêmes la guerre, ou de garder le soufflet que Bismarck avait su leur donner. » Cette comparaison humiliante, Bismarck va la prendre lui-même à son compte : « Nous avions reçu, dit-il, un soufflet de la France, et en cédant, nous nous étions mis dans la situation d'avoir l'air de chercheurs de noises, lorsque nous en viendrions à la guerre qui seule pouvait laver la tache. »

Continuant à excuser Bismarck, Horst-Kohl dit encore : « La différence dans l'effet que provoqua le texte tronqué de la dépêche d'Ems, comparé à celui qu'aurait fait l'original, ne provenait pas de la violence des mots employés, mais de la forme qui fit apparaître la rupture comme définitive, tandis que la rédaction d'Abeken avait laissé les choses flottantes et empêché que les pourparlers ne s'arrêtassent à Berlin. C'est une ratiocination sophistique, une ergoterie tout allemande que de vouloir toujours discuter sans trêve sur la façon dont la guerre a éclaté. Au lieu de remercier le gardien de notre honneur national qui endossa courageusement la responsabilité que ses fonctions réclamaient de lui, nous le laissons diffamer par les polissons et par les bavards. Nous aidons nous-même à scier la branche sur laquelle nous nous appuyons. » Retenons enfin cet aveu de cet historien très écouté en Allemagne : « Si la guerre est venue à éclater par la faute des Allemands, alors les Français sont absolument autorisés à se plaindre d'une entreprise aussi brutale et à réclamer l'Alsace-Lorraine qui, comme prix de la victoire, reste entre nos mains ! »

C'est ce qu'avait reconnu, entre autres, Liebneckt dans sa célèbre brochure « *Die Emser depesche :* La dépêche d'Ems (1) ». Il avait commencé, dès l'apparition de l'article de la *Neue Freie*

(1) *Fränkische Verlagsanstalt und Buchdruckerei Sydow et C°.* — Nürnberg, 1899, in-18.

Presse, à s'élever contre le crime commis et avoué par Bismarck et il n'avait pas craint d'affronter des pénalités judiciaires en criant toute son indignation. Il ne pouvait comprendre comment « le faussaire » avait osé faire de tels aveux pour se justifier. Il étudiait minutieusement la falsification et il concluait ainsi : « La vraie dépêche annonçait le cours pacifique des derniers pourparlers à Ems. C'était la paix. La dépêche falsifiée faisait un tableau des événements tel que l'issue inévitable, c'était la guerre (1). « Cette falsification, cette fausse nouvelle, cette transformation de la paix en guerre est, dit Liebknecht, appelée par les panégyristes de Bismarck un trait génial. Figaro peut se pendre et l'Italien Lumpaccius Riccaut aussi. » Liebneckt ajoute : « La dépêche d'Ems falsifiée était positivement une dépêche privée de l'Agence Wolf et non pas un acte officiel du gouvernement prussien, et si le gouvernement français l'eût su, il aurait attaché à cette pièce aussi peu d'importance qu'à je ne sais quelle désagréable injure de journal. Mais le faussaire avait pris soin de faire parvenir la dépêche Wolf à tous les gouvernements sous une forme qui lui donnât l'empreinte officielle. » A ceux qui affirment que la guerre aurait éclaté de toute façon, et que Bismarck avait agi politiquement en forçant la France à commencer l'attaque dans des conditions favorables à l'Allemagne, Liebneckt répond qu'il ne s'attardera pas à la logique hypocrite ou plutôt criminelle de cette argumentation, et qu'il veut seulement s'élever contre l'hypothèse qu'une guerre ait été inévitable entre les deux pays, La dernière ligne de son livre est un arrêt sans réplique : « La morale humaine ordinaire condamne le crime et flétrit le criminel (2). »

(1) *Die echte Emser Depesche meldete den friedlischen Verlauf der letzten Verhandlungen in Ems. Sie war der Friede. Die gefälchte Emser Depesche stellte den Verlauf so dar, das ein Kriegerischer Ausgang unvermeidlich war. Sie war der Krieg.* (P. 58.)

(2) *Die gemeine menschliche Moral verdammt das Verbrechen und brandmarkt den Verbrecher.*

Liebneckt n'épargne pas plus les courtisans de Bismarck que Bismarck lui-même et il n'a pas assez de mépris pour Hans Blum qui a écrit : « Les Français furent pris de court, ce qui fait le mérite indiscutable et inoubliable de l'auteur de la dépêche. » Il constate que l'unité de l'Allemagne et que l'Empire allemand reposent sur un faux.

Si d'autres historiens allemands comme H. de Sybel, au contraire de Liebneckt, admirent l'audace du chancelier qui, par la concision de sa rédaction et la publication officielle de la dépêche, a décuplé le poids d'un refus devenu outrageant e raillent les Français qui avaient à se demander s'ils voulaient avaler cette pilule amère ou mettre leurs menaces à exécution ; d'autres encore, comme Bleibtreu, blâment un outrage prémédité, ou, comme Rathlef, regrettent le silence de la dépêche sur l'attitude courtoise du roi, sur l'envoi réitéré de l'aide de camp à Benedetti, sur la faculté laissée à Bismarck de publier la demande nouvelle de l'ambassadeur et du refus opposé par le roi. Cela leur paraît opposé aux usages diplomatiques qui veulent que le secret d'une négociation soit maintenu rigoureusement, tant qu'elle n'est pas officiellement rompue. Enfin, Émile Marcks, l'apologiste enthousiaste de Guillaume I[er] et de Bismarck, reconnaît lui-même que le chancelier a outrepassé les véritables intentions du roi, et, sans transition, est allé de la défense à l'attaque en souffletant la France. L'impression qui domine, même parmi les partisans de Bismarck, c'est que l'outrage a été prémédité.

Le motif principal pour lequel Bismarck, par son aveu rétrospectif, s'était aussi hardiment exposé à la critique de ses concitoyens est facile à comprendre. Ne pouvant se consoler de la disgrâce qui l'avait frappé en 1890, l'ancien chancelier tenait à montrer *urbi et orbi* que l'unité allemande était son œuvre personnelle, qu'il l'avait faite par le fer et par le feu, malgré l'opposition de la Cour et du Parlement; que le dernier moyen pour rendre cette unité complète et inébran-

lable était une guerre avec la France, guerre que le roi de Prusse redoutait plus que toute autre. Bismarck voulait qu'on sût partout qu'il lui avait forcé la main comme il la lui avait forcée en 1866; enfin que c'était à lui seul que l'Allemagne était redevable de cette unité tant désirée, et non à son roi ou à son empereur. Mais que serait-il arrivé, s'il eût échoué?... Bismarck se serait peut-être brûlé la cervelle comme il voulait le faire avant la victoire de Königgraetz. On se rappelle en effet — c'est lui qui l'a raconté — que le 3 juillet 1866, au moment où les événements semblaient contrarier ses desseins, il s'était donné un temps limité pour armer ses pistolets d'arçon et se tuer en pleine bataille, si les troupes prussiennes qui commençaient à faiblir n'avaient pas été victorieusement secourues.

C'est pour se venger de l'ingratitude de Guillaume II qui avait injustement disgracié en sa personne le fondateur de l'Empire allemand qu'il avait tout à coup révélé comment il n'avait pas craint de donner à une dépêche officielle une forme outrageante afin de rendre ainsi la guerre inévitable. Il croyait avoir mérité, par tant d'audace et de génie, de perpétuelles actions de grâces! Tel fut le motif certain de la conduite du chancelier. Le gouvernement français avait donc été mis en demeure de rendre ouvertement justice à la prétendue modération du gouvernement prussien.

Or, qui avait facilité au chancelier l'audace d'opposer à nos demandes une contre-partie aussi redoutable? Benedetti va nous le dire.

« Ce sont nos propositions de la dernière heure qui ont permis à M. de Bismarck de mettre le gouvernement français dans l'alternative de souffrir la plus cruelle injure ou de tirer l'épée. Le chancelier croyait la guerre avec la France inévitable; il voulait cette guerre; il tenait en réserve depuis plus d'un an cette affaire de la candidature d'un prince de Hohenzollern à la couronne d'Espagne, avec l'intention d'en tirer parti contre

nous. A cause de cela, il est et demeure l'auteur principal et responsable de la guerre. Mais il n'aurait pu se procurer la guerre sans les propositions malheureuses du 13 juillet. Supposons un moment qu'à Paris, le 12 juillet, on se soit maintenu étroitement sur le terrain des instructions qui m'avaient été adressées à midi quarante-cinq; que, comme l'avait voulu l'empereur, on n'ait tenu aucun compte de la dépêche du prince Antoine; qu'on n'ait pris l'initiative d'aucune proposition nouvelle; qu'on ait, au contraire, comme on s'y était engagé, attendu patiemment l'expiration du délai sollicité par le roi et accordé par nous; — dans cette hypothèse, je le demande, que serait-il arrivé? Le lendemain 13, au jour convenu, le roi me faisait sa déclaration et je la transmettais à Paris. Quel en eût été l'effet et sur la Chambre et sur l'opinion publique? C'était bien à la France, cette fois, que le désistement était notifié, et par qui? Par le roi de Prusse que nous avions interpellé directement, et qui, en y ajoutant son approbation, reconnaissait la légitimité de nos réclamations, par conséquent celle de notre intervention. Le prince Antoine, l'ambassadeur d'Espagne, la communication qu'ils avaient échangée, tout disparaissait devant la démarche du souverain que nous avions mis en cause. Quelle plus complète satisfaction pouvions-nous exiger et comment n'aurait-elle pas rencontré l'assentiment général du pays et de ses représentants (1)? »

Le même Benedetti, interrogé en novembre 1892 par un rédacteur du *Gaulois*, lors des aveux de Bismarck, avait répondu en ces termes :

« Nous avions demandé le désistement du prince Léopold au trône d'Espagne, et le roi de Prusse paraissait tout disposé à nous l'accorder. Ce ne sont pas mes instances qui le déterminèrent à prendre cette résolution; mais il y était, en quelque

(1) *Essais diplomatiques*, 1895, in-8°.

sorte, poussé par l'attitude de l'Europe, qui trouvait mauvais qu'on cherchât querelle à la France sans aucun prétexte, sans raison. Le roi voulait que ce désistement fût fait sans se compromettre personnellement; c'était un acte très grave, surtout après la situation conquise après Sadowa qui le rendait très fier. Il désirait que le prince de Hohenzollern se désistât lui-même. Néanmoins, la France avait obtenu un succès diplomatique considérable. Au fond, la Prusse avait le plus vif désir de nous faire la guerre. Le comte de Bismarck aurait voulu ne faire aucune concession et engager la lutte immédiatement. Le roi, cependant, persista dans sa résolution de nous concéder le désistement du prince Léopold. Quand cette résolution nous fut annoncée, elle déplut à Paris autant qu'à Berlin. Le gouvernement français fut interpellé et on lui demanda quelles garanties il exigerait pour l'avenir. C'est alors qu'il fit faire à Ems une démarche qui remit tout en question. Le ministre des Affaires étrangères jugea opportun et convenable d'inviter le roi à adresser à l'empereur une lettre destinée à la publicité, dans laquelle il répudierait toute pensée malveillante. Il en exprima le vœu à l'ambassadeur de Prusse à Paris, qui se trouva dans l'obligation de la transmettre à Ems. La retraite du prince Léopold était cependant accueillie par les Cabinets et la presse étrangère comme la garantie du maintien de la paix : on la croyait désormais assurée. Sans s'arrêter aux questions de forme, on tenait compte au vainqueur de Sadowa du gage qu'il en donnait, dans des circonstances difficiles pour sa considération personnelle. Le nouveau débat soulevé par le Cabinet de Paris fut, au contraire, envisagé comme un obstacle nouveau et regrettable au rétablissement des bonnes relations de la France avec la Prusse. » Aussi, Bismarck en profita-t-il pour renverser audacieusement la situation et rendre la rupture immédiate.

CHAPITRE IV

LES CONSEILS DES 13 ET 14 JUILLET

Le 13 juillet, à 9 heures du matin, s'ouvrit à Saint-Cloud le Conseil des ministres. M. Pierre de la Gorce a donné sur ce conseil, d'après les papiers inédits de MM. Pichon et Louvet, des détails saisissants. Lorsque le duc de Gramont eût fait connaître la première dépêche de la veille relative à la demande de garanties, la minorité du Conseil, composée de MM. Segris, Plichon, Louvet et de Parieu, manifesta sa surprise et ses regrets. Le ministre des Affaires étrangères répondit qu'il n'avait pas voulu perdre de temps et qu'il n'avait pas prévu une opposition à cet égard dans le Conseil. L'empereur garda un silence énigmatique. Le maréchal Le Bœuf, d'après le récit de M. Émile Ollivier (1), blâma la politique indécise du gouvernement. Par des ordres contraires qui tantôt pressaient les préparatifs et tantôt les ajournaient, on perdait un temps précieux, on compromettait les destinées du pays. Celui qui étudie avec soin les détails des journées des 11, 12, 13 et 14 juillet est stupéfait du décousu des idées et des actes chez ceux qui étaient alors chargés de diriger la France. Le trouble, l'effarement, l'incohérence, la précipitation des uns et des autres, tout faisait présager la déroute, le désastre. Les mêmes qui ont exigé les garanties s'imaginent naïvement qu'ils pourront en restreindre l'effet pernicieux. « Nous

(1) *L'Empire libéral*, t. XIV, p. 285.

nous trouvions, avoue M. Ollivier, en présence d'un fait accompli qui s'imposait à nous, dont nous devions tenir compte et contre lequel il n'y avait de protestations possibles qu'une démission. Personne ne parla de la donner. » Cependant, le garde des Sceaux, président du Conseil, eût dû faire connaître à ce moment, grave entre tous, le sentiment de réprobation que lui avait inspiré le procédé inouï par lequel l'empereur avait pris la détermination la plus importante sans consulter le Conseil. C'était là « un acte de pouvoir personnel auquel, avait-il dit, Gramont s'était prêté par habitude de métier ». Il fallait tout au moins protester pour empêcher le retour de mesures aussi dangereuses. Mais M. Ollivier ne le pouvait pas, pour la raison péremptoire qu'il avait appuyé énergiquement la demande d'une lettre de regrets imposée au roi de Prusse. Il s'apercevait maintenant de la faute commise, mais il était trop tard pour l'effacer. Quant à démissionner, il n'y songeait pas sérieusement. Et pourquoi? Parce que s'il s'était retiré, un ministère de guerre, tout préparé dans la coulisse, le remplaçait et menait les choses au pire. Mais ce n'était là reculer que pour mieux succomber. La guerre, dans les conditions et pour les causes que je viens de rappeler, était maintenant inévitable. Trois semaines encore, et le ministère Palikao, au lendemain de nos revers, allait prendre le pouvoir. Cependant, livré à des illusions surprenantes, M. Ollivier croit qu'il peut faire effacer ou atténuer grandement la demande de garanties. Il reste donc au ministère. « Par là, conclut-il, je me rendais solidaire officiellement d'un acte que je déplorais. En apparence, je m'y associais, mais comme le paratonnerre s'associe à la foudre pour la conjurer (1). » Hélas! pour suivre la comparaison, cette barre de fer, fragile et mal assurée, n'allait faire sortir des nuages qui s'amoncelaient à l'horizon qu'un feu destructeur pour l'édifice qu'elle croyait pouvoir préserver.

(1) *L'Empire libéral*, t. XIV, ch. VII, p. 274.

Fallait-il enfin décréter le rappel des réserves et donner à la demande de garanties le caractère d'un ultimatum? A ce moment, survint une dépêche du comte de Granville à lord Lyons qui pressait le gouvernement impérial d'accepter la renonciation du prince de Hohenzollern et de terminer ainsi le différend.

Granville représentait au gouvernement de l'empereur « l'immense responsabilité qu'il encourrait s'il élargissait le terrain du conflit et s'il ne se déclarait pas immédiatement satisfait par la renonciation du prince de Hohenzollern ». Le noble lord rappelait que, dès le début de l'affaire, la France avait demandé au gouvernement de la reine d'user de son influence — ce qu'il avait fait sans retard — pour atteindre le but réel, à savoir le retrait de la candidature. Le ministre anglais considérait en conséquence que son gouvernement était tenu de presser le gouvernement impérial d'une façon aussi amicale qu'urgente, d'accepter, « comme une solution satisfaisante », la renonciation du prince Léopold. Cette dépêche, contenue dans une lettre de lord Lyons, fut remise à dix heures du matin entre les mains de l'empereur, en présence de l'impératrice, et lue au Conseil. M. Ollivier, très ému par cette communication, combattit le rappel des réserves et rallia à sa proposition huit voix contre quatre. Il s'imaginait ainsi avoir annulé les effets de la demande de garanties. Il ne comptait pas avec l'habileté perverse du plus redoutable des adversaires. Il ne prévoyait pas jusqu'où pouvait aller l'audace de Bismarck. La colère du maréchal Le Bœuf contre le vote du Conseil fut grande. L'impératrice ne dissimula pas non plus son mécontentement et la majorité du Corps législatif se montra carrément hostile. Le ministère fit alors connaître, dans une brève déclaration, l'impossibilité de soumettre actuellement au pays et à la Chambre un exposé général de l'affaire, ce qui devait redoubler les inquiétudes des partisans de la paix et exciter ceux qui voulaient la guerre à tout prix. Clément Duvernois,

poussé secrètement par Rouher, demanda à interpeller le gouvernement et Jérôme David railla « la lenteur dérisoire des négociations ». La réprobation qui salua cette épithète fut favorable aux ministres et les interpellations, comme on l'a vu plus haut, furent ajournées au vendredi 15.

La séance levée, Thiers qui avait causé avec lord Lyons, lequel regrettait que le ministère ne se fût pas borné à annoncer simplement que le litige avec la Prusse et l'Espagne était terminé, conseilla à M. Ollivier de garder toute prudence et d'invoquer la médiation anglaise; puis, dans un entretien particulier au Corps législatif, il dit à Segris, Chevandier de Valdrôme, Maurice Richard, Mège et Louvet, que si la Prusse s'était mise dans son tort, ce n'était pas une raison décisive pour courir à la guerre. Le moment était d'ailleurs fort mal choisi. Il fallait patienter encore, attendre l'heure propice où le Sud, inquiet des ambitions et des exigences du Nord, viendrait faire appel à notre pays comme à son libérateur. Les témoins de cet entretien ont voulu plus tard se justifier de leur vote favorable à la guerre en soutenant que Thiers ne leur avait pas dit formellement que la France n'était pas prête, et que, peu de jours avant la déclaration des hostilités, il avait affirmé que « nous étions forts ». Ne fallait-il pas déduire de ces observations précises : « Le moment n'est pas encore venu... Vous n'avez pas d'alliances... La guerre mettra l'Europe en feu et contre nous... les circonstances sont très graves... », ne fallait-il pas en déduire que la guerre était une imprudence, une folie? Thiers n'avait pas dit, il est vrai, au Corps législatif que Vous n'étions pas prêts, mais il n'avait pas à le dire en public, devant l'étranger. Il a supplié de toutes ses forces ses collègues, les ministres, de ne point entreprendre légèrement une guerre périlleuse sans alliances et avec la certitude d'avoir l'Europe hostile. Cela ne suffisait-il pas, et que viennent faire aujourd'hui des reproches adressés à Thiers, parce qu'il n'aurait pas précisé minutieusement la situation exacte de nos forces et

de nos préparatifs? Il avait combattu une guerre qu'il croyait inopportune et néfaste. Il avait fait toucher du doigt la plus grave des imprudences qui consistait à se jeter sur un adversaire très fort sans avoir autant de forces que lui, et cela sans être assuré d'aucune alliance. Ces raisons eussent dû empêcher le vote fatal, mais étant donnée la violence des passions déchaînées et l'erreur du plus grand nombre, elles ne l'empêchèrent pas. Le Sénat était plus belliqueux encore que la Chambre. Larrabit, Hubert-Delisle, Brenier, Chabrier étaient les plus ardents parmi les Pères Conscrits et pour un peu tous eussent demandé la chute du Cabinet Ollivier. La presse faisait chorus et couvrait les ministres de railleries et d'injures. Quoi! La victoire était certaine et l'on reculait!

Pendant ce temps, Bismarck ourdissait ses trames et ne doutait pas que ses adversaires ne vinssent s'y jeter follement. Gramont était informé de l'approbation que le roi donnait à la renonciation du prince Léopold et il osait dire que « c'était peu » !

Lord Lyons vint trouver le ministre des Affaires étrangères et lui exposa de nouveau très franchement la surprise et le regret du gouvernement anglais. Comment, le prince Léopold s'était retiré, et l'on n'était pas satisfait? L'Espagne avait annoncé officiellement la renonciation; la Prusse n'y avait pas fait la moindre opposition et on voulait autre chose? Le ministère craignait d'être impopulaire, mais cette impopularité ne durerait pas et le meilleur titre du ministère à l'estime publique serait la solution de la question, à l'honneur et à l'avantage de la France sans la moindre effusion de sang. « Si la guerre survenait à présent, affirmait avec prescience l'ambassadeur, toute l'Europe dirait que c'était la faute de la France. » Lyons répéta ce que Granville avait dit lui-même à La Valette : « Si l'on objectait que la candidature du prince Léopold n'avait pas été posée sans l'assentiment du roi de Prusse, on pouvait retourner l'argument et dire que la rétractation n'avait pu avoir

lieu qu'à la même condition. Pourquoi fournir un prétexte « à ceux qui voudraient représenter la France comme désireuse de faire la guerre sans une absolue nécessité? » A ces observations si sages, Gramont répondit que l'Espagne était hors de cause, mais que la Prusse n'avait rien accordé à la France; que le roi n'avait donné aucun mot d'explication; qu'il n'avait rien fait, absolument rien fait. La France lui demandait « simplement » de défendre au prince Léopold de revenir sur sa résolution. « S'il le fait, disait le ministre des Affaires étrangères, tout incident est terminé. » Lyons s'étonna que le gouvernement français pût sérieusement appréhender, après tout ce qui s'était passé, que le prince se représentât comme candidat, ou qu'il pût être encore accepté comme tel par le gouvernement espagnol. Gramont ne se laissa pas ébranler par cette considération si judicieuse et répéta, avec une insistance stupéfiante, que si le roi se refusait à formuler cette défense pour l'avenir, « la France prendrait ses mesures en conséquence ». On a vu comment elle les prenait. Elle venait d'ajourner le rappel des réserves après l'avoir décidé.

Mais pourquoi cette insistance opiniâtre chez le duc de Gramont? Parce qu'il était lié par les dépêches envoyées à Benedetti et surtout par la note remise à Werther. Le ministre sentait bien maintenant que la demande de garanties était une faute énorme; mais au lieu de l'avouer à lord Lyons, il la dissimulait et se bornait à dire actuellement que le roi n'avait qu'à défendre simplement au prince Léopold de revenir sur sa renonciation, et que cela suffirait. Lord Lyons s'étonnait de cette exigence nouvelle et, au sortir de cet entretien, le duc de Gramont osait mander à Benedetti qu'on trouvait cette exigence juste et modérée.

Le 14 au matin, le duc de Gramont entrait affolé chez M. Ollivier, et lui communiquait une dépêche de Lesourd, notre chargé d'affaires à Berlin. Cette dépêche était ainsi conçue : « Un supplément de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, qui a

paru à dix heures du soir, contient en résumé ce qui suit : « L'ambassadeur de France ayant demandé à Sa Majesté le roi de l'autoriser à télégraphier à Paris qu'Elle s'engageait pour l'avenir à ne pas donner son consentement à la candidature de Hohenzollern si elle venait à se poser de nouveau, le roi a refusé de recevoir l'ambassadeur et lui a fait dire par l'aide de camp de service qu'il n'avait plus rien à lui communiquer. » Donc, le 14 au matin, — il importe de retenir ce fait — le ministre des Affaires étrangères avait reçu de son propre agent à Berlin la copie presque intégrale de la dépêche qui, par l'agence Wolf, avait été transmise à l'agence Havas et qui allait courir tous les journaux (1). De plus, Benedetti, le 14 juillet, dès la première heure, à minuit trente, avait télégraphié au ministre des Affaires étrangères qu'il avait vu la même dépêche dans la *Gazette de Cologne* et qu'il en faisait remonter l'origine au cabinet du roi qui nous était hostile manifestement, depuis quelques jours. Le texte de la dépêche de Lesourd contenait ces mots : « La nouvelle du renoncement du prince héritier de Hohenzollern a été officiellement communiquée au gouvernement impérial français par le gouvernement royal espagnol. » Elle citait donc tout ce qui devait déterminer la rupture, c'est-à-dire la partie principale, et ni le duc de Gramont ni M. Émile Ollivier n'étaient en droit de dire, après cette communication, qu'ils ne connaissaient pas la dépêche qui allait amener la guerre.

Y a-t-il eu, oui ou non, le matin du 14 juillet, un Conseil

(1) Cette dépêche particulière était si peu secrète que lord Lyons en informait, le 14 juillet, le comte de Granville en ces termes : « On avait reçu un télégramme du chargé d'affaires français à Berlin annonçant qu'un article avait paru dans l'organe ministériel prussien, la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, portant que l'ambassadeur de France avait requis le roi de promettre qu'il ne permettrait jamais au prince de Hohenzollern de se porter candidat pour le trône d'Espagne et que Sa Majesté avait, par suite, refusé de recevoir l'ambassadeur et lui avait fait répondre par son aide de camp qu'il n'avait plus rien à lui dire. » *(Archives diplomatiques.)*

des ministres? Là-dessus, et sur les mesures prises dans la journée du 14, un différend grave s'est engagé entre M. Plichon et M. Émile Ollivier lui-même. MM. Louvet et Plichon soutiennent qu'il y a eu séance le matin du 14 et qu'elle a été interrompue à midi pour être reprise à une heure pour aller jusqu'à six. A cette affirmation, M. Ollivier fait une opposition formelle : « Le 14 juillet, a-t-il écrit le 9 janvier 1886 à M. Plichon, il n'y a pas eu trois conseils, l'un le matin, l'autre l'après-midi; le troisième dans la soirée. Il n'y en a eu que deux; le premier aux Tuileries, pendant la séance de la Chambre qui a duré de une heure à six heures environ; le second à Saint-Cloud dans la soirée, moins vous, Segris et Louvet. Le matin, il n'y a eu qu'une conversation entre ministres à la Chancellerie. » Conversation ou Conseil — ne discutons pas sur les mots — toujours est-il que le duc de Gramont a fait connaître à ses collègues la dépêche partie d'Ems, le 13 à midi cinq minutes, dans laquelle Benedetti l'informait qu'il avait fait remarquer que si le désistement du prince Léopold était une garantie pour le présent, il nous fallait en outre une garantie pour l'avenir, mais que « le roi avait absolument refusé de l'autoriser à transmettre une semblable autorisation ». Gramont avait dû joindre à cette dépêche le rapport de l'ambassadeur qui expliquait et commentait la dépêche elle-même. Or, Benedetti y donnait des détails de la plus haute importance : celui-ci entre autres qui concernait le courrier attendu de Sigmaringen : « Je suis rentré à l'hôtel et j'ai trouvé votre télégramme daté de la nuit dernière à 1 heure 45. » C'est celui qu'avait imaginé M. Émile Ollivier à 11 heures 45 et dans lequel le garde des Sceaux croyait avoir atténué les exigences de la note remise à Werther. « J'ai pensé que si le roi avait été exactement renseigné — et je devais le croire, après ce qu'il avait bien voulu me dire — le courrier de Sigmaringen arriverait avant le milieu de la journée et qu'il me manderait pour me faire part, ainsi qu'il me l'avait annoncé,

de la réponse du prince de Hohenzollern et que j'aurais l'occasion de m'expliquer de nouveau avec Sa Majesté. Le roi a en effet reçu, quelques heures après, le message qui lui a été expédié; mais prévoyant sans doute mon intention, au lieu de me recevoir, il a chargé un de ses aides de camp de m'apprendre en son nom que le prince Léopold avait retiré sa candidature et que Sa Majesté me priait de vous télégraphier *qu'elle considérait cette affaire comme définitivement terminée.* » C'était donc là une approbation implicite, mais une approbation dont on ne pouvait plus douter.

Benedetti ne s'en était pas contenté. Pour obéir aux ordres reçus de Paris, il avait fait remarquer à l'aide de camp qu'il avait sollicité l'autorisation de transmettre à son gouvernement, avec le désistement du prince, l'approbation explicite de Sa Majesté. Il ajouta qu'ayant reçu de son ministre un nouveau télégramme qui l'obligeait à insister sur les garanties, il se voyait dans la nécessité de demander à être fixé sur ces deux points. L'aide de camp était retourné auprès du roi s'acquitter de ce message; puis il était revenu déclarer que Sa Majesté approuvait le désistement. Quant au second point sur lequel le roi n'avait rien dit, Benedetti, par une dépêche du 13 juillet à 3 heures 45 minutes du soir, mandait au ministre des Affaires étrangères qu'il avait sollicité une nouvelle audience pour en conférer avec le roi. A cette demande le roi avait fait répondre (c'est l'objet d'une troisième dépêche de Benedetti, en date du 13 à 7 heures du soir) que Sa Majesté s'en référait aux considérations exposées par lui dans la matinée. « *Le roi a consenti*, m'a dit encore son envoyé au nom de Sa Majesté, *à donner son approbation entière et sans réserves au désistement du prince de Hohenzollern*. Il ne peut faire davantage. » Et, dans le rapport, Benedetti avait dit au sujet des garanties exigées : « Tout me porte à croire que le roi est fermement décidé à nous refuser cette satisfaction. Malgré l'accueil apparemment gracieux qu'Elle n'a cessé de faire à mes

instances, j'ai pu constater que Sa Majesté se résignait avec autant de regret que de répugnance, devant notre attitude, à dénouer les difficultés qu'Elle a contribué à faire naître et, sans nul doute, Elle ne se dissimule pas la gravité de l'échec auquel Elle s'est personnellement exposée. Dans cette disposition, le roi considère qu'il aggraverait le mécontentement que la renonciation du prince de Hohenzollern provoquera en Allemagne, et dont la responsabilité pèsera moins sur ce candidat que sur Sa Majesté elle-même, s'il souscrit à l'obligation que nous lui demandons de contracter. Je prévois même qu'à dater de ce moment, il me sera moins facile de l'aborder et je ne doute pas qu'il n'ait voulu éviter de m'en donner l'occasion en confiant à l'un de ses officiers le soin de m'apprendre la résolution du prince de Hohenzollern. »

Ainsi, par le rapport et par les dépêches, le ministre était mis entièrement au courant de la situation, non seulement pour le présent, mais pour ce qui pourrait suivre. Quelles que fussent les manœuvres employées par nos ennemis, il savait, le 14 au matin, que le roi avait donné son approbation « entière et sans réserves » au désistement du prince et qu'il considérait l'affaire « comme terminée ». Il savait que si le roi avait envoyé un aide de camp à l'ambassadeur, ce n'était pas pour l'offenser, mais pour ne pas reprendre une discussion qui lui était pénible et dans laquelle il croyait avoir manifesté très catégoriquement ses intentions. Il savait enfin que la raison pour laquelle le roi ne pouvait acquiescer aux garanties voulues, c'était qu'une telle obligation admise par lui l'exposerait au mécontentement de ses sujets et serait considérée dans toute l'Allemagne, non seulement comme un échec personnel pour lui, mais comme un échec pour la nation elle-même. Du moment que le roi faisait dire officiellement par le prince Radzivill et autorisait l'ambassadeur à télégraphier à Paris que tout était terminé, il fallait le prendre au mot et en finir une fois pour toutes. De vrais politiques l'auraient fait.

La dépêche d'Ems, qui notait publiquement le refus du roi d'adhérer aux garanties pour l'avenir et le refus de recevoir l'ambassadeur, devait être considéré, par un esprit averti, comme un stratagème de la chancellerie prussienne ou de l'entourage hostile du roi. Avant de s'affoler et de se consterner, avant de crier à l'outrage et de demander vengeance, il fallait s'informer et faire une enquête rapide. C'est le matin du 14 que le duc de Gramont a reçu la nouvelle transmise par Lesourd. Comment se fait-il qu'il n'ait pas immédiatement envoyé une dépêche à Benedetti dans laquelle il lui aurait demandé par oui ou non ce qu'il y avait de vraisemblable dans la dépêche publiée par la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, et si réellement elle avait un caractère officiel? On ne conçoit pas que le ministre des Affaires étrangères n'ait pas aussitôt interrogé l'ambassadeur pour savoir si le roi avait lui-même autorisé l'envoi à la presse d'une telle information. Il eût eu le temps de recevoir une réponse suffisamment claire, puisque, de son plein gré, Benedetti allait spontanément le même jour, à deux heures du soir, envoyer une dépêche qui relevait la publication de la dépêche d'Ems et l'attribuait au Cabinet du roi, tout en faisant remarquer que le roi devait le recevoir dans le salon réservé de la gare. Et le même Benedetti, à 3 heures 45 minutes, rappelant cette audience, faisait savoir que le roi lui avait dit « que les négociations qui pourraient encore être poursuivies seraient continuées par son gouvernement ». Ces deux dépêches si importantes, qui jetaient une vive lumière sur la situation et opposaient par leur texte même une dénégation formelle à la dépêche qui troublait tant le gouvernement français, parvinrent au quai d'Orsay dans la soirée du 14 et dans la nuit du 14 au 15.

Donc, avec du sang-froid et quelque clairvoyance, le ministre des Affaires étrangères et ses collègues auraient pu facilement découvrir, dans la fameuse dépêche d'Ems, ce qu'elle était réellement : une manœuvre aussi audacieuse

qu'abominable et la faire retomber de tout son poids sur son perfide auteur. Mais non. Le duc de Gramont et M. Émile Ollivier s'agitent dès le premier moment, s'impatientent et s'imaginent que tout est irrémédiablement compromis et perdu. Ils télégraphient à l'empereur de venir aux Tuileries présider le Conseil.

Sur ces entrefaites, l'ambassadeur de Prusse arrive au quai d'Orsay et informe avec tristesse le ministre des Affaires étrangères que son gouvernement l'a blâmé de l'accueil qu'il avait fait aux exigences des deux ministres lors de l'entrevue du 12 juillet. Il annonce qu'il a reçu l'ordre de prendre un congé immédiat. Ce départ subit, que Bismarck transforma le 19 juillet en un simple congé motivé par des raisons personnelles, était un fait qui tout au moins paraît aggraver une situation déjà critique par elle-même et augmente le trouble et les inquiétudes de Gramont. Le ministre apprend en même temps que le comte de Granville a tenté une nouvelle démarche auprès du roi de Prusse. Le chef du *Foreign Office* a écrit au roi de vouloir bien communiquer officiellement au Cabinet des Tuileries son adhésion au désistement du prince Léopold, si la France retirait sa demande de garanties. Or, le roi venait de faire cette concession et le duc de Gramont avait trouvé que « c'était peu ». Mais, de son côté, lord Lyons ne se décourageait pas et il faisait parvenir au ministre un message pressant par lequel il le suppliait de ne pas se précipiter dans des mesures extrêmes et de ne point engager le gouvernement par une déclaration prématurée aux Chambres. Tous les avertissements sont venus de part et d'autre, et cependant la situation s'empire. Tout fait présager une issue fatale. Le duc de Gramont s'en va alors, mélancolique et préoccupé, aux Tuileries à travers une foule agitée et colère que les nouvelles inquiétantes venues de Berlin et le retard d'explications, impatiemment attendues, avaient amassée autour du Corps législatif et du palais impérial.

Il arrive au Conseil à midi et demi et dit à ses collègues que la guerre est inévitable et que si on la déclinait après la dépêche publiée par la *Gazette de l'Allemagne du Nord,* il ne garderait pas un instant son portefeuille. Le Bœuf l'approuve. Il déclare qu'il n'y a pas un moment à perdre et qu'il faut mobiliser immédiatement. Les autres ministres sont moins ardents. Ils reconnaissent que la dépêche d'Ems a rendu la situation menaçante; cela n'empêche pas que la renonciation ait été approuvée. Ne faut-il pas, avant de se décider à la guerre, s'entourer de tous les renseignements? Ils examinent attentivement le supplément de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* et y découvrent une intention des plus offensantes pour la France et son gouvernement. Le refus de recevoir l'ambassadeur, communiqué à toute l'Allemagne et à l'étranger en quelques lignes brèves et roides, était un affront intolérable et l'on devait y répondre aussitôt par l'appel des réserves, ce qui fut décidé à 4 heures 40 de l'après-midi. Un instant, M. Émile Ollivier proposa de ne pas tenir compte de la dépêche d'Ems et d'aller dire au Corps législatif que tout était terminé. Il s'attendait naturellement à être renversé, mais l'empereur s'opposa à ce sacrifice et dit qu'il ne pouvait se séparer de son Cabinet au moment où il lui était le plus nécessaire (1). L'agitation est de plus en plus intense à la Chambre qui, de l'avis d'un journaliste, ressemble « à une immense bouteille de Leyde ». Le Conseil reçoit alors une dépêche de Benedetti qui prête au roi un langage plus conciliant. On reprend quelque espoir et l'on se rattache à une nouvelle proposition du duc de Gramont qui, devant les inquiétudes et les hésitations de l'empereur, a compris qu'on devait tenter l'impossible. Il émet l'idée d'un Congrès, idée à laquelle Napoléon III se rallie aussitôt et avec empressement. Il la résume en ces termes, sous forme de communication à faire aux Chambres :

(1) *L'Empire libéral*, t. XIV, p. 363.

« Nous croyons que le principe adopté tacitement par l'Europe a été d'empêcher, sans une entente préalable, aucun prince appartenant aux familles régnantes des grandes puissances, de monter sur un trône étranger, et nous demandons que les grandes puissances européennes, réunies en Congrès, confirment cette jurisprudence internationale. » Le duc de Gramont avait la certitude que l'Angleterre et la Russie, l'Autriche et l'Italie accepteraient cette garantie de paix pour l'avenir. Si la Prusse refusait d'y acquiescer, elle se séparerait de l'Europe et son isolement la priverait de l'appui moral qui reviendrait tout à la France. « Cette proposition, a dit fort justement Albert Sorel, eût été un coup de maître... Le Congrès aurait surpris la Prusse et dérouté ses calculs. Il l'aurait compromise devant l'Europe et forcée d'accepter l'arbitrage des puissances ou de perdre leur appui moral. Mais telle était la faiblesse politique des hommes d'État français, telle était la force de la position conquise par Bismarck, que non seulement il allait échapper à ce danger, mais que sa conduite allait obliger Napoléon III à déclarer la guerre (1). »

M. Émile Ollivier, tout en considérant l'expédient du Congrès comme bien usé, le défendit avec son éloquence accoutumée et s'éleva « aux considérations les plus admirables ». Il l'affirme lui-même en ces termes et il invoque, pour le prouver, les applaudissements de ses collègues (2). Cela ne l'empêchera pas un peu plus tard de dire qu'il rougit de cet évanouissement de courage et que sa famille et son secrétaire Philis, en l'apprenant de lui-même, éclatèrent en exclamations indignées. Ils eurent tort, car si la proposition avait été déposée à temps et soutenue à la Chambre avec autant d'éloquence qu'au Conseil, elle eût pu mettre la Prusse dans un grand embarras. Il ne faut pas arguer de l'insuccès de la transaction de lord Granville,

(1) *La Diplomatie de la guerre franco-allemande*, t. Ier, p. 171.
(2) *L'Empire libéral*, t. XIV, p. 365.

mal accueillie par Gramont et repoussée par Bismarck, que l'Angleterre se fût dérobée au sujet d'un Congrès et que la Russie eût imité sa dérobade? Seulement, du Congrès il fût sorti des exigences que les ultra-bonapartistes n'eussent peut-être pas admises. Mais tout valait mieux pourtant qu'une aveugle précipitation. L'empereur aurait voulu que la proposition du Congrès fût lue immédiatement aux Chambres. On trouva qu'il était trop tard. Ce fut chose très regrettable, mais le Conseil était épuisé par six heures de séance et hors d'état, paraît-il, d'affronter le déchaînement de l'opposition. Cependant, on se sépara dans les intentions les plus pacifiques et l'empereur écrivit à Le Bœuf de suspendre encore une fois l'appel des réserves.

Le maréchal fut très surpris. Il faut convenir que cette surprise du ministre de la Guerre était bien compréhensible. En effet, depuis plusieurs jours, on lui demandait tantôt de convoquer les réservistes, puis de les ajourner, tantôt de faire des préparatifs de guerre, puis d'y renoncer. Sa position était presque intenable. Livré lui-même aux oscillations et aux hésitations qui faisaient de l'empereur et des ministres les êtres les plus variables et les plus indécis, il ne pouvait donner à la défense nationale tout le soin qu'il aurait voulu. Le tableau des fluctuations et des évolutions du Cabinet Ollivier, dans les journées qui précédèrent la guerre, dénote une incertitude, une mobilité inouïes. C'était une saute de vent perpétuelle, et cela en face d'un ennemi calme et froid qui savait où il allait et ce qu'il voulait.

Le Bœuf avait, le 14 au soir à Saint-Cloud, après le dîner, demandé à l'empereur quelle était la décision définitive. Fallait-il vraiment retarder encore la mobilisation? Comme l'empereur lui parlait de la possibilité d'un Congrès, le maréchal parut s'associer à ce projet et crut cette fois que la paix pouvait en sortir. L'impératrice, qui l'entendit approuver une idée dont elle avait nié l'efficacité, témoigna sa surprise avec

une impétuosité si grande que l'empereur s'en étonna. Elle traita la réunion d'un Congrès de lâcheté et de déshonneur public. Elle s'emporta à un tel point qu'elle dut, étant revenue à elle, prier le maréchal d'oublier sa vivacité (1). Une nouvelle réunion du Conseil fut décidée d'urgence à laquelle les ministres se rendirent, moins Segris, Louvet et Pichon, qui n'avaient pas reçu à temps leur convocation.

Sous la poussée des événements et sous l'impulsion de l'impératrice, le Conseil va prendre les décisions les plus graves. On ne peut nier que l'impératrice n'ait eu une influence prépondérante sur la déclaration de guerre (2). Tandis que son entourage croyait ou affectait de croire à la solidité du régime, elle avait depuis un an, au moins, les plus vives inquiétudes. Les élections de 1869, qui avaient renforcé le parti républicain et causé de nombreuses déceptions aux candidats officiels, l'agitation incessante de la capitale, les attaques violentes de la presse d'opposition, le succès du pamphlet de Rochefort, la santé chancelante de l'empereur, le peu de confiance que l'impératrice témoignait à la politique libérale et la crainte que lui causaient des concessions réputées par elle dangereuses, le retour inquiétant, à son avis, d'un parlementarisme envahissant et tracassier, tout cet ensemble de faits graves lui donnait à croire que, sans un coup de fortune extraordinaire, les jours de l'Empire étaient comptés. Elle saisit avec empresse-

(1) *L'Empire libéral*, t. XIV, p. 371.

(2) Cependant, elle s'est toujours défendue d'avoir dit le mot qu'on lui a toujours reproché : « C'est ma guerre, c'est ma petite guerre à moi ! » Elle l'a formellement récusé le 16 juillet, devant Mlle Redel, gouvernante des demoiselles d'Albe. Mais elle n'a pu nier qu'elle n'eût contribué à déchaîner les hostilités. D'autres femmes que l'impératrice ont plus d'une fois déterminé des guerres. Ainsi, l'on peut rappeler que le tsar Nicolas a été excité à la politique arrogante qui suscita la guerre de 1854 par la princesse de Lieven et par certaines dames de la colonie russe à Paris. L'impératrice Eugénie a dit en les désignant : « C'est cette ambassade de femmes qui a fait la guerre de Crimée. »

ment l'occasion que semblait offrir la candidature d'un prince allemand au trône d'Espagne. Se fiant à des assertions qu'elle avait eu le tort de ne pas faire contrôler, écoutant des généraux avides de gloire et des courtisans avides d'honneurs, qui lui promettaient un triomphe certain, elle témoignait une confiance illimitée dans les forces de la France et les croyait supérieures à celles de la Prusse. Elle pensait, et non sans raison, que les Français, qui n'avaient point pardonné aux Prussiens leur éclatant succès de 1866 et souffraient avec peine leur morgue, seraient heureux de prendre la revanche de Sadowa. Elle était assurée que la victoire consoliderait le trône impérial et permettrait à son fils, dont elle appréciait l'intelligence précoce et le caractère généreux, de succéder sans difficulté à Napoléon III. Aussi, accueillit-elle avec empressement les assurances présomptueuses de la presse bonapartiste que dirigeaient Jérôme David, Granier de Cassagnac, Clément Duvernois et Dugué de la Fauconnerie. D'autre part, des journaux d'opposition, comme le *Temps*, le *Siècle*, le *Rappel*, disaient que la candidature Hohenzollern était inquiétante pour la situation de la France en Europe et se demandaient si la diplomatie impériale était capable de soutenir nos intérêts. Ils manifestaient leur défiance au sujet de la capacité de ses agents et de la valeur de ses hommes d'État. Ils rappelaient la catastrophe de Sadowa et doutaient fort qu'elle eût porté ses fruits. Ils ébranlaient par leurs inquiétudes et leurs railleries les membres de la majorité du Corps législatif, mais ceux-ci n'étaient pas encore aussi empressés qu'on l'a dit à courir les risques d'une guerre redoutable contre la Prusse.

Le général du Barail, dans le troisième volume de ses *Souvenirs*, croit pouvoir faire retomber toute la responsabilité sur l'impératrice qui, pressée d'en finir, voulait que son fils montât sur un trône raffermi par la gloire militaire. Elle n'était pas seule à penser ainsi, car c'est à M. Émile Ollivier que, le 12 juillet, les partisans de la guerre disaient : « Vous êtes le

ministre du plébiscite; vous pouvez être celui de la victoire! »

Le général du Barail déclare que l'impératrice avait sur l'esprit de l'empereur un pouvoir sans limites. Elle exerçait également une influence considérable sur le Conseil des ministres et particulièrement sur le duc de Gramont et sur Chevandier de Valdrôme. C'est pour lui obéir que ce dernier demanda à Émile de Girardin l'article fameux qui soufflait la guerre. Il paraît utile de rappeler ici que, vers le milieu de juin 1870, Prévost-Paradol, qui avait accepté le poste d'ambassadeur aux États-Unis, fut reçu en audience de départ par l'empereur et l'impératrice à Saint-Cloud. Il a consigné sur une note, retrouvée plus tard dans ses papiers, de très curieux détails sur cette audience (1). Après quelques paroles banales sur les traités de commerce et les tarifs des douanes, l'impératrice aborda brusquement un sujet qui paraissait hanter son esprit, « discourant, avec une extrême abondance et une passion extrême, de la Prusse et des représailles, comme si nous avions quelque injure à venger; de la nécessité pour la France de reprendre rang, comme si nous étions sous le coup d'un complot européen; adorant son fils, prête à tout faire pour préparer son avènement; encore mal éclairée sur la portée de la politique du 2 janvier, ayant son parti de Cour. » Prévost-Paradol nous montre auprès d'elle l'empereur « très affable et préoccupé de plaire, conversant librement et naturellement en homme déchargé, heureux même de courir après toutes les autres cette suprême aventure, parlant avec sagesse du couronnement de l'édifice, de la Presse, des services qu'elle rendait en Angleterre, des passions qu'elle suscitait en France ». A son affabilité se joignait cependant une certaine tristesse qui devait provenir de son état de santé. Une lettre de Gambetta avait paru le matin. « C'est la République prochaine? dit l'empereur. — Que voulez-vous, Sire? répliqua Prévost-Paradol.

(1) Voir *Prévost-Paradol,* par Octave Gréard.

Il y a là trois ou quatre gouvernements qui attendent, le chapeau à la main, la grande faute qui leur permettra d'entrer. » Napoléon répéta qu'il voulait la paix, puis il ajouta gravement : « Nous ne pouvons affronter la guerre que les mains pleines d'alliances. »

La passion de l'impératrice avait frappé le nouvel ambassadeur. « Pourquoi ces discours sur la Prusse? » répétait-il en revenant de Saint-Cloud. Mais le langage de l'empereur avait fini par dissiper son inquiétude et la veille de son embarquement, le 30 juin, il affirmait à ses amis que jamais le maintien de la paix n'avait été mieux garanti. Il répétait ainsi une assertion de M. Émile Ollivier lui-même. Un mois s'était à peine écoulé que la paix était irrémédiablement compromise ; et que les restes lamentables de Prévost-Paradol revenaient en France par le même paquebot qui l'avait transporté aux États-Unis.

La France s'engageait dans une guerre désastreuse sans les préparatifs nécessaires et sans les alliances promises; la dynastie impériale et la patrie étaient menacées. « La grande faute » que Prévost-Paradol redoutait avait été commise. Il n'y avait point survécu.

L'impératrice n'avait jamais douté que le pays tout entier ne considérât le dessein de placer un Hohenzollern sur le trône d'Espagne comme une insulte et un défi. L'enthousiasme frénétique avec lequel avait été accueillie la déclaration du duc de Gramont, le 6 juillet, l'avait trompée sur les sentiments réels de l'opinion (1). Elle ne se rendait pas compte que le langage

(1) Après la séance, M. Émile Ollivier avait télégraphié à l'empereur : « La déclaration a été reçue à la Chambre avec émotion et un immense applaudissement. La gauche elle-même, à l'exception d'un petit nombre, a déclaré qu'elle soutiendrait le gouvernement. Le mouvement, au premier moment, a dépassé le but. *On eût dit que c'était une déclaration de guerre*. J'ai profité d'une interruption de Crémieux : « Vous voulez donc la guerre? » pour rétablir la situation. Je n'ai pas accepté qu'on nous représentât comme préméditant la guerre. Nous ne voulons la paix qu'avec honneur. Dans le public, l'émotion aussi est grande, mais cette émotion est noble, patriotique. Il y a du cœur dans ce

altier du ministre des Affaires étrangères avait inquiété et contrarié les puissances les mieux disposées qui n'admettaient pas qu'on fermât aussi brusquement toute voie à la conciliation.

Le prince Poniatowski, écuyer de l'empereur, a déclaré que le soir du 11 juillet à Saint-Cloud, l'impératrice avait exprimé la crainte que la Prusse ne reculât. « Mais, avait répliqué le prince, si après la sommation plutôt hautaine qui a été lancée de la tribune de la Chambre, la Prusse donne satisfaction à la France, ce sera une victoire diplomatique. — Vous ne comprenez rien aux affaires de notre pays (1) ! » répondit l'impératrice avec une vivacité dédaigneuse.

L'Europe, comme le Corps législatif et comme le public tout entier, crut à une guerre prochaine, tant la déclaration du ministre des Affaires étrangères parut hautaine et agressive. D'autre part, les nouvelles exigences du gouvernement impérial, qui ne se contentait pas de la renonciation du prince Léopold reconnue par le roi de Prusse, avaient accru — comme le prouvent les dépêches officielles, — le mécontentement des puissances. L'Impératrice ne devinait pas que, grâce aux habiles manœuvres de la Prusse, la France allait avoir contre elle l'opinion de l'Europe presque tout entière, et que sa rivale se dirait et paraîtrait contrainte à la guerre pour repousser une agression inexcusable. Cette impression si nette, lord Lyons l'avait, comme je l'ai dit, fait connaître le 13 juillet au matin, à Saint-Cloud. Mais Jérôme David, Clément Duvernois et leur parti étaient alors plus puissants que lord Lyons et lord Granville, même parlant au nom de la reine Victoria. L'exigence nouvelle du duc de Gramont, à laquelle avait adhéré M. Émile Ollivier, faite sur le désir pressant de l'empereur et de l'impératrice, surprit et attrista profondément nos amis.

J'ai dit, dans le chapitre précédent, comment la perfide

peuple. (*La Vérité sur la campagne de* 1870, par F. Giraudeau, chap. Ier, p. 63.)

(1) *Le Maréchal Canrobert*, t. IV, par G. Bapst.

dépêche d'Ems acheva de mettre le feu aux poudres et amena la France à se jeter tête baissée dans la plus périlleuse des aventures.

Cependant, l'empereur n'était pas aussi disposé que l'impératrice à la guerre. Il avait confié plus d'une fois à son premier ministre, Émile Ollivier, qu'il était décidé à ne rien faire. « C'est un être bien singulier, disait en parlant de lui au comte d'Haussonville le marquis de Chasseloup-Laubat, le 6 août. C'est le plus soupçonneux des hommes, ombrageux et méfiant. Il n'y a pas de pire désorganisateur. Il a toujours autour de lui un tas de pantins qui colportent un tas d'extravagances. Il a des idées auxquelles il ne tient guère et qui s'en vont comme elles sont venues, on ne saurait dire pourquoi. Mais il y en a d'autre part logées dans sa cervelle et qui n'en démarreront jamais. Si elles sont contrariées, elles font le plongeon comme les canards dans l'eau, mais pour reparaître un peu plus loin (1). » Napoléon III n'avait pas communiqué au Conseil ses tentatives d'alliance avec l'Autriche et l'Italie, parce que les éventualités par lesquelles ces alliances auraient dû s'établir, il ne les croyait point prochaines et il ne les désirait pas. Déprimé, usé par la maladie, il ne se souciait pas de remettre en question un Empire qu'il avait cru consolider par le succès du plébiscite. Il tenait à donner, en toute tranquillité, au régime libéral consenti par lui les développements promis. Il ne voyait pas, ou il ne voulait pas voir, que la Prusse préparait une nouvelle intrigue et allait lui tendre de nouveaux pièges. Il ne voyait pas qu'au point de vue de la défense nationale, on était en proie à une confusion, à une hésitation, à une apathie mortelles. A la veille de la guerre même, beaucoup de personnes blâmaient ceux qui demandaient des crédits pour quelques préparatifs indispensables. Cependant, il fallait être

(1) *Journal du comte d'Haussonville.*

aveugle pour ne pas comprendre qu'un moment viendrait où le gouvernement impérial aurait à choisir entre un affront ou une guerre. Ce n'était donc pas assez de dire à tous que l'on était résolument disposé à la paix; il fallait s'entourer de tous les moyens propres à défier toutes les provocations. Il fallait, au cas où la guerre eût été indispensable, avoir toutes les forces nécessaires pour la faire avec succès, comme le demandaient alors ceux qui s'intéressaient vraiment au sort de la France et de l'Empire. Il ne suffisait pas de rejeter sur la Prusse la responsabilité de la guerre; il fallait lui faire comprendre qu'elle s'exposait à un succès douteux en nous contraignant à une lutte que nous ne désirions pas. « Gouverner, c'est prévoir », a-t-on dit bien des fois. L'empereur ne prévit rien et les ministres qui soutenaient sa politique ne comprirent qu'à la dernière heure seulement combien leurs illusions et leur imprévoyance avaient été déplorables. Bismarck et le roi de Prusse, eux aussi, ont protesté jusqu'à la fin de leurs intentions pacifiques. Ont-ils, pour cela, négligé le moindre préparatif? Les déclarations des 6 et 15 juillet les ont trouvés en état d'agir, et le 1er août, le prince royal a pu écrire dans son journal : « Nous sommes prêts (1) », trois mots saisissants qui n'étaient pas une forfanterie, comme la déclaration du maréchal Le Bœuf.

Suivant M. Émile Ollivier, l'empereur, quelques instants avant l'ouverture du nouveau Conseil à Saint-Cloud, le 14 au soir vers dix heures, lui aurait confié que la déclaration relative au Congrès, c'est-à-dire l'appel à l'Europe, lui paraissait maintenant peu satisfaisante. C'était toujours le même esprit

(1) La situation militaire des Allemands, à cette date, nous est clairement indiquée par le chancelier de l'Empire, le général de Caprivi, qui disait le 23 novembre 1892 au Reichstag : « Je vous prie de vous rappeler, messieurs, lorsque nous avons passé la frontière française en 1870, nous l'avons franchie avec dix-sept corps d'armée en y comprenant les contingents de l'Allemagne du Sud, tandis que huit corps français nous étaient seulement opposés. »

vacillant et faible, inquiet de ce qu'il venait de faire et justifiant en sa personne l'adage connu :

Video meliora proboque,
Deteriora sequor.

Et M. Ollivier qui en défendant la proposition du Congrès, avait trouvé « une forme oratoire et pathétique » qui avait arraché des larmes à l'empereur, finit par dire que s'il portait cette déclaration à la Chambre, on le huerait. Cependant, Napoléon III, malgré des réserves apparentes qui ne portaient que sur la rédaction et non sur le fond de la proposition, n'était pas encore décidé à la guerre et regrettait de voir son gouvernement obligé de compter avec les volontés capricieuses de l'opinion. Le Bœuf survint et exposa de nouveau ses inquiétudes. On l'avait, dans l'après-midi, autorisé à rappeler les réservistes et voici qu'on contremandait cet ordre. Il déclarait que si l'on maintenait cette résolution nouvelle, il serait forcé de donner sa démission. Son collègue de la marine était prêt à le suivre. Et déjà à midi et demi, le même jour, le ministre des Affaires étrangères avait fait la même menace. Comment un Cabinet où se produisaient de tels faits, où trois et quatre ministres manifestaient l'intention de se retirer, aurait-il pu avoir le sang-froid et la liberté nécessaires?

C'est alors que l'empereur — je prends ces détails précis dans une note inédite de l'ancien ministre et sénateur M. Grivart qui les tenait du maréchal de Mac-Mahon et de M. de Pienne, chambellan de l'impératrice — l'empereur lut au Conseil un exposé qui tendait à des voies pacifiques. Il l'avait communiqué quelques instants auparavant à l'impératrice qui avait par un mouvement de tête, devant M. de Pienne, montré sa désapprobation. « L'empereur — dit la note qui m'a été remise — entra au Conseil où l'impératrice l'accompagna. Il lut son discours, puis au moment où il allait prendre

les voix, il se trouva mal et fut obligé de sortir de la salle. Au bout d'une demi-heure ou de trois quarts d'heure, il rentra, malgré ses souffrances. Mais, pendant ce temps, l'impératrice avait agi sur les membres du Conseil et au vote il y eut quatre voix de majorité pour la guerre. » Ce qui avait poussé l'impératrice à intervenir, — c'était la première fois qu'elle assistait au Conseil — c'étaient les dépêches arrivées dans la soirée, celles d'Ems et de Berlin, le rapport du chargé d'affaires Lesourd sur l'attitude de Bismarck et les impressions pessimistes de lord Loftus à la suite d'un entretien avec le chancelier. Enfin, un télégramme de Berne adressé au ministre des Affaires étrangères par notre ministre M. de Comminges-Guitaut et un autre télégramme de M. de Cadore, ministre à Munich, reproduisaient la dépêche d'Ems avec le refus d'audience fait à Benedetti par le roi. Le Conseil crut au caractère officiel de ces deux télégrammes, quoique, de l'avis des hommes de la carrière, la dépêche d'Ems, tout en provoquant une grande émotion dans les cercles diplomatiques, n'eût pas eu ce caractère. Se laissant tromper par les apparences et s'imaginant qu'il fallait répondre séance tenante à la provocation, les ministres présents reconnurent que la guerre ne pouvait être évitée. Ils maintinrent l'appel des réserves et décidèrent que le duc de Gramont et M. Émile Ollivier prépareraient un projet de déclaration de guerre. L'impératrice avait prouvé au Conseil qu'on n'avait plus qu'à accepter la rencontre à laquelle la Prusse nous obligeait.

« L'idée de l'impératrice, avait dit le maréchal de Mac-Mahon à M. Grivart, c'est que la politique dans laquelle on s'était engagé avec M. Ollivier, menait aux abîmes. Une diversion à l'extérieur lui paraissait une nécessité de salut. Au bout de quinze jours ou trois semaines, pensait-elle, on aurait obtenu des succès. La paix se ferait alors et l'empereur, remis en possession de son prestige, pourrait revenir sur les concessions dangereuses qu'il avait faites. Or, avant ce Conseil, l'empereur,

résolu à la paix, avait fait passer un mot d'ordre à tous les journalistes dévoués pour annoncer et préconiser la solution pacifique. A minuit, on télégraphia pour leur donner des instructions contraires et préparer les esprits à la guerre. » Telles sont les affirmations du maréchal de Mac-Mahon qui tenait ces détails du marquis de Pienne, affirmation et détails qui jettent une clarté saisissante sur la nuit fatale où la guerre fut décidée.

Il est donc établi que lorsque Napoléon sortit de sa syncope et rentra au Conseil, ceux des ministres qui avaient paru peu décidés à provoquer des hostilités immédiates, avaient été amenés, sous la pression des objurgations éloquentes de l'impératrice, à prendre le plus terrible des partis. Napoléon aurait voulu tergiverser encore et inventer quelque moyen ingénieux capable de faire intervenir l'Europe; mais, chez les ministres qui s'effrayaient d'accepter la responsabilité d'une insulte faite impunément à la France, il rencontra une telle opposition à ses dernières velléités de conciliation, qu'il dut céder, lui aussi. Cette fois, « les dés de fer » étaient bien jetés.

Un savant historien, M. de la Gorce, a donc pu écrire : « Une très honorable réserve, faite de pitié pour le malheur, faite aussi de fidélité pour une auguste souveraine, a voilé et adouci après coup la plupart des témoignages publics qui la pouvaient accuser. Mais de toutes les correspondances manuscrites, de tous les papiers privés, une impression très nette se dégage : c'est que l'impératrice fut, du côté de la France, le principal artisan de la guerre. »

Saint-Marc-Girardin atténue ainsi cette responsabilité : « Quelques personnes, parmi les partisans mêmes de l'Empire, pensent que l'impératrice n'a pas eu une influence heureuse sur la politique de l'Empire. Il est possible que, depuis Sadowa, l'impératrice ait cru que la dynastie impériale, c'est-à-dire l'avenir de son fils, ne pouvait se consolider que par la guerre et qu'elle ait par là perdu ce qu'elle voulait sauver. En tout cas, ce n'est pas sa régence des derniers jours qui a introduit

cette politique aux Tuileries. Elle n'aurait pu, même quand elle l'aurait voulu, changer à ce moment suprême la politique guerrière de l'Empire. Cette politique était devenue une situation incurable, une véritable fatalité. Chaque mesure était, bon gré mal gré, un pas de plus vers l'abîme désormais ouvert et désormais impossible à fermer (1). »

N'introduisons pas trop, à la manière des Tragiques grecs, la fatalité dans les événements humains. Évidemment, la politique de l'Empire et de son Cabinet a conduit les choses au pire. Et il est indubitable que, le souverain étant réduit à une sorte d'incapacité par suite de ses douleurs physiques et de son état de dépression, la souveraine vaillante, active et passionnée, qui ne voulait admettre en rien l'infériorité de la France, eut une action décisive sur la précipitation regrettable avec laquelle la guerre fut déclarée.

Le soir du 14 juillet, M. Robert Mitchell eut un entretien avec M. Ollivier dans le jardin du ministère des Affaires étrangères :

« Si demain, lui dit le ministre, nous ne donnons pas satisfaction aux vœux de la majorité, nous serons renversés et c'est un Cabinet réactionnaire qui fera la guerre dans les conditions les moins favorables. — Eh bien! répliqua Mitchell, donnez votre démission! — Je ne le puis. Le pays a confiance en moi; je suis la garantie du pacte nouveau qui lie l'Empire à la France. Si je me retire, on considérera l'avènement du ministère Rouher comme une sorte de coup d'État contre les réformes parlementaires. Il serait à craindre que la situation déjà si grave ne se compliquât de difficultés intérieures. Et puis la guerre est décidée. Elle est inévitable. Aucune force humaine ne pourrait la conjurer aujourd'hui. Puisque nous ne pouvons l'empêcher, notre devoir est de la rendre populaire. En nous

(1) *Rapport Saint-Marc-Girardin — Enquête sur le gouvernement du 4 Septembre.*

retirant, nous découragerions le pays, nous contesterions le droit de la France et la justice de sa cause. — Qu'espérez-vous donc? — Pour moi, rien. Quoi qu'il arrive, je suis sacrifié; car la guerre emportera le régime auquel j'ai attaché mon nom. Si nous sommes vaincus, Dieu protège la France! Si nous sommes victorieux, Dieu protège nos libertés (1)! »

Ainsi, le président du Conseil, qui avait affirmé le 12 juillet au Corps législatif que l'incident Hohenzollern était clos, avouait le 14 que la guerre était inévitable, sans qu'il vînt à sa pensée ni à celle du duc de Gramont et de leurs collègues, de prendre pour arbitre Benedetti qui était arrivé à Paris le 15 au matin et qui avait déjà fait ses réserves par voie télégraphique sur les communications tendancieuses de Bismarck. C'étaient donc les passions du parti impérialiste qui avaient rendu la guerre inévitable; et la minorité du Conseil, qui jusque-là s'était contentée de la renonciation du prince Léopold, approuvée par le roi, cessait de protester contre de nouvelles exigences et courbait la tête comme devant une fatalité inéluctable.

« Ce fut seulement dans la soirée, rapporte M. de Parieu, un des sincères témoins de ces événements lamentables, que l'appel des réserves fut décidé. Le Cabinet, jusque-là divisé, fut en partie entraîné, en partie paralysé dans ce nouveau Conseil tenu à Saint-Cloud et dans lequel les télégrammes de M. de Bismarck annonçant à divers ministres allemands près des cours étrangères le refus du roi de Prusse de recevoir M. Benedetti, furent revélés. Présentés comme une consultation diplomatique, ils produisirent l'émotion la plus vive et firent renoncer à la proposition relative au Congrès pour lui préférer une demande de subsides au Parlement (2). »

M. de Parieu plaint les ministres, ses collègues, qui, placés

(1) *Courrier de France*, 24 septembre 1872.

(2) *Considérations sur l'histoire du second Empire*, par M. de Parieu.

tout à coup devant une question d'honneur que la publicité allait livrer aux frémissements de l'opinion surexcitée, crurent devoir suivre patriotiquement, dans l'intérêt de la France et de sa dignité, un mouvement qu'ils avaient été impuissants à arrêter.

Rien encore une fois ne peut rendre le désarroi du gouvernement impérial. L'empereur avait sa politique, et l'impératrice la sienne. Le premier ministre ignorait les vrais desseins du ministre des Affaires étrangères. Il sentait seulement que la Cour se défiait de lui et qu'on l'entourait d'embûches perfides. Malgré cela, il ne protestait pas et persistait à rester au pouvoir. Les autres ministres étaient comme tenus à l'écart et n'apprenaient les nouvelles importantes que fort tard ou par ricochet. Les projets succédaient aux projets, les illusions aux illusions, et tandis que la politique impériale donnait l'impression d'une confusion sans pareille, la politique de la Prusse, ferme et résolue, n'avait qu'un seul but auquel elle demeurait invariablement fidèle : l'unité de l'Allemagne *per fas et nefas*. Pendant que, sous la conduite de théoriciens chimériques ou d'esprits orgueilleux et superficiels, nous flottions à tous les vents, nos ennemis savaient ce qu'ils voulaient et où ils allaient. Ils étaient prêts, dans toute la force du terme.

Je rappelais un peu plus haut que M. de Parieu, dans ses *Considérations sur la guerre*, plaignait ses collègues d'avoir été réduits, par la force même des choses et par esprit de solidarité, à subir une guerre qu'ils avaient vainement cherché à éviter. Or, l'un d'eux nous a, sur ce fait même, donné des détails émouvants que je veux résumer ici.

A la séance de la Chambre des députés du 25 décembre 1885, M. Plichon, l'ancien ministre des Travaux publics du cabinet Ollivier, avait, au nom de la minorité conservatrice, refusé les crédits du Tonkin et de Madagascar à un ministère qui, suivant lui, aggravait la politique de ses prédécesseurs. Cette attitude avait soulevé de vives critiques à gauche,

notamment de la part de M. Guillemain qui avait répliqué : « Vous auriez dû dire ces choses-là quand vous étiez ministre en 1870 et que vous déclariez la guerre. Nous n'aurions eu ni Sedan ni Metz. » Et M. Maurice Faure avait ajouté : « Celui qui parle ainsi est un ancien ministre de l'Empire, de ce gouvernement néfaste qui a déclaré la guerre de 1870 et fait perdre à la France l'Alsace et la Lorraine! » Le 29 décembre, à l'occasion de la lecture du procès-verbal, M. Plichon répondit qu'étant affecté de surdité, il n'avait pu relever immédiatement ces interruptions et il s'expliqua ainsi : « Je faisais effectivement partie du Cabinet au moment où la guerre a été déclarée. Mais il n'est aucun personnage politique de cette époque qui ne sache que, dans les Conseils du gouvernement, j'ai défendu la paix avec la plus grande énergie, non pas qu'il n'y eût de justes motifs de guerre, mais parce que j'ai cru qu'à divers égards le maintien de la paix était préférable pour mon pays. J'ajoute que je n'étais pas présent au Conseil des ministres quand la guerre a été déclarée et que les ordres de mobilisation ont été donnés. En apprenant cette grave résolution, mon premier mouvement a été de me retirer. Mais je n'ai pas tardé à comprendre que semblable détermination dans ma situation de ministre, en face d'une guerre devenue inévitable, pouvait n'être pas sans préjudice pour mon pays. En effet, en me retirant, je donnais tort à mon pays en face de l'ennemi. Je savais qu'en restant dans le Cabinet, je m'associais à une grande responsabilité si la guerre n'était point heureuse, mais j'ai préféré m'exposer à subir un préjudice personnel, quelque grand qu'il pût être, plutôt que de faire le moindre tort à mon pays en présence d'une situation aussi grave. Mes concitoyens m'ont tenu compte de cette conduite, car depuis 1871, après nos épouvantables désastres militaires, ils m'ont envoyé à l'Assemblée nationale sans que j'eusse sollicité leurs suffrages, avec plus de 277 000 voix. Et depuis, ils n'ont cessé de m'accorder les témoignages les plus éclatants de leur con-

fiance. Si j'ai commis une faute, ils m'ont amnistié et je suis convaincu, messieurs, qu'au fond de votre conscience, vous m'amnistiez tous! » Ces aveux émouvants soulevèrent dans la Chambre autant de protestations que d'approbations. Ils devaient en outre susciter les critiques les plus vives de la part de M. Émile Ollivier.

Celui-ci, au lendemain de l'élection de M. Plichon à l'Assemblée nationale, avait dicté en ces termes impérieux l'attitude à prendre si un débat était soulevé sur les origines et les conséquences de la guerre : « Mon avis est que vous évitiez autant que possible d'entrer dans tout débat. Tant que l'empereur est prisonnier et que la France est prisonnière, nous ne pouvons pas tout dire; ne pouvant pas tout dire, il est mieux de ne rien dire. » Plichon suivit ce conseil, et au moment du vote de la déchéance, ne se livra à aucune manifestation. La déclaration qu'il fit seulement en 1885 à la Chambre et que je viens de citer, éveilla les susceptibilités de M. Émile Ollivier qui le prit de très haut avec son ancien collègue. « Vous venez de dire que vous n'étiez pas présent à la séance du Conseil des ministres dans laquelle la guerre a été déclarée. C'est inexact. La guerre a été votée à l'unanimité dans un Conseil auquel l'impératrice assistait, le 15 juillet au matin, à Saint-Cloud. Vous étiez présent comme tous vos collègues et vous avez voté comme eux. » M. Ollivier reconnaît pourtant que Plichon n'était pas au Conseil du 14 au soir, parce que la convocation ne lui était point parvenue. « Mais on n'a rien arrêté définitivement dans ce Conseil, précisément parce que nous n'étions pas au complet, et nos décisions officielles et irrévocables n'ont été prises que le lendemain matin en présence de tous. Vous n'auriez pas été l'homme loyal que vous êtes, si vous aviez consenti à couvrir de votre nom une déclaration de guerre résolue en dehors de vous et que vous condamniez. Votre mémoire vous calomnie. » Il ajoutait que Plichon avait tort de croire qu'il avait besoin d'être amnistié pour sa con-

duite en 1870. Et il se permettait de lui faire ainsi la leçon : « Quant à moi, je ne cesserai de la revendiquer (ma conduite) comme un titre de patriotisme et d'honneur, et j'aime mieux rester toute ma vie hors des affaires publiques que d'y rentrer par ce triste désaveu de notre juste cause (1). »

Or, quelques jours après, Plichon lui répondit : « Ce n'est pas ma mémoire, c'est la vôtre qui n'est pas fidèle. » Et il précisa ainsi ses souvenirs : « La guerre a été décidée et les ordres de mobilisation ont été donnés dans un Conseil tenu à Saint-Cloud dans la soirée du 14 juillet. » Il reconnaissait que lui et M. Émile Olivier étaient, dans les Conseils du matin et de l'après-midi, énergiquement intervenus en faveur de la paix et qu'avant la clôture de la séance, un message de paix avait été porté à la Chambre. La convocation du Cabinet à Saint-Cloud dans la soirée ne lui était arrivée que tardivement; aussi n'avait-il pu s'y rendre que vers onze heures et demie du soir, au moment où le Conseil allait se séparer. « Introduit dans la salle du Conseil, je fut fort étonné d'y voir l'impératrice. Vous prîtes aussitôt la parole pour me dire qu'on avait reçu, dans la soirée, de tous nos agents à l'étranger des télégrammes desquels il résultait que M. de Bismarck donnait un caractère offensant pour la France au refus du roi de Prusse de recevoir notre ambassadeur; qu'on ne pouvait supporter un semblable outrage; que la guerre avait été décidée et les ordres de mobilisation donnés; que l'empereur devant prendre le commandement de l'armée, l'impératrice allait devenir régente; qu'à ce titre on avait jugé utile de l'appeler au Conseil et qu'elle continuerait à assister désormais à ses séances... A cette nouvelle, je fus stupéfait et ne pus prononcer une parole. La séance fut levée. On avait remis au Conseil du lendemain la rédaction définitive du message de guerre, déjà en grande partie préparé avant mon arrivée. Je rentrai bouleversé au minis-

(1) *L'Empire libéral*, t. XIV, p. 607. — 7 janvier 1886.

tère, d'autant plus bouleversé que j'avais les craintes les plus sérieuses sur l'issue de la guerre, craintes que j'avais cru de mon devoir de faire connaître à l'empereur (1). Dans ma nuit sans sommeil, je me demandai si je devais rester dans le Cabinet ou me retirer. Je compris que, quel que fût mon sentiment personnel à l'endroit de la guerre, mon devoir m'obligeait de rester, quelque grandes que fussent les responsabilités auxquelles cette solution m'exposait. Au Conseil qui le lendemain se réunit aux Tuileries et non à Saint-Cloud, comme vous le dites, vous annonçâtes à MM. Segris et Louvet ce qui s'était passé la veille au soir à Saint-Cloud. Ils s'inclinèrent devant le fait accompli et les termes du message de guerre à porter aux Chambres furent arrêtés. » M. Plichon se défendait d'avoir jamais agi en vue d'une popularité de mauvais aloi. Il la méprisait, étant incapable de trahir ou de masquer la vérité. Il continuait à penser « que tout en reconnaissant que la guerre avait une juste cause, *il valait mieux ne pas l'engager* (2) ».

M. Émile Ollivier riposta vivement à cette lettre. Il accusa son ancien collègue d'embrouiller tous les faits et soutint qu'il n'y avait eu que deux Conseils le 14 et le 15 à Saint-Cloud; que l'ordre de mobilisation avait été donné le 14, à 4 h. 40 de l'après-midi en sa présence, comme mesure de prudence et non comme prélude de guerre, et que dans la soirée du 14 aucun autre acte n'avait été accompli; que le 15 au matin la situation était entière et que chaque membre vota à voix haute. M. Ollivier regrettait que M. Plichon n'eût pas dit alors ses opinions, car ses collègues auraient peut-être été convaincus par ses rai-

(1) Au Conseil de l'après-midi, Plichon avait dit à Napoléon III : « La partie entre Votre Majesté et le roi n'est pas égale. Le roi peut perdre plusieurs batailles. Pour Votre Majesté, la défaite, c'est la révolution. — Ah! monsieur Plichon, répondit l'empereur, vous me dites des choses bien tristes, mais je vous remercie de votre franchise », et il se déroba à l'entretien. (P. de La Gorce, t. VIII, p. 286.)

(2) *L'Empire libéral,* t. XIV, p. 607, — 5 janvier 1886.

sons. « Le coupable de la guerre est Bismarck et non pas nous. Elle nous a été imposée (1). » Plichon ne voulut pas rester en apparence confondu par ces arguments *ad hominem*. Il répondit : « La guerre était si bien décidée le 14 au soir que le Conseil vous a chargé de préparer, de concert avec le duc de Gramont, une déclaration dans le sens de la guerre pour être portée aux Chambres après que le texte en aurait été définitivement arrêté dans le Conseil du lendemain. » Quant à dire que la guerre n'était décidée qu'en principe, ce n'est pas de cette façon que M. Ollivier lui avait annoncé la résolution prise à la majorité par le Conseil du 14 avant son arrivée. Plichon ne saisissait pas bien d'ailleurs la nuance. « Une guerre est décrétée ou elle ne l'est pas; qu'elle le soit ou non en principe, qu'importe (2)? »

M. Ollivier répliqua : « Non, je ne vous ai pas dit : la guerre a été décrétée et les ordres de mobilisation ont été donnés... Sans doute, la guerre avait été jugée inévitable par les ministres présents le 14 au soir, mais elle n'avait été décidée qu'en principe, ce qui veut dire qu'il n'y avait eu aucune manifestation, extérieure, officielle, irrévocable, d'une décision qui, dès lors, restait provisoire... Ainsi donc, le 15 au matin, la situation était entière encore pour tout le monde. Rien n'empêchait le Conseil, au lieu d'arrêter définitivement la déclaration de M. de Gramont, de la rejeter, et si vous ne l'avez pas proposé, c'est que cela ne vous a pas convenu (3). » M. Plichon mit ainsi fin au débat : « Vous me dites que le 15 au matin la situation était entière : du côté de la Chambre, oui; du côté de l'Europe, c'est possible; du côté du Cabinet, non. Le Cabinet, en très grande majorité, avait décidé la guerre dans la soirée du 14. » C'est ce qu'a rapporté le marquis de Pienne. « Je ne pouvais avoir aucun espoir de le faire revenir sur sa détermination; je

(1) L'*Empire libéral*, t. XIV, p. 610. — 9 janvier 1886.
(2) *Ibid.*, p. 613. — 9 janvier 1886.
(3) *Ibid.*, p. 614. — 20 janvier 1886.

n'avais que deux partis à prendre : ou me retirer, ou accepter la solidarité du Cabinet. J'ai cru que mon devoir était d'accepter cette solidarité et je l'ai acceptée. Je n'ai plus rien à ajouter (1). » Commentant cette dernière lettre, M. Ollivier dit que si Plichon s'est tu, c'est qu'il n'avait aucune bonne raison à donner. A cela il est permis de répondre que Plichon n'est pas le seul qui ait hésité à éviter la guerre et qui ait songé à donner sa démission. M. Ollivier s'est trouvé dans le même cas. Il est resté, a-t-il dit, parce que la guerre était inévitable; parce qu'un autre Cabinet eût abandonné les réformes parlementaires et soulevé des difficultés intérieures, parce que c'eût été contester le droit de la France et la justice de sa cause. Plichon a agi de même. Il a accepté la solidarité ministérielle, mais avec cette réserve : « J'ai pensé que, tout en reconnaissant que la guerre avait une juste cause, il valait mieux ne pas l'engager. » C'est ainsi que certains ministres, la mort dans l'âme, poussèrent la France à une guerre qu'ils déploraient.

Plichon avait rappelé à M. Ollivier que, lorsqu'il avait quitté le Conseil le 14 vers six heures, la politique de paix avait prévalu et un message conciliant devait être porté au Corps législatif. Sa surprise, en revenant tardivement à Saint-Cloud et en apprenant la décision nouvelle de la guerre, était donc légitime. Ce qu'il nous a dit dans ses lettres corrobore les détails donnés par le marquis de Pienne au maréchal de Mac-Mahon.

(1) *L'Empire libéral*, t. XVI, p. 616. — 23 janvier 1886.

CHAPITRE V

LE 15 JUILLET

C'est à Saint-Cloud, le 15 juillet au matin, que fut lue et adoptée la déclaration de guerre rédigée par le duc de Gramont et par M. Émile Ollivier. Cette déclaration disait que le Cabinet français avait refusé de mêler au litige Hohenzollern aucune récrimination sur le passé et de sortir de l'objet même dans lequel il l'avait renfermé dès le début, c'est-à-dire le retrait de la candidature du prince de Hohenzollern au trône espagnol. Les points relevés pour justifier notre attitude étaient les suivants : Admission par la plupart des puissances de la justesse de notre réclamation ; fin de non-recevoir opposée par le ministère prussien, sous prétexte qu'il ignorait l'affaire ; affirmation faite par le roi d'être resté étranger aux négociations entre le prince Léopold et l'Espagne ; distinction subtile entre le souverain et le chef de famille ; demande faite par la France de l'adhésion du roi à la renonciation du prince Léopold avec promesse de ne plus autoriser la reprise de la candidature ; adhésion du roi à la renonciation, mais refus formel d'interdire le renouvellement de la candidature pour l'avenir, puis notification à l'ambassadeur français d'un brutal refus d'audience ; communication subite de ce prétendu refus aux Cabinets de l'Europe, armements opérés en Prusse et nécessité de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour sauvegarder les intérêts, la sécurité et l'honneur de la France.

Celui qui étudie avec calme la déclaration y trouve matière

à des observations importantes. S'il est vrai qu'elle ne parle ni de la violation du traité de Prague, ni des questions encore en litige du Luxembourg, ni de la provocation incessante et de la mauvaise foi du Cabinet prussien, elle dit que l'objet de la discussion n'est pas sorti du cadre où il avait été placé dès le début. Or, du 7 au 11 juillet, le Cabinet Ollivier demandait la renonciation du prince Léopold et l'adhésion du roi, mais à partir du 12 le Cabinet y ajoutait l'exigence de garanties nouvelles (1). Il affirmait que la plupart des Cabinets étrangers admettaient la justice de notre réclamation. Or, l'Angleterre nous conseillait formellement de nous contenter de la renonciation. La Russie s'étonnait de nos exigences nouvelles. L'Autriche s'en inquiétait et l'Italie dissimulait vainement sa désapprobation. Ce qui formait un grief incontestable, c'est que le Cabinet prussien prétendait ignorer l'affaire, alors qu'il avait fait naître le conflit et préparé tout ce qui devait en sortir. Ce qui était vrai encore, c'est que le roi avait inventé une distinction inadmissible entre le souverain et le chef de la famille royale. Enfin, ce qui paraissait un véritable affront, c'est la publication en France et dans toute l'Europe d'une dépêche offensante où il était dit que l'ambassadeur prussien avait reçu ordre de prendre son congé. Mais était-il exact qu'on n'eût rien négligé pour éviter cette guerre? Ce qui a été dit et démontré dans les précédents chapitres suffit à prouver le contraire, et je ne veux pas renouveler une démonstration que je crois péremptoire. Encore une fois, avec de la prudence et du sang-froid, la Prusse et son chancelier auraient été mis dans leur tort, au su et au vu de toute l'Europe.

Parmi les ministres qui n'avaient pas assisté au Conseil du

(1) « *Le roi ayant voulu y rester étranger* (au désistement,) *nous lui demandâmes de s'y associer et de déclarer que si la couronne était de nouveau offerte au prince Léopold, il ne l'autoriserait plus à l'accepter.* » Et la déclaration fixe comme date de cette demande la date du 12 juillet. Donc, elle n'a pas été faite au début de l'incident.

14 au soir, se trouvait Segris qui demanda anxieusement à Le Bœuf si nous avions des chances de vaincre. Le ministre de la Guerre lui répondit que « nous étions prêts et que jamais nous ne serions en meilleure situation pour vider notre différend avec la Prusse. » Le même ministre avait remis à l'empereur une note où il disait : « Nous sommes plus forts que les Prussiens sur le pied de paix comme sur le pied de guerre. » Il aurait même engagé l'empereur à rendre cette note publique, tellement sa certitude et sa confiance étaient grandes (1). Cependant, Napoléon III n'était pas aussi confiant que Le Bœuf, puisque au sortir du Conseil où la guerre avait été votée par lui comme par tous les ministres, il priait en secret le comte de Witzthum d'aller demander à François-Joseph de prendre l'initiative du Congrès, dont il avait accepté la proposition avec tant de joie (2).

Une fois la déclaration acceptée par le Conseil, M. Ollivier se rendit à Paris et passa au ministère des Affaires étrangères. « J'y trouvai, dit-il, Benedetti arrivé le matin. » L'ambassadeur avait en effet télégraphié le 14 qu'il arriverait le 15 à dix heures et quart du matin à Paris et se rendrait immédiatement au quai d'Orsay. M. Ollivier affirme qu'il y vint et que Gramont et lui l'interrogèrent minutieusement. « Il ne nous apprit rien de nouveau, dit-il, sur ce qui s'était passé à Ems et confirma, sans y rien ajouter, les détails circonstanciés de ses dépêches et de ses rapports. Sur ce qui s'était passé à Berlin et sur la machination de Bismarck, il ne savait absolument rien. L'entendre en Conseil n'eût donc été d'aucune utilité. » Si Benedetti a confirmé aux deux ministres « les détails circonstanciés de ses dépêches et de ses rapports », il leur a certainement prouvé de la façon la plus péremptoire qu'il n'y avait eu ni insulteur ni insulté à Ems; qu'il avait lu

(1) *L'Empire libéral*, t. XIX, p. 393 et 579.
(2) *Ibid.*, p. 393.

le supplément de la *Gazette de Cologne*, identique à celui de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, et qu'il n'avait pas été brutalement congédié par le roi. Cela ressortait sûrement des faits eux-mêmes et l'ambassadeur n'eût-il fait que les énoncer de nouveau devant le Conseil, il eût démontré par là même toute la perfidie et toute la fausseté de la dépêche d'Ems. S'il a confirmé ses dépêches et ses rapports, comme le remarque M. Ollivier, il a dû dire certainement qu'il avait été reçu par le roi, alors que la dépêche d'Ems avait déclaré qu'il était congédié et que les journaux allemands avaient perfidement annoncé qu'il avait été mis à la porte. Il a prouvé enfin que la vraie raison pour laquelle le roi n'avait pu accéder à l'exigence du duc de Gramont et de M. Ollivier, c'était la crainte de se compromettre devant l'opinion allemande déjà surexcitée et de porter une atteinte grave à la dignité de la Couronne et de la nation. N'eût-il répété que cela, et il eût nécessairement été amené à le faire, sa déposition eût été d'une singulière utilité devant le Conseil. Mais la déclaration de guerre ayant été votée, on jugea sa présence gênante et on le lui fit comprendre. A ce moment si grave où quelques mots de l'ambassadeur eussent pu faire toute la lumière, M. Ollivier l'accuse d'avoir pensé beaucoup plus à sa personne qu'à la guerre elle-même. Benedetti se plaignait, paraît-il, d'un article du *Constitutionnel,* journal du ministère, qui l'accusait de n'avoir pas prévenu le gouvernement de la candidature Hohenzollern. Cette accusation était injuste, car il avait dit tout ce qu'il savait et fait comprendre que la demande de garanties allait aggraver la situation. Si les ministres eussent été plus au courant de la politique de nos voisins, ils eussent compris ce mot de Bismarck dit en 1866 : « Il ne serait guère possible d'arriver à conclure la paix dans un conflit extérieur, si l'on demandait que l'une des parties fît cet aveu : « Je reconnais que j'ai eu tort. »

Le garde des Sceaux prétend que Benedetti l'obsédait de ses plaintes à l'égard de l'article du *Constitutionnel* et qu'il dut lui

faire comprendre que, ne s'occupant pas des attaques dirigées contre lui-même, il ne pouvait réfuter celles dont un autre était l'objet. Il eût mieux valu, au lieu de cette remontrance ironique, que M. Ollivier priât l'ambassadeur, qui allait assister à la séance, de se tenir à la disposition du ministère, au cas où les députés auraient à demander quelques détails précis sur les négociations et sur les origines de la dépêche d'Ems.

Cette dépêche, venue d'Ems à Berlin dans la journée du 13 juillet à six heures trente minutes du soir et remaniée par Bismarck, était une fourberie; mais non, comme M. Émile Ollivier le dit et le répète à satiété, un soufflet. Laissons à l'historien allemand Erich Marcks la gloire de cette fausse et injurieuse comparaison. Non, la face auguste de la France n'a pas reçu de soufflet le 13 juillet, et le comte de Bismarck, si audacieux qu'il fût, n'a pas osé lui-même aller jusque-là. Il n'a point fait ouvertement acte de violence. Il ne s'est pas rué sur nous comme on se rue dans un moment de colère folle sur un adversaire que l'on voudrait écraser, il a fait un geste moins noble encore que le coup de Jarnac; il nous a donné un vulgaire croc-en-jambe.

On savait donc à Paris le 14 au soir par un supplément de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, — reproduit par un certain nombre de journaux à la suite d'une communication de l'agence Havas qui publiait le texte même de la dépêche, — que l'ambassadeur français ayant, après la renonciation officielle du prince Léopold, demandé au roi de l'autoriser à télégraphier à Paris que Sa Majesté s'engageait pour l'avenir à ne plus donner son consentement si les Hohenzollern revenaient à leur candidature, le roi avait refusé de recevoir Benedetti et lui avait fait dire par l'aide de camp de service qu'il n'avait rien de plus à lui communiquer. Cette nouvelle ainsi présentée était, je le répète, une injure notoire; mais n'avait-on aucun indice qui pût faire soupçonner qu'on se trouvait en face d'un

stratagème provocateur dont il était facile de deviner l'auteur réel, étant données les attaches étroites de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* avec la chancellerie prussienne?

Le 13 juillet, à trois heures quarante-cinq de l'après-midi, ce même Benedetti, dont on ose affirmer que l'audition par le Conseil des ministres n'eût été d'aucune utilité, avait télégraphié au duc de Gramont au sujet de la malheureuse demande de garanties : « J'ai de fortes raisons de croire que je n'obtiendrai aucune concession à cet égard. » Puis, le même jour, à sept heures, il avait informé Gramont que le roi lui avait fait dire très courtoisement, par son aide de camp, qu'il ne saurait reprendre avec lui l'entretien relatif aux garanties d'avenir. Le roi s'en référait aux considérations exposées par lui dans la matinée, considérations que Benedetti développait dans un rapport que le ministre des Affaires étrangères reçut le 14 au matin. Ce point important est à noter.

Le rapport disait textuellement que le roi de Prusse, malgré l'accueil gracieux qu'il n'avait cessé de faire aux instances de l'ambassadeur français, se refusait à dénouer les difficultés qu'il avait fait naître. Guillaume ne se dissimulait pas non plus la gravité de l'échec auquel il s'était exposé et craignait d'aggraver le mécontentement provoqué en Allemagne par la renonciation du prince Léopold. Il lui déplaisait de reprendre avec l'ambassadeur un entretien qui coûtait énormément à son amour-propre offensé. Or, si les ministres avaient eu plus de sang-froid et pris le temps de réfléchir, ils auraient compris cette attitude. Avec les indications si nettes fournies par Benedetti, ils auraient saisi que le roi ne voulait pas, dans une seconde discussion au sujet de garanties inacceptables, compromettre sa dignité et se créer une situation intenable en Allemagne, mais qu'il n'avait pas l'intention de blesser la France en la personne de l'ambassadeur. Et voici ce qui le prouve nettement.

Le 14 juillet, à minuit trente, Benedetti avait télégraphié

d'Ems au duc de Gramont cette information importante : « Le télégramme daté d'ici, publié par la *Gazette de Cologne*, raconte que le roi a chargé hier un de ses aides de camp de me déclarer qu'il ne prendrait aucun engagement pour l'avenir et qu'il avait refusé de me recevoir pour continuer la discussion avec moi à ce sujet. Comme je n'en avais fait la confidence à personne, je suis autorisé à croire que ce télégramme est parti du cabinet du roi. Il me revient que depuis hier on tient dans son entourage un langage regrettable. » Il ressort donc de ce télégramme que notre ministre des Affaires étrangères était averti que la dépêche d'Ems qui lui causait une si légitime émotion était partie du cabinet du roi, où les ministres Eulenbourg et Camphausen et le conseiller Abeken, fidèles exécuteurs des desseins de Bismarck, avec lequel ils étaient en rapports journaliers, étaient visiblement animés contre nous. Donc, dès les premières heures de la journée du 15 juillet, le Cabinet Ollivier était mis en garde contre les menées secrètes du chancelier et de ses partisans. Il avait été en outre averti par une autre dépêche du 14, partie d'Ems à trois heures quarante-cinq minutes de l'après-midi, que notre ambassadeur avait vu le roi de Prusse et que celui-ci l'avait informé que les négociations qui pourraient encore être poursuivies seraient continuées par son gouvernement. Est-ce que cette dépêche n'était pas déjà un premier démenti donné à la dépêche publiée par la *Gazette de l'Allemagne du Nord?*

Si, devant M. Émile Ollivier et le duc de Gramont, le 15 juillet avant la séance du Corps législatif, Benedetti a insisté sur ce fait qu'il avait prévenu à temps le gouvernement de la candidature Hohenzollern, il n'a pu, encore une fois, se taire sur le fait capital qu'il n'avait reçu aucune insulte de la part du roi. De ce fait certain à la supposition qu'on était en face d'un stratagème ourdi par le chancelier lui-même, il n'y avait qu'un pas à faire. En tout cas, l'ambassadeur aurait dû être entendu, avant la séance de la Chambre, par le Conseil tout entier.

Certains ministres comme MM. Louvet, Segris et Plichon — ainsi que M. de la Gorce l'a établi par des papiers inédits — ne voulaient pas la guerre et l'audition de Benedetti eût provoqué des questions utiles, suscité des réponses probantes, dissipé des obscurités et amené peut-être une autre détermination.

Continuons à suivre toutes les péripéties de cette lamentable journée. Entrons au Corps législatif et écoutons ce qui va s'y dire.

M. Émile Ollivier lit le mémorandum du Cabinet qui relate les divers pourparlers d'Ems et le procédé violent du roi de Prusse qui avait fait informer l'ambassadeur français qu'il ne le recevrait plus et notifié ce refus aux Cabinets européens et à la Presse. En conséquence, le Cabinet avait jugé à propos de rappeler les réserves et de prendre les mesures nécessaires pour sauvegarder les intérêts et la sécurité de la France. Alors Thiers, dans un discours haché d'interruptions violentes et d'injures odieuses, soutint que le Cabinet avait obtenu satisfaction sur le fond de ses prétentions et rompait sur une question de susceptibilité. « S'il y a eu, dit-il, un jour, une heure où l'on puisse dire sans exagération que l'Histoire nous regarde, c'est cette lamentable journée ; il me semble que tout le monde devrait y penser sérieusement. Quand la guerre sera déclarée, il n'y aura personne de plus zélé, de plus empressé que moi à donner au gouvernement le moyen dont il aura besoin pour la rendre victorieuse... J'ajoute que la France et le monde aussi nous regardent. On ne peut pas exagérer la gravité des circonstances. Sachez que de la décision que vous allez émettre peut résulter la mort de milliers d'hommes. » Qu'eût dit, qu'eût fait le Corps législatif si l'avenir s'était tout à coup entr'ouvert à ses yeux ; s'il avait pu voir le tableau effrayant des maux et des douleurs du pays six mois après : deux cent mille Français tués ou blessés, deux provinces arrachées par l'ennemi, cinq milliards d'indemnité, neuf milliards de dépenses militaires et la guerre civile en perspective !

Obéissant à un devoir patriotique, Thiers demanda, pour être certain de l'offense qui nous était faite, la communication des dépêches d'après lesquelles on avait pris la résolution de faire la guerre, M. Ollivier les refusa et répondit que point résolution n'avait été plus nécessaire, car toute satisfaction nous avait été refusée. Selon lui, le roi de Prusse n'avait jamais voulu intervenir pour amener ou faciliter la renonciation du prince Léopold et, une fois la renonciation obtenue, avait affecté de s'y montrer étranger. Il avait également refusé de donner des assurances pour l'avenir, réclamées pourtant par le Cabinet « dans les formes les plus respectueuses ». Enfin, la notification communiquée à l'Europe du refus de recevoir l'ambassadeur ne pouvait être tolérée. « Dès ce jour, dit-il, commence pour les ministres, mes collègues, et pour moi une grande responsabilité, nous l'acceptons le cœur léger. »

Que cette expression, échappée à l'orateur dans un mouvement d'émotion naturelle, ait été une expression malheureuse, cela est indiscutable. Ni littérairement, ni politiquement, elle ne peut être approuvée. Chercher un équivalent ou une excuse dans le cri de la Marmora en 1866, ou dans des citations de Pascal, de Lamartine, d'Hugo, d'Henri IV, de Dickens et d'Ouida, est chose inutile. Le mot est déplorable et restera tel. Sans doute, M. Ollivier n'a jamais voulu dire par là qu'il acceptait la guerre avec joie, mais il a affirmé qu'en employant cette expression, il avait le cœur confiant et exempt de tout remords. Il a tenu à attester la droiture de sa conscience et aussi de celle de ses collègues, puisqu'il a dit : « Nous acceptons la responsabilité. » Ses intentions pouvaient être bonnes, mais ses actes, hélas! les ont mal servies, puisque, ne voulant pas la guerre, il a été amené à la déclarer et dans quelles conditions!

Après le dépôt des crédits et des projets de lois militaires, la séance est suspendue à trois heures moins cinq minutes. Des groupes animés se forment dans les couloirs. Chacun s'accorde à reconnaître qu'il faut que le Cabinet donne des explications

plus complètes au Corps législatif, avant de l'engager à fond dans la guerre projetée. A trois heures et demie, la séance reprend et M. Ollivier remonte à la tribune. Il dit que le gouvernement n'a rien à dissimuler. S'il n'a rien à communiquer à la Chambre, c'est qu'il n'a eu que des communications verbales recueillies dans des rapports de représentants français à l'étranger que, d'après les usages diplomatiques, on ne peut communiquer. C'était le texte plus ou moins complet de la dépêche d'Ems qui courait tous les journaux, et le gouvernement, ne l'ayant pas reçue officiellement, persistait à ne pas vouloir la faire connaître. M. Ollivier ne dit malheureusement rien de la dépêche de Benedetti, du 14 à trois heures quarante-cinq, ni celle de minuit trente qui auraient pu éclairer les députés et leur faire comprendre que le refus du roi de recevoir l'ambassadeur, divulgué dans des suppléments de journaux prussiens, était une manœuvre de nos ennemis et du comte de Bismarck. Il y avait pourtant là un indice certain de l'action perfide du chancelier. Or, M. Ollivier ne dit rien non plus de la dépêche Lesourd, déjà connue par lord Lyons et envoyée à Londres, et qui reproduisait presque intégralement la dépêche d'Ems. Il ne dit rien du supplément de la *Gazette de l'Allemagne du Nord,* que le Conseil avait eu sous les yeux le 14 au soir. Il déclarera ensuite que l'aide de camp qui a annoncé à Benedetti le refus d'audience, n'a manqué à aucune des formes de la courtoisie et que l'ambassadeur n'a pas d'abord soupçonné la signification précise qu'on attacherait à un refus. Cette observation prouve que Benedetti, dans la matinée du 15, a dit tout de même, au quai d'Orsay, autre chose que des éloges sur sa propre conduite. M. Ollivier, qui ne le ménage guère au cours de son dernier livre, ne fait pas connaître aux députés que l'ambassadeur, dont on a notifié à l'Europe le congé insultant, a été reçu à la gare d'Ems par le roi, après que la dépêche de Bismarck avait été lancée dans la presse allemande et à l'étranger. Il ne dit pas non plus que

notre ambassadeur a su par le roi lui-même que les négociations pourraient continuer à Berlin avec son gouvernement. En effet, le roi écrivait à la même heure à la reine Augusta : « La surexcitation ici et dans l'Allemagne du Sud augmente tellement que nous devons poser une question à Paris et renvoyer les négociations à Berlin. Il y aura peut-être encore possibilité de trouver un arrangement, mais un seul qui n'atteigne pas mon honneur personnel, ni celui de la nation. »

M. Ollivier affirme au Corps législatif que ce n'est qu'après avoir connu la publication intentionnelle faite à l'Europe, que notre ambassadeur a été touché, comme le gouvernement lui-même, d'un acte qu'au premier moment il lui avait signalé « purement et simplement, sans le caractériser ». Or, Benedetti avait fait remarquer, en y insistant, que cette dépêche émanait du cabinet royal hostile à la France, depuis que le rapport Werther avait énoncé, dans la forme que l'on sait, les garanties exigées par le ministre des Affaires étrangères et par le garde des Sceaux.

Reprenant en cette même séance les dépêches de Benedetti, M. Ollivier cite celle du 13 juillet (3 heures 45) où l'ambassadeur notifie l'approbation par le roi du désistement, mais il ne lit pas devant les députés cette déclaration relative à la demande de garanties : « J'ai de fortes raisons de croire que je n'obtiendrai aucune concession à cet égard. » Puis, il cite la seconde dépêche (7 heures du soir) où l'ambassadeur annonce que Sa Majesté se borne à se référer aux considérations énoncées par lui dans la matinée « et que j'ai, dit Benedetti, développées aujourd'hui dans un rapport que vous recevrez demain matin ». Cette dernière phrase qui faisait allusion à un rapport des plus importants qui aurait pu éclairer singulièrement le débat, est également omise. Mais la seconde dépêche du 13 juillet ne s'arrêtait pas là. Benedetti disait dans un dernier paragraphe : « Le roi a consenti, m'a dit encore son envoyé au nom de Sa Majesté, à donner son approbation entière et sans réserve au

désistement du prince de Hohenzollern. Il ne peut faire davantage. J'attendrai vos ordres avant de quitter Ems. »

Or, M. Ollivier n'a pas donné lecture de ce paragraphe au Corps législatif, et cette omission est infiniment regrettable.

En effet, quand M. Thiers affirmait que la demande principale du Cabinet avait reçu du roi une réponse favorable, la majorité s'écriait : « Non! Non! » et voici que la dépêche de Benedetti l'attestait péremptoirement. Qu'eût dit M. Thiers, s'il eût connu ce passage si malencontreusement omis? Quel député eût pu alors crier : « Non! Non! » L'homme d'État si perspicace eût prouvé que le refus d'une nouvelle audience n'était pas un outrage personnel pour l'ambassadeur et pour la France, mais l'impossibilité pour le roi de recommencer un entretien qui ne pouvait aboutir à rien. Enfin, si le Corps législatif avait connu le rapport de Benedetti, il aurait su formellement « que le roi avait déclaré qu'il n'avait aucun dessein caché et que cette affaire lui avait donné de trop graves préoccupations pour ne pas désirer qu'elle fût définitivement écartée ». Benedetti ajoutait qu'il avait appris quelques heures plus tard, par l'aide de camp du roi, que le prince Léopold avait retiré sa candidature « et que Sa Majesté le priait de télégraphier au gouvernement qu'il considérait cette affaire *comme définitivement terminée* ».

Donc, si le Corps législatif, si la commission des Crédits avaient su cela, s'ils avaient eu sous les yeux toutes les dépêches et tous les rapports de l'ambassadeur, la face des choses eût certainement changé. Je ne crois pas que la guerre eût pu alors être évitée, car la même agitation, la même fièvre avaient gagné l'Allemagne et la France. Le feu était aux poudres. Mais, de l'examen attentif de toutes les pièces diplomatiques, il fût ressorti devant l'Europe cette vérité que la dépêche d'Ems était une dépêche arrangée par les agents de Bismarck ou par le chancelier lui-même et que nous étions les offensés et non les offenseurs. Ce qui le prouve, c'est qu'une

fois la guerre déclarée, Bismarck lui-même, pour échapper momentanément à de justes reproches, osa nier que cette dépêche fût une dépêche officielle et que le roi, trompé par le chancelier, écrivit, comme on le sait, à la reine Augusta que « la circulaire prussienne qui aurait provoqué la déclaration de guerre n'avait jamais existé (1) ».

On aurait connu tous ces points importants si le Corps législatif avait eu communication de toutes les dépêches qu'avait réclamées M. Jules Favre, puis M. Buffet en ces termes : « Je crois qu'il n'y a aucun motif pour refuser à la Chambre la communication de toutes les pièces... J'ajouterai qu'avant d'entendre les explications de l'honorable garde des Sceaux, je croyais la communication éminemment utile. Après les avoir entendues, je la considère comme indispensable. J'insiste donc pour que cette communication ait lieu et que nous sachions exactement quel a été le caractère de cette dépêche notifiant le refus de recevoir notre ambassadeur. » Le garde des Sceaux se leva pour dire à M. Buffet : « Réduisez votre proposition à la demande des documents expédiés par le gouvernement français, et nous l'acceptons » ; mais la majorité qui avait son opinion faite et qui courait servilement à l'abîme lui cria : « Ne répondez pas! » Et M. Émile Ollivier se tut. Puis le Corps législatif, par 159 voix contre 84, refusa la communication. Pourquoi ce refus? Il paraît, à cette heure qui est celle de l'histoire, aussi absurde qu'odieux. N'était-ce pas avouer qu'on cachait quelque chose, qu'on avait peur de la lumière. Quoi! cette dépêche publiée par l'agence Wolf et par l'agence Havas, reproduite par tous les journaux français et étrangers, cette dépêche considérée comme un acte offensant et antidiplomatique, les députés ne devaient la connaître que

(1) Donc, ainsi qu'on a pu le voir dans le chapitre II, l'autorisation du roi donnée à Bismarck de publier à sa façon la dépêche, autorisation que Caprivi a lue à la suite de la dépêche du 13 venu d'Ems, était une addition faite après coup.

vaguement! Les dépêches ou rapports qui l'avaient précédée et qui pouvaient éclairer la situation, montrer que ce n'était qu'une manœuvre et qu'un prétexte, on ne pouvait les communiquer, parce que, dit-on, ce n'était pas l'usage; parce que les formes protocolaires s'y opposaient, parce que le gouvernement était maître de ses actes et de ses documents. Comment! à la veille de jeter deux nations dans une guerre effroyable, on voulait forcer la France à se contenter d'affirmations sans preuves, parce que la communication de telle ou telle dépêche eût pu nuire à la situation de tel ou tel de nos agents! Et cependant 84 députés, et non des moindres, comme de Barante, Brame, Buffet, Daru, Chesnelong, Durfort de Civrac, Josseau, Keller, Lefébure, Marmier, Soubeyran, Thiers, Talhouët, J. Grévy, Johnston, Gambetta et toute l'opposition, avaient demandé que toutes les pièces fussent montrées au Corps législatif et on avait rejeté une demande aussi légitime. Entraînés par l'orgueilleuse sortie de Gramont qui, rappelant le refus d'audience de Benedetti, avait dit : « Si, par impossible, il se trouvait dans mon pays une Chambre pour le supporter ou pour le souffrir, je ne resterais pas cinq minutes ministre des Affaires étrangères. 159 députés s'étaient déclarés satisfaits. La séance fut de nouveau suspendue pour donner à la commission des Crédits le temps de préparer son rapport. Le marquis de Talhouët qui, à son corps défendant, avait accepté d'être rapporteur de la commission des Crédits (1), avait, à la reprise de la séance, déclaré au Corps législatif que la majorité de la commission avait invité le gouvernement à lui donner communication des pièces diplomatiques et avait entendu le garde des Sceaux, le ministre de la Guerre et le ministre des Affaires étrangères.

« Nous avons, affirma-t-il, la satisfaction de vous dire que le

(1) Cette commission était composée de MM. le duc d'Albuféra, président, de Kératry, Dréolle, de Lagrange, Pinard, Sénéca, Chadenet et Millon.

gouvernement, *dès le début de l'incident et depuis la première phase des négociations jusqu'à la dernière heure, a poursuivi loyalement le même but.* Ainsi, *la première dépêche* adressée à notre ambassadeur arrivé à Ems pour entretenir le roi de Prusse, se termine par cette phrase qui indique que le gouvernement a nettement formulé sa légitime prétention : « Pour que cette renonciation produise son effet, il est nécessaire que le roi de Prusse s'y associe et vous donne l'assurance qu'il n'autorisera pas de nouveau cette candidature. Veuillez vous rendre auprès du roi pour lui demander cette déclaration. » Et M. de Talhouët ajoutait : « Ainsi, ce qui est resté le point litigieux de ce grand débat a été posé *dès la première heure,* et vous ne méconnaîtrez pas l'importance capitale de ce fait, resté ignoré de l'opinion publique. »

Hélas! M. de Talhouët, comme la commission tout entière, avait été trompé. Ce n'était pas la première dépêche, comme l'avait laissé croire le duc de Gramont, qui demandait des garanties pour l'avenir, c'était la dépêche du 12 juillet. La première dépêche, celle du 7, les autres du 9, 10 et 11 ne portaient pas l'exigence des garanties. Elles se bornaient simplement à réclamer le retrait de la candidature, puis l'acquiescement du roi à ce retrait, et c'est pour arriver à ce but seul que le gouvernement avait sollicité les bons offices de l'Angleterre.

Ce qui peut excuser M. de Talhouët, c'est qu'il accepta comme indiscutable la réponse affirmative du duc de Gramont à la question du duc d'Albuféra ainsi formulée : « Les prétentions du gouvernement français ont-elles été les mêmes depuis le premier jour jusqu'au dernier? » Gramont osa dire oui, puis il lut les dépêches, mais en ne donnant pas les dates et en ne commençant qu'à la onzième dépêche qui celle-là parlait de garanties. Il fit sa lecture sans donner de dates, mais en disant seulement « dépêches n° 1, n° 2, n° 3, etc.., de façon à faire croire à la commission que les exigences du Cabinet im-

périal avaient toujours été les mêmes, ce qui n'était pas. La commission accepta ses affirmations et, comme l'a si bien relevé Albert Sorel, le rapporteur cita loyalement un texte incomplet (1) ! Quand Gramont eut fini la lecture des dépêches, le duc d'Albuféra conclut ainsi : « Il me semble qu'il résulte de ces dépêches que vous avez demandé toujours la même chose. Nous considérons ce point comme très important. » Et M. de Talhouët, interrogé par le comte Daru à la séance de la commission d'enquête du 9 janvier 1872, a répondu : « M. de Gramont ne nous a rien dit qui pût démentir en quoi que ce soit les paroles prononcées par le duc d'Albuféra. Aussi, avons-nous éprouvé une grande satisfaction à constater ce fait et nous avons déclaré à M. le duc de Gramont que nous le consignerions dans le rapport. »

Ainsi, le ministre des Affaires étrangères a affirmé que le Cabinet avait émis les mêmes prétentions depuis le premier jour jusqu'au dernier ; il laisse consigner cela dans le rapport et lors de la déclaration devant le Corps législatif, il le confirme de nouveau par un silence approbatif. M. de Talhouët dit qu'après la lecture des dépêches par le ministre des Affaires étrangères, la Commission lui a demandé de lui laisser les renseignements nécessaires pour qu'elle pût inscrire un paragraphe relatif à la dépêche première ou considérée comme telle. « Je ne puis reproduire la dépêche qui nous avait été fournie, ajoute M. de Talhouët, mais nous avons très loyalement copié la phrase insérée au rapport. Je ne puis pas dire que nous ne nous sommes pas trompés, mais je déclare que notre rapport a dû être exactement conforme aux dépêches. Il est resté des pièces sur la table, ainsi je ne pourrais pas dire combien... *Nous avons toujours compris que la demande de garanties avait été formulée depuis le premier jour*... Quand j'eus lu le rapport, je remis à M. de Gramont ce que j'avais de pièces et j'en avais

(1) Voir *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande*, t. Ier, p. 186.

fort peu; il m'a plutôt remercié qu'il ne m'a fait la moindre observation. »

Il appert de ces déclarations précises que le duc de Gramont n'a communiqué à la Commission que ce qu'il a bien voulu et qu'elle s'est fiée à sa parole. Le devoir du ministre eût été d'ouvrir ses dossiers et de remettre toutes les pièces depuis la date du 9 juillet à la Commission. Celle-ci aurait pu constater alors que les demandes du gouvernement, contrairement à ses affirmations, n'avaient pas toujours été les mêmes.

On comprend maintenant pourquoi la majorité du Corps législatif, suivant en aveugle le Cabinet, avait refusé, par 159 voix contre 84 la communication intégrale des dépêches. Elle s'associait servilement à un acte à jamais déplorable. Or, il n'était pas vrai que le point litigieux des garanties eût été posé dès la première heure. Et que dire du Cabinet tout entier, quand, lecture ayant été faite du rapport, il laissa le Corps législatif manifester son approbation par des bravos et des applaudissements prolongés?

Au sujet de la dépêche d'Ems, M. de Talhouët déclara que la commission avait voulu prendre communication de dépêches émanant de plusieurs agents diplomatiques français, dont les termes confirmaient le fait que Bismarck avait appris officiellement aux Cabinets de l'Europe que le roi de Prusse avait refusé de recevoir l'ambassadeur de France et fait dire par son aide de camp qu'il n'avait aucune communication ultérieure à lui adresser. Ce passage du rapport souleva de longs murmures et amena un député à crier : « C'est une suprême insulte! » M. de Talhouët affirma plus tard à la Commission d'enquête que des agents diplomatiques français avaient eu connaissance de la dépêche par suite de leurs bons rapports avec des représentants étrangers. M. de Gramont n'en donna pas copie à la commission des Crédits; il se contenta de citer des dépêches qui disaient : « Voilà ce qu'on nous assure avoir été écrit par M. de Bismarck. »

Ainsi, le texte d'une dépêche qui allait amener la guerre n'était connu que par des transmissions plus ou moins complètes d'agents diplomatiques, alors qu'il eût été facile de se procurer les suppléments des journaux allemands comme la *Gazette de Cologne* et la *Gazette de l'Allemagne du Nord*. Mais ce que l'on ne saurait trop regretter, c'est que la Commission n'ait point pensé à faire venir M. Benedetti devant elle et ne l'ait pas interrogé elle-même. Il n'était pas loin cependant. Je l'ai vu assistant, pâle et attristé, à cette lamentable séance dans la tribune du corps diplomatique au premier rang, ne pouvant intervenir, parce qu'il se sentait lié par le secret professionnel. Mais ceux qui avaient reçu ses communications auraient dû parler ou provoquer d'eux-mêmes sa comparution devant la commission des Crédits. Cette comparution si utile, si nécessaire, n'eut pas lieu. Et le duc de Gramont, qui savait par Benedetti à la date du 14 son entrevue dans le salon réservé de la gare d'Ems avec le roi, et la continuation possible des négociations avec le ministère prussien, n'en a pas dit un mot à la Commission.

Donc, sur deux questions graves entre toutes : « Les prétentions du Cabinet ont-elles toujours été les mêmes? — L'insulte est-elle réelle? » le Cabinet et la Commission avaient répondu oui. Sur la question des alliances, à laquelle je consacrerai un chapitre spécial, parce que c'est là aussi une question d'une importance extrême, le duc de Gramont avait laissé entendre que nous avions pour nous l'Autriche et l'Italie et toute la Commission le comprit ainsi. Là encore, le duc de Gramont n'a pas rempli son devoir et il a jeté dans une illusion déplorable les Chambres et le pays tout entier.

M. Émile Ollivier a dit que le rapport du marquis de Talhouët était le rapport de Dréolle, membre de la commission des Crédits, parce que celui-ci était venu s'en vanter auprès de lui. C'est une erreur. Le rapport n'a été en réalité qu'un procès-verbal. Il a été fait en commun sur la table de la commis-

sion par le marquis de Talhouët, Dréolle et de Kératry. On y a enregistré toutes les observations des commissaires et c'est réellement l'œuvre même de la Commission qui a été lue au Corps législatif, ainsi que l'a attesté formellement devant la Commission d'enquête le marquis de Talhouët lui-même. « Je n'ai, a-t-il dit, accepté de devenir rapporteur, qu'à une condition, c'est que le rapport serait fait en commun. » M. Ollivier y relève une erreur qu'il attribue à Dréolle, « ce journaliste habitué aux à peu près et ne se souciant pas de préciser les faits ». C'est à propos de « la première dépêche » adressée à Benedetti où le rédacteur du rapport avait oublié ces mots : « Nous avons reçu des mains de l'ambassadeur d'Espagne la renonciation du prince Antoine », ce qui aurait bien prouvé que cette dépêche n'était pas la première en date adressée à Benedetti. Alors, comment se fait-il que le duc de Gramont, interrogé devant la commission des Crédits, ait répondu affirmativement à cette question du duc d'Albuféra ainsi formulée : « Il me semble qu'il résulte de ces dépêches que vous avez demandé toujours la même chose? » Comment se fait-il que le duc d'Albuféra ayant insisté sur ce point si important, le ministre des Affaires étrangères n'ait rien dit qui pût démentir en quoi que ce soit la croyance du duc d'Albuféra et des autres commissaires? Comment se fait-il qu'au Corps législatif, à la lecture du rapport, il n'ait pas relevé cette soi-disant confusion? Il était là pourtant, comme l'a affirmé le marquis de Talhouët. « Je suis arrivé, a dit celui-ci, au Corps législatif et j'ai lu le rapport à la tribune. M. le duc de Gramont était en face de moi. Il a parfaitement entendu les termes du rapport qui était l'énonciation des déclarations faites dans le sein de la commission. Si nous avions mal compris, c'était à M. le duc de Gramont à rectifier notre interprétation, nous nous serions empressés de le rectifier. Quant aux pièces, il les lut lui-même, et la commission en tira la conclusion que, depuis le premier jour jusqu'au dernier, les prétentions de la France n'avaient pas différé. »

Lorsque M. de Talhouët disait qu'il avait vu le texte de la dépêche d'Ems, c'était dans les communications de MM. de Cadore et de Comminge-Guitaut qu'il l'avait vue, et sa bonne foi, un peu trop candide, était incontestable. Plus tard, il a déploré sa confiance et quand il manifesta ses regrets, il était, encore très maître de lui-même, quoique fort souffrant déjà et accablé par sa responsabilité. Il n'a pas dit qu'on avait altéré la dépêche d'Ems; il a dit, il a répété qu'on n'avait pas communiqué à la Commission des Crédits toutes les pièces nécessaires et qu'on lui avait fait penser que le gouvernement avait, dès l'origine, demandé la renonciation du prince Léopold, l'acquiescement du roi et des garanties pour l'avenir. « Nous avons, a-t-il déclaré, toujours compris que la demande de garanties avait été formulée dès le premier jour. » Or, le duc de Gramont avait dit à la Commission d'enquête que la forme d'intervention demandée au roi de Prusse avait été différente au début et à la fin et que la commission des Crédits avait pu s'en convaincre que la demande de garanties était datée du 13 (1). Au reproche fait par la Commission de lui avoir laissé croire que cette dépêche était la reproduction constante de la pensée du gouvernement déjà exprimée à la date du 7, le duc de Gramont répondit qu'il y avait là « une erreur involontaire » du rapporteur. A cette affirmation, M. de Talhouët a répliqué nettement : « Si nous nous étions trompés, le ministre devait nous le faire observer. Il vient, dix-huit mois après, déclarer que nous avons commis une erreur. Évidemment, il pense que nous nous sommes trompés et il le dit de bonne foi, mais c'est à un autre moment qu'il aurait dû le dire. » Et rappelant la question posée d'une façon précise au duc de Gramont par le duc d'Albuféra, M. de Talhouët ajoutait : « Ce que nous avons compris c'est qu'on avait demandé des garanties *dès le premier jour*. » Telle est cette lamentable

(1) En réalité elle était du 12 juillet à sept heures du soir.

affaire du rapport Talhouët, lequel eut une si grande importance pour le vote décisif des crédits, c'est-à-dire pour la guerre elle-même.

Après la lecture du rapport que la majorité trop confiante avait acclamé, Gambetta prit la parole et voulut établir judicieusement que les crédits demandés n'étaient que des mesures préparatoires de légitime défense et qu'avant d'émettre le vote définitif de guerre, les députés ne pouvaient se contenter des raisons invoquées. Il dit que le premier ministre, c'est-à-dire M. Ollivier, faisant l'énumération des griefs contre la Prusse, avait eu besoin de la sortie véhémente du duc de Gramont pour ne pas sombrer devant les répugnances patriotiques du Corps législatif. L'orateur revint sur la communication directe, pleine et intégrale de la dépêche d'Ems qui aurait dû être faite à la commission, afin de savoir nettement de quel côté était l'outrage injuste et de quel côté la résistance légitime. Il reprocha au Cabinet de vouloir transmettre à la Chambre la responsabilité de la guerre. « Nous l'avons prise, riposta M. Émile Ollivier, nous la prenons ! » Cela n'empêcha pas Gambetta de répondre que le Cabinet n'avait pas encore fait toutes les justifications nécessaires. Il fallait qu'il démontràt que la France avait été réellement outragée. A cet égard, les ministres n'avaient produit que deux allégations contradictoires : la première, une réponse du roi de Prusse disant qu'il ne voulait prendre aucun engagement au sujet de la candidature Hohenzollern ; la seconde, qu'il s'en référait aux termes de son entretien du matin avec Benedetti. Est-ce que cette déclaration avait amené l'ambassadeur à réclamer ses passeports, à faire un éclat diplomatique? Gambetta faisait alors une constatation qui aurait dû frapper le Corps législatif tout entier, c'est que la dépêche d'Ems, qui avait si fort mis en émoi le Cabinet, avait été connue par Benedetti, sans lui causer de trouble. Ce qu'il fallait donc à la Chambre, c'était le texte même de la dépêche injurieuse de Bismarck envoyée

aux Cabinets de l'Europe. Gambetta savait, par un des membres de la commission, que le ministre des Affaires étrangères avait lu les dépêches de ses agents de Munich et de Berne disant : « Voilà ce qu'on nous assure avoir été écrit par M. de Bismarck. » Cela n'était pas suffisant.

Alors le duc de Gramont se leva et dit : « Je déclare que j'ai communiqué la pièce à la commission et qu'elle l'a lue », ce que ratifia le duc d'Albuféra. Cependant, le rapport de M. de Talhouët s'était borné à dire que la commission avait eu connaissance des dépêches émanant de nos agents diplomatiques. En ce qui concernait la dépêche d'Ems, le rapport n'avait donc pas les précisions que voulaient lui donner le président de la commission et le ministre des Affaires étrangères. Gambetta insista et il avait bien raison d'insister. Était-il vrai que la dépêche eût été expédiée à tous les Cabinets de l'Europe ou simplement de l'Allemagne du Sud? C'était là une distinction essentielle. En second lieu, si cette dépêche était assez grave pour amener la guerre, n'y avait-il pas obligation de la communiquer textuellement à la France et à l'Europe?

M. Émile Ollivier remonta à la tribune pour déclarer que c'était la première fois qu'on rencontrait d'un certain côté, dans une Assemblée française, tant de difficultés à expliquer une question d'honneur. La gauche protesta avec violence. Horace de Choiseul et Magnin demandèrent au président de défendre ses collègues contre de telles imputations. M. Ollivier expliqua sa vivacité par une interruption qu'il aurait entendue : « Ce télégramme n'existe pas. Il est inventé. » Il dit qu'il aurait eu le droit d'être blessé par les paroles qu'on lui adressait depuis quelques heures. Il ne comprenait pas que Gambetta en fût encore à répéter : « La dépêche prussienne? Donnez-nous la dépêche prussienne pour prouver que vous avez été insultés! » Et emporté par la fougue de sa réplique, il s'écria : « Qui donc vous a parlé d'une dépêche prussienne? Quand donc, pour établir qu'un affront a été fait à la France,

avons-nous invoqué des protocoles de chancelleries, des dépêches plus ou moins mystérieuses? Notre langage a été bien autre. Nous vous avons dit : A l'heure où nous discutons, il y a un fait public en Europe que pas un ambassadeur, que pas un journaliste, que pas un homme politique, que pas une personne au courant des choses de la diplomatie ne peut ignorer : c'est que, d'après les récits de la Prusse, notre ambassadeur n'a pas été reçu par le roi de Prusse, et qu'on lui a refusé, par un aide de camp, d'entendre une dernière fois l'exposé courtois, modéré, conciliant d'une demande courtoise, modérée, conciliante, dont la justesse est incontestable. »

L'orateur oubliait que, si une heure auparavant, dans la même séance, il avait lu la dépêche télégraphiée par Bismarck et communiquée officiellement aux Cabinets de l'Europe, il avait, dans un second discours, cité la dépêche de Benedetti informant le gouvernement français que le roi avait reçu le désistement du prince Léopold et qu'il l'approuvait, sans toutefois pouvoir reprendre la discussion relativement aux assurances pour l'avenir. Or, il n'y avait dans cette communication aucun outrage pour le pays et elle aurait dû faire comprendre au Corps législatif qu'il fallait des explications plus complètes. Une enquête rapide s'imposait. Encore une fois, si l'on eût interrogé Benedetti qui était présent, tout aurait été connu et expliqué en moins d'une heure; mais on eût su aussi que le ministre des Affaires étrangères et le garde des Sceaux avaient eu l'imprudence de demander à la dernière heure des garanties sous une forme qui avait permis au chancelier de lancer la perfide et insolente dépêche d'Ems. Cela n'eût probablement pas empêché la guerre, mais du moins l'Europe n'aurait pas injustement accusé la France de l'avoir cherchée et déclarée.

C'est ce que M. Ollivier est obligé d'avouer lui-même : « Lorsqu'on est au moment de prendre une de ces décisions qui font trembler la conscience, on a besoin de lumière, de beaucoup de lumière. L'évidence n'est jamais assez évidente. »

C'est la vérité. Et quelle que fût la bonne foi de l'orateur, il était certain que le Corps législatif n'était point suffisamment éclairé. Mais l'agitation, l'affolement furent tels qu'on ne demande plus rien. Il faut avoir assisté à cette terrible séance du 15 juillet pour se rendre compte de l'emportement, de la frénésie avec lesquels les hostilités furent dénoncées. De très bonne foi, le duc d'Albuféra, le comte de Kératry, le marquis de Talhouët lui-même affirmèrent avoir eu sous les yeux les pièces authentiques, alors qu'on s'était borné à leur donner lecture d'un choix de dépêches qui ne commençaient qu'au 12 juillet.

Je me souviens que le plus fiévreux, le plus colère de tous était le baron Zorn de Bulach qui allait, venait et, se tournant vers la gauche, s'écriait : « On ne tiendrait pas un pareil langage, on ne se livrerait pas à un pareil langage dans une Chambre prussienne! » Et cet ardent patriote devait un jour abandonner la France pour servir la Prusse!

Comment se fait-il que le duc de Gramont, qui savait toute la vérité, ait laissé s'engager la guerre sur un fait qui était faux? Il n'ignorait pas l'entrevue d'Ems à la gare entre le roi et l'ambassadeur, ni la dernière parole prononcée par le roi et la possibilité de continuer les négociations. Il s'est tu. Il savait que Benedetti pouvait renseigner la commission et dissiper toute équivoque, révéler l'odieuse tromperie du chancelier. Il s'est tu. Pourquoi? Parce que dans la situation embarrassée et difficile où il s'était placé, devant les menaces des ultras, devant les colères de l'opposition, il n'y avait d'autre issue à chercher que la guerre. Pour éviter cette guerre, il eût fallu encore une fois avouer les exigences nouvelles et intempestives du 12 juillet au soir et du 13. Il eût fallu reconnaître qu'on avait mal commencé et mal fini, il eût fallu avouer qu'on avait permis à Bismarck de sortir lui-même de ses propres difficultés et d'ourdir un nouveau piège. Il eût fallu enfin reconnaître qu'on y était maladroitement tombé de

par les exigences d'un parti affolé et par la volonté d'une souveraine qui avait une confiance aveugle dans nos forces et dans nos ressources. Le Cabinet Ollivier laissa donc à la dépêche d'Ems tout le sens provocant que lui avait donné la cynique audace du chancelier, et sans qu'on cherchât à l'atténuer par le récit exact des faits, « la même fable trompa les deux pays ».

Thiers a donc eu raison de dire que si nous avons eu la guerre, c'est par la faute du Cabinet. Ses paroles vibrantes résonnent encore à mon oreille : « Vous avez mal commencé et vous avez mal fini ! » Cela était vrai.

Qu'eût-il fallu aux Affaires étrangères, à cette heure si grave, à ce moment décisif? Un ministre plein de prudence et de sang-froid, lisant dans le jeu de son adversaire, apte à déjouer ses ruses et ses intrigues, sachant opposer habileté à habileté, ayant un plan et un but nettement fixés et nettement circonscrits, tout à fait maître de soi, et non pas un diplomate solennel, déguisant son impuissance sous un air important et orgueilleux, confondant la superbe avec l'autorité, passant d'une idée à l'autre sans y avoir mûrement réfléchi, inventant des conceptions naïves ou chimériques, opposant des hypothèses à des réalités. Il eût fallu un homme qui eût eu le courage de reconnaître ses erreurs même au dernier moment, le courage d'en avertir ses collègues, au lieu d'abuser de leur confiance et de leur crédulité. Il eût fallu un homme qui résistât aux illusions d'un parti exalté et à la fièvre qui agitait alors la presse et l'opinion. Le duc de Gramont n'était pas cet homme-là. Il se disait seulement : « La situation est on ne peut plus tendue ; l'affaire est périlleuse au premier chef, mais, qui sait? La chance nous sera peut-être favorable… » Et sans doute, il faisait en lui-même appel à cette puissance capricieuse à laquelle le grand Frédéric avait porté un jour ce toast ironique : « *Seiner Majestät dem Zufalle!* » Oui, c'est à Sa Majesté le Hasard que se confiait en dernier lieu le ministre des Affaires

étrangères et parmi les Français combien avaient la même confiance (1)?

Le duc de Gramont avait-il jamais lu ou médité cette définition du ministre des Affaires étrangères par l'un des plus habiles diplomates du dix-neuvième siècle, par le prince de Talleyrand : « Il faut qu'un ministre des Affaires étrangères soit doué d'une sorte d'instinct qui, l'avertissant promptement, l'empêche, avant toute discussion, de jamais se compromettre. Il lui faut la faculté de se montrer ouvert en restant impénétrable, d'être réservé avec les formes de l'abandon, d'être habile jusque dans le choix de ses distractions; il faut que sa conversation soit simple, variée, inattendue, toujours naturelle et parfois naïve; en un mot, il ne doit pas cesser un moment, dans les vingt-quatre heures, d'être ministre des Affaires étrangères. » Si le duc de Gramont ignorait ou dédaignait cette définition, le comte de Bismarck la connaissait bien et l'avait mise en pratique pour lui-même.

Il se gardait bien, lui, esprit pratique et averti, de s'abandonner aux caprices et aux fantaisies du sort. Il avait tout préparé, tout médité, tout ordonné et mis sa pleine confiance dans une armée prête à marcher, dans une organisation impeccable, dans une administration disciplinée, dans tout ce qui fait la force, la puissance, la sécurité d'un État. Au moment où sa plume va transformer une dépêche pacifique en une dépêche outrageante, entendez-le poser à Moltke des questions précises au sujet de son degré de confiance dans l'état des armements, de la mobilisation, de la rapidité à entrer en campagne et du succès probable. Quand il est assuré que tout répond à ses desseins, il ose falsifier les textes et déchaîner la guerre. Il commet délibérément un acte abominable, mais il sait ce qu'il veut et où il va. Quant à nous, hélas! comme si nous étions livrés

(1) Comme le disait Fichte lui-même des Prussiens de 1806 : « Ils ont écarté la préoccupation de l'avenir. Ils ont vaguement espéré que quelque coup de fortune trancherait le long enchaînement des effets et des causes. »

au souffle brutal de ces vents tempêtueux qui font trembler, puis osciller et chanceler dans une ruine lamentable les édifices mal construits, nous allions voir notre puissance si enviée, si redoutée encore, s'effondrer d'un seul coup.

Au-dessus du ministre des Affaires étrangères, le premier ministre eût pu se montrer un homme de sang-froid et de résolution éclairée. Du jour où il vit l'affaire mal engagée, du jour où il comprit que l'Empereur n'était plus qu'un souverain malade, affaibli, irrésolu, ballotté en tous sens par des influences contraires, M. Émile Ollivier eût dû opposer énergiquement son veto à une politique néfaste et faire comprendre qu'il fallait se contenter de la concession arrachée à la Prusse. Sa joie, lorsque le télégramme du retrait de la candidature Hohenzollern lui fut communiquée par l'Espagne, paraissait sincère. Elle alla jusqu'à l'enthousiasme, un enthousiasme généreux et imprudent comme je l'ai dit, mais qui ne fut point partagé par des mécontents, des sceptiques, des brouillons ou des incrédules. M. Ollivier voulait la paix et sa nature ardente et passionnée l'a conduit à la guerre. Sans se donner le temps de vérifier la portée et l'injustice de l'attaque, sans attendre qu'on eût pu prouver que l'affront, si dur qu'il fût, n'était qu'une invention perfide du chancelier prussien et sans presser de questions précises le ministre des Affaires étrangères, il faiblit devant les menaces des uns et les railleries des autres, les vociférations de la rue et les objurgations de la presse, les traits sarcastiques et violents de l'opposition. Croyant son œuvre, la réforme libérale, à jamais menacée s'il abandonnait le pouvoir, s'imaginant qu'il pouvait peut-être éviter une révolution à son pays en face de l'étranger, il resta à son poste et ne retarda la catastrophe que de quelques semaines seulement. Il resta et il eut le malheur de prononcer au milieu de la tourmente la parole qui s'attacha à lui comme un trait empoisonné : « *hæret lateri lethalis arundo* et que rien, pas même ses dernières et éloquentes explications, ne pourra arracher de sa plaie.

Ce n'était certes pas d'un cœur frivole que le premier ministre affirmait que lui et ses collègues supporteraient la lourde responsabilité qui allait s'abattre sur eux. Mais n'était-ce pas légèrement, et comme à l'étourdie, qu'ils allaient s'engager dans une aventure effroyable? Les moindres détails de ces lamentables journées au point de vue politique, diplomatique ou militaire, le prouvent surabondamment. Veut-on savoir, entre autres, comment le Conseil des ministres était informé des faits au moment ou l'on allait déchaîner la guerre? Darimon demandait au ministre Mège pourquoi M. Ollivier s'était opposé avec Gramont à la communication des dépêches demandées par Buffet. Et le ministre de l'Instruction publique lui répondit : « Toute cette négociation a passé par-dessus la tête des membres du Cabinet et, à part M. de Gramont, personne n'a été mis au courant de tous les incidents qui se sont produits. M. Émile Ollivier lui-même n'a pas tout su. Je l'ai entendu se plaindre de ce qu'on se fût livré à certaines démarches sans les lui faire connaître et par conséquent sans lui demander son avis. Aussi, quand je l'ai vu cet après-midi défendre avec un courage de lion la politique que M. de Gramont a fait prévaloir, j'ai admiré son abnégation. Il s'est véritablement sacrifié. Quant à nous, ses collègues, nous n'avons connu les dépêches que par fragments et pour ainsi dire par hasard. Dans le Conseil qui a eu lieu pour savoir si on demanderait raison à la Prusse de ses nouveaux procédés, il a bien fallu les communiquer aux ministres. Mais on s'est contenté de nous les lire. Comme la plupart des députés, j'aurais désiré les avoir sous les yeux, ne fût-ce que pour savoir si véritablement j'avais eu raison d'opiner dans le sens de la guerre! »

Un tel aveu, qui en dit long, n'est-il pas inouï? « Mais, demanda Darimon, pourquoi n'avez-vous pas insisté pour la publication des dépêches? — On a fait valoir une considération qui nous a touchés. Il paraît qu'une des dépêches, la princi-

pale (celle du 14), celle qui a fait connaître le texte même de la note envoyée par M. de Bismarck aux gouvernements étrangers, n'a été connue que par une indiscrétion de nos agents. On a craint que cet agent (c'était M. de Comminges-Guitaut à Berne) ne fût blâmé par le gouvernement auprès duquel il était accrédité et ne fût forcé de réclamer ses passeports. » Ainsi, c'était pour la piètre crainte d'un incident avec la Suisse que l'on ne publiait pas une dépêche qui avait déjà paru dans la *Norddeutsche Zeitung,* dans la *Kölnische Zeitung,* dans l'agence Wolf et dans l'agence Havas? Darimon sourit et tendit à Mège un numéro de *la France* qui reproduisait la même dépêche. Ce qu'il y a de plus grave ici, ainsi que je l'ai déjà relevé, c'est qu'on avait agi avec la commission des Crédits, comme on avait agi avec le Conseil des ministres. Tout s'était donc fait, avec autant de légèreté que de témérité, et l'on ne peut comprendre que le directeur d'une telle politique ait pu alors se vanter de sa confiance et de son absence de tout remords.

Après la catastrophe, certains ministres ont dit leurs regrets, ils ont fait entendre leurs plaintes.

L'un d'eux a affreusement souffert. C'est l'infortuné marquis de Talhouët qui, au lendemain de nos revers, a succombé, après de cruels jours d'agonie, au chagrin d'avoir approuvé la guerre, d'avoir cru que, dès la première heure, la demande de garanties avait été le point litigieux de nos pourparlers et que le gouvernement, depuis la première phase des négociations, avait toujours poursuivi le même but. Il ne pouvait se pardonner de n'avoir pas cherché à savoir par de plus amples explications et par l'ambassadeur lui-même que le Cabinet avait obtenu le point initial et majeur de ses réclamations et, par là même, une victoire morale qui aurait permis d'attendre les fautes politiques de l'ennemi pour prendre en temps favorable la revanche légitime de Sadowa. Il est littéralement mort de désespoir.

M. Émile Ollivier, lui, compare ses propres angoisses et ses tourments au supplice de Prométhée enchaîné (1). Il gémit dans sa longue apologie sur sa propre infortune, mais il ne dit rien des douleurs de la France déchirée et meurtrie. C'est à elle pourtant que l'aigle noir, au lendemain d'une guerre atroce, déchaînée avec tant de légèreté et d'imprévoyance, a arraché deux lambeaux de sa chair sacrée!

Voyons maintenant où en étaient nos alliances ou plutôt nos projets d'alliances.

(1) ... Διός δέ τοι
πτηνὸς κὺων, διαφοινὸς αἰετὸς λάβρως
διαμαρτὴσει σώματο: μέγα ῥάκοςα,
ἄκλητος ἕρπων δαιταλεὺς πανήμερος,
κεκλαινόβρωτόν δ'ἧπαρ ἐκθοινήσεται.
(Προμηθεύς δεσμώτης.)

« Mais le chien ailé de Zeus, l'aigle sanglant arrachera avec voracité un grand lambeau de ton corps et, convive inattendu, reviendra chaque jour se repaître de ton foie noir! »

CHAPITRE VI

LES ALLIANCES EN 1870

C'est le marquis de Talhoüet qui nous a révélé le 9 janvier 1872 la réponse sibylline du duc de Gramont au duc d'Albuféra qui lui demandait, au nom de la commission des Crédits, si nous avions des alliances, réponse qu'il faut lire et relire : « Si j'ai fait attendre la commission, c'est que j'avais chez moi, au ministère des Affaires étrangères, l'ambassadeur d'Autriche et le ministre d'Italie. J'espère que la commission ne m'en demandera pas davantage. » Et sur cette observation de M. Saint-Marc-Girardin : « Il nous a fait entendre que nous avions des alliances? » le marquis de Talhoüet répondit : « Voilà ce que nous avons interprété quand il nous a dit ces paroles. » Interrogé à son tour sur le même sujet, le duc de Gramont s'est réfugié dans ses devoirs d'ancien ministre des Affaires étrangères et dans sa conscience de diplomate pour ne point donner d'explications catégoriques sur ce point si important. « Quelles que soient les alliances d'un pays, a-t-il dit, quelles que soient les assurances réciproques et les promesses synallagmatiques des gouvernements et des princes, tout s'efface, tout disparaît dans des désastres semblables aux nôtres et après des entreprises pareilles à celles du 4 Septembre. » Le duc de Gramont se refusait à en dire davantage. Il tenait à faire constater que, devant la Commission d'enquête, le ministre des Affaires étrangères de l'Empire n'avait pas voulu donner les communications diplomatiques qu'on

sollicitait de lui. Toutefois, il conclut ainsi : « Au surplus, le temps déchirera lui-même à bref délai les voiles auxquels il ne m'appartient par de toucher aujourd'hui. Jusque-là, j'aime mieux passer pour inhabile et rester honnête devant mon pays, devant l'Europe et devant moi-même. »

Dans son livre *la France et la Prusse avant la guerre,* le duc de Gramont garde à peu près la même réserve majestueuse. Cependant, il consent à entrer dans quelques explications qui n'étaient pas de nature à violer les secrets dont il croyait avoir eu la garde. Il laisse entendre que l'Angleterre n'était vraiment pas hostile à la France, que l'Espagne n'avait gardé aucun ressentiment de la première phase de nos négociations, que la Russie nous avait fait beaucoup de mal par sa neutralité équivoque et surtout par son attitude menaçante à l'égard de l'Autriche. « Celle-ci nous fut-elle jamais hostile? Poser la question, dit-il, c'est la résoudre. L'Italie nous fut-elle hostile? Mais nous avons eu constamment les témoignages non équivoques de sa sympathie jusqu'à nos premiers revers... » Faisant ensuite une rapide allusion aux négociations amicales de l'Empire avec l'Italie au sujet du Saint-Siège et du rappel de la brigade d'occupation, le duc de Gramont croyait pouvoir ajouter : « Il y a loin de là, ce nous semble, à l'isolement de la France au milieu de l'Europe hostile. » Et voulant renforcer cette appréciation en somme peu concluante, l'ancien ministre disait : « Il tombe sous le sens qu'on ne se résigne pas à une guerre aussi sérieuse, bien que soudaine, sans chercher par tous les moyens possibles à augmenter ses forces de combat. Il est également certain que, quels que soient les gages de concours ou d'amitié qui peuvent s'échanger au début d'une campagne, s'ils sont à l'abri des revers, ils ne sauraient cependant résister à des désastres comme les nôtres et à une révolution comme celle du 4 Septembre. »

D'où il faudrait conclure que nous avions des alliances et

des traités et qu'une révolution inattendue les a malheureusement fait disparaître. Sortons des ombres mystérieuses pour pénétrer à fond dans la réalité des faits et cherchons ce qu'il y a de vrai dans ces déclarations et comment ces alliances, ces traités avaient été projetés avant qu'il fût question de guerre.

L'Italie et l'Autriche avaient-elles été pressenties pour nous donner leur concours? Avions-nous avec ces deux puissances engagé des pourparlers, fait des accords ou signé des traités? La question du Saint-Siège avait-elle été, comme on l'a si souvent affirmé, l'obstacle fatal à ces alliances et à leur réalisation? Est-il vrai que l'occupation de Rome par les Français aît rendu impossible tous les projets d'action commune de la France avec l'Autriche et l'Italie? Est-il vrai que l'empereur, après avoir fait de ces alliances le pivot de sa politique extérieure, ait repoussé les propositions de l'Autriche qui demandait à la France « de lui laisser l'honneur de résoudre la question romaine? » Est-il vrai que, même après la déclaration de guerre, Napoléon III ait refusé l'aide que lui offrait l'Italie en échange de cette évacuation et affronté seul la guerre contre la Prusse, en se privant ainsi des appuis qui auraient pu lui assurer la victoire? Peut-on enfin soutenir que la question romaine ait été le centre réel, ou simplement le prétexte des négociations de 1869 et de 1870, en vue de la triple alliance de la France, de l'Autriche et de l'Italie? Cette question a-t-elle, par la faute de conseillers néfastes qui auraient subordonné les intérêts du pays à leurs préjugés religieux, amené les désastres de 1870 et la perte de l'Alsace-Lorraine, ainsi que l'a déclaré, entre autres, le prince Napoléon? Tels sont les points qu'il faut examiner avec la plus scrupuleuse attention.

Il convient, pour bien éclairer le sujet, de faire un résumé sommaire de la question romaine de 1849 à 1864, date de

la convention célèbre dont le but était d'assurer l'indépendance et la sécurité du Saint-Siège (1).

Les événements qui amenèrent en 1849 la proclamation de la République à Rome et la déchéance de l'autorité temporelle du Pape, causèrent, en France surtout, une très vive impression. On ne peut nier qu'à cette époque l'opinion publique ne souhaitât la restauration de Pie IX, parce qu'elle croyait que le pouvoir temporel était indispensable à l'exercice du pouvoir spirituel. Elle s'y montrait d'autant plus favorable que l'Autriche, l'Espagne et les Deux-Siciles, se préoccupant des menaces et des violences de Mazzini et de ses partisans, songeaient à une expédition contre la nouvelle République. De son côté, le prince-président qui, dès 1831, avait soutenu la cause des patriotes italiens, voulait rendre aux Romains un gouvernement libéral pareil à celui de 1846, et enfin empêcher l'Autriche d'usurper à Rome l'influence française. Réconcilier Pie IX avec ses sujets rebelles était une tâche des plus ardues. Cependant, l'Assemblée législative souhaitait la répression des menées révolutionnaires et le retour du Pape à Rome, « car la question d'ordre était posée partout ». Louis Bonaparte, qui aurait voulu amener les patriotes italiens à une entente avec le Saint-Siège et rester en bon accord avec les deux partis, céda momentanément aux désirs des catholiques, parce que les événements l'exigeaient et parce que ses ambitions présentes et futures y trouvaient leur compte. Les troupes françaises, entrées à Rome le 3 juillet 1849, y devaient demeurer, après une interruption de deux ans, jusqu'au 6 août 1870.

Pendant cette longue période, le Président, devenu empereur, flottera d'une politique à l'autre. Il entreprendra de satisfaire les desseins des nationalistes italiens, en même temps qu'il cherchera à ménager le Saint-Père et les catholiques

(1) Revoir sur ce sujet les discours de Thiers des 13 et 15 avril 1865 au Corps législatif sur *la Question romaine*.

français. Soutenant dans le Nord l'indépendance de l'Italie et appuyant dans les États pontificaux le pouvoir temporel, prodiguant à ceux-ci et à ceux-là les mêmes promesses, encourageant secrètement les ambitions unitaires et blâmant ou repoussant les tentatives révolutionnaires, se réglant sur le hasard, sur des influences diverses, sur des poussées d'opinion, obéissant à je ne sais quel fatalisme ou à quelles rêveries, refusant tantôt d'abandonner le Saint-Siège ou de livrer une parcelle de son territoire, tantôt s'étonnant que le Pape ne consentît à aucun sacrifice, il mécontentera tout à la fois les Italiens et les catholiques français et il méritera leurs reproches pour n'avoir pas délibérément pris son parti. Sans doute, Napoléon était lié aux catholiques, auxquels il avait formellement promis de maintenir le Pape à Rome. Mais il était également lié aux Italiens, auxquels il avait fait de sérieuses promesses, et ceux-ci devaient être plus exigeants encore que ne le furent les catholiques de France. Aucune des cessions ou concessions qui leur furent faites ne put les contenter. Et lorsque survinrent les terribles épreuves où la France devait succomber, ils se bornèrent à de vaines protestations de fidélité, de sympathie et de dévouement.

Au lendemain de Mentana, Napoléon III était en proie aux embarras et aux soucis les plus graves. Si après avoir donné satisfaction aux catholiques, il laissait à l'Italie ses coudées franches et lui permettait de revenir à ses aspirations nationales, c'est-à-dire à l'unité avec Rome capitale, il donnait un démenti au fameux « Jamais » de M. Rouher (1). S'il fermait pour toujours les portes de Rome aux Italiens, il effaçait du même coup les services rendus par lui depuis 1859. L'une et l'autre de ces politiques paraissant trop absolues à son esprit indécis, il résolut de s'en rapporter au hasard des événe-

(1) Il est avéré que l'empereur, en félicitant Rouher du succès de son discours au Corps législatif, lui avait dit finement : « En politique, il ne faut point dire *jamais*. »

ments. Cependant, n'ayant pu tirer aucun avantage de la guerre austro-prussienne, il comprit l'erreur qui l'avait porté à dire : « La maison d'Autriche amoindrie, notre influence s'accroîtra en Europe », et il voulut la réparer. Il chercha donc à se rapprocher de François-Joseph et il médita de ce côté une alliance nouvelle à laquelle il amènerait tôt ou tard l'Italie. Le ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, le comte de Beust, était loin de repousser les chances d'une revanche, mais tout lui commandait de ne rien décider à la légère. Le désastre de Sadowa avait été une leçon trop cruelle pour pouvoir être rapidement oublié. M. de Beust, que le prince de Metternich avait informé des secrets desseins de Napoléon III, conseilla la plus grande prudence pour éviter de jeter les États du Sud sous la main habile de Bismarck. Le général hongrois Türr, marié à une Bonaparte et fort apprécié à Florence, entreprit d'amener l'Autriche et l'Italie à une réconciliation. En 1869, ces pourparlers se précisèrent et l'entente, préparée par Nigra, Vimercati et Metternich, parut dès lors possible entre la France, l'Italie et l'Autriche.

Mais Napoléon qui, lui aussi, avait son Conseil secret, cacha ses projets au duc de Gramont, notre ambassadeur à Vienne, et à M. de Malaret, notre ministre à Florence. Seuls, Rouher, La Valette et le prince Napoléon en furent instruits. Ce ne fut que le 20 mars 1869 que la Prusse en eut connaissance, et c'est ce qui explique pourquoi Bismarck tint à embarrasser l'alliance projetée en donnant un corps à l'idée qu'il avait eue dès le mois de novembre 1868, de proposer un Hohenzollern pour succéder à la reine Isabelle, chassée d'Espagne par le soulèvement des unionistes, des progressistes et des démocrates. L'Autriche ne voulait signer d'abord qu'une alliance défensive par laquelle les trois puissances concourraient au maintien de la paix en se garantissant leurs territoires, tandis que l'Italie réclamait avant tout pour son concours le rappel des troupes françaises. Rouher et Beust dirigeaient les pour-

parlers. Metternich, Vitzthum, Vimercati et Nigra servaient d'intermédiaires, mais Napoléon, hésitant entre les Italiens et les catholiques français, ne pouvait se décider à régler immédiatement la question romaine. L'espoir secret de l'empereur était que si une mort subite frappait Pie IX déjà très âgé, le Conclave élirait un Pape qui se prêterait peut-être à un *modus vivendi* avec le royaume d'Italie. En attendant, les hésitations de Napoléon froissèrent les Italiens qui avaient déjà oublié tout ce qu'il avait fait pour eux. M. Émile Bourgeois a affirmé, avec d'autres écrivains (1), que la résistance venait surtout de l'impératrice et des ministres, alors que l'empereur était, lui aussi, à cette époque, très opposé à l'évacuation du territoire romain. Après les élections législatives de 1869 qui donnèrent plus d'espérance aux libéraux, les négociations reprirent entre Vienne, Florence et Paris, et l'on put croire que la convention du 15 septembre 1864 allait recevoir, de part et d'autre, son application définitive. Mais on n'aboutit pas à un traité précis, et des lettres personnelles de François-Joseph, Victor-Emmanuel et Napoléon III, qui confirmaient les stipulations d'une entente à trois ayant un caractère défensif, remplacèrent provisoirement, comme on le sait, le texte d'un traité. Le roi d'Italie, tout en reconnaissant que son pays pouvait tendre la main à l'Autriche et contribuer avec la France à maintenir la paix du monde, ne voulait prendre aucun engagement avant la mise à exécution plénière de la convention de 1864. Napoléon crut trouver dans ces lettres l'assurance que tôt ou tard on pourrait arriver à la signature du traité d'alliance désiré, sans penser, comme le disait Bismarck, « que l'observation des traités entre les grands États n'est que conditionnelle, dès que la lutte pour la vie les met à l'épreuve (2). »

(1) Voir l'ouvrage écrit par lui en collaboration avec M. Émile Clermont, *Rome et Napoléon III*. (Colin, 1 vol. in-8°, 1908.)

(2) « Quoique favorable au principe lui-même, dit le général Govone, la réponse du gouvernement italien fut cependant subordonnée à l'acceptation de

Ceci fut dit en septembre 1869, au moment où la Prusse recommandait à Serrano la candidature de Léopold de Hohenzollern, et où le baron de Werther abouchait Salazar avec le prince Antoine. Toute cette entreprise, destinée à faire crouler le projet et les vues de la triple alliance, était habilement menée par le chancelier prussien. Et le roi Guillaume lui-même, qui se défendit plus tard d'en avoir connu les origines, laissait cependant le prince Léopold entrer en négociations avec les agents espagnols.

Napoléon III eut-il tort d'ajourner le projet de la triple alliance et de croire qu'il était libre de le reprendre à son heure? On ne devrait pas poser ainsi la question, car l'empereur n'était pas libre de mener à lui seul cette grave affaire. Ce qui l'empêchait de la conclure, c'était, d'une part, les hésitations de l'Autriche, et de l'autre, les exigences de l'Italie qui réclamait l'évacuation immédiate du territoire pontifical, sans pouvoir donner de garanties formelles capables d'empêcher le retour d'événements pareils à celui de Mentana. Lors du voyage de l'archiduc Albert à Paris (avril 1870), il avait été reconnu qu'en cas de déclaration de guerre, il fallait que trois armées de cent mille hommes chacune, française, italienne et autrichienne, pussent envahir le midi de l'Allemagne afin d'écarter de la Prusse la Bavière, le Wurtemberg et le grand-duché de Bade. Le maréchal Le Bœuf et les généraux Lebrun, Jarras et Frossard déclarèrent que la première condition était d'obtenir que les trois puissances s'engageassent à accepter ou à déclarer la guerre ensemble, à mobiliser le même jour, et à entrer immédiatement en opérations.

Il fut entendu que le général Lebrun irait à Vienne et ferait tous ses efforts pour obtenir de l'empereur d'Autriche que cette condition fût acceptée *sine qua non*. Le 6 juin, Lebrun

plusieurs conditions : retrait des troupes françaises à Rome, reconnaissance du principe de non-intervention, engagement de *respecter l'ordre de choses établi en Allemagne depuis* 1866, *grâce au concours de l'Italie.* » (*Mémoires,* p. 357.)

arriva à Vienne et, après une discussion avec l'archiduc qui dura cinq jours, aborda la question principale, c'est-à-dire celle qui concluait à mobiliser le même jour en France, en Autriche, en Italie, et à commencer les opérations à la même heure. Il fut alors reconnu que l'Autriche et l'Italie ne pouvaient réaliser cette condition essentielle, et qu'il fallait à l'une et à l'autre six semaines pour mobiliser, à dater du jour de la déclaration de guerre. Tout ce que pouvaient l'Autriche et l'Italie, c'était d'adopter une neutralité armée qui forcerait la Prusse à retenir des troupes en Saxe et en Silésie. Non seulement, l'Autriche n'était pas prête à la guerre, mais ses populations n'y étaient point disposées, car les revers de 1859 et de 1866 étaient trop présents à leur mémoire. François-Joseph dit lui-même au général Lebrun qu'il ne suffisait pas à ses sujets d'avoir à combattre les ambitions insatiables de la Prusse, mais qu'il fallait leur prouver que la guerre était nécessaire. « Je veux la paix. Si je fais la guerre en même temps que l'empereur Napoléon, dit-il, il n'est pas douteux qu'exploitant de nouveau l'idée allemande, la Prusse pourrait surexciter et soulever à son profit les populations allemandes, même dans l'empire austro-hongrois. Mais si l'empereur Napoléon, forcé d'accepter ou de déclarer la guerre, se présentait avec ses armées dans le midi de l'Allemagne, non point en ennemi mais en libérateur, je serais forcé, de mon côté, de déclarer que je fais cause commune avec lui. » En réalité, François-Joseph donnait son adhésion au plan de l'archiduc Albert; mais il désirait vivement que Napoléon III ne se fît aucune illusion sur le concours qu'il pouvait attendre de l'Autriche. Le général Jarras, qui était aussi bien au courant de ces pourparlers que le général Lebrun, ajoute dans ses *Souvenirs :* « Il fut dit expressément qu'en acceptant le projet de l'archiduc, il fallait se tenir en garde contre de cruels mécomptes et ne pas croire aveuglément à la coopération d'une puissance qui ne ferait que des promesses en évitant de s'engager for-

mellement. L'empereur ne fut nullement influencé et ne voulut pas admettre ce calcul machiavélique de la part de ses alliés et de l'Autriche en particulier. Mais il ne parvint pas à faire partager cette confiance à ceux qui l'entendaient. » Les quatre généraux déclarèrent donc le projet autrichien inacceptable. Il fallait qu'il fût remanié de telle sorte que la France ne demeurât pas six semaines seule en face d'un ennemi très supérieur en nombre. Et Jarras dit en repliant les cartes : « Il est entendu que la France ne peut déclarer la guerre à la Prusse qu'en ayant l'assurance que des alliés solides et puissants entreront en opérations en même temps qu'elle. » Cette assurance, la France ne l'obtint jamais, pas plus de l'Italie que de l'Autriche (1).

Si l'Autriche n'avait ni les ressources financières ni les effectifs suffisants pour entrer immédiatement en campagne, que dire de l'Italie? L'effectif de l'armée italienne avait été réduit à cent trente mille hommes. Il lui fallait au moins six semaines

(1) Le 9 juillet, M. de Beust, inquiet et surpris, avait blâmé la déclaration intempestive de Gramont et disait au marquis de Cazaux : « Si la France voulait une action commune, elle aurait dû nous prévenir ! » Et allant au-devant de la demande de coopération : « J'ai là des dépêches de Metternich qui disent que l'on compte sur notre alliance effective. Quel que soit mon penchant pour la France, croit-on que je puisse à l'improviste prévenir l'empereur, les ministres autrichiens et hongrois, le pays lui-même, que nous allons entrer en guerre? S'il y avait un traité d'alliance, cette coopération s'imposerait, mais vous savez que ce traité n'existe pas. » Le 11 juillet, Beust complète cette affirmation en faisant dire à Gramont par Metternich que le seul engagement, contracté réciproquement entre la France et l'Autriche, était celui de ne pas s'entendre avec un tiers à l'insu l'une de l'autre. Il avait été convenu en outre que si la Prusse était seule en guerre avec la France, l'Autriche se réserverait le droit de rester neutre. Et Beust, se considérant comme ayant les mains libres, puisque aucun traité n'avait été conclu, reprochait à Gramont d'avoir adressé, le 6 juillet, un ultimatum à la Prusse en des termes qui devaient faire croire à l'Europe que l'Empire voulait amener la guerre à tout prix. D'autre part, le général Fleury mandait à la même date à Gramont qu'il serait dangereux de se compromettre avec l'Autriche qui déclarait à tout le monde qu'elle ne pouvait ni ne voulait s'engager à quoi que ce soit avant deux ans.

pour se préparer à une action quelconque, puisque le 27 juillet 1870, Visconti-Venosta sera amené à dire lui-même à sir Paget : « L'Italie est désarmée au delà de toutes limites. » Et le 18 septembre 1870, Crispi écrira à Philippe, préfet de la Haute-Savoie, que les Italiens ne seraient point capables d'envoyer « cinquante hommes au delà des Alpes. Nous pourrions soutenir une guerre défensive chez nous, mais nous ne pouvons faire une guerre offensive ». Dans les pourparlers qui eurent lieu au sujet de la triple alliance, il fut toujours reconnu qu'il faudrait à l'Italie « un certain temps pour modifier sa politique pacifique et se mettre sur le pied de guerre ». Si les finances de l'Autriche et ses forces militaires étaient amoindries, les finances et les forces de l'Italie, en 1870, n'étaient pas en meilleur état. Enfin, l'Autriche n'était pas sûre de l'adhésion des Hongrois qui étaient alors plutôt sympathiques aux Allemands, l'Italie n'avait pas en faveur de la France l'adhésion absolue de ses peuples. Une bonne partie des Italiens nous était défavorable, mais la presse ne cachait pas ses rancunes et ses antipathies contre l'empereur des Français et son gouvernement. Elle n'admettait pas que l'Italie marchât contre son allié prussien de 1866 dans l'intérêt et au profit de ceux qui avaient été ses adversaires à Mentana. « Elle ne voulait pas, comme le disait le général Govone, que le gouvernement italien fît des sacrifices pour aider la France à remporter des victoires dont la conséquence eût été de replacer l'Italie sous une tutelle qui lui pesait et d'augmenter le nombre et la solidité des obstacles qui s'opposaient aux revendications nationales. » Et c'était en face de pareils alliés ou prétendus tels, que l'Empire allait affronter les périls d'une guerre avec une puissance sûre aussi de ses forces et de ses ressources, sûre de l'inaction ou de la complicité de l'Europe!

Dans les pourparlers qui précédèrent l'entrée aux affaires du Cabinet libéral, Napoléon III avait dit à M. Émile Ollivier, comme pour devancer ses exigences : « En ce qui concerne

Rome, il faut prendre un parti et évacuer le plus tôt possible. » Et l'empereur n'avait pas été peu surpris d'entendre M. Émile Ollivier lui faire cette objection : « Sire, cela paraît difficile tant que le Concile durera, car notre gouvernement doit mettre son honneur à assurer sa liberté. » Napoléon III acquiesça et écarta ce sujet de l'entretien. Le Concile n'était pas d'ailleurs sans causer quelque inquiétude au gouvernement. Sa réunion avait préoccupé le comte Daru qui craignait une décision relative à l'intrusion du pouvoir ecclésiastique dans les affaires civiles et ne croyait pas que le Concile se bornerait à proclamer l'infaillibilité du Pape, comme docteur suprême de tous les chrétiens, dans les choses de foi ou de mœurs. La décision du Concile ne fut en réalité qu'une décision d'ordre purement théologique, d'accord avec la croyance presque universelle. De ce côté, l'empereur fut bientôt rassuré, mais il resta partagé entre l'idée de ne point s'aliéner les catholiques français par l'évacuation de Rome, à laquelle il pensait toujours, et celle de mécontenter les Italiens dont il avait besoin pour ses projets contre la Prusse. Le prince Napoléon ne cessait d'ailleurs d'agiter son esprit à cet égard et de lui rappeler ses anciennes promesses. Ce qui mettait le comble à l'imprudence d'une telle politique, c'est qu'aucune des alliances, projetée depuis deux ans, n'était conclue ni même en état de se conclure. Rien à attendre de Londres ; rien non plus de Saint-Pétersbourg. Et de l'Autriche, rien de précis. Quant à l'Italie, après de vagues protestations de dévouement et de fidélité, ses agents demandaient une suite régulière aux pourparlers de 1868 avant de prendre un engagement définitif.

Cependant, pour occuper le tapis et ne pas s'exposer aux foudres impériales, au cas où la victoire favoriserait les armées de Napoléon III, — ce que beaucoup de personnes croyaient encore possible, — Vimercati s'offrit à reprendre les négociations et laissa espérer le concours italien, si le territoire pon-

tifical était évacué. Il lui fut répondu que l'empereur rappellerait la brigade de Civita-Vecchia, mais à la condition d'avoir des garanties formelles pour la sécurité et l'indépendance du Saint-Siège. De son côté, Vitzthum, au nom de l'Autriche, qui, elle aussi, redoutait quelque mauvais coup de Napoléon contre elle en cas de victoire, suggéra l'idée d'une médiation qui ne devait pas aboutir. Et l'on en était là quand le duc de Gramont laissait croire à la commission du Corps législatif qu'il traitait sérieusement avec l'Autriche et l'Italie. Il allait plus loin dans ses rêves ou dans ses illusions. Quoique Nigra et Vimercati n'eussent rien promis, que Beust eût officiellement déclaré que l'Autriche ne voulait pas s'immiscer dans les affaires espagnoles ni dans le conflit franco-prussien, qu'elle interviendrait tout au plus avec prudence et dans un but loyalement pacifique, enfin qu'elle conserverait l'attitude passive et la neutralité tout en sauvegardant ses intérêts, le duc de Gramont qui feignait de ne rien entendre, mandait le 17 juillet à Andrassy qu'il espérait voir les Autrichiens « dans quinze jours sur les frontières de Bohême et les Italiens à Munich (1) ». Il écrivait au comte de Beust que le Sud hésitait à marcher et le consultait même sur le point précis où il fallait attaquer la Prusse. Cette consultation, faite au dernier moment, est la preuve certaine que les arrangements, dont on osait se vanter, étaient à peine à l'état d'embryon. Ce n'est que le 18 juillet, que le duc de Gramont informait M. de Malaret, notre agent à Florence, que l'empereur était prêt à placer les frontières pontificales sous la sauvegarde de Victor-Emmanuel, si le roi s'engageait à protéger efficacement le Saint-Père contre toute attaque. Ainsi, après avoir hésité en 1869 à faire cette concession qui, même à cette date, n'aurait pas donné les avantages

(1) « Ce fut au moment où les armées commençaient déjà à marcher que le duc de Gramont demanda d'un ton dégagé à l'Italie de reprendre les négociations. » (*Mémoires du général Govone*, traduits par le commandant M. Weil, p. 360.)

que l'on prétend, c'était à l'heure où tout s'effondrait que l'Empire paraissait y consentir.

Et c'est après la déclaration de guerre que le ministre des Affaires étrangères déclara qu'il s'agissait d'arrêter enfin les conditions de la triple alliance, trompant ainsi le Parlement qui avait cru à des alliances réelles et le ministre de la Guerre qui ne se serait jamais décidé à mobiliser, sans cette assurance formelle. Quant à penser, comme on l'a soutenu, que l'Italie, satisfaite dans tous ses désirs, aurait pu entraîner l'Autriche contre la Prusse, c'est commettre une singulière erreur. La Russie, déjà liée à la Prusse, était décidée à se jeter sur l'Autriche, si celle-ci bougeait, et de cela l'Autriche était informée. C'est pourquoi, se réfugiant dans une neutralité armée, elle attendait les événements, prête à modifier son attitude, suivant que la victoire se porterait de tel ou tel côté. La fatuité et l'imprévoyance du duc de Gramont défiaient ici toute idée. Apprenant que la Russie se montrait plus que réservée : « Tant mieux, disait-il, cela donne plus de force à notre triple entente. » Puis il s'écriait : « Renonçons à la Russie, ou bien faisons-lui la guerre! » Comment, en face d'un tel partenaire qui, sans avoir conclu aucune alliance, comptait, le 19 juillet, sur 80 000 Italiens en Bavière et 100 000 Autrichiens en Bohême, Bismarck n'aurait-il pas facilement triomphé?

M. de Vitzthum qui, d'après les instructions reçues, tenait à ménager l'empereur des Français, arrive à Vienne et au conseil de la Hofburg, le 18 juillet, obtient une promesse de neutralité qui tiendra la Russie en respect et permettra de poursuivre un mode d'action secrète avec l'Italie. « La neutralité de la Russie, dit le comte de Beust à Metternich, dépend de la nôtre. Plus celle-là deviendra bienveillante pour la Prusse, plus notre neutralité pourra se montrer sympathique à la France. Notre entrée en campagne amènerait sur-le-champ celle de la Russie qui nous menace, non seulement en Galicie, mais sur le Pruth et le Danube. Neutraliser la Russie, l'amuser

jusqu'au moment où la saison avancée ne lui permettrait plus de songer à ses troupes, éviter tout ce qui pourrait lui donner de l'ombrage ou lui fournir un prétexte d'entrer en lice, voilà ce qui doit, pour le moment, être le but ostensible de notre politique (1). » Le duc de Gramont apprend avec surprise cette neutralité et insiste pour obtenir l'envoi d'un corps d'armée autrichien en Bavière, ce que M. de Beust déclare impossible. Il est vrai que celui-ci ajoute, le 20 juillet, dans une lettre adressée à Metternich : « Fidèles à nos engagements, tels qu'ils ont été consignés dans les lettres échangées l'année dernière entre les deux souverains, nous considérons la cause de la France comme la nôtre, et nous contribuerons au succès de ses armes *dans la mesure du possible*. » Quels étaient donc ces engagements? C'était de se préparer aux diverses éventualités et de ne pas s'entendre avec une puissance tierce à l'insu l'un de l'autre : « Une fois la guerre engagée, dit le comte de Beust, alors seulement on envoya à Paris, non des assurances qui nous engageaient, mais seulement des déclarations amicales. Il était inutile de décourager le gouvernement français, et cela aurait pu nous nuire beaucoup (2)! » Déjà le marquis de Cazaux, devant les réserves prudentes du Cabinet viennois, s'était écrié : « Vous me faites l'effet de gens qui perdent leur argent à petit jeu! » et Beust lui avait répondu vivement : « Si nous perdons notre argent, c'est nous seuls que cela regarde! » En réalité, l'Autriche, comme l'a reconnu Napoléon III lui-même devant le général Lebrun, n'était engagée que « moralement », et les mots « dans la mesure du possible »

(1) Le prince de La Tour d'Auvergne, envoyé à Vienne comme ambassadeur, avait fait comprendre au comte de Beust que si le Cabinet viennois ne donnait aucune satisfaction à la France, Napoléon III, après le premier succès, s'entendrait avec la Prusse aux dépens de l'Autriche. Ce fait authentique donne la clef de la mission de Vitzthum et fait comprendre sous quelle pression les derniers pourparlers furent engagés.

(2) *Mémoires de Beust.*

restreignaient singulièrement la promesse de son action (1).

C'est ce qu'indique la suite de la lettre du comte de Beust : « Ces limites sont déterminées, d'une part, par nos difficultés intérieures, d'autre part, par des considérations politiques de la plus haute importance. Nous croyons savoir que la Russie persévère dans son alliance avec la Prusse au point que, dans certaines éventualités, l'intervention des armées moscovites doit être envisagée, non pas comme probable, mais comme certaine. » Le comte de Beust faisait ressortir un autre danger. « Nous ne pouvons oublier que nos dix millions d'Allemands voient dans la guerre actuelle, non pas un duel entre la France et la Prusse, mais le commencement d'une lutte nationale... Dans ces circonstances, le mot *neutralité,* que nous ne prononçons pas sans regret, nous est imposé par une nécessité impérieuse et par une appréciation logique de nos intérêts solidaires. » Le duc de Gramont a donc eu tort de déclarer que la coopération de l'Autriche nous était assurée, car il a négligé ces mots « dans les limites du possible » et le commentaire décisif qui les accompagnait.

Il connaissait d'autant mieux la neutralité stricte adoptée par l'Autriche que l'un des secrétaires de notre ambassade à Vienne, le baron de Bourgoing, après un entretien avec le comte de Beust, était venu dire à Paris que cette puissance était dans l'impossibilité actuelle de donner un concours direct à l'armée française. Mais Gramont ne tint aucun compte de cet avertissement.

A Florence, Vitzthum n'obtint également qu'une déclaration de neutralité et Victor-Emmanuel écrivit, le 21 juillet, à Napoléon III : « Je suis obligé de ménager les susceptibilités d'un ministère formé dans un but pacifique et que la rapidité des événements m'a empêché d'amener, aussi promptement que je l'aurais désiré, à la réalisation de nos anciens projets. » Puis,

(1) *Mémoires du général Lebrun.*

répondant à l'affirmation donnée par l'empereur du prochain rappel du corps d'occupation et à la confiance exprimée par lui dans sa loyauté au sujet des égards dus au Saint-Siège : « Votre Majesté, disait-il, m'annonce son désir de faire exécuter la convention du 15 Septembre dont mon gouvernement accomplit exactement les obligations. Votre Majesté ne peut donc pas douter qu'il ne continue à en remplir les causes, confiant dans une juste réciprocité de la France à en remplir les engagements. » Cette observation, ainsi présentée, était à peine correcte et on comprend que Victor-Emmanuel se soit excusé par la suite d'avoir signé à la hâte une réponse exigée par les susceptibilités de son ministère. Le roi croyait devoir ajouter qu'il regrettait, vu la rapidité des événements, de n'avoir pas eu le temps d'amener ses conseillers à réaliser promptement les anciens projets comme il l'eût désiré. Il eût eu de la peine, car Sella, grand admirateur de la Prusse, et Lanza, préoccupé avant tout des intérêts économiques du pays, se montraient disposés à la neutralité la plus stricte.

Le ministre des Affaires étrangères, Visconti-Venosta, entendait, en dehors du crédit de 16 millions demandé pour le rappel de deux classes et l'armement de trois cuirassés, ne faire aucune demande de crédits ni aucuns rappels supplémentaires, parce que son désir formel était de conserver la neutralité et de localiser la guerre. Il confia quelques jours après à sir Paget que le désarmement avait été poussé en Italie à ses dernières limites et que l'armée était, avant le rappel des deux classes, « au-dessous du chiffre qu'elle devrait avoir pour être en état de faire face à tous ses devoirs, même dans les temps de la paix la plus ordinaire. » Le 26 juillet, Vimercati faisait savoir à Napoléon III que l'Autriche et l'Italie ne demandaient pas mieux que d'aider la France, mais que la situation en Autriche et en Italie était toute différente de ce que l'on croyait en France. Et il se résignait à cet aveu qui en dit long : « L'argent prussien n'a pas travaillé en vain dans les deux pays ! »

Comment a-t-on pu dire après cela que, le 24 juillet, le Conseil des ministres et l'empereur François-Joseph étaient prêts à conclure la triple alliance? Il suffit de relire les dépêches officielles pour découvrir tout le contraire. Du 6 au 20 juillet, il n'est question que du désir de ne pas s'immiscer dans le conflit franco-prussien, de garder l'attitude passive et la neutralité, et s'il faut sortir de cette attitude, de n'agir qu'en vue de la conciliation et de la paix. La circulaire de Beust à ses agents, le 20 juillet, constate que l'unique préoccupation de l'Autriche a été le maintien de la paix, et que maintenant la neutralité lui est commandée avec le devoir de veiller à sa sécurité et à ses intérêts, de résister à toute pression et à tout entraînement irréfléchi et de ne pas devenir le jouet des événements. Il est vrai que, le 26 juillet, Victor-Emmanuel informe Napoléon III que l'Autriche propose un traité préalable de neutralité armée entre l'Autriche et l'Italie, « ce qui, dit-il, faciliterait, en cas d'événement, notre concours dans cette triple alliance ». Mais ce ne sont là, encore une fois, que les promesses vagues d'un traité qui permettrait de se mettre en mouvement dans l'avenir, c'est-à-dire dans plusieurs mois, quand la guerre entre la France et la Prusse aurait déjà décidé du sort de l'une ou de l'autre de ces deux puissances. Les armements promis, la sommation éventuelle à la Prusse de maintenir le *statu quo* en Allemagne, l'entrée en campagne de corps autrichiens et italiens, tout cela était fallacieux ou éphémère.

« La conscience nationale était ballottée, dit le général Govone, entre des aspirations contradictoires, entre les souvenirs du cœur et les considérations politiques, entre le désir de parachever le programme national et l'incertitude du choix de la voie qui mènerait plus sûrement à ce but, entre l'intuition de la nécessité politique qui contraignait l'Italie à ne pas se désintéresser des grandes questions d'équilibre européen et l'obligation de maintenir à tout prix l'état de paix et de s'ap-

pliquer avant tout à refaire sa puissance économique. Si le roi et la plupart des hommes d'État et des généraux penchaient en faveur de l'alliance française, d'autres hommes politiques et la plus grande partie de la nation étaient bien décidés à s'y opposer... Pendant que Vimercati, porteur d'inutiles projets de traités, faisait la navette entre Paris, Florence, Vienne et Metz, pendant que Witzthum courait de Vienne à Paris et à Florence pour y exposer les embarras et les préoccupations de l'Autriche, pendant que, dans toute l'Europe, les Neutres prenaient position pour assister au grand duel, l'Italie restait encore hésitante devant les différents desseins entre lesquels il lui fallait opter (1). » Voilà comment parlait de cette alliance, que l'on disait conclue, le général Govone. Et lui, ministre de la Guerre italien, déclare qu'au 15 juillet « l'Italie était, à vrai dire, désarmée... Si les cadres de l'armée existaient, la force vive de cette armée et surtout la possibilité de l'utiliser rapidement avaient été réduits à leur minimum d'effet... Le passage du pied de paix au pied de guerre n'aurait donc pu s'effectuer que fort lentement... En tout état de cause, l'Italie se trouvait dans l'impossibilité de soutenir une grande guerre (2) ». Est-ce assez clair? Et comment soutenir encore que l'Italie était de taille à nous aider?

Le comte de Beust, serré de près par le duc de Gramont et ses agents, avait soin de dire que la solution de la question romaine était la condition essentielle de la formation de la triple alliance et qu'il fallait retirer cette épine du pied de l'Italie, si on voulait qu'elle marchât librement avec nous. Il y insistait avec force et avec adresse, parce qu'il savait bien que l'Empire était toujours hésitant à ce sujet, et que ses atermoiements facilitaient les propres atermoiements de l'Autriche.

Victor-Emmanuel avait informé notre ambassadeur, M. de

(1) *Mémoires du général Govone*, p. 362, 365.
(2) *Ibid.*, p. 308, 369, 371.

Malaret, qu'il désirait occuper quelques points stratégiques du territoire pontifical « dans le but de veiller à la sécurité du Saint-Père ». M. de Malaret répondit que cette occupation impliquerait l'abandon de la convention de Septembre et ne voulut pas engager son gouvernement. Le comte de Beust persistait à réclamer l'honneur de résoudre la question romaine, mais à quelle condition? A la condition qu'en notre nom il autoriserait les Italiens à rentrer à Rome, à se charger seuls de la sécurité du Saint-Père et à ne plus être liés par la convention de 1864, ce que ne pouvait accepter l'Empire, puisqu'on ne lui offrait en échange que de vagues promesses et que c'eût été manquer à la parole donnée au Saint-Siège. D'autre part, l'Italie, même délivrée de son épine romaine, ne pouvait rien faire à l'insu de l'Autriche, à cause de ses arrangements particuliers avec elle. Et comme celle-ci avait peur d'une intervention de la Russie, son inaction forcée entraînait celle de l'Italie. Il ressort en outre de l'étude de ces faits que l'Autriche, en demandant pour l'Italie beaucoup plus que cette puissance n'exigeait alors elle-même, — car elle se contentait du retour à la convention de Septembre, — compliquait encore les difficultés, afin d'éviter de signer un traité qui l'obligerait à une action trop immédiate.

Les 25 et le 26 juillet 1870 furent des journées critiques; mais les comparer à la journée de Sedan, c'est quelque peu forcer la note. Le 25, Victor-Emmanuel dit au parlement italien qu'il se décidait à la neutralité. Il faut peser les termes de la déclaration royale. « Cette neutralité sera stricte. Mais l'Italie se réserve une pleine liberté d'action pour la défense de ses droits et de ses intérêts. Le gouvernement croit qu'il serait d'une politique détestable de se prononcer en ce moment contre la France, afin d'arriver par la force à l'accomplissement des vœux du pays. » Les mots « en ce moment » donnent à ces paroles une gravité particulière. On envisageait donc la possibilité d'une action contre la France, au cas où elle refu-

serait de condescendre aux aspirations nationales de l'Italie. Et l'on ne disait pas que le ministre prussien à Florence, Brassier de Saint-Simon, insistait alors auprès du Cabinet italien pour lui démontrer que l'alliance de 1866 était préférable à l'alliance française; que la France ne pouvait que donner Rome et reviendrait peut-être sur sa concession, tandis que la Prusse faisait espérer en outre le Tyrol, Nice et la Savoie. Toutes ces offres troublaient le roi et ses ministres et contribuaient à les maintenir dans leurs exigences en même temps que dans leur temporisation ou leurs réserves.

Notre agent à Vienne, le prince de la Tour d'Auvergne, consentait bien à l'évacuation de Rome par les Français, mais non pas à l'occupation par les Italiens. Il le fit savoir à François-Joseph qui aurait répondu, pour hâter cette évacuation, que l'Autriche pressait ses préparatifs afin de nous venir en aide. Or, ses troupes ne bougeaient pas. Ses effectifs ne s'accroissaient pas non plus. Le général Lebrun, en ayant été informé, le dit avec tristesse au duc de Gramont, qui lui répondit : « Qui vous a écrit cela? — Le colonel de Bouillé, notre attaché militaire. — Est-ce donc que le colonel sait tout ce qui se passe à Vienne?... Allez, allez, et soyez confiant! » Nous, qui avons les pièces officielles sous les yeux, nous ne pouvons comprendre un tel aveuglement. Quant à Andrassy qui se serait résigné, dit-on, à l'intervention autrichienne, cette résignation nous surprend de la part du ministre hongrois qui a toujours dit le contraire et qui était inféodé à la politique de Bismarck. N'oublions pas non plus que le comte de Beust déclarait à la même date aux Légations que l'Autriche-Hongrie se bornerait à une neutralité armée, et qu'il ne sollicitait pour cela que le faible crédit de vingt millions. Cependant, pour éviter de froisser davantage l'empereur des Français et pour occuper des instants précieux, Beust et Vimercati préparèrent le projet d'un traité de médiation armée avec garantie réciproque de territoires, concert de démarches ultérieures, mise sur pied

des armées autrichienne et italienne « aussitôt que faire se pourra » et préparation simultanée de plans de campagne, sans oublier le règlement de la question romaine. Tout cet appareil s'étalait en vains propos au moment même où les Prussiens s'avançaient en masses profondes vers la frontière française. Peut-on vraiment croire à la sincérité et au succès de pareilles négociations à l'heure où la Prusse, assurée de l'appui des États du Sud, de la complicité de la Russie, de la neutralité de l'Autriche et de l'Italie, de l'adhésion de presque toute l'Europe, marchait délibérément avec des forces supérieures et compactes à la réalisation de projets mûris depuis quatre ans? De son côté, tout était prêt.

On ne pouvait pas se fier au concours militaire de l'Autriche, car encore une fois, ce concours, jamais l'Autriche ne l'avait promis formellement. C'était avec des réserves et des conditions, avec des mots vagues comme « dans la mesure du possible » que cette puissance avait laissé espérer sa coopération. Elle ne voulait pas s'engager sans l'Italie, et l'Italie ne voulait pas s'engager sans l'Autriche. La vérité, c'est, il faut le dire et le redire, que l'une et l'autre attendaient le résultat du premier choc. L'Autriche voulait choisir le moment propice en ne risquant rien pour sa sécurité personnelle. L'Italie était impatiente, non pas d'agir pour nous, mais d'occuper Rome. Elle se faisait le raisonnement suivant. Si Napoléon ne cédait pas tout de suite à ses désirs et si, par hasard, il était vainqueur, la question romaine allait être une fois pour toute enterrée. Si, au contraire, Napoléon était battu, qui répondait que l'Europe laisserait l'Italie maîtresse d'occuper Rome? En vertu du vieux proverbe, « il vaut mieux tenir que courir », elle demandait à tenir, sans accorder à la France autre chose que de bonnes paroles et de belles protestations de dévouement et de fidélité. Admettons que le traité eût été signé, nos premiers revers en eussent immédiatement changé la nature, suivant l'axiome connu : *Nemo ultra posse obligatur.*

En vérité, la convention du 15 Septembre était-elle, oui ou non, un acte solennel? Oui. Alors pouvait-on la détruire brutalement? Pouvait-on ne pas exiger de l'Italie la promesse certaine de respecter et de faire respecter cette convention? Non. En ce cas, pourquoi l'Italie hésitait-elle à donner des garanties formelles? Pourquoi accuser la France seule d'indécision et de manque de franchise? Pourquoi réserver uniquement à l'Italie les mérites de la décision et de la droiture? La notification du départ des troupes françaises, à laquelle allait se résoudre le gouvernement impérial, n'impliquait nullement la rupture définitive de la convention de Septembre... Il a été affirmé que l'Autriche et l'Italie avaient eu la pensée secrète de s'entendre aux dépens du Pape. Quelle que fût l'influence du comte de Beust sur François-Joseph, il n'est pas permis de croire que l'empereur d'Autriche, si désireux qu'il fût d'échapper à toute complication, ait songé à porter un préjudice direct au Saint-Siège. Cela eût été contraire à tout ce que l'on savait de ses convictions, de ses sentiments, de sa situation de chef catholique d'une grande puissance où dominent les traditions de respect et de fidélité à la Papauté. Est-il vrai également que ce dilemme : « Sauver la France en perdant Rome, ou perdre la France en sauvant Rome », se soit alors posé réellement? Non. L'abandon complet de Rome n'eût pas sauvé la France, puisque ni l'Italie ni l'Autriche n'étaient, à cette époque, en état de lui venir matériellement et efficacement en aide. Les documents authentiques sont là pour attester cette vérité dont on se garde de parler. Faut-il redire encore une fois que l'Autriche avait déclaré « qu'il ne lui serait pas possible d'entrer en campagne avant la fin de septembre » et que l'Italie n'était pas prête? A quoi donc auraient servi des traités d'alliance qui auraient laissé, pendant cinq semaines au moins, la France toute seule devant un ennemi supérieur en forces? En outre, l'occupation de Rome, autorisée sans garanties certaines, — car les promesses n'étaient pas des garanties, — eût été un

acte déloyal. Pourquoi? Parce que la convention de Septembre n'était pas abrogée, et l'eût-elle été que la dénonciation subite d'une politique de protection, en face des craintes soulevées par une guerre contre la Prusse, n'eût paru être que la preuve d'une insigne faiblesse, en même temps qu'une offense faite, non pas au parti clérical, comme on se plaît à le dire, mais à tous les catholiques français qui avaient ratifié cette convention. Ce qu'il faut répéter, c'est que le comte de Beust, très préoccupé de tirer l'Autriche d'une situation dangereuse et prévoyant bien que Napoléon III n'accepterait pas la condition de l'hésitation de l'empereur de rendre Rome aux Italiens sans garanties expresses, en profitait pour affirmer sa neutralité. Ce qu'il faut dire encore, c'est que l'Italie cherchait à échapper d'avance au reproche qu'on lui ferait plus tard d'avoir envahi les États pontificaux, sans y être autorisée par la France; ce qu'il convient enfin d'ajouter, c'est que, si elle eût obtenu cette autorisation, elle aurait quand même rejeté sur nous toutes les conséquences des actes à venir.

On ne peut pas croire non plus que le tsar ait offert à l'Autriche de la défendre contre la Prusse victorieuse, et que le Cabinet de Londres ait fait la même offre à l'Italie. Ce sont là de simples suppositions que rien ne justifie.

La Russie se tenait dans une attitude plus que bienveillante à l'égard de la Prusse, et cependant le Cabinet des Tuileries s'illusionnait grandement sur ses dispositions (1). Il les croyait plutôt favorables à sa politique. Comme cette illusion a été prise au sérieux, aussi bien au début de la guerre qu'un mois après, il convient d'examiner brièvement ce que cette

(1) Le général Fleury comptait avec trop de confiance sur l'appui d'Alexandre. Il paraissait être en faveur auprès de lui, cela est certain, et son attaché, M. de Verdière, en avait fourni la preuve dans une dépêche célèbre : « L'empereur de Russie a pris le général tout à fait en grâce. Il l'emmène sans cesse dans ses chasses à l'ours et le fait voyager sur une seule fesse dans son traîneau à une place. *C'est le suprême de la faveur!* »

puissance comptait faire à notre sujet. Jusqu'à la déclaration de guerre, Napoléon III avait pensé qu'Alexandre non seulement ne lui tendrait aucun piège, mais lui manifesterait une sympathie cordiale. Même, au milieu de ses revers, il y crut encore. On a fait grand bruit, à l'époque, d'une dépêche du général Fleury en date du 29 août 1870, adressée au prince de la Tour d'Auvergne et par laquelle le général aurait promis à l'Empire le concours de la Russie. La voici : « J'ai eu ce matin un long entretien avec l'empereur Alexandre. Il a écrit tout dernièrement au roi de Prusse. Il lui a fait comprendre que, dans le cas où la France serait finalement vaincue, une paix basée sur une humiliation ne serait qu'une trêve et que cette trêve serait dangereuse pour tous les États. Le roi aurait fait une réponse satisfaisante dans laquelle serait signalée la grande difficulté par lui de faire accepter par l'Allemagne l'abandon d'une partie des provinces conquises. Après un échange d'idées et une protestation énergique de ma part, le tsar n'a pas insisté. Visiblement impressionné par mes paroles, il m'a dit avec animation qu'il partageait mon opinion et qu'il saura bien, le moment venu, parler hautement si cela devenait nécessaire. » L'ambassadeur ajoutait : « Si j'insiste sur ces nuances, c'est pour constater une fois de plus combien l'empereur Alexandre est dominé par les influences prussiennes et combien il paraît utile de venir périodiquement combattre ce travail incessant du comte de Bismarck (1). » Le général Fleury

(1) L'attaché du général Fleury, M. de Verdière, s'était plaint, dès l'arrivée du cabinet libéral du 2 janvier, que l'on ne profitât point des excellentes intentions de la Russie à notre égard. « Quand nous avons été envoyés ici, c'était pour rétablir des relations compromises depuis les affaires de Pologne. Ceci est fait... Alors est venu le nouveau ministère qui a débuté par la consigne que voici : « Ne faites rien, ne dites rien ! » On a obéi naturellement, mais l'affaire commencée a continué de marcher toute seule. Les résultats s'offrent d'eux-mêmes. On nous en a fait part. Nous les communiquons à Paris. Que nous répond-on ? : « Ne faites rien !... » Si Bismarck savait, et il le saura, que nous ne voulons ni rien dire, ni rien faire, qui donc et quoi

constatait chez le tsar une âme honnête, mais pleine de faiblesse et de mobilité. Alexandre se préoccupait de l'agitation de Paris, de la hardiesse de l'opposition et de la faiblesse de la majorité. Il ne se rendait pas un compte exact de la fidélité et de l'énergie des chefs de l'armée française et paraissait ne faire dépendre son concours plus ou moins efficace que de la fermeté du gouvernement (1). En réalité, l'ambassadeur, malgré de belles paroles, n'avait qu'une confiance très limitée dans l'intervention possible du tsar. L'âme d'Alexandre était partagée entre deux sentiments : obliger la Prusse sans désobliger la France. Il ne nous donnait au fond que des espérances. Rien de plus.

Quant à Gortschakov, qui, à la fin de décembre 1869, disait au général Fleury : « Moi, le promoteur de l'idée d'alliance avec la France, je serai le défenseur de cette politique tant que je vivrai », Gortschakov suivait la conduite prudente de son maître qui voulait ménager la France, tout en flattant et même en aidant la Prusse. A une allusion faite par une brochure retentissante, *l'Impasse politique,* à l'alliance franco-russe, le chancelier avait dit, le 23 mai 1870, à Fleury, que le mot « alliance » était une formule fausse et qu'il ne s'agissait simplement que d'une « entente amicale » entre les deux pays. Il ne faut pas oublier qu'en juin 1870, le tsar avait été rendre visite à son oncle le roi Guillaume à Ems. Ce fut une visite essentiellement politique, et voici pourquoi : Le général de Manteuffel était venu donner à Saint-Pétersbourg des assurances très engageantes au sujet de la question d'Orient et déclarer

donc le gênerait? » (*Papiers de la famille impériale*). — Verdière faisait évidemment allusion au désir ardent de la Russie d'avoir la liberté de navigation dans la mer Noire avec l'assentiment du Cabinet des Tuileries. Mais celui-ci redoutait l'opposition et l'hostilité de l'Angleterre et ne croyait pas qu'on pût toucher au traité de Paris.

(1) Papiers du général Fleury. — *La France et la Russie* en 1870, publiés par le comte Fleury.

que la Prusse ne ferait aucune opposition sur ce point. La revision du traité de 1856 était déjà dans l'air. En échange de ces bonnes promesses, il devenait certain que la neutralité bienveillante de la Russie était absolument acquise à la Prusse pour les futures éventualités.

Il importe encore de rappeler que Gortschakov ne manquait pas une occasion pour faire comprendre à Fleury que, du côté de la France, lorsqu'il s'agissait des affaires d'Orient, nos ministres et nos agents allaient au delà ou en deçà des intentions de l'Europe et fomentaient contre la Russie la méfiance et la discorde. Aussi, le 6 juillet 1870, au moment où la déclation de Gramont mettait le feu aux poudres, le chancelier russe ne se gênait pas pour déclarer à l'ambassadeur que si la France voulait arriver à une entente tout à fait cordiale, il fallait qu'elle donnât des gages de conciliation en Orient. Ceci dit, Gortschakov affirmait que le tsar avait fait entendre à Berlin un langage conciliateur, tout en regrettant encore une fois que le duc de Gramont eût, dès le début, employé une forme trop comminatoire. Tout paraissait prendre une meilleure tournure, lorsque les exigences nouvelles de Gramont et de M. Émile Ollivier compromirent littéralement la situation. Les informations venues à cet égard de Berlin irritèrent le tsar contre nous à un tel point que le général Fleury craignit un moment d'être obligé de se retirer.

Ce fut alors que le gouvernement russe émit la prétention de nous empêcher d'entraîner le Danemark dans notre alliance, puis nous avertit que si l'Autriche armait, la Russie armerait; et que si l'Autriche attaquait la Prusse, la Russie attaquerait l'Autriche. Le baron Jomini ne craignit pas d'ajouter que si la France passait outre, entre la Russie et elle allait se creuser un abîme infranchissable.

Affolé par les événements de plus en plus graves, le duc de Gramont invitait Fleury à engager la Russie à une neutralité bienveillante, mais en même temps il priait l'ambassa-

deur de ne rien promettre, de ne rien engager pour l'avenir. Ainsi, pendant que la Prusse laissait au tsar les coudées franches en Orient, notre gouvernement n'offrait rien, ce qui rendait, on le comprend, l'action du général Fleury très précaire. Le Cabinet russe secondait évidemment les vues de Bismarck et allait laisser la France et la Prusse se battre avec acharnement, sans penser à la moindre médiation en notre faveur. Il fit entendre à l'Autriche qu'elle ne devait pas essayer de faire cause commune avec nous, sous peine de courir les plus grands risques, donnant à entendre qu'il en ferait une question personnelle. Il menaça également le Danemark et l'obligea, malgré lui, à une stricte neutralité (1).

Le parti allemand en Russie cherchait en même temps à exciter le tsar contre nous. Il rappelait la guerre de Crimée, les conséquences de cette guerre et le traité néfaste qui l'avait suivi, puis les agitations françaises en faveur de la Pologne et même l'attentat de Bérézowski. Gortschakov s'était empressé d'adopter la conception italo-anglaise de la ligue des Neutres, et repoussait toute action collective auprès de la Prusse. Le moment allait arriver où, profitant des revers de la France et du désarroi de l'Europe, la Russie devait demander l'abrogation de l'article 2 du traité de 1856. La Prusse, qui l'aurait certainement dupée après la guerre, comme elle avait dupé la France après Sadowa, ne put lui refuser cette compensation, mais elle le fit de très mauvaise grâce, tout en déclarant plus tard par son roi qu'elle n'oublierait jamais ce dont elle était redevable au tsar.

La Russie aurait-elle, comme le croyait et le conseillait de Beust, pu prendre l'initiative d'un concert européen pour

(1) Le Cabinet impérial n'avait d'ailleurs songé à l'alliance avec le Danemark qu'au moment où la situation était déjà compromise et à l'heure où ce valeureux petit pays, menacé par de puissants ennemis, était dans l'impossibilité absolue de nous donner des preuves effectives de ses réelles sympathies.

amener la paix à des conditions modérées entre la Prusse et la France?

Sans doute, elle eût pu l'oser, mais il faut bien reconnaître que ses préparatifs militaires n'étaient pas considérables et qu'elle n'était point de force à entrer, si les circonstances l'eussent exigé, dans une lutte périlleuse. Elle préféra obtenir, sans risques aucuns, un avantage que le gouvernement français aurait dû, avec une meilleure intelligence de la situation, lui faire accorder dans un Congrès européen. Le droit public n'eût pas eu à en souffrir, comme il en souffrit au moment où l'une des parties, intéressées au traité de 1856, était dans l'impossibilité d'élever la voix. La Russie nous abandonnait alors, ne se rendant pas compte qu'elle permettait à la Prusse de s'affranchir du contrôle de l'Europe et qu'un jour viendrait où cette puissance, fière de son développement et de ses forces, oserait, lors de la réapparition de la question d'Orient et au lendemain de l'insuccès de la guerre japonaise, lui dicter sa volonté. Ce n'est un secret pour personne, malgré les dénégations intéressées de la presse officieuse allemande, que le gouvernement de Guillaume II a récemment imposé à la Russie la reconnaissance de la conquête faite par l'Autriche de la Bosnie et de l'Herzégovine, au mépris du traité de Berlin.

Quant à l'Angleterre, il est évident que la politique de lord Granville, succédant à celle de lord Clarendon, n'était point empreinte d'une très chaude sympathie pour nous. La reine Victoria, qui avait autrefois témoigné à Napoléon III une réelle amitié, partageait maintenant les idées du prince Albert, du duc de Cobourg, du roi Léopold et se sentait plutôt attirée vers la Prusse. L'incohérence de la politique impériale, son insuccès notoire au lendemain de Sadowa, tout était fait pour détourner de nous les Anglais. Ils reconnaissaient cependant que la candidature d'un prince prussien au trône d'Espagne était de nature à susciter en France une légitime opposition, mais ils attendaient qu'elle se manifestât avec calme, prudence, résolution.

M. Émile Ollivier accuse Gladstone d'avoir eu des sentiments prussiens. Cela n'est pas juste. Gladstone, qui venait d'entrer aux affaires, n'avait d'autre passion que la paix et la souhaitait aussi bien pour les autres que pour lui-même. Mais qu'arriva-t-il dès que la candidature Hohenzollern fut connue, c'est que, cédant à un mouvement d'indignation fébrile et, perdant tout sang-froid, le duc de Gramont invita dès le 5 juillet, comme je l'ai dit, lord Lyons à informer son gouvernement que la France ne tolérerait point cette insulte et déclara que la paix de l'Europe était menacée. Le même jour, M. Émile Ollivier tint à l'ambassadeur anglais le même langage. D'un entretien que lord Granville eut avec La Valette, notre ambassadeur à Londres, le 5 juillet, le ministre anglais conclut donc que l'Empire voulait la guerre quand même et aurait recours pour cela à tous les moyens. Il trouva exagérées les paroles du ministre des Affaires étrangères de France et conçut d'autres inquiétudes, lorsqu'il connut la déclaration du gouvernement français, fait au Corps législatif et au Sénat, le 6 juillet. Non seulement le ministère français n'en diminua pas plus tard le caractère agressif, mais le duc de Gramont fit entendre encore aux oreilles de Lyons de violentes menaces contre la Prusse. Granville engagea alors Layard, ministre anglais à Munich, à presser Prim de s'employer à faire retirer la candidature du prince héritier de Hohenzollern. Mais le soir de cette chaude journée, le secrétaire des affaires étrangères, M. de Thile, qui avait gardé un silence prudent, se plaignit amèrement du ton hautain du duc de Gramont. Un autre agent, M. de Solms, fit remarquer que le gouvernement français aurait dû attendre le retour de l'ambassadeur Werther et éviter de poser un ultimatum aussi accentué que celui du 6 juillet. L'ambassadeur prussien à Londres, le comte de Bernstorff, élevait les mêmes griefs que MM. de Thile et de Solms. Gladstone se décida cependant à faire appel à la grandeur d'âme de Guillaume et à contribuer de tout son pouvoir à la renonciation du prince

Léopold. Mais Gladstone, comme Granville, avait le sentiment que le duc de Gramont voulait beaucoup plus que la renonciation, et que l'idée de la guerre ne lui répugnait point.

Le 10 juillet, lord Lyons s'associa aux reproches de son gouvernement et se plaignit à Gramont du peu de mesure des déclarations du Cabinet français et du langage hautain de ses journaux. Il les trouvait de nature à nuire à toute intervention conciliatrice et il ne cachait pas ses inquiétudes à cet égard. Cela ne l'empêchait pas de tenter une médiation sérieuse, et il serait injuste de le contester.

Enfin, à la veille d'apprendre la renonciation du prince de Hohenzollern, lord Lyons dit au duc de Gramont que l'affaire est en voie d'arrangement et qu'il serait déplorable que l'Empire entreprît une guerre dont la cause allait pouvoir être écartée avec un peu de patience. Il ne paraît pas impressionner beaucoup son auditeur et il se retire en constatant que le nombre des partisans de la guerre augmente. En effet, la renonciation ne satisfait point le gouvernement impérial. Le duc de Gramont, moins enthousiaste que M. Émile Ollivier qui proclamait déjà la paix, ne trouve point que la réponse du roi de Prusse donne à la France une satisfaction suffisante. Gladstone en est fort surpris et mande à Granville qu'il faut que lord Lyons fasse remarquer au duc de Gramont quelle immense responsabilité prendra l'Empire s'il ne se contente pas du retrait de la candidature.

En conséquence, lord Lyons envoie le 13 juillet à dix heures du matin, comme on l'a vu plus haut, un messager spécial à Saint-Cloud, pour engager le gouvernement français à se contenter du retrait de la candidature Hohenzollern. Non seulement on ne tient pas compte de cet avis si sage, mais le ministre des Affaires étrangères ose demander à lord Lyons si la France peut compter sur les bons offices de l'Angleterre pour obtenir du roi de Prusse qu'il s'opposera dans l'avenir à la reprise de la candidature du prince Léopold. Naturellement, lord

Lyons refuse de prendre cet engagement et se borne à dire qu'il en référera à son gouvernement. Celui-ci déclare le 14 juillet qu'une telle exigence est inadmissible de la part de la France. Mais pour prouver qu'il ne se désintéresse pas d'une situation des plus graves et qui pouvait déchaîner les plus terribles malheurs, le gouvernement anglais fait dire au comte de Bismarck que le roi de Prusse pourrait communiquer à la France son consentement à la renonciation du prince Léopold, à la condition que la France ne demanderait plus d'engagement formel pour l'avenir. Le chancelier prussien répond que c'est au gouvernement prussien à demander à l'Empire des garanties contre toute provocation de sa part. Il fait mieux. Il donne, ainsi qu'on l'a vu, une forme agressive à la dépêche d'Ems et, le coup une fois porté par cette dépêche sophistiquée, il s'étonne qu'on ne l'ait pas communiquée officiellement aux Chambres, comme si un texte aussi incisif et brutal eût été de nature à sauvegarder la paix.

L'Angleterre est, sur le moment même, trompée comme toute l'Europe. Elle croit que la France a déchaîné volontairement la guerre, alors que, par leur imprudence, les ministres français ont permis à un audacieux adversaire d'user de toutes les perfidies. L'Angleterre blâme alors notre précipitation et nos exigences et elle s'empresse de se confiner dans une neutralité égoïste qui empêchera désormais toute tentative d'intervention. Elle s'effacera jusqu'à ce que la France, après une héroïque résistance de six longs mois, soit réduite à merci. On ne peut pourtant pas dire que le Cabinet Gladstone n'ait rien tenté pour empêcher la guerre d'éclater. Il a prévenu le Cabinet Ollivier des périls où il allait se jeter. Il l'a supplié de se contenter du retrait de la candidature Hohenzollern. Il n'a point été écouté. Aussi, ne faut-il point trouver trop sévères ces observations de Gladstone écrites en septembre 1870 : « L'étonnement arrive à son comble, quand on considère que cette fiévreuse résolution de provoquer à tout prix une querelle s'alliait à une foi

absolue dans la puissante préparation et dans la supériorité militaire des forces françaises, dans l'infériorité des Allemands, dans l'indisposition des États secondaires à prêter assistance à la Prusse et même dans l'intention de l'Autriche à prendre les armes comme alliée de la France. Il apparut bientôt que les conseillers de l'empereur, s'ils ne connaissaient rien du droit public et des sentiments de l'Europe, ignoraient plus encore l'état d'âme de l'Autriche et des petits États allemands et surtout la force réelle de l'armée prussienne et de leur propre armée (1). »

J'ai démontré que la Russie et l'Angleterre se tenaient, l'une dans une neutralité amicale à l'égard de la Prusse, l'autre dans une expectative qui n'avait rien de bienveillant pour nous. J'ai prouvé que l'Italie, pour échapper aux sollicitations pressantes de la France, avait proposé à l'Angleterre une inaction commune et profondément égoïste qui fut acceptée.

Ceux qui ont dit que Victor-Emmanuel et François-Joseph étaient alors décidés à adresser un ultimatum à Prusse, ont émis une assertion que rien ne justifie. En réalité, Victor-Emmanuel, très tenace dans son désir d'occuper Rome, déclarait à M. de Malaret que l'opinion italienne faisait de cette occupation une nécessité inéluctable, si l'on voulait qu'elle admît la possibilité d'une guerre éventuelle avec la Prusse. Le duc de Gramont répondait que si le roi entendait maintenir entièrement la convention de Septembre, l'évacuation des États pontificaux aurait lieu le 5 août. Dans le cas contraire, la France devait attendre que le gouvernement italien lui fît savoir s'il voulait ou non exécuter la convention. M. Émile Bourgeois a reconnu lui-même que l'intrigue formée contre la Papauté par les protestants de Vienne, par les libres penseurs de Paris et de Florence, était déjouée par le zèle des

(1) *L'Angleterre pendant la guerre de* 1870, par Francis DE PRESSENSÉ. — Voir *La Revue* du 1er juillet 1908.

agents français (1). Mais, si c'était une intrigue, pourquoi ajouter que la diplomatie française laissait à l'arrière-plan les alliances négociées et formées, alors qu'il n'y avait que des pourparlers? Pourquoi douter que le maintien de la Convention, annoncé par Nigra le 28 juillet, ne fût un succès décisif? Si vraiment l'Italie se disait prête à exécuter les clauses de cette convention, confiante dans une juste réciprocité de la part du gouvernement impérial, pourquoi ne pas se contenter de cet aveu? D'autant plus qu'il se retourne contre les Italiens eux-mêmes, si l'on en juge par ce commentaire de l'auteur de *Rome et Napoléon III* : « Le ministère italien n'avait pas caché sa joie du prétexte qui lui permettait de satisfaire Napoléon III en défendant à Victor-Emmanuel de venir à son secours. Le résultat et le profit étaient réels d'avoir éloigné les Français de Rome sans être obligés de prendre leur parti contre la Prusse. L'obstacle opposé aux revendications des patriotes italiens depuis Mentana était renversé au prix d'une promesse qui ne coûtait rien. » Ces quelques lignes suffisent, il semble, pour montrer quelle était la valeur du concours italien qui devait sauver la France. De plus, le cardinal Antonelli avait des raisons d'être moins satisfait que notre agent, M. de Banneville, car l'expérience du passé autorisait le Saint-Siège à n'accorder aucune confiance aux engagements de l'Italie, « et l'événement devait prouver la justesse de ces prévisions et de ces craintes ».

Ce qui est intéressant à noter, c'est que le comte de Beust, craignant d'irriter Napoléon et cherchant à sauvegarder un avenir dont il n'entrevoyait pas encore les réalités, redisait, le 27 juillet, devant le prince de La Tour d'Auvergne, ce qu'il y avait à faire, selon lui, pour l'évacuation. L'Autriche était prête à interposer ses bons offices auprès de la France pour amener une solution de la question romaine aussi favorable

(1) *Rome et Napoléon III.*

que possible aux aspirations de l'Italie, sans qu'il fût question, pour le moment du moins, de remplacer l'occupation française par l'occupation italienne. Le 29 juillet, l'impératrice informait l'empereur à Metz qu'il résultait des dépêches de Visconti-Venosta que les alliances paraissaient devoir être conclues sans qu'il fût porté atteinte au pouvoir temporel du Pape, et Napoléon répondait mélancoliquement : « L'intention est bonne, mais je voudrais des actes. » Or, Vimercati, qui avait écrit « que la question romaine resterait toujours en dehors de tous les arrangements entre les trois puissances », avouait maintenant avoir trouvé en Italie une situation beaucoup plus difficile qu'il ne le supposait. De toutes ces divergences, il apparaissait nettement que l'exécution de la convention de Septembre ne suffisait plus aux Italiens. Il leur fallait à présent l'évacuation complète des États pontificaux et la possession de Rome capitale « pour pouvoir remplir des engagements et assurer la paix à l'intérieur à la veille d'une action extérieure ». Le duc de Gramont ne comprenait pas la chose ainsi. Allant jusqu'au bout de sa trop naïve crédulité, il mandait, le 31 juillet, à La Tour d'Auvergne : « On ne nous demande rien de plus que la convention du 15 Septembre; nous l'exécuterons. Notre corps d'occupation quittera les États le 5 août. » Le ministre des Affaires étrangères paraissait, a-t-on dit, prendre assez facilement son parti de l'abandon de l'Autriche. Sans vouloir défendre la politique du duc de Gramont, il faut cependant reconnaître que l'Autriche ne nous abandonnait pas, attendu qu'elle ne nous avait rien promis de positif. Lorsque La Tour d'Auvergne télégraphiait à Gramont que l'archiduc Albert lui avait dit que l'Autriche aurait besoin de beaucoup de temps pour mobiliser et ajoutait : « Il ne faut guère compter sur le concours armé de l'Autriche si la guerre se termine promptement » ; il répétait ainsi ce qu'avait dit l'archiduc Albert en avril et en juin 1870, et ce qu'avait affirmé également le général Lebrun.

Mais la Tour d'Auvergne croyait pouvoir dire encore : « Je ne puis que vous approuver d'avoir repoussé l'alliance russe au prix de la ruine du traité de Paris qui eût mécontenté l'Angleterre. » Ce diplomate, habituellement fort avisé, n'était pas alors lui-même à la hauteur des circonstances. En effet, il aurait mieux valu, je le répète, mécontenter l'Angleterre au prix de la rupture du traité de Paris (ce qui devait d'ailleurs avoir lieu quelques mois plus tard) et obtenir à ce prix l'alliance russe qui nous était depuis longtemps offerte, alliance qui eût, sinon empêché la guerre, du moins singulièrement fortifié nos positions et assuré par surcroît l'alliance autrichienne. La Russie nous avait moralement appuyés pendant la guerre d'Italie. Elle nous avait épargné une coalition en 1860 après l'annexion de la Savoie et du comté de Nice. Dès lors, que nous eussent fait les reproches et l'ingratitude de l'Italie? Nous étions en mesure de lutter victorieusement contre la Prusse et peut-être même d'éviter la guerre. Voilà ce qu'il faut reprocher à la diplomatie impériale, et c'est ce que ne disent pas ceux qui font tout remonter à la question romaine. Telle est cependant la faute grave, la faute maîtresse.

La Prusse avait-elle offert de garantir à l'Autriche l'intégrité de ses provinces allemandes pour l'empêcher de s'unir à la France? Le duc de Gramont affirmait tenir cette information du général Fleury, auquel le tsar en aurait fourni la preuve. Il se peut que la Prusse ait menacé l'Autriche de sa colère si elle nous venait en aide, et des propos violents de Bismarck, répétés par Busch, permettent de le croire. Mais quant à la garantie des territoires, nous n'en avons aucune certitude. Il ne faut pas oublier que, sans se compromettre et sans vouloir s'engager à fond, le comte de Beust fut cependant le seul, plus tard, à parler de médiation ou d'intervention. Le duc de Gramont a erré comme un aveugle dans toute cette affaire, sans y rien voir. Il était en face d'une intrigue savamment ourdie et ne l'a ni saisie, ni déjouée. On nous dit que l'intrigue

n'était ni à Vienne, ni à Florence, mais à Paris où le souci de Rome l'emportait sur le devoir envers la France. Elle était à Berlin, à Florence, et par là même à Vienne, puisque à Vienne on se servait de tous les moyens pour écarter, au moment de la déclaration de guerre, une mise en demeure d'agir. Et l'ignorance et la légèreté se manifestaient à Paris où l'on rêvait des alliances impossibles, à l'heure même où ceux qu'on voulait avoir pour alliés n'osaient se prononcer avant d'avoir vu de quel côté se porterait la fortune des armes.

Pour montrer à quel état d'esprit était arrivé le ministre des Affaires étrangères, il faut rapporter cette affirmation faite par lui-même, trois ans après la guerre : « Si nous avions tenu campagne quelques jours de plus sans être battus, le traité d'alliance à trois eût été signé. » Les textes officiels prouvent tout le contraire, mais admettons-le un instant. Que serait-il survenu ensuite? Le duc de Gramont va nous le dire : « Cela n'eût pas changé grand'chose à la situation, mais cela eût obligé nos alliés à déchirer un traité conclu au lieu de n'avoir à répudier qu'un traité convenu. » Cette déclaration démontre quelle confiance le malheureux ministre avait lui-même dans nos forces, dans nos ressources et dans la préparation de la guerre contre la Prusse. Elle atteste aussi, contrairement à d'autres affirmations du même ministre, que l'on n'en était encore qu'à des négociations et non pas à une entente réelle. Mais quand même le 4 Septembre n'eût pas éclaté, quand même l'Empire eût prolongé pendant quelque temps sa pénible existence, l'Italie et l'Autriche, qui n'avaient rien signé, n'auraient pas voulu prendre d'engagements définitifs, l'une avant d'avoir obtenu Rome, l'autre avant d'avoir été prête à marcher. Des officiers autrichiens avaient dit que leur armée ne serait pas en état de faire la guerre avant plusieurs années. Gramont ne savait pas cela, si bien que M. de Metternich, devant une telle incapacité, allait jusqu'à dire à Vitzthum : « C'est peine perdue de prêcher la raison à qui a perdu la

tête et n'est plus responsable! » De quelque côté que l'on envisage cette lamentable affaire, il est de toute évidence que les prétendues alliances n'existaient point et que, même existant, elles n'auraient pas donné les fruits immédiats que l'on attendait. Voilà ce qu'il faut répéter jusqu'à satiété, afin qu'on le comprenne bien, car c'est le nœud de l'affaire; tout est là.

Maintenant, Napoléon III a-t-il eu, avant que les premiers coups n'eussent été frappés en Alsace, une dernière chance de s'entendre avec l'Autriche et l'Italie? Vimercati et Vitzthum, amis de l'empereur et agents de l'Italie et de l'Autriche, ont ils, dès le 25 juillet 1870, fait des tentatives sérieuses, l'un à Paris, l'autre à Florence, pour continuer les négociations? C'est ce qu'il faut voir de près.

Vitzthum et Vimercati ont été réellement assistés par le comte Arese (1) et par le général Türr en cette dernière tentative. Mais le général Türr aurait voulu qu'on fît quelque chose de plus pour avoir l'appui de l'Italie; car, à son avis, la convention du 15 Septembre, au lieu d'être un bien pour le gouvernement italien, n'était qu'une complication. Il oubliait ces paroles du grand patriote italien, Massimo d'Azeglio, qui avait combattu, depuis 1860 jusqu'à sa mort, le programme de *Rome capitale* : « Un des avantages de la convention, disait celui-ci, c'est de nous unir plus étroitement à la France et à l'empereur Napoléon III, l'ami le plus véritable qu'ait jamais eu l'Italie... La fureur d'avoir Rome capitale a servi les intérêts de bien des gens. Je ne suis pas certain qu'elle ait servi les intérêts de l'Italie. » On sait que Massimo d'Azeglio faisait une grande différence entre Rome capitale et Rome simplement ville italienne, avec les droits et les charges de toute autre ville, érigée en municipe pour son administration com-

(1) Arese voyageait en Allemagne au moment où éclatait la guerre et n'avait pris aucune part aux négociations préalables entre la France, l'Autriche et l'Italie, soit pour une action commune, soit pour une neutralité armée. (Voir *le comte Arese,* par le comte J. Grabinski.)

munale, sous la souveraineté nominale du Pape, comme l'auraient voulu même des républicains français tels qu'Anatole de la Forge. « La première hypothèse, disait-il, trouble les consciences et nous met à dos toute la catholicité. La seconde n'effraierait pas le catholicisme, et les consciences pourraient s'en accommoder. » Ce discours avait été applaudi, le 4 décembre 1864, à Turin, par le Sénat et par les spectateurs des tribunes. Mais aujourd'hui, l'évacuation de Rome ne suffisait plus. Le duc de Gramont répondit à Vimercati que la France ne pouvait renoncer à la convention de Septembre, et alors Vimercati se dirigea sur Metz, le 29 juillet, pour y consulter l'empereur, tandis que Vitzthum allait à Florence demander audience à Victor-Emmanuel. Celui-ci consent à le recevoir à la condition que les pourparlers du traité projeté seront cachés à ses ministres. Il se borne ensuite à déclarer qu'il est enclin à seconder Napoléon, mais qu'il a besoin d'un certain temps, et que, d'ailleurs, il rencontre de graves difficultés dans son Cabinet « à cause de cette malheureuse convention de Septembre ». Puis il congédie le diplomate sans en dire davantage. Vitzthum va voir Visconti-Venosta qui lui déclare que les négociations de 1869 ont échoué par la faute de Napoléon III; que l'Italie n'a pas d'engagements, mais une simple dette de reconnaissance. Et il ajoute que cette reconnaissance a été soumise, avec Mentana et l'occupation romaine, « à de rudes épreuves » ; puis il conclut ainsi : « Il n'y a plus rien à faire qu'à attendre. » Quelques jours après, dans une confidence à Arese, il ira jusqu'à dire à propos du traité projeté : » Le traité en lui-même ne signifiait rien! » Pour se remettre d'un tel accueil, Vitzthum s'en va visiter le palais Pitti et les autres musées de Florence. L'art le distrait un moment de la politique.

A Metz, le 1er août, Vimercati est froidement reçu par l'empereur qui envoie le projet de traité au duc de Gramont, lequel répond qu'on ne peut accepter l'article 7 relatif à l'éva-

cuation pure et simple de Rome. Cependant, une lueur d'espoir semble renaître tout à coup. Victor-Emmanuel et Visconti-Venosta laissent entendre qu'on peut encore négocier, si bien que Vitzthum reprend courage et mande à M. de Malaret : « Il y a lieu de croire que l'affaire s'arrangera. » Il a été dit depuis que le roi d'Italie et son Cabinet pressaient alors plus vivement que jamais les armements, mais sans qu'on ait pu donner d'attestations formelles à cet égard, car l'armée italienne était singulièrement réduite en ce moment, et deux mois au moins étaient nécessaires pour mettre 60 000 hommes à la disposition de la France. On revient au traité du 26 juillet et on le discute par télégrammes entre Paris, Vienne et Florence. Façon fiévreuse et nouvelle de négocier !.. Sept articles étaient en question. Par les articles 1 et 2, l'Autriche et l'Italie déclaraient leur neutralité armée. Par l'article 3, chacune des deux puissances s'engageait à ne pas traiter séparément avec une tierce puissance. Par l'article 4, une tentative de médiation pouvait être faite auprès de la Prusse et de la France. Par l'article 5, en cas de refus de cette médiation, un corps d'armée italien en Tyrol, un corps d'armée autrichien en Bohême, seraient mis sur pied *aussitôt que faire se pourrait*. L'article 6 concernait les plans de campagne à étudier, et l'article 7 la question romaine, au sujet de laquelle l'Autriche paraissait offrir ses bons offices, on a déjà vu comment.

Sans aller plus loin, ces négociations au 2 août (deux jours avant la bataille de Wissembourg et quatre jours avant celle de Frœschwiller) (1), n'étaient-elles pas vraiment singulières? Quoi! c'est à la veille d'engagements décisifs que deux puissances songent à mettre sur pied deux corps d'armée, lesquels n'auraient pas été prêts avant six semaines et encore, puisqu'il s'agissait auparavant d'une médiation! C'est au moment où la

(1) C'est alors que M. de Metternich dit au prince Poniatowski : « Ceci est d'autant plus fâcheux qu'une alliance devient impossible maintenant. » (*Le Maréchal Canrobert*, t. IV, par J. Bapst.)

fortune se prononce déjà entre la France et la Prusse, qu'on va étudier des plans de campagne! Si les dépêches officielles n'étaient là, on croirait rêver... Mais cette négociation suprême ne pouvait avoir une portée sérieuse. Quelle valeur faut-il donner, en effet, à de tels pourparlers, qui n'étaient au fond que des atermoiements, laissant à l'Autriche le temps d'attendre et à l'Italie celui de se retirer? Napoléon III voit enfin ce que ne voyait pas son imprudent ministre des Affaires étrangères. Il demande que ces mots de l'article 5 « aussitôt que faire se pourra » soient remplacés par ce seul mot « immédiatement », et que l'article 7 soit supprimé. Le 4 août, Vimercati repart pour Florence et informe en même temps Vienne des exigences impériales. La Tour d'Auvergne paraît confiant. « J'espère encore, dit-il le 5 août, arriver à signer l'alliance à trois, surtout si l'armée prussienne éprouve des revers sérieux. » Et il fait cet aveu qui confine à la naïveté : « La victoire sera le principal élément du succès de ma mission. » Eh! sans aucun doute! il est plus que certain que si les Français avaient été victorieux, immédiatement les Autrichiens et les Italiens mobilisaient et ne posaient plus de conditions à la France. Mais le comte de Beust, défiant, refuse le mot « immédiatement ». C'est le jour où Mac-Mahon perd, hélas! une bataille et l'Alsace. C'est le jour où Frossard perd une autre bataille en Lorraine.

Quelque temps auparavant, l'impératrice avait eu une entrevue secrète avec Julian Klaczko, directeur au ministère des Affaires étrangères de Vienne, qui avait vu d'abord M. de Gramont très confiant, très certain de nos succès jusqu'au point de lui dire, au sujet de l'Autriche : « Soyez tranquille! vous aurez votre part du gâteau! » Tout en se montrant des plus sympathiques à la cause française, ainsi qu'il l'avait déjà prouvé (1),

(1) Voir mon étude sur Klaczko dans la *Revue des Deux Mondes*. Décembre 1907.

Klaczko était chargé d'expliquer à l'impératrice pourquoi l'Autriche ne pouvait donner un concours immédiat à la France. Il laissait entendre toutefois que le gouvernement autrichien, si les circonstances le permettaient, imprimerait à sa neutralité armée toute l'extension qu'elle pourrait comporter. Il le fit en termes très chaleureux et constata que l'impératrice ne doutait pas du triomphe final de la France. Cette entrevue de Klaczko avec la régente a été contestée, mais elle a réellement eu lieu. Diverses personnes très autorisées me l'ont confirmée, comme M. Dorez, ancien élève de l'École française à Rome qui en a recueilli le récit de la bouche de Klaczko lui-même et de M. de Schweizer, ancien ministre de Bade à Vienne. La dépêche du prince de la Tour d'Auvergne à Gramont le 5 août 1870 est fort significative à cet égard : « D'après ce que M. de Metternich m'a dit, l'impératrice se préoccuperait de savoir si les idées que notre ami M. Klaczko a eu l'honneur de développer devant elle, ont une attache officielle quelconque. Je tiens donc à vous faire connaître immédiatement que M. Klaczko n'a aucune mission, et qu'il n'a pu parler par conséquent qu'en son nom personnel. Le comte de Beust l'aime, il est vrai, et l'apprécie beaucoup, comme cœur et comme esprit; mais il convient qu'il a parfois l'imagination un peu vagabonde et que ses combinaisons politiques pèchent souvent par le côté pratique. Ainsi donc, si M. Klaczko est intéressant à entendre; il faut bien se garder d'attribuer à toutes ses conceptions, quelques généreuses quelles puissent être, une portée et un caractère qu'elles n'ont pas et que le comte de Beust lui-même (je viens d'en causer avec lui) se refuse à leur donner. » On voit que, même avant nos premiers revers, le chef du Cabinet autrichien se gardait bien de nous laisser la moindre illusion sur le concours effectif de son armée.

A ce moment, de passage à Vienne, Arese essaie d'encourager le prince de la Tour d'Auvergne à hâter avec M. de Beust la conclusion d'un traité austro-italien. Il le fait sur les ins-

tances de Gramont, mais sans grand espoir, car il sait que l'Italie a désarmé et n'est pas plus en état que l'Autriche d'envoyer, du jour au lendemain, des forces suffisantes au secours de la France. Il insiste cependant encore pour que dans l'arrangement en question, le mot « immédiatement » comme le voulait Napoléon III, soit substitué au mot « aussitôt que faire se pourra ». Mais il apprend alors les désastres de Wœrth et de Forbach, et il redoute pour l'Italie le contre-coup des événements de France. Il télégraphie à Visconti-Venosta : « Crois nécessaire de fortifier sans bruit Vérone et passage Adige. Bismarck, qui a dit à Napoléon : « Prenez Belgique » pourrait dire à l'Autriche : « Prenez Mincio, frontière naturelle d'Allemagne, d'après eux ». — Assez probable, ajoute Arese, si Beust tombait. Vérifiez si Autriche fortifie Tyrol comme on dit. » Telle était la confiance que l'Autriche inspirait à l'Italie.

De part et d'autre, on se méfiait. Nos revers sont bientôt connus de toute l'Europe. Seul, notre ambassadeur à Vienne est mal informé, car le 5 août, il écrit : « La dépêche Wolf de Berlin, qui annonce une victoire des Prussiens à Wissembourg, nous a bouleversés. J'espère qu'elle n'est point exacte, au moins dans les détails. J'ai télégraphié au duc de Gramont pour savoir ce qu'il en est. Il serait bien désirable qu'on me tînt au courant des faits et gestes de notre armée pour répandre les bonnes nouvelles et rectifier celles qui sont controuvées. » Les revers, hélas! succèdent aux revers. Tout s'éclaire alors d'une lueur sinistre, et Napoléon III télégraphie à Victor-Emmanuel : « Comme vaincu, je ne veux rien vous réclamer », mais il ajoute : « Je puis faire appel à votre amitié et à votre dévouement. » Le duc de Gramont éperdu mande à M. de Malaret : « Il n'y a plus moyen d'attendre. Le moment est venu. Demandez aux Italiens s'ils sont disposés à participer à la guerre sans l'Autriche et à joindre un corps d'armée à l'armée française. Ils pourraient nous rejoindre par le mont Cenis, cette même route que nous avons prise, en 1859, pour

aller en Italie. » Il rappelle ce glorieux souvenir qui, cependant, ne fera pas le moindre effet sur nos anciens alliés, et il ose ajouter « que l'empereur de Russie adhère à l'idée de l'Italie venant nous aider ». Or, les Russes n'y adhèrent pas du tout; les Italiens n'y songent guère et, même, parmi eux, plus d'un se révolte à l'idée d'un appui donné par leur roi aux Français (1).

Ici se place un fait très grave que le comte de Bismarck nous a révélé. « On ne peut pas dire, affirme le chancelier, quelles déterminations auraient été prises à Vienne et à Florence si la victoire à Wœrth, Spickeren et Mars-la-Tour fût échue aux Français, ou si les succès eussent été moins brillants pour nous. Au moment où se livrèrent ces batailles (4 au 14 août), je reçus la visite de républicains italiens. Convaincus que le roi Victor-Emmanuel nourrissait le projet de venir en aide à l'empereur Napoléon, ils étaient disposés à combattre cette tentative. Ils redoutaient que l'exécution des projets qu'on prêtait au roi ne fortifiât la dépendance où la France tenait l'Italie et dont souffrait leur sentiment national. Déjà, en 1868 et en 1869, j'avais constaté pareils mouvements antifrançais de la part des Italiens, et non pas seulement dans le camp républicain. Je répondis alors à ces messieurs à Hombourg (Palatinat), comme plus tard pendant que nous pénétrions en France, que nous n'avions pas encore de preuves que l'amitié du roi pour Napoléon irait jusqu'à attaquer la Prusse. Ma conscience politique ne me permettait pas de prendre l'initiative d'une rupture qui aurait servi à l'Italie de prétexte et de justification pour son attitude hostile. Si Victor-

(1) « Les destinées de la France étaient désormais marquées, écrit le général Govone. Le concours de l'Italie qui, eût-il même été décidé dès la première heure, n'aurait plus servi qu'à combler les premières pertes, n'aurait pu lui être fourni désormais qu'au moment où la France n'allait plus avoir d'armée... L'intervention dans la guerre était désormais devenue impossible. » (*Mémoires*, p. 382.)

Emmanuel, prenait, au contraire, l'initiative de la rupture, les tendances républicaines des Italiens qui désapprouvaient une pareille politique ne m'empêcheraient pas de conseiller au roi mon souverain, de soutenir les mécontents d'Italie par de l'argent et par des armes comme ils le souhaitaient (1). » A ceux qui s'étonneraient de voir le chancelier entre de pareilles intrigues, il suffira de rappeler cet aveu de Bismarck à Schleinitz, lorsqu'au temps de la Diète de Francfort il préconisait l'alliance avec le Piémont : « Je ne suis légitimiste qu'en Prusse et je m'allierais avec le diable lui-même, si je croyais que c'est l'intérêt de la patrie allemande. » En 1866, à la suite de l'immixtion de la France amenée par la dépêche de Napoléon en date du 4 juillet, Bismarck n'avait pas hésité à appuyer l'insurrection hongroise. Tout lui était bon pour arriver à ses fins. Ainsi, c'est au moment même où Victor-Emmanuel paraît revenir sur son refus absolu de poursuivre les négociations relatives à l'alliance avec la France que des Italiens inquiets menacent de combattre, avec l'appui de l'étranger, cette disposition du roi.

Mais nos premiers revers arrêtent ce mouvement. Victor-Emmanuel appelle ses ministres et se félicite avec eux d'avoir été soustrait aux périls que les retards de la diplomatie française lui ont épargnés. « Nous avons par bonheur échappé, dit-il. Que les Français n'eussent pas de généraux, cela, nous le savions depuis 1859. Mais cette débandade de Wœrth est plus qu'incompréhensible ! » Telle était la reconnaissance du roi pour l'action efficace de Canrobert et de Mac-Mahon dans la guerre d'Italie, action sans laquelle cependant l'Autriche n'aurait fait qu'une bouchée de l'armée italienne. Et le même prince osait qualifier de « débandade » la glorieuse résistance de nos troupes à Wœrth ! Il finit toutefois par dire : « Diplomatiquement, je vais voir si je puis venir encore en aide à ce malheureux Napoléon. »

(1) *Pensées et souvenirs*, t. II, p. 122, 123.

Nous allons voir quelle va être cette intervention diplomatique. Dans la crainte que la France ne réitère ses demandes ou que l'Autriche ne s'allie avec la Prusse contre l'Italie, Minghetti négocie avec lord Granville. Celui-ci télégraphie à lord Lyons, le 18 août, que le comte de Bernstorff est venu lui demander si un traité avait été conclu entre la France et l'Italie, parce que l'Italie devait fournir 100 000 hommes à la France et aurait obtenu le droit d'occuper Rome après la paix. « J'ai dit que je ne croyais pas à l'existence d'un pareil traité ; que le gouvernement italien avait communiqué à celui de la reine qu'il avait reçu une telle demande de la France *et qu'il désirait obtenir l'aide du gouvernement de Sa Majesté britannique pour résister à une telle pression*. Sur la réponse que, quoique ce ne fût pas la politique de l'Angleterre de prendre des engagements positifs pour une neutralité combinée, cependant elle serait prête, — si par là elle pouvait aider l'Italie à résister à cette pression extérieure, — à s'accorder avec l'Italie pour que ni l'une ni l'autre n'abandonnassent la neutralité sans un échange d'idées et sans s'annoncer réciproquement tout changement de politique. Le gouvernement (italien) a donné chaleureusement son assentiment à cet arrangement. » Cette initiative de l'Italie fit naître la fameuse ligue des Neutres qui écarta définitivement l'Europe des deux puissances en guerre et permit à la Prusse d'écraser la France. Voilà comment Victor-Emmanuel et ses ministres nous venaient en aide !... L'Italie n'avait plus qu'à nous dire, ainsi que le remarque M. de Chaudordy. « Je ferai ce que fera l'Angleterre », et comme l'Angleterre disait : « Je ne ferai rien », l'Italie était dégagée.

Quant à l'Autriche, lord Granville apprenait également à M. de Bernstorff qu'il avait cru devoir avertir le gouvernement de S. M. François-Joseph que beaucoup de circonstances avaient créé des soupçons sur sa neutralité dans l'esprit des gouvernements prussien et russe ; mais qu'il avait reçu du

gouvernement autrichien « l'assurance qu'il était libre de tout engagement et qu'il serait prêt à se concerter avec le gouvernement de S. M. la reine d'Angleterre pour une neutralité continue ». Lord Bloomfield, qui parlait au comte de Beust de saisir la première occasion opportune pour suggérer la paix entre la France et la Prusse, en recevait cette réponse qu'il reproduisait ainsi : « Pour le moment, M. de Beust ne voyait aucun jour à entamer des négociations avec l'un ou l'autre belligérant. Il ajoutait que si la fortune favorisait les armes de la Prusse, comme elle l'a fait jusqu'ici, il craignait qu'il n'y eût aucune chance de traiter de la paix jusqu'à ce que les armées allemandes fussent arrivées sous les murs de Paris. »

Que deviennent maintenant, devant ces déclarations précises, toutes les assurances de traités ou d'intervention? L'Autriche adhérait à une neutralité continue. L'Italie provoquait elle-même la formation de la ligue des Neutres. Telle est la vérité.

Ne pouvant croire à un abandon si complet, Napoléon III envoie, le 19 août à Florence, le prince Napoléon. Il lui dit qu'une seule chance leur reste, c'est que l'Italie se prononce pour la France et tâche d'entraîner l'Autriche. Il lui remet une lettre pressante pour le roi. Le prince arrive à Florence le 21 août. Je trouve à ce propos, dans une curieuse lettre de Michel Bakounine, en rapports intimes avec les républicains d'Italie, les réflexions suivantes, datées du 25 août : « Le prince Napoléon vient à Florence avec une mission extraordinaire près du roi d'Italie, non de la part du ministère français, mais directement de la part de Napoléon, ce qui rend excessivement difficile la position des journaux démocratiques italiens qui voudraient bien prendre le parti de la France révolutionnaire envahie par les soldats du despotisme allemand, et qui ne le peuvent pas, parce qu'ils ne voient pas encore une France révolutionnaire. Ils ne voient qu'une France impériale

à la tête de laquelle se trouve l'homme le plus abhorré en Italie, Napoléon III. » C'est ce que pensait, entre autres, la *Gazetta di Milano*, qui déclarait que « jusqu'à présent on n'avait rien vu en France qui montrât vivant le grand peuple qui avait démoli le moyen âge, car il s'assujettit à un gouvernement qui l'administre au nom de l'empereur, qui le trompe et le perd au nom de l'empereur. Avec la meilleure volonté du monde, nous ne pouvons éprouver aucune sympathie, aucune confiance pour ce pays ». Il résulte donc de ces témoignages que l'opinion italienne ne nous était pas favorable et que Victor-Emmanuel, l'eût-il voulu, l'eût-il sérieusement pu, n'aurait été suivi ni par ses ministres, ni par son peuple. « Quand un de nos amis, disait plus tard Visconti-Venosta à Rothan, se jette par la fenêtre sans nous prévenir et se casse le cou, ce serait folie de sauter après lui et de se briser les membres sans pouvoir le sauver. » Gambetta, à qui Rothan répéta ce propos, répliqua : « On saute tout de même, sauf à mettre de la paille ! » La vérité est que tous les prétextes furent invoqués par l'Italie au lendemain de nos revers, et cela avec les plus chaleureuses protestations de sympathie et de dévouement. « L'assistance de Garibaldi, mandait Rothan à Chaudordy, le 26 novembre 1870, serait son seul titre à notre reconnaissance, si elle n'y trouvait pas l'inappréciable avantage de se débarrasser des éléments révolutionnaires au moment où elle s'installe à Rome. »

Mais revenons à la mission du prince Napoléon. Il demanda soixante-dix mille hommes pour faire une diversion sur Lyon. Le ministre Lanza lui répondit : « Il nous faudrait un mois. Dans un mois le sort de la France aura été réglé. » Quel que soit le sens de cette triste réponse, ce ne fut pas dans un mois que le sort de la France, malgré tant de désastres, fut réglé. Cinq mois d'une glorieuse résistance qui stupéfia nos ennemis et pendant lesquels les Neutres auraient pu sortir de leur inaction égoïste et arrêter les succès de la Prusse, cinq mois de résis-

tance opiniâtre ont laissé à l'Europe et au monde un souvenir que rien n'a effacé. Tandis que l'Italie faisait preuve d'une monstrueuse ingratitude, la France a montré que, même privée de ceux qui s'étaient dit ses amis, elle ne désespérait pas de son sort. Tout ce que l'histoire doit retenir de l'action italienne, c'est ce cri de soulagement de Victor-Emmanuel au lendemain de Sedan : « F.....! je l'ai échappé belle! » ; c'est l'ordre donné par lui de profiter de notre défaite et de venir demander immédiatement au gouvernement de la Défense nationale de dénoncer la convention de Septembre et de le laisser entrer à Rome.

Le jour même de Sedan, le ministre Lanza tâchait de faire comprendre au prince Napoléon que sa présence était gênante à Florence : « Ah! vous me congédiez! dit amèrement le prince. — Monseigneur, je ne dis pas cela! — C'est bien. Faites-moi remettre mes passeports! — Votre Altesse les aura dans une heure. » Et c'est après ce court dialogue que le défenseur attitré des aspirations nationales italiennes et de Rome capitale, était mis prestement à la porte de Florence par le Cabinet italien. Celui-ci avisait audacieusement l'Europe que la convention du 15 Septembre, qui devait amener la conciliation possible entre le Saint-Siège et l'Italie n'avait pu arriver à son but à cause de la Cour de Rome qui enrôlait des forces étrangères pour une prétendue croisade, froissait le sentiment national et rendait précaire l'ordre dans la Péninsule. La nécessité de résoudre la question romaine s'imposait donc au gouvernement italien. Le général Govone reconnaissait, lui aussi, que l'occupation de Rome était désormais un fait inévitable, mais il considérait comme chose inconvenante une marche immédiate et il disait que ce serait ajouter au fait, pénible par lui-même, la cruauté d'un inutile affront. « Quel grand courage, disait-il, il aurait fallu pour oser défier et offenser la France au lendemain de Sedan! En d'autres temps, le général Govone aurait reçu avec joie l'ordre du roi de

marcher sur Rome défendue par une armée étrangère; maintenant, il n'avait plus qu'un désir : celui d'une solution pacifique qui affectât le moins possible la France défaite, vaincue et malheureuse (1). » La santé ébranlée du général le força à présenter sa démission le 7 septembre, et ce fut un autre que lui qui accepta la mission d'envahir, sans aucuns risques, les provinces romaines. Voilà comment dès le début des hostilités, la France, en proie aux plus terribles difficultés, fut laissée seule, sans appui (2).

En résumé, l'Angleterre, qui ne pardonnait pas à l'Empire ses visées sur la Belgique dévoilées par Bismarck dans le *Times* du 25 juillet, empêcha les autres États de nous secourir sous prétexte de localiser le conflit. La Russie ne pensa qu'à faire reviser à son profit le traité de 1856 et défendit au Danemark de se montrer favorable à notre cause. L'Autriche, qui aurait bien voulu faire quelque chose pour nous, mais instruite par un passé récent, ne put que manifester des intentions sympathiques, car elle redoutait les menaces de la Russie et le courroux de la Prusse. L'Italie, n'ayant pas les forces suffisantes et n'étant pas dans sa grande majorité favorable à la France, réserva sa pleine liberté d'action pour la défense de ses droits et de ses intérêts et n'eut les yeux fixés que sur Rome. On peut donc affirmer hautement que le 15 juillet, au moment où le duc de Gramont laissait croire à la commission des Crédits qu'il avait partie liée avec l'Autriche et l'Italie, nous n'avions que des promesses vagues et encore était-ce bien des promesses? Des paroles obligeantes, tout au plus. Des écrits eussent eu peut-être quelque valeur, mais des paroles! Le 7 août, au lendemain de Wœrth et de Forbach, on saura ce qu'elles pèsent et ce qu'elles valent. Trois jours encore et la

(1) *Mémoires*, p. 388, 389.

(2) Pour plus de détails sur ces faits, il faut relire les chapitres VI et VII de l'*Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande* d'Albert Sorel et la triste brochure du prince Napoléon, *la Vérité à mes calomniateurs*.

ligue des Neutres va nous condamner à un isolement étroit. Le comte de Beust ne verra pour ainsi dire plus d'Europe, et ce qui restera de cette Europe, égoïste et indifférente, travaillera pour le roi de Prusse contre ses propres intérêts. Qu'était devenue la déclaration de Napoléon III à Prévost-Paradol : « Nous ne pouvons affronter la guerre que les mains pleines d'alliances? » Qu'était devenue la parole du maréchal Niel au général Lebrun en 1869 : « Je vous réponds que tant que je serai ministre, je tiendrai à ce que la France ne s'engage pas dans une guerre où elle n'aurait pas d'alliés pour la soutenir » ? Mais Le Bœuf crut aux assertions du duc de Gramont et celui-ci prit de vaines paroles pour de solides engagements (1). Napoléon III, l'impératrice et la Cour, le Corps législatif et le Sénat, tous s'y laissèrent tromper.

(1) Voir, dans les Pièces justificatives du Rapport de M. Saint-Marc-Girardin (Pièces n° 14), Président de la Commission d'enquête sur les actes de la Défense nationale, les lettres du duc de Gramont à un ami, le 9 décembre 1872, et au Président de la Commission d'enquête, le 28 décembre 1892, la lettre du comte de Beust au duc de Gramont du 4 janvier 1873 et la réponse de Gramont du 8 janvier. Il en appert, malgré les arguties de Gramont, que l'Autriche n'avait point promis de concours militaire, mais s'était plu seulement à offrir le concours de son action diplomatique.

CHAPITRE VII

DU 17 JUILLET AU 4 SEPTEMBRE

Le discours de l'empereur à la députation du Corps législatif, le 17 juillet, se ressentit de la tristesse et de l'inquiétude du souverain. Un des survivants de l'époque me racontait dernièrement cette scène angoissante. Le salon d'honneur où elle se passait était empreint d'une morne tristesse qui envahit bientôt tous les assistants, si bien qu'un député murmura à l'oreille de son voisin : « On dirait les adieux de Fontainebleau !... » Répondant au discours du président Schneider, Napoléon avait fait cette recommandation : « Je vous confie, en partant, l'impératrice qui vous appellera autour d'elle si les circonstances l'exigent. Elle saura remplir courageusement les devoirs que sa position lui impose. » M. de Parieu constate ainsi l'abattement fatidique dont paraissait enveloppé l'empereur : « Il avait prononcé, dit-il, le 14 juillet, non seulement dans son cœur, mais de ses lèvres blêmies et fatiguées, l'*alea jacta est*. Toutefois, dans les douze jours qui s'écoulèrent entre cette date et son départ pour Metz, il est probable qu'il se produisit au fond de son âme concentrée et déjà aux prises avec des douleurs physiques, des émotions dont nul autre que lui peut-être n'a connu le secret tout entier (1). » Que de déceptions l'attendaient en effet ! La Russie presque hostile, l'Angleterre mécontente, l'Autriche pro-

(1) *Considérations sur l'histoire du Second Empire* (3e édit., 1874).

metteuse et immobile, l'Italie embarrassée et exigeante, prête à secouer, même après les concessions obtenues à Rome, le joug d'une gratitude insupportable. La Prusse avait travaillé l'opinion européenne de telle façon qu'on ne pouvait nous plaindre de l'aventure dans laquelle nous nous étions follement précipités. Nous passions alors pour des trouble-fêtes et les insuccès qui allaient peut-être accueillir nos entreprises hasardeuses semblaient déjà mérités. De toute façon, la guerre déchaînée par nous, — car le comte de Bismarck l'avait fait audacieusement croire à l'Europe, — s'annonçait longue, difficile et féconde en événements tragiques. « Sur les traits de l'empereur, dit M. de Parieu, on remarquait une expression qui rappelait celle des plus mauvais jours de l'expédition mexicaine. A d'autres instants, on était surpris de l'entendre redire et vouloir imiter spécialement certaines dispositions prises par Napoléon I[er] en 1815, au dernier moment de sa fortune expirante. » Dans une brochure peu connue aujourd'hui et très rare, Napoléon III écrivit lui-même à Wilhelmshöhe ses impressions sur les causes qui avaient amené les hostilités et déterminé la capitulation de Sedan (1). Il exprimait cette pensée qu'il ne s'était résolu à déclarer la guerre à la Prusse qu'à son corps défendant et qu'il avait prévu les plus grandes difficultés pour la campagne prochaine. Il rappelait qu'il ne pouvait dissimuler sa tristesse « lorsqu'il entendait les plus exaltés crier : « A Berlin! A Berlin! » comme s'il se fût agi d'une simple promenade militaire et qu'il eût suffi de marcher en avant pour vaincre la nation d'Europe la plus rompue au métier des armes et la mieux préparée à la guerre » !

Le 28 juillet, à dix heures du matin, Napoléon III partit directement de Saint-Cloud pour rejoindre l'armée, ne voulant point subir le contact fiévreux de Paris. « Au début d'une

(1) *Des causes qui ont amené la capitulation de Sedan*. Bruxelles, chez Rozez, in-8°; 1871.

journée magnifique, l'empereur triste, blême et appesanti, le prince Napoléon agité et colère, sortirent de ce palais sur lequel le fléau de la guerre devait sitôt exercer ses plus terribles ravages. » L'impératrice les regardait tristement partir avec son fils qui devait aller au milieu des soldats apprendre à faire son devoir et que le plus cruel destin allait ramener bientôt auprès d'elle, non pas en France, mais à l'étranger. En quittant Saint-Cloud, Napoléon III était profondément inquiet; non seulement il doutait de la victoire, mais il se préoccupait de la sécurité du pays. Des désordres avaient déjà commencé dans Paris et le ministère avait prouvé son incapacité à les réprimer. Des bruits fâcheux couraient sur l'incurie de l'administration et sur la faiblesse de nos préparatifs. Les reproches et les critiques de l'opposition se justifiaient chaque jour. L'impératrice avait, comme on le sait, reçu, au départ de l'empereur, les pouvoirs de régente. Cette mesure, au dire du duc de Gramont, était malheureuse, « car il eût mieux valu que ces pouvoirs ne fussent délégués que du jour où l'empereur aurait quitté le territoire français. » Le duc considérait qu'il y avait péril à créer en France un double gouvernement, et ce qui le prouve, suivant lui, c'est que le ministère dont il faisait partie ne survécut que douze jours au départ de Napoléon. Mais ne convient-il pas de remarquer que cette chute fut plutôt la faute des premières défaites que celle de la régence (1)? Quant à la sortie du territoire, c'était et ce fut « un mythe », puisque toute la campagne se livra sur le sol même de notre pays.

La Cour ne cachait pas ses craintes, car l'enthousiasme excité par la déclaration du 15 juillet s'était déjà dissipé. Un

(1) D'après une note de Napoléon au comte de La Chapelle, l'empereur s'était plaint qu'il y eût eu deux gouvernements, l'un à l'armée sans intermédiaires légaux pour s'exercer, l'autre à Paris sans les prérogatives du pouvoir entier, et qui convoquât les Chambres et choisît les ministres sans le consentement de l'empereur.

témoin de ces jours douloureux, un membre de la grande aumônerie impériale, a laissé quelques notes saisissantes sur ce qu'il a vu et recueilli à Saint-Cloud (1). « La pauvre femme, dit-il de l'impératrice, ressent toute l'amertume de sa responsabilité, son regard est plein de soucis, de soucis profonds... » Au milieu d'un repas, l'aumônier la vit pleurer tout à coup, devant trente convives, sans essayer de dissimuler les larmes qui tombaient à grosses gouttes de ses yeux. Mgr Darboy, venu à Saint-Cloud pour assister à la prestation du serment de plusieurs évêques, remarquait que l'impératrice était agitée des plus sinistres pressentiments. Le petit combat de Sarrebruck, où le jeune prince s'était courageusement conduit, la rasséréna un instant. « Il sera heureux au feu, comme les Bonapartes, disait-elle. D'ailleurs, il a paru sur le champ de bataille au mois d'août; c'est le mois de Napoléon. Il a assisté à un succès et il n'est arrivé malheur à personne de sa suite. Je suis bien contente, car maintenant je suis sûre qu'il a le tempérament brave. » Elle était heureuse et fière de lui voir partager les fatigues et les dangers de nos valeureux soldats. M. de Metternich, qui assistait au dîner où l'impératrice parlait ainsi, croyant à un succès, leva lentement et silencieusement son verre comme s'il portait un toast... Qui eût pu prévoir à cet instant que de très prochains revers allaient faire crouler le trône impérial et réduire l'impératrice à l'exil; que le prélat qui la consolait serait fusillé par des scélérats, que le château où se passait cette scène dramatique serait réduit en cendres par les Allemands, et que le jeune prince, objet de tant de sollicitudes, succomberait quelques années après sous la sagaie des sauvages du Cap !

Bientôt les inquiétudes les plus graves étaient venues assaillir la régente. Les nouvelles désastreuses se précipitaient. Les défaites de Wissembourg, de Forbach et de Frœschwiller,

(1) *Les Derniers jours de Saint-Cloud.* — *Figaro* du 27 mai 1894.

quoique des plus glorieuses pour nos soldats, causèrent une profonde consternation. Le soir de ces défaites, après un dîner morne, l'impératrice s'enfonça dans l'embrasure d'une croisée et dit à l'aumônier dont je cite les souvenirs : « Mettez-vous devant moi! Servez-moi d'écran! » Et l'aumonier, ému, écrit : « Je sais ce qu'il y a de larmes dans les yeux des pauvres. J'ai visité beaucoup de mansardes et de chaumières. Néanmoins, j'ai vu dans les palais, pleurer plus souvent et plus amèrement. L'impératrice versait des ruisseaux de larmes. « Parlez-moi, disait-elle, parlez-moi! Qu'on ne s'aperçoive pas que je pleure! je ne suis bonne à rien. Je ne devrais pas penser à mes chagrins domestiques et je me sens encore épouse et mère. Dieu sait, cependant, si je voudrais tout sacrifier à la France, au bonheur de la France, à la gloire de la France! »

Le 6 août éclate à Saint-Cloud une scène affreuse :

« Tout à coup, rapporte l'aumônier, des cris stridents retentissent dans l'ombre comme en jetterait une assemblée de femmes à l'apparition subite d'un spectre hideux. En effet, le spectre de la défaite s'est montré dans son horreur. Je n'oublierai jamais le spectacle de Saint-Cloud au milieu de cette nuit cruelle : l'impératrice partant subitement pour Paris, les femmes sanglotant et chancelant en se tordant les mains, les soldats muets et convulsés, les serviteurs effarés, courant et se heurtant, les portes tout ouvertes, les chambres et les salons illuminés et déserts... » On venait d'apprendre la défaite de Mac-Mahon, la mort du général Douay, la défaite de Frossard. Il fallait s'attendre aux événements les plus graves; on devait déclarer l'état de siège, armer à fond la capitale et tâcher de s'élever à la hauteur tragique des circonstances.

Depuis longtemps, l'impératrice méditait avec gravité sur la situation réelle de l'Empire. On en trouve la preuve dans une lettre adressée à Napoléon III le 27 octobre 1869 et datée du

Caire : « Quand on voit les autres peuples, disait-elle, on juge et l'on apprécie bien plus l'injustice du nôtre. Je pense, malgré tout, qu'il ne faut pas se décourager et marcher dans la voie que tu as inaugurée... La suite dans les idées, c'est la véritable force. Je n'aime pas les à-coups, mais je suis persuadée qu'on ne fait pas deux fois, dans le même règne, des coups d'État... Il faut se refaire un moral comme on se refait une constitution affaiblie ; et une idée constante finit par user le cerveau le mieux organisé... Ma vie est finie, mais je revis dans mon fils et je crois que ce sont les vraies joies, celles qui traversent son cœur pour venir au mien (1)... » Et voici que ce fils tant aimé était, aux côtés de son père, livré aux plus terribles angoisses à l'heure où la fortune abandonnait nos drapeaux. Qui sait? Un ressaut énergique, et cette fortune reviendrait peut-être fidèle à ceux qu'elle avait tant favorisés. « Je suis très satisfaite, écrit l'impératrice à l'empereur le 7 août, des résolutions prises au Conseil des ministres. » Elle venait de rentrer aux Tuileries. « Je suis persuadée que nous mènerons les Prussiens l'épée dans les reins jusqu'à la frontière. Courage donc ! avec de l'énergie nous dominerons la situation. Je réponds de Paris et je vous embrasse de tout cœur tous les deux (2). » Mais les difficultés étaient inouïes. Toutes les prévisions avaient été déçues et nos forces, comparées à celles de l'ennemi, étaient d'une infériorité notoire. D'après les propres affirmations de l'empereur (3), il avait été estimé que la Prusse pouvait mettre sur pied 900 000 hommes et avec le concours des États du Nord, 1 100 000 hommes, tandis que la France ne pouvait leur opposer que 600 000 hommes. Les Allemands étaient en état d'amener rapidement sur les champs de bataille 550 000 hommes et la France, 300 000 environ. Pour compenser cette faiblesse numérique, il fallait que les Français

(1) *Papiers de la famille impériale*, t. Ier, p. 220.
(2) *Ibid.*, p. 420.
(3) *Causes de la capitulation de Sedan.*

passassent rapidement le Rhin, séparassent le Sud du Nord et, par l'éclat d'un premier succès, attirassent enfin à eux comme alliés l'Autriche et l'Italie. Le plan de Napoléon confié par lui à Mac-Mahon et à Le Bœuf avait été de rassembler 150 000 hommes à Metz, 100 000 à Strasbourg et 50 000 à Châlons. En réunissant les armées de Metz et de Strasbourg, on passait le Rhin en laissant à droite Rastadt et à gauche Gemersheim; on forçait le Sud à la neutralité et on marchait droit aux Prussiens. Les 50 000 hommes de Châlons devaient être dirigés sur Metz avec Canrobert pour surveiller la frontière N.-E. et l'on retenait dans le nord de la Prusse, grâce à la flotte, une partie des forces ennemies. Pour cela il fallait gagner les Allemands de vitesse. C'est à quoi s'attendait le prince héritier de Prusse qui écrivait dans son journal : « Dans vingt-quatre heures, les Français seront devant Mayence. » Napoléon l'avait cru possible, mais les retards de la mobilisation, la confusion dans les gares, l'itinéraire compliqué des réservistes, les désordres dus aux effets de la routine et à la confusion de l'administration militaire mirent obstacle au plan impérial. On eut à Metz 100 000 hommes au lieu de 150 000; à Strasbourg, 40 000 au lieu de 100 000, et quant au corps de couverture confié à Canrobert, on n'obtint que des effectifs très réduits et peu préparés. On apprit que l'ennemi était prêt avant nous et on resta dans l'ignorance de ses mouvements jusqu'au jour néfaste où Wissembourg et Frœschwiller mirent fin à toutes les illusions. A Spickeren et ailleurs nos troupes furent surprises « en flagrant délit de formation ». Ce fut alors que l'empereur résolut de ramener l'armée à Châlons où elle pourrait recueillir les débris de Mac-Mahon, de Failly et de Douay. Ce plan fut accepté par le Conseil des ministres, mais deux jours après, M. Ollivier télégraphia à l'empereur que l'effet produit par la retraite sur Châlons ne serait pas bon. Le Conseil s'était trop hâté d'approuver cette retraite et il engageait en conséquence l'empe-

reur à y renoncer (1). D'autre part, M. Émile Ollivier trouvait que le choix du général Dejean comme ministre de la Guerre n'inspirait confiance à personne et qu'il était probable que le Corps législatif ne le supporterait pas. « Je demande, disait-il à Napoléon, à Votre Majesté de m'autoriser à signer en son nom le décret qui nomme Trochu. L'effet sera infaillible. » Le général Trochu, dont on s'était défié depuis son livre sur *l'Armée française en 1867,* ne voulut pas accepter un poste où il n'aurait eu ni la confiance de l'impératrice, ni celle de ses collègues. Le général Dejean demeura provisoirement au ministère. En conséquence, l'armée de Metz, portée à 170 000 hommes par l'arrivée de Canrobert, reçut l'ordre de se concentrer autour de la place pour tomber sur une des armées prussiennes avant qu'elles eussent opéré leur jonction. Mais la concentration des forces françaises fut retardée par le revers de Spickeren et par le mauvais temps. Là encore, on se trouva dans l'ignorance de l'emplacement et de la puissance de l'ennemi, tandis qu'à Paris on n'était pas mieux renseigné. La pression de l'opinion publique força l'empereur à donner le commandement en chef au maréchal Bazaine, auquel l'opposition, estimant plus son désaccord avec le souverain que ses qualités réelles, attribuait des mérites que les événements furent loin de justifier.

Depuis ce moment, les ministres n'osèrent plus prononcer le nom de l'empereur et le malheureux monarque fut mis dans l'impossibilité de remplir un rôle efficace. On voulut un moment lui enlever le prince impérial et ramener ce prince

(1) « Avez-vous réfléchi, mandait l'impératrice à Napoléon III le 22 août, à toutes les conséquences qu'amènerait votre rentrée à Paris sous le coup de deux revers? Pour moi, je n'ose prendre la responsabilité d'un Conseil. Si vous vous y décidez, il faudrait au moins que la mesure fût présentée au pays comme provisoire : l'empereur revenant à Paris réorganiser la deuxième armée et confiant provisoirement le commandement de l'armée du Rhin à Bazaine. » (*Papiers de la famille impériale,* t. Ier, p. 64.)

à Paris. Mais l'impératrice redoutant un jour ou l'autre une agitation révolutionnaire et n'osant y exposer son fils, pria secrètement l'empereur de le garder auprès de lui. L'empereur pensait être plus utile à Metz en y restant avec 100 000 hommes et considérait que Canrobert ferait bien de retourner à Paris pour y former le noyau d'une armée nouvelle. Metz et Paris devaient être les deux grands centres de nos forces militaires. Mais l'impératrice le supplia de ne point se priver de Canrobert et de ses troupes. A son avis, l'empereur n'aurait jamais assez de soldats à opposer aux Allemands. L'infortuné souverain était en ce moment en proie à des souffrances inouïes. Sa maladie s'était aggravée et les revers de l'armée avaient amoindri son moral. Il ne cessait de soupirer, de gémir et prévoyait les pires catastrophes. Le 8 août, une délégation du Corps législatif, formée de six membres du centre gauche, du centre droit et de la droite, alla trouver la régente aux Tuileries et lui demander le renvoi du ministère Ollivier, la nomination du général Trochu comme ministre de la Guerre et celle du général Montauban, comte de Palikao, comme commandant de l'armée de Paris. L'impératrice fit observer aux députés qu'une crise ministérielle en face de l'ennemi serait chose redoutable et ferait croire à un désaccord entre le gouvernement et le Corps législatif. Elle dit que le général Trochu n'accepterait le portefeuille de la Guerre que s'il avait l'autorisation de dévoiler à la tribune toutes les fautes commises depuis 1866. Cette condition semblait inadmissible, parce qu'il ne fallait pas révéler à l'ennemi ce qu'il y avait intérêt à lui cacher. Les événements décidèrent. Le préfet de police Piétri avait un moment conseillé le retour de Napoléon. L'impératrice s'y opposa très vivement, disant qu'on ne réfléchissait pas à toutes les conséquences d'un pareil retour sous le coup de tels revers. On insista. Elle persista dans son opposition, en faisant justement observer que Napoléon ne pourrait rentrer à Paris que victorieux. L'opinion publique tout entière était exaspérée

contre le ministère Ollivier qui n'avait su ni rien prévoir, ni rien préparer. Le soulèvement fut tel que le 9 août, le ministère se vit forcé de céder la place au ministère Palikao, un mois à peine après la déclaration de guerre. C'est en toute injustice que M. Émile Ollivier reprocha plus tard à l'impératrice de l'avoir volontairement sacrifié. Il n'a été victime que de son incapacité.

Il avait cru un moment, comme on l'a vu dans une de ses dépêches, qu'il pourrait se maintenir au pouvoir en faisant entrer dans le Conseil un homme qui jouissait alors d'une grande popularité : le général Trochu. Mais, ainsi que le remarqua justement le général, malgré l'affirmation de M. Ollivier, « son entrée au ministère ne pouvait contribuer à prolonger l'existence du Cabinet qui lui semblait irrévocablement terminée ». Le président du Conseil avait eu la pensée de congédier les Chambres, aussitôt après le vote des subsides et des lois militaires, mais il fallut, sous la pression de l'opinion, les ramener le 9 août et ne pas songer à restreindre leurs débats. M. Ollivier s'en plaignit et déclara qu'aveuglée par ses rancunes, une partie du Corps législatif préparait une prochaine révolution.

Dans son dernier livre (1) il a adressé un véritable acte d'accusation contre l'opposition, dans le Corps législatif et dans la presse. Il a dit, non sans raison, que les uns accentuaient la provocation prussienne, croyant que le ministère n'oserait la relever et s'apprêtaient à crier à la faiblesse et à l'humiliation; que les autres étaient opposés à la guerre pour les mêmes motifs qu'ils avaient été opposés au plébiscite. Ils redoutaient une victoire qui eût renforcé l'Empire (2) et M. Ollivier s'en prend tout particulièrement à M. Thiers dont la conduite équivoque, suivant lui, le blesse et le révolte. Il

(1) *L'Empire libéral*, t. XIV, p. 485.

(2) Dans une lettre à Meurice (26 août 1870), Victor Hugo disait dans ce style sibyllin qu'il affectionnait alors : « La France a droit à la victoire, l'Empire a droit à la chute. Qui Dieu va-t-il choisir? »

se moque de « cet oracle des oracles » qui en 1867 disait que rien n'était au-dessus de l'armée française, puis en juin 1870, que nous étions forts et imposants, puis, après cela, se livrait à des pronostics effrayants. Ces pronostics, suivant lui, étaient comme les assurances de son patriotisme, de sa sincérité et de sa fougue, « les lieux communs de son éloquence ». Il le blâme de gémir sur notre abaissement et de finir par des conseils pacifiques. Il le compare à un mystificateur qui crierait à un cocher ayant en mains des chevaux fougueux : « Retenez-les! » et qui en même temps placerait sous la queue des chevaux des fagots d'épine. « Lorsqu'on attache un tel prix au maintien de la paix, dit-il, on n'excite pas perpétuellement au cœur d'une nation, alors susceptible, un point d'honneur déjà tout éveillé. » Et à ce sujet, M. Ollivier cite une lettre de l'empereur datée de Wilhelmshöhe où se trouvent ces mots : « Démontrez que c'est Thiers et Jules Favre qui, depuis 1866, ont tellement répété sur tous les tons que la France était amoindrie par les succès de la Prusse qu'il fallait une revanche, qu'il a suffi du premier incident pour faire éclater l'opinion publique. Ils ont amassé les matières incendiaires et il a suffi d'une étincelle pour allumer un incendie. »

Ce n'est pas l'opposition qui a fait surgir la question du Luxembourg, ni l'affaire Hohenzollern en 1869 et en 1870. Si elle a à se reprocher d'avoir eu trop de confiance dans une armée réduite en nombre, si elle a osé conseiller le désarmement, si elle a eu tort de dire qu'on ferait de la France une caserne, alors que le maréchal Niel lui répondait par ce mot terrible : « Prenez garde d'en faire un cimetière! », si elle n'a pas su prévoir que la Prusse dirigerait contre nous une guerre d'extermination et engagerait tous les Allemands à en finir avec « l'ennemi héréditaire », si elle a repris trop souvent les lieux communs entre le caporalisme et le chauvinisme imbéciles, si elle s'est associée imprudemment à des réductions d'effectifs et de crédits militaires, si parfois même elle les

a provoqués, — ce qui était infiniment regrettable — elle n'a cependant pas eu tort de demander à être éclairée sur les causes mystérieuses d'une guerre qui eût pu, sinon être évitée, au moins être engagée dans des conditions diplomatiques plus favorables pour la France.

Quant à Thiers, est-il juste de dire que, le 15 juillet, il n'a pas prononcé un mot d'avertissement sur la faiblesse de nos forces et l'insuffisance de nos préparatifs? Son discours qui suppliait le Corps législatif de ne pas se jeter à l'étourdie dans de périlleuses aventures, n'était-il pas un avertissement suffisant? On lui reproche de n'avoir pas demandé le comité secret pour s'expliquer à fond. Cette demande, à elle seule, eût semblé un danger plus grand, et d'ailleurs le secret confié à trois cents députés eût-il été gardé? Thiers, ajoute-t-on, aurait pu demander à être membre de la commission des Crédits ou en tout cas frapper à sa porte. Aurait-il obtenu des ministres plus d'éclaircissements qu'en séance? Le vote des 159 n'était-il pas pour le Cabinet Ollivier, s'opposant à la communication des dépêches, une indication formelle à ne point se répandre en explications tardives? L'acceptation unanime de la guerre par le Cabinet n'était-il pas la preuve que toute exigence parlementaire nouvelle eût été accueillie par une démission? Et pourquoi la commission des Crédits eût-elle préféré l'audition de Thiers qui ne détenait pas le pouvoir, à celle des ministres compétents? On ne sollicitait d'eux que la vérité sur tout. Pourquoi ne l'ont-il pas dite intégralement?

« Thiers, dit ironiquement M. Ollivier, s'est calomnié en se donnant le rôle de Cassandre dédaignée. En réalité, le 15 juillet 1870, il ne doutait ni de l'invincibilité, ni de la victoire de l'armée française... » C'est vrai. Thiers était trop bon Français pour ne pas croire à la valeur et à l'héroïsme de nos soldats qu'il aimait tant. Il était trop bon Français pour mettre leurs qualités en doute devant les Chambres et devant l'étranger. Mais tous les avertissements qu'il a donnés dans les deux dis-

cours du 15 juillet, les craintes qu'il a exprimées, les périls qu'il a laissés entrevoir, tout cela s'est hélas! réalisé, et l'appeler Cassandre, en osant lui reprocher son effronterie et son étourderie (1), est une raillerie déplorable qui se retourne contre celui qui paraît n'avoir ni rien oublié ni rien appris.

Gambetta reçoit aussi de M. Ollivier une large part de reproches. Et cependant, Gambetta avait vu clair. Son insistance à demander la communication de la dépêche d'Ems et à être éclairé sur la réalité de l'offense faite à notre ambassadeur, prouve combien il avait raison de se défier d'une manœuvre de l'ennemi, qu'il eût fallu percer à jour. Mais, dit-on, il a voté ensuite la guerre avec Jules Simon et Ernest Picard. Est-ce là un reproche sérieux? Une fois que le drapeau était déployé, il le suivait. Évidemment, Gambetta était pour la guerre, mais il l'eût voulue pour un motif plus clair, plus précis et non pour une intrigue ourdie par un général d'aventure d'accord avec un prince ambitieux, et rendue plus perfide encore par un chancelier qui ne reculait ni devant le mensonge, ni devant la honte éternelle d'une falsification. Que des misérables aient, devant le Café de Madrid, hurlé un jour : « Vive la paix, vive Bismarck! », on ne peut en accuser l'opposition du Corps législatif. Et qui empêche de croire que parmi ces immondes braillards ne se trouvaient pas des suppôts de l'étranger?... Jules Favre n'est pas mieux traité par M. Ollivier que Gambetta. Pour avoir demandé, lui aussi, la communication des dépêches, il est ainsi portraituré : « Alors Jules Favre plus blême, la lèvre plus tordue, soulignant plus que jamais ses paroles enfiellées de son hoquet strident de haine, se leva. Il avait conseillé à l'empereur la guerre contre l'Autriche, il en aurait voulu une pour la Pologne et une autre pour le Danemark, et il se déchaînait contre la seule guerre où la France fût véritablement inté-

(1) *L'Empire libéral*, t. XIV, p. 490-491.

ressée! Je ne puis juger les oppositions d'autrefois, n'ayant jamais été sous leur feu, mais certainement il n'en a jamais existé une qui égalât en déloyauté celle que j'ai trouvée devant moi (1). »

Mais pourquoi avoir facilité le jeu de l'opposition en se refusant à une communication qui s'imposait? Et comment traiter ainsi une demande que vint soutenir de toutes ses forces un orateur loyal et modéré par excellence, l'honorable M. Buffet? Parmi les quatre-vingt-quatre députés qui appuyèrent cette demande, n'y avait-il que des ennemis de M. Ollivier et une exigence si naturelle pouvait-elle être qualifiée de manœuvre? Tous ceux qui eurent le malheur de se trouver en désaccord avec le premier ministre, figurent dans sa galerie de portraits à l'eau-forte : c'est Bethmont doucereux, confit en astuce, c'est Esquiros au glapissement haineux, c'est Dréolle qui est un drôle et un misérable, c'est Stoffel qui est l'ami de Bismarck, c'est Nefftzer au ton méphistophélique. Quant à l'opposition parlementaire, son seul mobile est la haine du gouvernement. « S'ils avaient été inspirés par la crainte prophétique des désastres futurs, dit M. Ollivier, et qu'ils eussent voulu les éviter à notre pays, il faudrait admirer leur clairvoyance et leur courage... Mais ils furent contre la guerre par les mêmes raisons qui les avaient rendus contraires au plébiscite. Ils redoutaient l'accroissement des forces qu'aurait donné à l'Empire une victoire dont ils ne doutaient pas. C'était cette certitude du succès qui faisait le tourment des hommes de l'opposition irréconciliable. S'ils avaient entrevu les revers de Sedan, ils eussent vu venir la guerre sans colère... (2) »

Que quelques exaltés, farouches ennemis de l'Empire, aient été jusqu'à souhaiter un désastre de la patrie pour en être enfin débarrassés, cela est vrai, cela est détestable; mais peut-on y

(1) *L'Empire libéral*, t. XIV, p. 446.
(2) *Ibid.*, p. 486.

confondre tous les opposants, tous ceux qui avant de déposer un bulletin de vote qui engageait les plus terribles responsabilités, demandaient à voir les pièces du litige et à savoir si l'on était prêt?... La passion que M. Ollivier reproche à ses adversaires, il la témoigne lui-même après coup dans des termes qui nuisent singulièrement au long plaidoyer qu'il vient d'écrire *pro domo sua*.

Dans son livre *l'Agonie de l'Empire* (1), Darimon, l'un des Cinq, a raconté que M. Émile Ollivier avait dit au comte de Chambrun qu'il n'avait convoqué le Corps législatif que pour en tirer des troupes et de l'argent. Une fois ces mesures votées, il l'eût prorogé. En rédigeant le sénatus-consulte qui modifiait la Constitution, M. Ollivier aurait pris soin de dire que le Corps législatif pouvait être convoqué par un simple décret. Le surlendemain de la prorogation, il eût, d'accord avec Chevandier et Valdrôme, fait arrêter et transporter les députés de la gauche à Cherbourg, parce qu'ils étaient à l'état de conspiration flagrante, et, par cet acte de vigueur, il eût confondu ainsi les adversaires du gouvernement, sans user ses forces à le défendre contre les entreprises de l'intérieur. Cette accusation est excessivement grave et je dois déclarer qu'en la reproduisant, je ne m'y associe d'aucune façon. Le fait a été raconté et reproduit nombre de fois, mais rien de sérieux, aucun document authentique ne le prouvent. M. Ollivier nous a d'ailleurs mis en garde contre les affirmations de Darimon qui, admis dans son intimité, prenait des notes de tout ce qu'il entendait. « Si ces notes, dit-il, eussent été la reproduction de la vérité, elles eussent été un document précieux; mais elles étaient toujours rédigées par un imbécile ou par un drôle qui a mal compris ou qui n'a pas voulu comprendre, de sorte qu'il n'en est pas une à côté de laquelle on ne puisse incrire *faux* ou *à demi faux*... Tout historien sérieux doit considérer les obligations de Dari-

(1) Chap. xvi, p. 190 à 192.

mon comme fausses, si la vérité n'en est pas prouvée entièrement (1).

Il faut tenir quelque compte de cette vive protestation, mais ce qui a pu faire croire à des mesures rigoureuses qu'aurait voulu prendre M. Ollivier, c'est l'aveu fait ainsi par lui-même dans la préface de son ouvrage, ***Principes et conduite :*** « Le Cabinet du 2 janvier, s'il avait été maintenu au pouvoir, eût ramené le souverain dans la capitale et n'eût pas pesé sur la direction des mouvements militaires. Il aurait congédié le Corps législatif après le vote des subsides et se serait opposé à une permanence révolutionnaire. Il eût interdit aux journaux de devenir les éclaireurs de l'ennemi. Il n'eût pas permis au 4 Septembre de s'organiser publiquement et paisiblement pendant trois semaines. Sous aucun déguisement, il n'eût proposé lui-même la déchéance de l'Empire. » Ce serait en 1882 au comte de Chambrun que M. Émile Ollivier aurait développé le plan d'arrestation des députés qui, suivant lui, conspiraient avec l'ennemi, et il aurait qualifié ce procédé « d'acte de rigueur. » M. Ollivier a le droit de combattre les assertions de Darimon, mais il n'en demeure pas moins vrai qu'il voulait congédier le Corps législatif après le vote des subsides, ce qui, étant donnés la mauvaise direction de l'administration gouvernementale et les premiers revers, eût amené une crise dans laquelle le gouvernement aurait presque aussitôt succombé.

La situation de la régente au 10 août était affreuse et on se demande comment l'impératrice Eugénie a pu la supporter encore pendant un mois. Chaque journée était marquée par des revers ou par des angoisses lamentables. La malheureuse femme, qui avait contribué à déchaîner une telle guerre, tremblait à tout moment pour l'empereur, pour son fils, pour l'armée, pour la France. Elle redoutait pour le prince impérial le sort de l'infortuné Louis XVII. Quant à elle-même, elle

(1) *L'Empire libéral*, t. XIV, p. 233-234.

savait ce qui l'attendait, si jamais elle devenait la proie d'une émeute. Dans cet enfer de tourments, elle avait à réprimer des activités trop zélées, à repousser des propositions inacceptables, à apaiser des compétitions, des jalousies et des rivalités de tout genre, à empêcher des querelles entre des officiers supérieurs comme le maréchal Baraguay d'Hilliers et le général de Palikao, à écarter des mesures de violence conseillées à tout hasard par les ultras. Elle ne voulait pas que pour la cause de l'Empire une goutte de sang français fût répandue imprudemment, car il fallait réserver ce sang précieux pour la seule cause de la patrie.

Elle ne songe qu'à défendre la France. Elle supplie l'empereur de rappeler à lui les troupes de Châlons. Elle promet de lui envoyer des renforts. Elle réclame la démission de Le Bœuf comme major général, démission qu'exige l'opinion publique tout entière. Elle transmet des conseils de Palikao, ce qui froisse Napoléon, qui se demande si l'on ne va pas revenir au temps où les représentants de la Convention se mêlaient de diriger les armées. La régente ne s'arrête point à de vaines récriminations. Elle est trop consciente de l'immense responsabilité qui pèse sur ses faibles épaules. Elle voudrait garder auprès d'elle le maréchal Canrobert, car Trochu ne lui inspire pas confiance et elle voit déjà l'émeute maîtresse de la cité. Elle condamne la peur des uns et l'inertie des autres. Le ministère, qui a succédé au ministère Ollivier renversé le 9 août, a eu bien de la peine à se former, et son autorité est précaire.

Le 10 août, Canrobert est venu en visite d'audience aux Tuileries, et il trouve l'impératrice épuisée, mais non découragée. Pour obtenir un peu de sommeil après des journées effrayantes, elle abuse du chloral, et ce sommeil qui eût réparé ses forces, elle peut à peine le trouver. Elle fait déposer les diamants de la Couronne à la banque, elle envoie ses deux nièces, les demoiselles d'Albe, en Angleterre, elle s'occupe plus encore de ceux qui l'entourent. Les traits tirés, le regard abattu, le corps

frissonnant de fièvre, elle semble avoir vieilli de dix ans. Ce palais somptueux, qui vit tant de fêtes et tant de splendeurs, où les plus grands personnages de l'Europe se sont donné rendez-vous, où les courtisans et les gens du monde ont échangé les plus frivoles et les plus joyeux propos, est devenu un lieu de tristesse et de désolation profonde. Elle désirerait conserver auprès d'elle, comme un ami fidèle et sûr, le maréchal Canrobert et lui confier le commandement de l'armée de Paris; mais celui-ci la supplie de le laisser rejoindre son corps d'armée à Metz, car il brûle d'être au plus tôt en face de l'ennemi. M. Germain Bapst, auquel j'emprunte ces détails (1), ajoute que le départ du maréchal, si justifié qu'il fût, devait avoir les conséquences les plus graves pour la France, et regrettant le choix du général Trochu qui, suivant lui, va laisser envahir le Corps législatif dans l'après-midi du 4 septembre, il s'emporte contre ce général jusqu'à dire : « Le général Trochu a peut-être, plus encore que le maréchal Bazaine, amené par sa conduite la perte de Metz et de la Lorraine, et si les tribunaux ne l'ont pas condamné, l'histoire devra flétrir à jamais son nom. »

Cette opinion est aussi injuste que violente. En admettant que Canrobert fût resté à Paris et eût pris le commandement de ce qui y restait de troupes, jamais il n'eût pu empêcher la révolution qui suivit presque aussitôt la capitulation de Sedan. En effet, depuis les premiers revers, la situation de l'Empire était irrémédiablement compromise. La faiblesse et l'inexpérience du Cabinet Ollivier l'avaient amené au bord de l'abîme. Le Cabinet Palikao n'était pas de force à empêcher sa chute. Les grands revers de Borny, de Rezonville et de Saint-Privat, qui furent aussi glorieux pour nos braves soldats que des victoires et qui auraient pu être des victoires certaines, si le misérable Bazaine, que M. Bapst trouve moins coupable que

(1) V. *Mémoires de Canrobert*, t. IV.

Trochu, eût fait tout son devoir; les agitations du Corps législatif, de la presse et de la rue, les soucis cruels de chaque jour et les craintes plus cruelles encore du lendemain, la décomposition morale des esprits, la certitude absolue où chacun était « que cela ne pouvait pas durer », le besoin d'un changement radical de la politique et du gouvernement reconnu par tous, l'idée plus ou moins exacte, mais ancrée dans les esprits, que la paix ne pouvait se faire qu'avec un autre régime et que tout ce qui arrivait était la faute de l'Empire, le découragement répandu chez les derniers représentants de l'ordre et jusque dans les bataillons conservateurs de la garde nationale, tout cela faisait qu'au moment où l'on apprendrait la catastrophe dont l'armée était menacée, Paris et la France verraient fatalement la dynastie impériale s'effondrer en quelques instants et comme d'elle-même.

Jamais le brave Canrobert, malgré son énergie et son opiniâtreté, n'eût pu résister à un pareil torrent. Il eût été sans aucun doute emporté avec lui et eût trouvé au pied des Tuileries une mort héroïque, mais jamais il n'eût empêché la révolution du 4 septembre. Il faut avoir été dans Paris, en ces jours terribles, pour se rendre compte qu'il n'était au pouvoir de nul homme, quelle que fût sa vaillance, de préserver l'Empire d'une chute inéluctable. Et cependant, Canrobert était le modèle des braves et le type des hommes de cœur. Que de gens avaient salué avec joie le retrait au maréchal Le Bœuf de ses fonctions de major général, et l'élévation au premier rang du maréchal Bazaine! Combien s'imaginèrent alors que la fortune allait nous revenir et que c'en était fait de nos tristesses! A quelles déceptions, hélas! n'allions-nous pas assister et à quelles mains indignes avait-on sacrifié le sort de l'armée de Metz? Qui aurait pu croire à tant de félonie, à tant de trahison? L'empereur lui-même s'y était trompé. Il cède donc la place à cet homme; il le charge de prendre la résolution suprême qui doit changer la face des choses. Pour ne point

gêner les combinaisons d'un prétendu tacticien qui ne savait rien préparer ni rien prévoir, il se retire sur Châlons; il le laisse à lui-même, afin qu'on ne l'accuse point d'avoir compromis le succès que tout le monde attend du nouveau commandant en chef de l'armée du Rhin.

Il a été dit d'autre part que c'est à la faveur du prince Napoléon que le général Trochu a dû le titre et les fonctions de gouverneur de Paris. Ce point d'histoire est très important à étudier.

Le général Trochu était parti de Paris dans la nuit du 15 août pour aller organiser à Châlons un corps d'armée avec quatre régiments d'infanterie du sud de la France, trois régiments venant du 6e corps, quatre régiments d'infanterie de marine, deux régiments de marche et quatre régiments de cavalerie. Lorsqu'il arriva en gare de Mourmelon, il croisa un train uniquement composé de voitures de troisième classe, au milieu duquel il reconnut l'empereur et sa maison militaire. Trochu monta aussitôt près du souverain et l'informa des ordres qu'il avait reçus pour organiser le 12e corps. Sur quoi, l'empereur, fatigué et distrait, lui demanda : « Savez-vous où est le roi de Prusse?... » Trochu, qui ne pouvait renseigner Napoléon sur ce point, fut très étonné. Son étonnement redoubla, lorsque l'empereur lui redit en le quittant : « Ainsi, vous ne savez pas où est le roi de Prusse?... » Cette simple question donne une idée du désarroi où se trouvaient Napoléon et son entourage. Peu de temps après, un aide de camp apporta au général l'ordre de se rendre le lendemain matin au logis impérial, où devait s'ouvrir une conférence militaire sur les résolutions à prendre. On va voir que, malgré la gravité des circonstances, à la veille de la bataille de Saint-Privat où Bazaine aurait dû et pu écraser les Allemands, de hardies décisions, suivies d'une exécution immédiate, offraient encore à la France quelques chances de salut.

Le général Trochu entrait à la conférence avec la convic-

tion formelle que Paris était disposé à un siège et prêt à servir de base à des opérations nouvelles. Il désirait faire disparaître au plus tôt du camp de Châlons de nombreuses troupes sans cohésion, sans but et sans ordres, ainsi qu'un matériel immense entassé à la hâte, afin de rallier et de coordonner les éléments d'une excellente armée sous les murs de la capitale. A la conférence assistaient l'empereur, le prince Napoléon, le maréchal de Mac-Mahon, les généraux Schmitz, Berthaut et de Courson. Napoléon s'adressa directement au général Trochu et lui dit : « Vous connaissez les événements. Vous en jugez la gravité. Quelles mesures, propres à en conjurer les suites, proposeriez-vous? »

Rappelant alors sa lettre du 10 août au général de Vaubert, aide de camp de l'empereur, et dans laquelle il déclarait que l'armée du Rhin devait revenir sous les murs de Paris pour soutenir le siège et servir de noyau aux armées en formation, sous peine d'enlever à la France son dernier espoir, le général conclut à ces trois propositions : « Départ immédiat pour Paris de toutes les forces de Châlons; constitution sous Paris d'une armée avec Mac-Mahon pour commandant en chef; mise de Paris en état de défense pour un siège. » Ces propositions si sages ne donnaient au général Trochu qu'un rôle subordonné, et pourtant l'esprit de parti y a cru trouver pour lui la pensée secrète de devenir le principal acteur d'un drame hardi et nouveau. La vérité est que le prince Napoléon et le général Schmitz appuyèrent énergiquement les plans du futur gouverneur de Paris, et que l'empereur fut saisi et subjugué par l'évidence et la justesse de ces plans. Le prince Napoléon parlait à l'empereur avec une certaine audace. « Pour cette guerre, disait-il, vous avez abdiqué à Paris le gouvernement. A Metz, vous venez d'abdiquer le commandement. A moins de passer en Belgique, il faut que vous repreniez l'un ou l'autre. Pour le commandement, c'est impossible. Pour le gouvernement, c'est difficile et périlleux, car il faut

rentrer à Paris. Mais, que diable! si nous devons tomber, tombons comme des hommes!... » Puis désignant Trochu qui, seul de tous les généraux, avait jadis demandé des réformes militaires d'une nécessité absolue : « Nommez-le gouverneur de Paris, chargé de la défense de la place; qu'il vous y précède de quelques heures et vous annonce à la population... Vous verrez que cela ira bien. » L'empereur réfléchit, puis, se tournant vers Trochu : « Vous avez entendu le prince Napoléon, dit-il. Est-ce que vous accepteriez cette mission? »

Sans hésiter, et pénétré de la certitude raisonnée que le dernier effort de la lutte se ferait sous Paris, qui devenait ainsi le réduit, la réserve de nos places fortes du Nord et de l'Est, Trochu accepta la terrible mission de gouverner Paris pendant le siège qui allait commencer. Il n'y eut, de la part de la conférence, ni objection ni contradiction, et les propositions du général furent adoptées. L'avis télégraphique de ces décisions fut immédiatement adressé à l'impératrice régente et au ministre de la guerre, comte de Palikao. Avant de montrer comment une sorte de fatalité s'opposa à l'exécution de mesures qui eussent pu sauver la France, si ce n'est la dynastie impériale, il convient de dire un mot de la physionomie des principaux assistants à la conférence de Châlons.

L'empereur était courtois et bienveillant, remarquablement calme, mais comme absorbé et presque muet, sans initiative, et avec l'air d'un homme qui, vieilli et désabusé, s'abandonne aux hasards de la fortune. Le prince Napoléon, qui portait assez mal l'uniforme des généraux en campagne, était au contraire animé et maître de lui. Trochu lui attribue l'idée de cette conférence où s'étaient présentées les solutions suprêmes. Ayant témoigné une opposition formelle à la guerre du Mexique et à la guerre contre la Prusse, le prince avait, en ce moment, aux yeux de l'empereur, l'autorité d'un homme qui voit confirmer son opinion par les événements eux-mêmes. « Sa ferme attitude, déclare le général, sa logique et intelli-

gente discussion des hauts intérêts sur lesquels il s'agissait de statuer, m'autorisent à dire *qu'il n'y eut à Châlons d'autre Napoléon que lui.* » Quant au maréchal de Mac-Mahon, la grande personnalité militaire qui effaçait là toutes les autres, on attendait anxieusement son avis. Il n'en formula aucun. « Immobile sur son siège, dit Trochu, il semblait écouter attentivement, mais demeurait silencieux et comme désintéressé dans l'examen, la discussion et le choix des moyens que nous suggérions pour résoudre cet effrayant problème... » Cependant, par quelques signes approbatifs, par quelques paroles qu'il échangea au dernier moment avec le général Schmitz, au sujet des deux lignes de retraite sur Paris pour son armée, le général Trochu est enclin à croire qu'il adhérait sans réserves à ses propositions. Le maréchal de Mac-Mahon était avant tout prêt à obéir. S'il gardait le silence, ce n'est pas qu'il n'eût compris toute sa responsabilité. Il savait bien que, quel que fût le parti auquel il dût se rendre, sa conduite serait blâmée ; s'il n'arrivait pas à temps pour secourir Bazaine et s'il était battu par l'ennemi survenu en forces, ou s'il revenait directement sur la capitale, il devait être fatalement l'objet des critiques implacables des uns et des autres. Ceux-ci, au lendemain des événements, lui reprocheraient une marche néfaste dans la direction des Ardennes ; ceux-là, au cœur même des événements, lui reprocheraient d'avoit abandonné Bazaine et manqué ainsi l'occasion de vaincre l'ennemi. Voilà ce qui rendait Mac-Mahon soucieux et silencieux. « Nul ne connaîtra jamais, a dit, après la guerre, la maréchale à l'un de nos amis communs qui m'a rapporté ce propos, les angoisses et les perplexités du Maréchal en ces terribles jours. »

Au vicomte d'Harcourt, son officier d'ordonnance, il disait en revenant de la conférence et en rappelant les propos de Rouher et de Saint-Paul, l'un des plus enragés bonapartistes : « Les malheureux ! ils vont nous conduire à l'abîme ? Oh ! la politique ! la politique ! » Dès son retour d'Algérie,

il n'avait pas caché ses inquiétudes et prévoyait les désastres.

De son côté, le général Schmitz se rangea à l'avis du prince Napoléon avec une ferme conviction et une compétence indiscutable.

La conférence avait abouti à une décision dont voici les termes : « Le général Trochu, nommé gouverneur de Paris, et commandant en chef, partira immédiatement pour Paris. Il y précédera l'empereur de quelques heures. Le maréchal de Mac-Mahon se dirigera avec son armée sur Paris. » Mais on allait perdre en hésitations et en contre-ordres les dernières heures de répit « que, dans ce concours véritablement inouï de nos erreurs et de nos revers, la fortune voulait bien nous accorder ».

Le général Trochu, décidé cependant à ne pas encourir le moindre reproche de retard, remonte presque aussitôt en wagon. Pendant un arrêt de plusieurs heures à Épernay, où il croise un immense train chargé d'outils et de fascines, *destiné aux premiers besoins du siège de Mayence,* il rédige la proclamation destinée à la population de Paris. Il y disait que, dans le péril où se trouvait la patrie, l'empereur, qu'il précédait de quelques heures, l'avait nommé gouverneur de Paris. Il faisait, dans les termes les plus nobles, appel au courage, au patriotisme, à la sérénité grave et recueillie d'une grande cité, et pour accomplir une œuvre si difficile qui lui valut tant de colères et tant d'injures imméritées, il adoptait la vieille devise bretonne : « Avec l'aide de Dieu pour la Patrie! »

Arrivé à Paris à minuit, il se rend aux Tuileries pour présenter à la régente la lettre par laquelle l'empereur l'avait nommé gouverneur. Il est introduit par M. Chevreau. L'impératrice avait à côté d'elle le vice-amiral Jurien de la Gravière. Trochu lui expose sa mission. Debout, l'œil ardent, nerveuse, les joues colorées, elle lui demande avec ironie s'il ne conviendrait pas d'appeler les princes d'Orléans. Le général ne saisit point d'abord la portée d'une proposition qui semblait faire de

lui l'un des principaux agents de l'orléanisme et demeure stupéfait, lorsque l'amiral le pousse vivement vers l'impératrice, en disant : « Donnez, Madame, toute votre confiance au général. Il la mérite! » Mais l'impératrice répond avec véhémence : « Ceux qui ont conseillé à l'empereur les résolutions que vous m'annoncez sont ses ennemis. L'empereur ne reviendra pas à Paris... il n'y rentrerait pas vivant! L'armée de Châlons fera sa jonction avec celle de Metz. » L'impératrice avait raison de croire que les plus grands dangers eussent menacé l'empereur, s'il fût rentré. Mais, en admettant que Napoléon ne pût revenir à Paris, l'armée de Châlons aurait dû se concentrer sous les murs de la capitale. C'eût été peut-être le salut de la France et celui de l'Empire. Mais contrairement aux résolutions prises, Paris allait être une ville assiégée, sans armée active de soutien, c'est-à-dire condamnée, après une défense plus ou moins obstinée et qui devait être admirable, à une capitulation certaine. D'autre part, le maréchal Bazaine, qui promettait au maréchal de Mac-Mahon de faire sa jonction avec lui en suivant la ligne des places du Nord par Mézières et Sedan, devait faire semblant de sortir de Metz et laisser volontairement écraser son vaillant et infortuné camarade, comme il avait osé le faire le 6 août pour Frossard et le 18 pour Canrobert.

Le ministre de la guerre, le général Palikao, qui admit, sinon conseilla les résolutions de l'impératrice, dit ensuite à Trochu que le plan d'opérations admis par la conférence de Châlons était mal entendu, et que les idées du général sur la guerre lui paraissaient fausses. Il déclara qu'il s'opposait absolument à la retraite sur Paris de l'armée de Châlons et décida qu'elle devait se porter au-devant de celle de Metz et coopérer avec elle... Il osa ajouter que « *le siège de Paris n'était qu'un futur contingent* » auquel il pourvoirait avec les compagnies de marche, les mobiles et la garde nationale. Vainement Trochu essaya-t-il de lui faire comprendre que tout

ce qui serait dirigé vers le théâtre de la guerre, corps constitués, corps isolés, matériel, approvisionnements, tout enfin irait tomber et disparaître dans un gouffre; que Paris était, dans la crise actuelle, le vrai, l'unique centre possible de la défense nationale. La peur des Parisiens et d'une révolution, inévitable cependant, rendit le ministre sourd à tous les raisonnements.

L'impératrice et son Conseil détournèrent donc l'empereur de la résolution qu'il avait prise, à ses risques et périls, de rentrer à Paris et de ressaisir le gouvernement.

Il faut constater ici que l'impératrice, après la révolution imposée par elle au sujet de la guerre le 14 juillet à Saint-Cloud, a assumé une nouvelle et bien redoutable responsabilité. Certes, la situation semblait inextricable. Si la régente laissait revenir l'armée de Châlons avec l'empereur sur Paris, elle provoquait infailliblement une émeute dans la capitale. On blâmerait l'abandon de Bazaine, le seul qui, croyait-on alors, pût sauver la France. On crierait même à la trahison et l'on dirait qu'une armée prétorienne venait sous les murs de la capitale uniquement pour sauver l'Empire discrédité et déjà ruiné par les premiers revers. Tous les périls, tous les désordres étaient à craindre. Mais si Napoléon III n'accompagnait pas l'armée de Mac-Mahon, ou ne rentrait pas à Metz, on dirait qu'il avait lui-même proclamé sa propre déchéance. D'autre part, n'était-ce pas acte d'audace et presque de folie que d'envoyer, sans des indications précises vers un but peu déterminé, une armée qui n'avait que l'espoir incertain de devancer l'ennemi et de donner la main à l'armée de Bazaine? Toute ces considérations étaient effrayantes et faisaient ressortir une fois de plus combien avait été imprudente et regrettable une déclaration de guerre prématurée.

Dans son discours du 13 juin 1871 à l'Assemblée nationale le général Trochu précisa les faits. Il raconta que, dans la nuit du 18 août, il était arrivé aux Tuileries et avait trouvé la

régente pleine de fermeté, pleine de courage, mais exaltée et défiante de lui. Elle savait que l'empereur voulait revenir et elle dit : « Général, les ennemis seuls de l'empereur ont pu lui conseiller ce retour à Paris. Il ne rentrerait pas vivant aux Tuileries. » Le général répondit qu'il avait contribué avec le prince Napoléon, le maréchal de Mac-Mahon et d'autres généraux à faire considérer ce retour comme un acte de virilité gouvernementale. Il avait accepté le mandat périlleux de venir annoncer cette nouvelle à la population. L'armée de Mac-Mahon allait former un gouvernement de défense pour sauver le pays. « Non, général, dit la régente, l'empereur restera à Châlons. — Mais alors, madame, la convention en vue de laquelle je viens ici n'a plus cours. L'empereur m'envoyait pour le défendre, et il ne me suit pas! — Vous défendrez Paris, vous remplirez votre mission sans l'empereur. — Madame, je défendrais Paris sans l'empereur, et j'apporte ici la proclamation par laquelle j'annonce qu'il m'a nommé gouverneur?.. — Il ne faut pas que le nom de l'empereur figure dans une proclamation à l'heure présente — Mais, madame, je représente l'empereur. J'ai dit que je venais le défendre; je ne puis pas parler à la population de Paris sans mettre l'empereur devant moi et sans dire que c'est par son ordre que je viens défendre la capitale. — Non, général, il y a, croyez-moi, des inconvénients dans l'état des esprits à Paris à laisser subsister cette indication. » Et le général Trochu termina son récit par ces mots : « Et l'indication disparut. »

Depuis, l'impératrice a fait observer que l'éventualité du retour de l'empereur ayant été écartée, il fallait nécessairement modifier la première phrase de la proclamation et a reproché au général Trochu de l'avoir représentée comme une ambitieuse prête à trahir le pays et l'empereur et de lui avoir prêté un rôle odieux. Le général s'est vivement défendu d'avoir eu à son sujet de semblables pensées. « Bien qu'elle eût voulu, dit-il, la guerre de 1870, devant laquelle l'empereur reculait

instinctivement, je l'ai toujours regardée comme une âme résolue et capable de sacrifice. » Il l'a vue le matin du 4 Septembre et il en a dit : « L'impératrice a montré du calme, du caractère, du cœur, des sentiments bien plus français qu'impérialistes. Je veux lui rendre ici cette justice : elle est réellement courageuse et envisage le malheur avec une ferme dignité. »

Les ennemis de Trochu l'ont accablé d'injures et d'outrages odieux. Ils n'effaceront pas les éloges de Mac-Mahon qui l'a reconnu « pour un homme de cœur et pour un homme d'honneur », ceux du comte de Maillé, et de son ancien chef, le général Bugeaud. Il n'est pas inutile non plus de rappeler ce que Mgr Dupanloup a écrit à Lachaud, l'avocat des adversaires acharnés de Trochu, le 7 avril 1872 : « C'est une des âmes les plus désintéressées et les plus intrépides que j'aie jamais rencontrées. Je lui suis demeuré fidèle, comme fidèle il est demeuré à lui-même et à la France. Ah! sans doute, il ne l'a pas sauvée. Mais si je vois ceux qui l'ont perdue, je demande où sont ceux qui l'ont sauvée et j'honorerai jusqu'à la fin ceux qui ont vaillamment combattu pour elle. »

Le ministère Palikao et la régente empêchèrent donc l'empereur de rentrer à Paris et forcèrent la malheureuse armée de Châlons à marcher sur Metz, au-devant d'un maréchal de France qui oubliait tous ses devoirs pour pactiser avec l'ennemi. On condamna l'héroïque Mac-Mahon à accepter l'effrayante résolution d'aller avec cent quarante-cinq mille hommes, très braves assurément, mais mal organisés et mal équipés, contre une armée victorieuse qui comptait près de deux cent cinquante mille combattants.

Il a été affirmé par quelques écrivains que l'impératrice avait envoyé le colonel baron Stoffel à l'armée de Châlons et lui avait donné pour mission d'intercepter toute dépêche de nature à modifier le plan imposé au maréchal de Mac-Mahon, c'est-à-dire de marcher au secours de Bazaine et de

ne point revenir sur Paris. Si cela était vrai, la responsabilité de l'impératrice dans le désastre de Sedan serait *ipso facto* démontrée. Cela est faux. Mais voici, d'après les textes mêmes et d'après les faits, ce qui s'est passé réellement. Mac Mahon était arrivé le 17 août au camp de Châlons et s'était adjoint le colonel Stoffel à cause des connaissances spéciales de cet officier sur les armées allemandes et des services qu'il pouvait rendre au sujet de la composition et des mouvements des forces ennemies. Le 18 août, on apprit que Bazaine, après la bataille de Gravelotte qu'il aurait pu gagner en secourant à temps nos troupes engagées, s'était replié sur Metz, tout en promettant de reprendre deux jours après sa marche sur Verdun, ce qui redoubla les perplexités de Mac-Mahon, car l'armée du prince royal de Prusse n'était plus qu'à quelques marches du camp de Châlons. Entrevoyant que sa propre armée était hors d'état d'entreprendre une campagne à fond, il inclinait à la rapprocher de Paris. Lui demander de débloquer Bazaine, c'était, à son avis, le conduire à une défaite certaine. Mais Mac-Mahon comptait sur une dépêche de Metz pour éclaircir la situation et le mettre à même de diminuer sa responsabilité. Stoffel obtint d'envoyer auprès de Bazaine deux agents hardis, familiers avec la langue allemande. A ce moment même, on apprit que l'armée du prince royal n'était plus qu'à 44 kilomètres du camp de Châlons. Mac-Mahon résolut alors de se porter sur Reims. Le 21 août, il se rendit auprès de Napoléon et lui démontra qu'il importait de conserver à la France la seule force qu'elle eût encore disponible : l'armée de Châlons capable d'encadrer deux cent cinquante mille à trois cent mille hommes, et Napoléon approuva ce sage conseil. Les ordres de marche sur la capitale furent donc expédiés. Malgré les efforts de Rouher venu à Châlons pour demander que l'on allât au secours de Bazaine, espérant que quelques succès inattendus sauveraient la dynastie menacée, l'avis de couvrir Paris et de conserver à la France la

seule armée disponible prévalut. Rouher parut se résigner et emporta avec lui une lettre de l'empereur qui expliquait le mouvement de retraite et une proclamation de Mac-Mahon. La lettre avait été écrite par Rouher sous la dictée de l'empereur. La voici. Elle était adressée à Mac-Mahon.

« Maréchal,

« Nos communications avec le maréchal Bazaine sont interrompues. Les circonstances deviennent difficiles et graves. Je fais appel à votre patriotisme et à votre dévouement et je vous confère le commandement général de l'armée de Châlons et des troupes qui se réuniront autour de la capitale et dans Paris. Vous aurez, maréchal, la plus grande gloire, celle de combattre et de repousser l'invasion étrangère! Pour moi, qu'aucune préoccupation politique ne domine, autre que celle du salut de la patrie, je veux être votre premier soldat, combattre et vaincre, ou mourir à côté de vous au milieu de mes soldats. »

Le maréchal avait accompagné cette lettre d'une proclamation dont voici la première version :

« Soldats,

« L'empereur me confie le commandement en chef de toutes les forces militaires qui, avec l'armée de Châlons, vont se réunir autour de la capitale. Mon désir le plus ardent aurait été de me porter au secours du maréchal Bazaine : mais, après un mûr examen, j'ai reconnu cette entreprise impossible dans les circonstances où nous nous trouvons. Nous ne pourrions nous rapprocher de Metz avant plusieurs jours. D'ici à cette époque le maréchal aura dû briser les obstacles qui l'arrêtent... Pendant notre marche vers l'Est, Paris aurait été découvert et une armée prussienne nombreuse pouvait arriver sous ses murs. Après les revers qu'elle avait subis sous le premier Empire, la Prusse a créé une organisation militaire qui lui permet d'ar-

mer rapidement son peuple et de mettre en quelques jours sous les armes sa population entière. Elle dispose donc de forces considérables. Les fortifications de Paris arrêteront le flot de l'ennemi et nous donneront le temps d'organiser et d'utiliser à notre tour toutes les forces militaires du pays. L'ardeur nationale est immense. La patrie est debout. J'accepte avec confiance le commandement que l'empereur me confère. Soldats, je compte sur votre patriotisme, sur votre valeur, et j'ai la conviction qu'avec de la persévérance nous vaincrons l'ennemi et le chasserons de notre territoire. »

Rouher avait, de son côté, composé un autre projet de proclamation destinée à l'armée de Châlons :

« Soldats,

« L'empereur me confie les fonctions de général en chef de toutes les forces militaires qui, avec l'armée de Châlons, se réuniront autour de Paris et dans la capitale. Mon vif désir et ma première pensée étaient de me porter au secours du maréchal Bazaine, mais cette entreprise était impossible. Nous ne pouvions nous rapprocher de Metz avant plusieurs jours. D'ici à cette époque, le maréchal Bazaine aura sans doute brisé les obstacles qui l'arrêtent. D'ailleurs, pendant notre marche directe sur Metz, Paris restait découvert et une armée prussienne nombreuse pouvait arriver sous ses murs. Le système des Prussiens consiste à concentrer leurs forces et à agir par grandes masses. Nous devons imiter leur tactique. Je vais vous conduire sous les murs de Paris qui forment le boulevard de la France contre l'ennemi. Sous peu de jours l'armée de Châlons sera doublée. Les anciens soldats de vingt-cinq à trente ans rejoignent de toutes parts. L'ardeur nationale est immense... »

Ce projet de proclamation finissait comme le premier texte du maréchal. Il fut adopté et l'on convint que le Cabinet le ferait paraître en même temps que la lettre de Napoléon. Le 22 août, Mac-Mahon signa les ordres de marche sur Paris.

Mais le maréchal changea d'avis, parce qu'un rapport de Bazaine, expédié le 20 août, le surlendemain de la bataille de Saint-Privat, et remis le 22 août à l'empereur, disait qu'après le groupement de l'armée du Rhin sur la rive gauche de la Moselle, il comptait prendre la direction du Nord et se rabattre, par Montmédy, sur la route de Sainte-Menehould à Châlons, si cette route n'était pas fortement occupée. Dans ce cas alors, il continuerait sur Sedan et même Mézières pour gagner Châlons. Le maréchal reçut communication de cette dépêche et, croyant à la sincérité de Bazaine et à sa détermination sérieuse de se mettre en route de façon à être rejoint par lui aux environs de Montmédy, il donna l'ordre de partir le lendemain dans la direction de l'Est (1). Il instruisait de sa décision le ministre de la Guerre et prévenait Bazaine qu'il marchait dans la direction de Montmédy. Or, dans cette même journée du 22, arrivaient trois dépêches de Bazaine pour l'empereur, le ministre de la Guerre et le maréchal de Mac-Mahon, que le commandant en chef de l'armée du Rhin avait remises à un émissaire et qui disaient que l'armée se ravitaillait sous Metz. Bazaine informait encore une fois Mac-Mahon « qu'il suivrait probablement, pour le rejoindre, la ligne des places du Nord et le préviendrait de sa marche, s'il pouvait entreprendre cette marche sans compromettre l'armée ». C'est cette dépêche que le colonel Stoffel a été accusé d'avoir interceptée sur les ordres de l'impératrice; car, a-t-on dit, si Mac-Mahon avait reçu la dépêche de Bazaine, sa rédaction ambiguë, l'hésitation dont elle était empreinte, lui auraient fait arrêter le mouvement vers l'Est, empêché la catastrophe de Sedan et peut-être sauvé

(1) « C'est cette dépêche qui me fit penser que Bazaine allait se mettre en route et que je le trouverais aux environs de Montmédy. Par suite, je donnai les ordres nécessaires pour partir le lendemain dans la direction de l'Est. C'est cette dépêche seule qui modifia mes projets et me détermina à me diriger sur Metz par Stenay. » (Déposition de Mac-Mahon. — *Enquête sur la Défense nationale*.)

Paris. Or, est-il vrai que ce document ne parvint jamais à son adresse? Est-il vrai que le colonel Stoffel ne communiqua à son chef ni l'original ni la copie qu'il avait eus entre les mains? Est-il vrai enfin qu'il a agi ainsi pour empêcher le retour de Napoléon à Paris, que l'impératrice redoutait par-dessus tout?

C'est au colonel Stoffel que les agents Miès et Rabasse qui avaient reçu du colonel Massaroli, à Longwy, la dépêche de Bazaine, furent envoyés à Reims. Stoffel affirme (1) hautement que cette dépêche fut expédiée de Reims à Courcelles et portée au château qu'occupaient Mac-Mahon et les deux états-majors. « Je demandai si la dépêche avait été déchiffrée et communiquée au maréchal. Il me fut répondu affirmativement, et trouvai, en effet, sur une table de travail, une traduction complète de la dépêche... » Cependant, le général de Vaulgrenant et le vicomte d'Harcourt, officiers d'ordonnance du maréchal, m'ont affirmé ne l'avoir pas vue. Le colonel Stoffel croit pouvoir attester que cette dépêche, qui n'apprenait rien de nouveau et n'avait rien d'ambigu, ne frappa ni le maréchal ni son chef d'état-major, et que Mac-Mahon ne songea pas à modifier, un seul instant, ses projets. Bazaine n'y disait rien de plus que dans les dépêches antérieures, si ce n'est qu'il préviendrait de sa marche au cas où il pourrait l'entreprendre sans compromettre l'armée. Avis presque oiseux, car il allait de soi que Bazaine ne se mettrait pas en mouvement avec cent soixante-dix mille hommes sans en informer son subordonné, le commandant en chef de l'armée de Châlons. Dans la dépêche précédente que connaissait Mac-Mahon, il avait dit qu'il suivrait la direction du Nord en se rabattant sur Montmédy, « si la route n'était pas fortement occupée. » Tout ce plan était donc conditionnel. Le général Zurlinden qui a consacré à l'étude de cette question délicate un article spécial (le *Gaulois*

(1) *La Dépêche du 20 août 1870*, p. 32.

du 22 août 1907) soutient au contraire que la réserve de Bazaine était des plus importantes. Il n'accuse pas Stoffel d'avoir dissimulé la dépêche, mais il l'accuse de négligence. C'est ce que m'a déclaré le général de Vaulgrenant, qui croit personnellement à un fâcheux oubli. Zurlinden reproche à Stoffel d'avoir classé la dépêche qu'il avait trouvée toute déchiffrée sur sa table et de s'être contenté de penser qu'elle avait été communiquée au maréchal. Le général ne pense pas qu'elle eût pu amener un contre-ordre à la marche du 23 vers l'Est, mais qu'elle aurait empêché Mac-Mahon de commencer son opération avec la persuasion que Bazaine était décidé à quitter Metz ou peut-être déjà en route. « Jointe à la connaissance du caractère de Bazaine, elle aurait pu faire prévoir que le commandement de l'armée de Metz ne sortirait pas du camp retranché; qu'il louvoierait là, comme il l'avait fait au Mexique, et que, par suite, la marche de l'armée de Châlons vers l'Est était non seulement périlleuse, mais inutile. La dépêche du 20 août aurait donné à Mac-Mahon l'occasion de réfléchir longuement, et en toute connaissance de cause, à l'étendue de ses devoirs, à la gravité de ses responsabilités envers la France... » Or, Mac-Mahon avait déjà vu et compris tout cela, car il a dit dans l'instruction du procès de Bazaine : « Il est probable que, même après la réception de la dépêche, j'aurais continué ma marche vers la Meuse. » Ce sont les ordres réitérés du ministre de la Guerre qui ont brusqué sa résolution.

Les nouvelles observations de Mac-Mahon, même appuyées sur l'hésitation qui paraît se manifester dans la dépêche du 20 août, n'eussent pas plus été écoutées que les précédentes. Le ministère Palikao voulait à tout prix écarter l'empereur de Paris, même suivi de l'armée de Châlons, et il comptait en outre sur une victoire. Mais il est faux de soutenir que la dépêche a été soustraite par un officier complaisant sur l'ordre de l'impératrice. Rien de sérieux ne prouve cette grave assertion. Cependant, le rapport du général de Rivière sur l'affaire

Bazaine devant le premier conseil de guerre séant à Trianon, accuse formellement le colonel Stoffel d'avoir intercepté la dépêche de Bazaine à Mac-Mahon, en s'associant à une manœuvre destinée à tromper son propre chef. Le rapporteur, comme beaucoup de personnes, croyait que l'empereur, n'ayant pas remis de bonne foi le commandement au maréchal, continuait à recevoir les dépêches avant lui, en se réservant de les communiquer ou de les garder, et lui dérobait la direction des opérations, tout en lui laissant la responsabilité. Cité comme témoin au procès de Bazaine, alors que s'il eût été vraiment coupable, il eût dû être traduit devant un conseil de guerre pour être jugé, le colonel Stoffel s'éleva avec violence contre les dires du général de Rivière, et, ayant refusé de rétracter ses propos, fut envoyé devant le tribunal correctionnel de Versailles qui, pour outrage à un fonctionnaire, le condamna à trois mois de prison. Le commissaire du gouvernement à Trianon, le général Pourcet, précisa l'accusation du général de Rivière et affirma que le colonel Stoffel aurait détruit, brûlé ou lacéré la dépêche qui, par suite, n'était pas parvenue au maréchal de Mac-Mahon; il faisait, en conséquence, les réserves nécessaires pour exercer contre le colonel telles poursuites qu'il conviendrait. Dès le 5 novembre, ne voulant pas rester sous le coup de cette accusation, le colonel Stoffel demanda par voie officielle à être traduit devant un conseil de guerre. Le ministre ordonna, en conséquence, d'instruire l'affaire, et au bout d'une instruction de six mois, informa le colonel, le 16 juillet 1874, qu'après examen de la procédure suivie contre lui, il avait rendu une ordonnance de non-lieu. Voilà à quel résultat aboutissaient les accusations des généraux de Rivière et Pourcet. On ne peut donc pas reprocher à Stoffel d'avoir soustrait la dépêche du 20 août, dépêche qui, de l'aveu de Bazaine lui-même, n'était que la répétition même de celle qu'il avait envoyée la veille à l'empereur, avec plus de détails, et que Mac-Mahon avait lue. Il importe d'ajouter

qu'au procès de Trianon, ni ailleurs, nul n'avait accusé l'impératrice d'avoir poussé Stoffel à une soustraction de dépêches. Tout au plus soupçonnait-on l'empereur d'avoir peu éclairé Mac-Mahon sur la situation exacte de l'armée du Rhin, et d'avoir amené Stoffel à agir de même, ce que les débats de Trianon n'ont d'ailleurs pas démontré. On a dit aussi que Stoffel avait été placé auprès de Mac-Mahon par Palikao pour le pousser quand même à marcher au-devant de Bazaine, mais sans qu'on ait pu donner des preuves certaines à cet égard.

Il est donc hors de doute, comme je l'ai démontré plus haut, que le maréchal de Mac-Mahon voulait spontanément revenir sur Paris. S'il a changé d'avis, c'est qu'une dépêche de Bazaine lui avait fait croire à la jonction possible des deux armées. Si, au dernier moment, il a repris tristement la route de Montmédy, c'est sur la volonté même de la régente et sur l'ordre du ministre de la Guerre ainsi conçu : « Au nom du Conseil des ministres et du Conseil privé, je vous demande de porter secours à Bazaine, en profitant des trente heures d'avance que vous avez sur le prince royal de Prusse. » A quelques jours de distance, le même ministre se donnait à lui-même un démenti, car il avait mandé à Mac-Mahon le 19 : « Je suis trop éloigné du centre de vos opérations pour vous indiquer les mouvements à exécuter. Je vous laisse libre d'agir comme vous l'entendrez. » Et voici maintenant qu'il indiquait avec une précision surprenante l'avance que Mac-Mahon devait avoir sur le prince de Prusse et l'empêchait ainsi de ramener la seule armée disponible qui eût encadré merveilleusement les forces réunies à la hâte dans la capitale et rendu le siège presque impossible. Cette dépêche de Palikao, qui prescrivait la marche vers l'Est, prouve, à elle seule, que jamais l'impératrice n'a fait soustraire par Stoffel la dépêche du 20 août, puisqu'elle tendait au même but. Elle démontre aussi que, dans la crainte de voir rentrer l'empereur avec l'armée, — ce qui eût déchaîné la révolution, — la régente et Palikao ont

délibérément préféré la marche aventureuse de cette armée vers l'Est, c'est-à-dire vers l'abîme de Sedan. « Mac-Mahon, dit Napoléon, obéit. Tout ce qui ressemblait à un sacrifice pour le bien public allait à son âme élevée. »

La situation était terrible pour la France. Les batailles de Borny, de Rezonville et de Saint-Privat, perdues par la faute de Bazaine qui avait refusé de donner, au moment décisif, à des troupes héroïques l'appui qui leur aurait assuré la victoire, la marche inopportune et dangereuse imposée à Mac-Mahon par le gouvernement de Paris, l'état lamentable de l'empereur qui, malade, affaibli, dépourvu de toute autorité, était une gêne et un danger pour les troupes, les discussions et les récriminations ardentes de la Chambre, les querelles des partis, les menaces et les troubles de la rue, tout était fait pour inspirer les plus mortelles inquiétudes. Quel homme eût été alors assez puissant pour gouverner? Et c'était à une femme que ce fardeau incombait! Cependant la régente ne voulait pas désespérer. Ceux qui l'entendirent à cette époque furent frappés de son énergie et de son sang-froid : « Elle est ferme comme un roc, écrivait alors Mérimée à Panizzi, bien que certes elle ne se dissimule pas l'horreur de sa situation. » Les dépêches, qui se succédaient sans trêve et donnaient raison à ceux qui avaient critiqué l'incurie et l'imprévoyance du gouvernement, avaient déjà décidé du sort de l'Empire.

Au 9 août, l'opposition avait proposé la formation d'un Comité exécutif pour repousser l'invasion étrangère, mais n'avait alors réuni que 53 voix contre 190. Les événements devinrent bientôt si graves qu'à la participation du Parlement au pouvoir exécutif, proposée par le Corps législatif, allait rapidement s'ajouter la déchéance.

Le 2 septembre, dans l'après-midi, le prince de la Tour d'Auvergne eut la cruelle mission d'informer la régente de la défaite de Sedan et de la captivité de l'empereur. « Vous

mentez, monsieur! lui cria l'impératrice frémissante. Il est mort!... » Un instant après, — il était quatre heures, — M. de Vougy lui remettait cette dépêche : « L'armée est défaite. Moi-même je suis prisonnier. — Napoléon. » Le désastre était donc irrécusable. Mais l'heure, si douloureuse qu'elle fût, ne convenait pas aux lamentations. Il fallait essayer de se défendre à tout prix. L'impératrice eut le courage de taire la sinistre nouvelle et de chercher à agir. Elle résolut de s'adresser à Thiers comme au seul homme capable de sauver la situation et elle lui envoya successivement Mérimée, le chambellan d'Ayguesvives, le prince de Metternich. A chacun de ces messagers, Thiers fit la même réponse : « Il est trop tard! »

M. Augustin Filon, qui n'est point suspect de sympathie pour Thiers, reconnaît lui-même que celui-ci ne pouvait rien pour l'Empire. « Un courant plus fort que toutes les volontés emportait les hommes et les événements (1). »

D'après le journal du comte d'Haussonville qui, suivant la propre assertion de Thiers, était « chargé de faire ses Mémoires », ce ne serait pas le 2 septembre que Thiers avait été engagé par Mérimée à venir au secours de l'Empire, mais les 18 et 20 août. C'est par lettre que la demande tout d'abord lui en avait été faite et en voici le post-scriptum : « Soyez bien assuré que l'*on* ne cède à aucune préoccupation personnelle. *On* est exclusivement préoccupé de ce que regarde le salut du pays. » Cela paraissait vrai. Car, vingt fois depuis la déclaration de guerre, et surtout depuis les premiers revers, l'impératrice ne cessait de répéter : « Ne songeons qu'à la France! » Mérimée vint voir une première fois Thiers et lui dit : « L'impératrice vous demande conseil. Elle sait que vous êtes bon citoyen. Elle ne doute pas que les avis que vous lui donnerez seront pour le mieux du pays. Elle espère donc que vous ne les lui refuserez pas. » Thiers aurait répondu : « Oui, je suis bon

(1) *Mérimée et ses amis.*

citoyen; oui, je donnerais volontiers des conseils à n'importe qui, dans n'importe quelle situation, et il ne dépendrait pas de moi que ces conseils ne fussent pour le mieux de notre pays. » Il se laissa aller, pendant quelques instants, à rappeler tous ses griefs contre l'Empire qui l'avait traité en ennemi et redit son ressentiment contre ce régime et une politique qui avaient conduit la France aux abîmes, puis il s'écria : « Venir demander des conseils au moment où ce régime et cette politique portent leurs fruits les plus amers, c'est se créer pour soi-même et pour celui à qui l'on s'adresse *in extremis* une situation impossible. Que pourrais-je dire que je n'aie déjà dit? » Et découvrant toute sa pensée, il prononça le mot d'abdication. Mérimée fit comme un bond en arrière, mais ce mot, Thiers le répéta et l'accentua.

Dans un second entretien qui eut lieu le 20 août, Mérimée sollicita de nouveau un avis suprême. Thiers se défendit d'en donner, redoutant qu'on ne crût pas à sa sincérité. « Je ne donnerais pas moi-même, dit-il, des conseils d'un esprit tranquille. Je remercierais de la preuve de confiance, mais je devrais m'abstenir. » Ayant à juger l'impératrice, voici ce que Thiers en disait plus tard : « Elle s'est bien conduite sur le trône. Elle est légère, mais non dépourvue d'orgueil et d'ambition. Dans ses moments de détresse, elle songe à sacrifier son mari afin de sauver son enfant. » Et M. d'Haussonville ajoutait : « Ce jugement est à peu près celui que je porte sur elle d'après ce que j'ai entendu dire. Elle doit avoir l'âme espagnole. » Elle avait l'âme espagnole et française, et son énergie, son courage en ces jours d'angoisses et de péril sont à noter. « On m'a demandé d'abdiquer, disait-elle, mais comment aurais-je pu le faire? J'étais toute disposée à remettre entre les mains des représentants du peuple tous mes pouvoirs de régente, mais il me semblait nécessaire dans l'intérêt du pays que la régence fût nominalement maintenue, car l'unique chose qui devait nous préoccuper, c'était la situation militaire,

c'était l'ennemi. Pour la défense du pays, j'étais prête à aider n'importe quelles personnes, pourvu qu'elles possédassent la confiance de la nation. » Puis se roidissant contre une invitation à quitter son poste : « C'est ici que j'ai été placée par l'empereur. C'est ici que sont concentrés tous les intérêts de l'armée et du pays. Il est de mon devoir de rester. » Le 3 septembre au soir, le comte d'Ayguesvives vint spontanément voir Thiers. Il était très attaché à l'impératrice. Avec une délicatesse extrême, il demanda : « Que doit faire cette femme infortunée, si malheureuse comme épouse et comme mère? — Dites-lui, répondit Thiers, que mes amis et moi nous ne sommes pas les ennemis qu'on lui a dépeints. J'affirme quelle ne rencontrera chez nous que déférence et respect... A mon sens, en prolongeant son séjour à Paris, elle prolongera une situation qui n'a pas été jusqu'ici sans dignité, qui demeurera, je l'espère, sans danger, mais qui ne me paraît avantageuse ni pour elle, ni pour le pays. » Les bonapartistes ont reproché à Thiers sa dureté. Cela est injuste. Qu'aurait-il pu faire en faveur de l'Empire, au moment où tout s'écroulait et où ses meilleurs amis reconnaissaient eux-mêmes que la partie était perdue?

La terrible nouvelle de la capitulation de Sedan et de la reddition de Napoléon III s'était déjà répandue dans Paris. L'agitation était immense et les passions surexcitées. Sur les boulevards, ce n'était qu'un seul cri : « La déchéance! La déchéance! » Alors l'opposition, M. de Kératry en tête, alla trouver le président Schneider et l'invita à convoquer immédiatement le Corps législatif. Mais M. Schneider, croyant que l'on pouvait encore se rattacher à la régente et au prince impérial, cherchait visiblement à gagner du temps. Il aurait voulu associer directement le Corps législatif à la défense du pays et lui donner une part du pouvoir exécutif. Jules Favre et ses amis préparaient une Commission de gouvernement où ils pensaient à faire entrer le général comte de Palikao, Schneider et Thiers. La séance fut enfin fixée par le président à

minuit, 4 septembre, et s'ouvrit en réalité à une heure du matin.

M. Martel avait vainement insisté auprès de M. Schneider et ses ministres pour que la séance de nuit fût décisive, pour que l'on votât la proposition de Thiers qui demandait que « vu les circonstances » on nommât une Commission de gouvernement et de Défense nationale. Comme on n'avait pu s'entendre sur la Commission de gouvernement, Jules Favre et vingt-sept de ses collègues déposèrent une demande de déchéance de Louis-Napoléon et de sa dynastie, contre laquelle une seule voix, celle de M. Pinard, s'éleva. Puis la séance, à part cette interruption, fut, dans un silence impressionnant et au bout de vingt minutes, renvoyée à midi, sans qu'on statuât sur rien. « Au milieu d'événements si graves, dit le comte Daru, le Corps législatif aurait dû aviser sans retard aux moyens de conjurer les périls dont la France était menacée... Il était fort dangereux de laisser s'écouler douze heures entre le moment où le cri de déchéance avait retenti à la tribune et le moment où ce cri, répété comme un écho sur toutes les places et dans toutes les rues, allait aider au soulèvement des faubourgs. » Après la suspension de la séance de nuit, M. Buffet, demeuré dans la salle des conférences, chercha avec quelques-uns de ses amis le moyen de tirer parti de l'ajournement et, ainsi que nous l'a rapporté le baron de Courcel dans l'éloquente notice qu'il a consacrée à ce grand Français (1), il eut la pensée de faire adresser par l'impératrice un message au Corps législatif, par lequel elle déclarerait remettre à cette assemblée la direction des affaires et l'inviterait à nommer une Commission de gouvernement, avec la promesse de consulter la France après la guerre.

Voici quel eût été ce message : « Depuis le départ de l'em-

(1) *Vie et travaux de Louis Buffet*, par le baron DE COURCEL, membre de l'Institut, p. 80 à 82.

pereur, je gouverne en vertu de pouvoirs délégués et limités. Ces pouvoirs sont devenus insuffisants. Je ne puis en demander de nouveaux, de plus étendus à l'empereur, puisqu'il a cessé d'être libre, ni au pays, puisque le pays ne serait pas en mesure de répondre assez promptement à mon appel. En conséquence, je remets au Corps législatif, seul corps issu du suffrage universel, l'exercice du pouvoir exécutif qui m'est confié et j'invite le Corps législatif à constituer une Commission de gouvernement. Le pays sera consulté dans le plus bref délai possible et avisera. » M. Buffet espérait que la pensée d'un tel message serait favorablement accueillie par un grand nombre de membres appartenant à des fractions diverses de la Chambre. Communiqué à M. Schneider, ce projet reçut son approbation. Pendant que les députés se réunissaient au Corps législatif dans la matinée du 4 septembre pour examiner un projet élaboré au Conseil des ministres et tendant à faire élire par l'Assemblée un Conseil de régence exerçant le pouvoir exécutif sous la présidence du général de Palikao; pendant que les groupes étudiaient encore la proposition de Thiers relative à la création d'une Commission de gouvernement et de Défense nationale, le président du Corps législatif priait MM. Buffet, Alfred Le Roux, Daru, Dupuy de Lôme, Kolb-Bernard, Genton, de Talhouët, de Piennes et d'Ayguesvives de venir vers midi aux Tuileries soumettre leur proposition à l'impératrice. M. Buffet essaya alors de faire comprendre à la régente que sa proposition était le seul moyen de réserver l'avenir et de conserver au Corps législatif l'autorité suffisante pour dominer la situation. L'attitude de l'impératrice fut calme, et sa réponse très digne. Elle déclara qu'elle ne pouvait abandonner le poste où elle avait été placée par la confiance de l'empereur.

« Après les épreuves si effroyables et si douloureuses que je viens de traverser, dit-elle, la perspective de conserver la couronne à l'empereur et à mon fils me touche fort peu. Mais ce

qui me touche extrêmement, c'est la situation de la France. Ce qui me préoccupe uniquement, c'est de remplir dans toute leur étendue, et en affrontant au besoin tous les périls, les devoirs qui me sont imposés; c'est de ne pas déserter, au moment le plus critique, le poste qui m'a été confié. »

Elle demandait alors aux députés, en rappelant l'exemple des Cortès de Cadix, de se serrer autour du gouvernement et de s'unir pour repousser l'invasion. « Si une défense énergique, ajoutait-elle, était reconnue impossible, je pourrais encore, mieux que tout autre, obtenir les conditions de paix les moins défavorables. Le représentant d'une grande puissance m'a offert hier de proposer aux États neutres de présenter une médiation sur cette double base : intégrité territoriale de la France, maintien de la dynastie impériale. J'ai accepté la première base, mais j'ai repoussé la seconde. Le maintien de la dynastie est une question purement intérieure, que la France seule a le droit de résoudre comme il lui convient, et dans laquelle je n'admettrai jamais l'immixtion d'une puissance étrangère. »

Le comte Daru qui avait assisté à l'entretien, a reconnu l'exactitude de ces paroles et y a joint celles-ci que sa mémoire avait conservées et que M. Buffet se rappela également : « Dans le cas où l'on jugerait que la conservation du pouvoir entre mes mains est un obstacle à l'union de tous les Français et à l'intérêt de la défense, croyez-vous, messieurs, dit en terminant l'impératrice, que ce serait une prétention trop grande de la part d'une femme volontairement descendue du trône, que de demander à la Chambre l'autorisation de rester à Paris dans telle résidence que l'on voudrait bien lui assigner, pourvu qu'il lui fût donné de partager les souffrances, les périls et les angoisses de la capitale assiégée (1)? » Ce que la

(1) Déposition Buffet devant la commission d'enquête sur la Défense nationale.

régente ne voulait pas, c'était paraître se soustraire à son devoir, ni laisser à l'étranger la possibilité d'intervenir dans nos affaires intimes. « La guerre par lui, soit, disait-elle; le choix d'un gouvernement, jamais! »

Cette déclaration si nette de l'impératrice est à noter, car, dans les jours qui vont suivre, elle en fera la règle presque infaillible de sa conduite, quelles que soient les promesses captieuses ou les tentatives habiles dont elle sera l'objet. Elle alla même plus loin devant les députés. « Si vous pensez, dit-elle, que je sois un obstacle, que le nom de l'Empire soit un obstacle au lieu d'être une force, prononcez notre déchéance! Je ne me plaindrai pas. Je serai déchargée du lourd fardeau qui pèse sur moi et je pourrai me retirer avec honneur. » M. Buffet ne peut se défendre d'admirer l'éloquente dignité de la régente. « J'en ai été profondément ému et je suis certain que cette émotion était partagée par tous mes collègues. »

Mais comme l'impératrice revenait sur ce point que la meilleure conduite serait d'écarter toutes les questions politiques et de se serrer autour de son gouvernement pour faire face à l'ennemi, M. Buffet fut obligé de lui répondre que, dans l'état des esprits au dehors et au sein même de la Chambre, ce parti serait impraticable. Sur quoi l'impératrice, après quelques instants de réflexion, conclut ainsi : « Je vous autorise à retourner au Corps législatif et à dire au général de Palikao et à ses collègues que je m'en rapporte complètement à eux et qu'ils sont libres de prendre la décision qui leur paraîtra le plus conforme aux intérêts du pays. Si mes ministres sont d'accord avec vous sur les mesures que vous me proposez de prendre, l'obstacle ne viendra pas de moi. »

Sur la demande d'un certain nombre de députés, le général de Palikao consentit à remplacer les mots « le Conseil de régence » par « un Conseil de gouvernement » et prévint l'impératrice qui adhéra à ce changement. Mais il était trop tard. Quoique Thiers, à une heure de l'après-midi, eût, pour

maintenir l'union de tous les groupes, proposé cette rédaction : « *Vu les circonstances* — au lieu de *vu la vacance du pouvoir*, — la Chambre nomme une Commission de gouvernement et de Défense nationale. Une Constituante sera convoquée dès que les circonstances le permettront », ce qui impliquait la déchéance fatale de l'Empire sans la proclamer; la discussion dans les bureaux, de cette motion, de celle du gouvernement et de celle de l'opposition s'éternisa. Quand M. Buffet et ses amis sortirent des Tuileries, ils trouvèrent leurs collègues occupés à débattre le projet Palikao et les deux propositions Thiers et Jules Favre. Les circonstances les ramenèrent enfin à se rallier à la proposition Thiers qui aboutissait à la nomination d'une Commission de défense et de gouvernement composée de cinq membres élus par le Corps législatif. L'impératrice ne faisait point obstacle à cette décision. M. Martel, rapporteur de la commission, se rendait à la salle, des séances, lorsque l'envahissement eut lieu.

Depuis une heure quarante-cinq minutes, moment où la séance avait été suspendue, le président Schneider attendait patiemment la décision des Bureaux. Vers deux heures et quart, les tribunes furent tout à coup envahies par une foule désordonnée qui criait : « La déchéance! la déchéance! » Et dans la salle étaient entrés en toute hâte de nombreux députés. Ils furent accueillis par les cris de : « Vive la République! » Gambetta demanda le calme et le silence. On l'applaudit, puis le tumulte reprit. Des coups de crosses de fusils retentissaient contre les portes extérieures et l'on entendait le fracas sinistre des glaces brisées. Le président essaya de soutenir Gambetta. On applaudit, puis on siffla et l'on hua. Un certain nombre de députés quittèrent la salle. Glais-Bizon et Girault du Cher tentèrent vainement de parler. Gambetta reparut à la tribune et déclara qu'on allait voter la déchéance. On applaudit encore, puis un bruit immense éclata. Les portes du fond volèrent en éclats. Une foule bigarrée et hurlante entra comme un torrent

dans la salle, se jeta sur les fauteuils et les pupitres, lança les imprimés en l'air, poussa des cris où dominaient les mots : « Déchéance! République! » M. Schneider se couvrit et descendit en hâte, suivi de son chef de Cabinet, M. Bouillet, et se dirigea vers le jardin de la Présidence où il fut assailli par des émeutiers qui le couvraient de crachats, le frappaient violemment et l'auraient mis en pièces sans l'énergique résistance de MM. Boduin et Chesnelong qui l'arrachèrent à leurs coups. Pendant ce temps, deux jeunes gens escaladaient son fauteuil et secouaient la sonnette à tour de bras. Un garde national agitait un grand drapeau portant l'inscription : 73 B^one^ — 5e Cie — XIIe arr^t^. Estancelin et Jules Ferry essayent alors de faire expulser les émeutiers. Ils sont débordés. Quelques spectateurs sautent des tribunes dans l'enceinte et semblent former comme des grappes humaines. Gambetta remonte une troisième fois à la tribune et proclame la déchéance de Napoléon et de sa dynastie. Il est salué par une longue et bruyante acclamation à laquelle succèdent des clameurs furibondes et le cri répété de « Vive la République! » Régère, Malon, Jaclard, Miot, Peyrouton, Razoua, les futurs héros de la Commune, étaient parmi les plus agités.

Des gardes nationaux montraient au bout de leurs fusils ces mots : « A l'Hôtel de Ville! » écrits sur une feuille de papier. Jules Favre cria tout à coup et de toutes ses forces : « A l'Hôtel de Ville! » puis s'élança au dehors et la foule le suivit. Seuls, des curieux, des sténographes, des secrétaires-rédacteurs restaient dans la salle pleine de poussière et de papiers déchirés... Au Sénat, le vice-président Boudet, apprenant ces scènes violentes, proposa gravement aux sénateurs de se réunir le lendemain à une heure et demie. Le lendemain, les scellés étaient placés sur les portes de la salle par les soins d'Eugène Pelletan, qui ne s'attendait guère à devenir questeur d'un nouveau Sénat dans le même palais.

A quatre heures, le même jour, dans la salle à manger de la

présidence du Corps législatif, sous la présidence d'Alfred Le Roux, une grande partie des députés — ils étaient cent soixante-dix — avaient adopté la proposition de Thiers relative à la formation d'une Commission de gouvernement. On envoya huit délégués à l'Hôtel de Ville pour s'entendre avec les députés qui s'y trouvaient. Jules Favre répondit à la délégation, en tête de laquelle marchait Jules Grévy, que la décision du Corps législatif était trop tardive et que la Révolution s'était faite aussi bien contre le Corps législatif que contre l'Empire. Il alla lui-même le soir à huit heures à la Présidence confirmer cette nouvelle et déclarer que le gouvernement, présidé par le général Trochu, était proclamé et accepté par le peuple avec mission de défendre Paris et la France. Thiers répondit que les membres du gouvernement de la Défense nationale, — titre emprunté à sa propre motion, — avaient accepté là une immense responsabilité, mais qu'il faisait avec tous ses collègues des vœux pour le succès d'une entreprise qui avait pour but de délivrer le pays. A dix heures du soir, les députés émus se retirèrent. Le 5 septembre, quatre-vingts d'entre eux s'étaient réunis chez M. Johnston, avenue de l'Alma, pour protester contre l'envahissement du Corps législatif et pour déclarer en même temps qu'ils étaient décidés, les uns à Paris, les autres en province, à se consacrer exclusivement à l'œuvre de la défense du pays. Ils promettaient de ne donner l'exemple ni de l'oubli du droit ni de la discorde devant l'ennemi. Cè fut alors que la tâche de la Défense nationale commença.

Quand Jules Favre se mit à la tête de la foule qui se rendait à l'Hôtel de Ville, il n'était pas sans inquiétude sur les incidents qui pouvaient se passer. Son émoi redoubla lorsque au tournant du pont de la Concorde, il entendit ce cri redoutable : « Aux Tuileries! », mais il se retourna et fit signe à la colonne de suivre les quais en répétant : « A l'Hôtel de Ville! » Près de la grille voisine du pont Solferino, il ren-

contra le général Trochu auquel il donna rendez-vous à son quartier du Louvre pour de pressantes communications. Le matin même, le général était allé aux Tuileries et avait été reçu par la régente, sur la demande de M. Chevreau, préfet de la Seine. L'entretien avait duré un quart d'heure. Que s'était-il passé entre le général et la souveraine? M. Chevreau se borne à dire : « Quand l'impératrice descendit au conseil, je m'approchai de son fauteuil et je lui dis ces simples paroles : « Eh bien, Madame? » Elle ne répondit rien, tourna la tête et leva les yeux au ciel. J'interprétai ce geste par cette pensée qu'elle n'avait pas reçu du général les assurances qu'elle espérait et qu'elle n'y avait pas foi, mais ce n'est qu'une appréciation. » M. Chevreau croit que si, le 4 Septembre, le général Trochu s'était mis en uniforme à la tête de la troupe et de la garde nationale entre l'émeute et le Corps législatif, la représentation nationale eût été sauvegardée. C'est une erreur absolue. Il faut avoir vu les événements pour comprendre que ce n'était, de la part du préfet de la Seine, qu'une étrange illusion. Il importe de rappeler aussi que, dans la nuit du 3 au 4 septembre, le ministre de la Guerre, par défiance du gouverneur de Paris, mit la garde du Corps législatif sous le commandement direct du général Soumain. Ce procédé blessant irrita le général Trochu qui, dès lors, n'eut pas à se préoccuper de la défense de l'Assemblée et attendit les événements. Après son entretien avec l'impératrice, il était revenu au Louvre et n'avait pris aucune disposition pour défendre les Tuileries, quoiqu'il vît Paris agité et prêt à renverser ce qui restait de pouvoir. Il ne sortit de son inaction que sur la demande pressante du questeur, le général Le Breton, envoya tardivement son chef d'état-major le général Schmitz au palais et monta à cheval pour considérer ce qui se passait aux alentours du Corps législatif. Mais la place de la Concorde et les rues avoisinantes étaient semblables à une mer agitée. Des gardes nationaux sans armes, des ouvriers en blouses

blanches et des jeunes gens se faufilaient à travers les rangs de la troupe et l'envahissement du Corps législatif s'opérait peu à peu. La garde nationale qui était dans la cour d'honneur, et c'était un bataillon excellent, le 18e, laissa entrer la foule sans dire un mot, sans faire un geste. Les troupes et les sergents de ville qui entouraient étroitement le Palais-Bourbon furent traversés en quelques minutes par le peuple qui formait un véritable torrent. Le Conseil des ministres aux Tuileries n'avait duré que quelques minutes et l'on eut bientôt l'impression qu'il fallait songer au salut de l'impératrice. Le général de Palikao, qui avait assisté à l'envahissement du Corps législatif et qui était venu dans le bureau des Archives du Palais-Bourbon, signer un dernier acte de résistance pour empêcher l'occupation de l'Hôtel de Ville, apprit par un de ces officiers qu'il était trop tard et partit en disant ces mots que j'ai moi-même entendus de sa bouche : « Allons-nous-en ; il n'y a plus rien à faire ! »

Au moment où le Palais municipal était occupé par la foule, l'impératrice, aux Tuileries, avait auprès d'elle le général Mellinet, l'amiral Jurien de la Gravière, le préfet de police Pietri, M. de Metternich, le chevalier Nigra, la princesse Clotilde, Mme Lebreton et quelques amis fidèles. Alors, une partie du public, qui avait assisté à l'envahissement du Corps législatif, enfonça la grille fermée sur la place de la Concorde et courut jusqu'au jardin réservé en jetant de grands cris. Le général Mellinet était là avec un régiment de voltigeurs que la garde nationale remplaça bientôt. Mellinet harangua la foule et lui dit que l'impératrice était partie. Pendant ce temps, sur le conseil pressant de ses amis, l'impératrice se décida, après une vive résistance, à quitter les Tuileries. Elle prit un manteau de voyage et mit un chapeau recouvert d'un épais voile brun, puis, accompagnée de Mme Lebreton, de M. de Metternich et du chevalier Nigra, elle descendit à la porte qui donne sur la place Saint-Germain-l'Auxerrois en passant par la salle des États, l'aile gauche du Louvre et le musée assyrien. Là, elle

monta dans un fiacre fermé et donna au cocher l'adresse de M. Besson, conseiller d'État, puis du marquis de Pienne, un ami fidèle qui demeurait avenue de Wagram. M. de Pienne n'étant pas chez lui, elle indiqua le domicile du docteur Evans, avenue du Bois-de-Boulogne, et elle y reçut l'hospitalité (1). Le 5 septembre au matin, elle partit en landau fermé avec les docteurs Evans et Crane, passa par Mantes et arriva le 6 au soir à Deauville. Là, à minuit, elle consentit à monter sur le yacht de sir John Burgoyne, un ami dévoué de l'empereur, et gagna, non sans péril, le port de Ryder par une mer déchaînée. De Ryder, elle se dirigea vers Hastings où, le 8 septembre, elle retrouva le prince impérial amené en Angleterre par le comte Clary. Le malheureux enfant avait suivi son père et l'armée de Sarrebruck à Verdun et à Châlons; puis, forcé de quitter l'empereur qui lui promit que leur séparation serait courte, il avait gagné Ostende par Mézières, Maubeuge, Mons, Namur et Verviers. Le 6 septembre, il s'était embarqué pour l'Angleterre après un voyage douloureux qui lui semblait une fuite désespérée. L'impératrice et son fils allèrent s'installer à Chislehurst, dans une villa que leur avait louée le docteur Evans. Quelques jours auparavant, le comte de Granville avait mandé à lord Lyons en lui apprenant la capitulation de Sedan : « Dans l'éventualité où S. M. l'impératrice se déciderait à quitter Paris avec l'intention de maintenir le gouvernement impérial, ne fût-ce qu'avec une ombre d'autorité, vous ne suivrez Sa Majesté dans aucune circonstance; mais vous ferez tout ce qui sera en votre pouvoir pour contribuer à la sûreté et au confort de Sa Majesté, si vous êtes appelé à offrir votre conseil et votre assistance (2). » Cette dépêche prouvait déjà que le gouvernement britannique considérait la chute de l'Empire comme irrévocable et ne se souciait point d'aider l'empereur

(1) Voir pour les détails complets du départ de l'impératrice, les *Souvenirs du docteur Evans* et le livre de M. Quentin-Bauchart.

(2) Archives diplomatiques (1871-1872, t. II).

ni la régente à ressaisir le pouvoir. En quittant Paris, par une radieuse journée, devant les habitants qui saluaient par des cris joyeux la chute du régime impérial comme une délivrance, l'impératrice avait dit avec amertume à Mme Lebreton : « En France, on n'a pas le droit d'être malheureux! » Puis au docteur Evans, auquel elle avait confié ses regrets de ne pouvoir rester à Paris pour courir les dangers du siège, partager les souffrances des Parisiens, visiter les hôpitaux, secourir les misères : « Oh! pourquoi ne m'a-t-on pas laissé mourir dans les murs de Paris? Les Français ont de grandes et brillantes qualités, mais ils n'ont guère de convictions et ils manquent de constance. Ils ont l'esprit simple, mais le caractère mobile (1). Ils aiment la gloire, mais ils ne savent pas supporter les revers de la fortune. Pour eux, le droit se confond avec le succès... Il n'y a pas de pays au monde où la distance entre le sublime et le ridicule soit aussi courte qu'en France. Et comme l'histoire de France se répète! Depuis cent ans tous les gouvernements ont fini par la révolution ou par la fuite. Tout récemment encore quelques personnes exprimaient la crainte qu'une nouvelle dépêche ne provoquât la chute du gouvernement impérial. Je leur déclarai que je ne quitterais jamais les Tuileries en fiacre comme Louis-Philippe. Et c'est précisément ce que j'ai fait! » Et malgré la gravité des circonstances, l'impératrice ne put s'empêcher de sourire.

Sur cette journée du 4 Septembre qui fut radieuse de lumière, illuminée par « un de ces beaux soleils qui mettent Paris en joie quand ils éclairent un dimanche d'été (1) », je ne vois rien de plus saisissant que ces quelques lignes de Mérimée à Panizzi : « Tout ce que l'imagination la plus lugubre pouvait inventer de plus noir est dépassé par l'événement. C'est un effondrement général. Une armée qui capitule, un empereur qui se laisse prendre, tout tombe à la fois. Je vous écris du Sénat. »

(1) *Mérimée et ses amis*, par A. Filon.

Mérimée était allé prendre péniblement sa place au palais du Luxembourg. « Il ne lui eût pas déplu de mourir sur la chaise curule, mais l'émeute dédaigna le Sénat. « On s'ajourna au lendemain, un lendemain qui n'est jamais venu. » Que restait-il des objurgations et des appels à la guerre lancés par ces vieillards exaltés? Un murmure et encore!... Mérimée apprenait l'envahissement du Corps législatif, le triomphe de l'émeute, le règne de la garde nationale. « Je ne me représente pas ce que peut devenir *notre amie,* écrivait-il à Panizzi. Je crois peu probable qu'elle aille en Angleterre et si j'avais un conseil à lui donner sur ce sujet délicat, je ne le lui proposerais pas. J'aime mieux le Far-West ou quelque endroit ignoré de l'Adriatique. Enfin qui vivra verra! » Peu de temps après la chute du régime impérial, il faisait à son amie Mme de Beaulincourt ces aveux sincères : « J'ai toute ma vie cherché à me dégager des préjugés, à être citoyen du monde avant d'être Français, mais tous ces manteaux philosophiques ne servent de rien! Je saigne aujourd'hui des blessures de ces imbéciles de Français. Je pleure de leurs humiliations et quelque ingrats et absurdes qu'ils soient, je les aime toujours! » Voilà ce que de tragiques événements avaient fait du scepticisme de Mérimée! Combien de sceptiques comme lui, au lendemain de Sedan, comprenaient et regrettaient maintenant la quiétude indifférente où ils avaient si longtemps vécu et l'ignorance où ils avaient été des projets de la Prusse contre la France.

Une lettre de Gambetta à Mme Adam, écrite le 4 septembre 1874 et publiée tout récemment, rappelait en ces termes émouvants la journée fameuse : « Le souvenir de ce douloureux et tragique anniversaire me met toujours un crêpe noir sur l'esprit. En dépit des délivrances dont ce jour fut marqué, je ne puis chasser la cruelle pensée que nous n'avons pas renversé l'Empire de nos mains; que nous l'avons vu sombrer sous les coups de l'étranger et je me reporte à cette marche de tout un peuple vers l'Hôtel de Ville dont il avait pendant vingt ans

oublié le chemin... J'ai souvenance, avec autant d'amertume qu'au premier jour, qu'en me rendant le 4 Septembre à l'Hôtel de Ville, au milieu des acclamations du peuple de Paris, le long des quais de la Seine, je disais à mon compagnon de route : « Les cris, les joies de ce peuple me rendent triste jusqu'à la mort. Les malheureux n'entendent pas le bruit des légions germaniques dans le lointain! J'en voulais à ce magnifique soleil qui jetait comme l'éclair d'une dernière fête sur la décadence d'un grand peuple. Comme je l'avais dit quelques semaines plus tôt à la tribune du Palais-Bourbon, la France roule vers l'abîme sans s'en apercevoir! » Mais elle devait à l'appel de celui-là même qui, au lendemain de Sedan, redoutait pour elle les plus douloureuses destinées, ressaisir les tronçons du glaive, soutenir, pendant cinq mois encore, une lutte héroïque contre les masses ennemies qui l'enserraient de toutes parts et forcer l'admiration d'une Europe trop longtemps hostile ou indifférente.

Un illustre témoin de la guerre a, dans une page admirable, su faire un juste éloge de la Défense nationale : « Le souvenir de 1792 et de la lutte si heureusement soutenue à cette date fameuse par l'indépendance nationale n'avait pas cessé d'être présent à tous les esprits. On l'invoquait pour relever les courages et raviver les espérances. Il y avait là toute une légende héroïque : le sol de la patrie se soulevait en quelque sorte de lui-même sous les pas de l'envahisseur. C'était un prodige. Mon père, qui l'avait vu, en avait entretenu notre enfance. Jusqu'à la dernière heure, dans le plus extrême péril, et à défaut de tout secours humain, nous levions les yeux vers le ciel dans l'attente que quelque signe nous en promettrait le retour. Pourquoi non? N'était-ce pas la même cause à défendre, souvent contre la même adversaire? Si c'était une illusion, elle fut salutaire, car elle fortifia bien des âmes, et plus d'un mort glorieux en a emporté la consolation dans la tombe (1)! »

(1) *Discours du duc de Broglie, à l'Académie française,* le 7 février 1895.

CHAPITRE VIII

LA JOURNÉE DE SEDAN ET SES SUITES

Que s'était-il passé autour de l'empereur pendant que Paris s'agitait et préparait une révolution? C'est ce qu'il convient de voir maintenant.

Quelques jours avant la bataille qui devait aboutir à la défaite de l'armée de Mac-Mahon et à la ruine de l'Empire, Napoléon III avait cru devoir rassurer ses soldats par une proclamation où il affirmait que l'armée de Bazaine s'était reconstituée sous les murs de Metz et que la France entière se levait pour repousser l'envahisseur. « Dans ces graves circonstances, disait-il, l'impératrice me représentant dignement à Paris, j'ai préféré le rôle de soldat à celui de souverain. Rien ne me coûtera pour sauver la patrie!... Soyez dignes de votre ancienne réputation! Dieu n'abandonnera pas notre pays, pourvu que chacun fasse son devoir! » Mais le 1er septembre, à Sedan, dès le commencement de la bataille, il avait compris que l'armée, en face de forces deux fois supérieures, marchait à une défaite, malgré son admirable bravoure. Le général Ducrot, commandant en chef du 1er corps de l'armée de Châlons, avisé que le maréchal de Mac-Mahon, gravement blessé au début de l'action, lui remettait le commandement en chef, avait dès huit heures du matin pris ses dispositions pour assurer la retraite sur Mézières. Ses ordres, qui pouvaient assurer le salut de l'armée ou tout au moins d'une grande partie des troupes, étaient en voie d'exécution, lorsqu'il reçut du général

de Wimpffen un billet au crayon dans lequel il lui était dit qu'il ne fallait pas battre en retraite. Wimpffen s'appuyait sur une lettre du général Palikao, ministre de la Guerre, qui lui confiait le commandement de l'armée au cas où Mac-Mahon serait tué ou mis dans l'impossibilité d'agir. Ducrot partit aussitôt à la recherche de Wimpffen et, l'ayant abordé, lui dit qu'il ne venait pas lui contester le commandement, mais qu'il l'adjurait, au nom du salut de l'armée, de le laisser continuer le mouvement de retraite, le seul possible en face des forces écrasantes de l'ennemi et de la position néfaste où se trouvaient les soldats français. Wimpffen ne se laissa pas convaincre et Ducrot partit la mort dans l'âme, se résignant à conduire au feu des troupes qu'il savait d'avance inutilement sacrifiées. Il donnait ainsi un grand exemple d'abnégation et de discipline, comme l'avait fait Mac-Mahon, en exécutant des ordres qu'il jugeait désastreux. Dès le 30 août, il avait été convaincu de l'absolue nécessité de se replier sur Mézières, car les affaires malheureuses de Beaumont et de Mouzon avaient levé tous ses doutes. Il savait, au moment où Mac-Mahon lui remettait le commandement, que l'écoulement de l'armée sur Mézières était assuré, quand même l'ennemi serait maître de la route de Vrigne-aux-Bois et que la forêt, le long de la frontière, était praticable. Il savait que l'ennemi n'était pas encore en contact avec le 7[e] corps vers Saint-Menger; que les Allemands se dirigeaient en masses vers Illy et barraient la direction de l'Est, manœuvrant pour nous envelopper. Il savait enfin que si l'on restait sur l'emplacement choisi par Mac-Mahon, l'on serait réduit à voir notre armée investie et perdue; que l'offensive vers l'Est avec une artillerie inférieure en nombre, en calibre et en portée, était une opération aussi imprudente qu'inutile et que, sous peine d'être pris, il fallait filer au plus vite dans la direction de Mézières, la seule voie libre, quitte à refouler les troupes qui voudraient nous barrer le passage. Ce qui pouvait arriver de pire, c'était qu'une partie de l'armée française

fût rejetée sur la frontière belge, mais le gros de l'armée, repoussant ceux qui voudraient lui couper la retraite, pourrait s'écouler vers Mézières et Rocroy. On a vivement critiqué cette décision du général Ducrot. C'était pourtant la seule possible, et comme l'a fort bien rappelé l'auteur de *la Retraite sur Mézières* (1), « il n'est pas de meilleur juge en pareille matière que le maréchal Bugeaud qui disait qu'il est des circonstances où il est d'un brave homme de savoir f..... le camp à propos (2) ».

Mais le général de Wimpffen ne voulut pas se rallier à la détermination si opportune de la retraite et conduisit bravement l'armée à une défaite inévitable (3). Elle causa au général Ducrot une douleur immense qui se peint dans ces quelques lignes adressées à sa femme après la bataille : « Pourquoi ne suis-je pas tombé sur le champ de bataille, alors que tant d'autres étaient frappés autour de moi et derrière moi?... Aucune expression ne saurait rendre mon désespoir. Ton cœur seul peut le comprendre. Ce désespoir est augmenté par la pensée que si le fatal aveuglement du général de Wimpffen n'était venu arrêter l'exécution du mouvement que j'avais

(1) *Réponse à M. Alfred Duquet*. Librairie Berger-Levrault, 1904, 1 vol. in-8°, p. 6.

(2) C'est ce qu'a reconnu Napoléon III lui-même dans ses considérations *Sur les Causes de la capitulation de Sedan*.

(3) Voir pour les détails la *Journée de Sedan*, par le général Ducrot. — A propos de l'ouvrage sur Sedan où Wimpffen relate tous les incidents de la bataille, un officier allemand, le général de Monts, dans son livre sur *Napoléon à Wilhelmshöhe,* dit que le général français ne pensait qu'à se vanter de ses exploits en Algérie. « On a l'impression en le lisant que l'auteur, vers les trois heures de l'après-midi à Sedan, n'a songé qu'à une chose : recueillir de ces immenses désastres un reflet de gloire pour lui-même, mais que son dessein n'a pas été de tenter une trouée pour y faire passer l'armée, car à cet instant même cela était impossible. L'état de l'armée française était désespéré et l'on ne pouvait plus s'attendre qu'à une fin désastreuse. » Le général de Wimpffen s'était repenti, mais trop tard, de n'avoir pas suivi le conseil de Ducrot. Il dit, le lendemain de Sedan, au général Chazal, que l'armée se serait jetée sur la Belgique si sa frontière n'avait pas été aussi bien gardée.

ordonné à neuf heures du matin pour occuper le village d'Illy, notre retraite était opérée sur Mézières et, peut-être, au lieu d'un désastre effroyable, aurions-nous à enregistrer un succès relatif. »

Un même désespoir allait frapper l'empereur, au moment où les charges héroïques et inutiles de la cavalerie, le dévouement surhumain et sans résultat efficace de toutes nos troupes entourées d'adversaires en plus grand nombre et d'une artillerie beaucoup plus puissante, tout lui indiquait une catastrophe prochaine. Il resta quelques heures à cheval, immobile et muet, à des endroits périlleux. Des officiers furent frappés à ses côtés. Un obus éclata près de lui. Il ne s'émut pas, attendant, souhaitant le coup fatal. Mais, comme l'a dit M. Étienne Lamy, « la fortune lui refusait tout, même la mort, ou plutôt elle lui donna, sans la mort, l'agonie (1). » Las de voir égorger, sans le moindre avantage, de vaillants soldats, l'empereur se résigna à la capitulation. « Parvenu à des sommets d'infortune qui sont plus hauts que l'orgueil, il prit sur lui la honte dont personne ne voulait et ressaisit son autorité pour arborer le drapeau parlementaire. » Après avoir fait porter au roi de Prusse, par le général Reille, la lettre par laquelle il lui remettait son épée, il se rendit, le 2 septembre au matin, au village de Donchery où il allait avoir, avec Bismarck, un entretien à jamais mémorable. A huit cents mètres du pont de la Meuse, une petite maison d'un tisseur belge, haute d'un seul étage, fut témoin de la rencontre de l'empereur et du chancelier. Voici comment Bismarck lui-même raconte la scène : « Je rencontrai Napoléon sur la route près de Fresnois, à trois kilomètres de Donchery. Il était dans une voiture à deux chevaux. Trois officiers étaient près de lui. Trois autres à cheval escortaient la voiture. Je ne reconnus que Reille, Castelnau, La Moskowa et Vaubert. J'avais mon revolver à la

(1) *Études sur le Second Empire*, p. 336, 337.

ceinture. L'empereur le remarqua, le regarda un instant et pâlit, car il me crut capable d'une action de mauvais goût (1). Je lui fis le salut militaire. Il souleva son képi et ses officiers l'imitèrent. Alors je levai aussi ma vieille casquette, bien que ce ne fût pas selon l'ordonnance. Il me dit : « Couvrez-vous donc ! » J'eus pour lui les égards que j'avais eus quand je l'avais vu à Saint-Cloud, et je réclamai ses ordres. Il voulut savoir s'il pouvait parler au roi ; je lui dis que la chose était impossible, le quartier de Sa Majesté étant à quatorze kilomètres. En réalité, je ne voulais pas qu'il le rencontrât avant que la capitulation fût conclue. » L'empereur demanda alors à Bismarck où il pourrait s'établir. Le chancelier lui offrit son logis de Donchery. Ils avancèrent vers le village et Napoléon désigna la maison du tisseur. Bismarck objecta qu'elle était bien pauvre. « Peu importe ! » dit l'empereur avec un geste d'indifférence (2).

Ils montent alors au premier étage et s'assoient dans une petite chambre sur des chaises de paille. L'entretien dura environ trois quarts d'heure. « L'empereur déplora d'abord, rapporte Bismarck, cette malheureuse guerre qu'il n'avait pas voulue et à laquelle l'avait contraint l'opinion publique. Je lui répondis que chez nous non plus, et le roi moins que personne, nul n'avait désiré cette guerre ; que nous avions considéré la question d'Espagne comme une simple question espagnole et non comme une question allemande, et que, vu les bons rapports existant entre la famille de Hohenzollern et lui, nous avions pensé que le prince prussien à qui l'on offrait la couronne d'Espagne s'entendrait facilement avec lui. »

Or, la veille au soir, le chancelier suivant à cheval la route

(1) Bismarck qui avait grossièrement attribué l'émotion de l'empereur à la vue d'un revolver qu'il croyait destiné à le tuer, ne comprenait pas que son apparition subite rappelait au monarque la cause directe de la guerre et de tant de malheurs.

(2) Voir *les Étapes douloureuses*, par le baron A. Verly (Daragon, 1908).

de Donchery avec quelques officiers, s'exprimait ainsi à voix haute sur les causes de la guerre. « Je rappelai, dit-il dans ses *Pensées et Souvenirs* (1), que j'aurais cru que le prince Léopold ne serait pas pour l'empereur Napoléon un voisin mal vu en Espagne; qu'il se mettrait en route pour Madrid en passant par Paris afin d'y prendre contact avec la politique française : c'était une des conditions préalables qu'il aurait eu à remplir en prenant le gouvernement de l'Espagne. Je dis : « Quant à *nous*, nous aurions été en droit de craindre un étroit accord entre la couronne d'Espagne et celle de France, beaucoup plus probable que l'établissement d'un groupe hispano-allemand et anti-français rappelant Charles-Quint... Un roi d'Espagne ne pouvait, après tout, faire que de la politique espagnole et le prince deviendrait Espagnol en prenant la couronne de ce pays. » A ma surprise, j'entendis derrière moi, dans l'obscurité, une vive réplique du prince de Hohenzollern, de la présence duquel je ne m'étais pas douté. Il protesta énergiquement contre la possibilité de supposer chez lui des sympathies françaises... Je fis mes excuses au prince sur les paroles que j'avais prononcées, ignorant sa présence. » On voit, par là, ce qu'il faut penser des affirmations de Bismarck à Napoléon au sujet de l'entente amicale entre Léopold de Hohenzollern et lui.

Le chancelier continue ainsi la relation de son entretien avec l'empereur. « Il parla ensuite de sa situation. Il désirait avant tout des conditions plus favorables. Je lui déclarai que je ne pouvais m'entretenir avec lui à ce sujet; que c'était une question purement militaire que Moltke seul devait décider, mais que l'on pouvait délibérer sur la possibilité d'une paix prochaine. Il répondit qu'étant prisonnier, il n'était pas en position de prendre une décision à ce sujet. Lorsque je lui demandai avec qui j'en devais conférer, il me dit que la chose concernait le gouvernement de Paris. Je lui fis donc observer

(1) T. II, p. 94.

que l'état des choses n'était pas changé depuis hier et que nous devions par conséquent persister dans nos exigences au sujet de la capitulation, pour être certains de conserver les fruits de la victoire. Moltke, averti par moi, venait d'arriver. Il appuya mon opinion. Puis il se rendit auprès du roi pour l'instruire de toutes choses (1). »

La veille au soir, dans ce même village de Donchery, avait eu lieu l'entrevue de Wimpffen avec de Moltke, à laquelle assistaient en outre le chancelier, le général de Blumenthal, le général de Castelnau, le capitaine d'Orcet et quelques officiers français et allemands. C'est au récit du capitaine d'Orcet (2) que j'emprunte les détails qui suivent. Wimpffen voulut connaître les conditions de l'ennemi. « Elles sont bien simples, répondit Moltke. L'armée tout entière prisonnière avec armes et bagages. Les officiers prisonniers aussi. Mais ils garderont leur épée comme témoignage d'estime pour leur courage. » Wimpffen offrit la place de Sedan et demanda la liberté pour l'armée, à condition de ne plus servir pendant la guerre. Moltke s'y refusa. Wimpffen parla de résistance. Moltke lui répondit : « Que peuvent faire 80 000 hommes contre 240 000 hommes et 500 bouches à feu? » Wimpffen menaça la Prusse de la colère et de la haine des Français. Bismarck objecta que c'était là une argumentation spécieuse. Il ne fallait pas compter, au cas où on lui offrirait des conditions meilleures, sur la reconnaissance du peuple français. Il n'avait point, en effet, pardonné Sadowa à la Prusse. Aussi, fallait-il contre lui des garanties qui assurassent tout repos pour l'avenir. « Si le peuple français était un peuple comme les autres, dit-il avec une impertinence amère; s'il avait des institutions solides; si, comme le nôtre, il avait le culte et le respect de ses institutions; s'il avait un souverain établi sur le trône d'une

(1) *Le Comte de Bismarck et sa suite*, par M. Busch, p. 82 à 84.

(2) *Archives diplomatiques*, t. II (1871-72).

façon durable, nous pourrions croire à la gratitude de l'empereur et de son fils, mais en France depuis quatre-vingts ans, les gouvernements ont été si peu durables, si multipliés; ils ont changé avec une rapidité si étrange que l'on ne peut compter sur rien de votre pays... Ce serait vouloir bâtir en l'air! » Il ajouta ironiquement : « Êtes-vous sûr d'avoir demain le gouvernement que vous avez aujourd'hui, et pouvez-vous répondre que celui-là ratifiera les conditions? »

Le chancelier insistait sur ce sujet avec une âpreté féroce. « Et d'ailleurs, ajoutait-il, ce serait folie que d'imaginer que la France pourrait nous pardonner un succès! Vous êtes un peuple irritable, envieux, jaloux, orgueilleux. Depuis des siècles, la France a déclaré trente fois la guerre à l'Allemagne et cette fois-ci vous nous l'avez déclarée, comme toujours par jalousie, parce que vous ne pouviez nous pardonner notre victoire de Sadowa, et pourtant Sadowa ne nous avait rien coûté et n'aurait pu en rien atteindre votre gloire. » Wimpffen, Castelnau, d'Orcet et les autres officiers français écoutaient avec une colère non dissimulée les propos offensants de celui qui, ayant amené le Cabinet Ollivier à tomber dans ses pièges, se plaisait maintenant, au lendemain d'un triomphe inespéré, à piétiner lourdement le vaincu. « Il vous semblait, disait Bismarck, que la victoire était un apanage qui vous était uniquement réservé, et que la gloire des armes était pour vous un monopole... Et vous nous pardonneriez le désastre de Sedan? Jamais! Si nous faisions maintenant la paix, dans cinq ans, dans dix ans, dès que vous le pourriez, vous recommeriez la guerre. Voilà toute la reconnaissance que nous aurions à attendre de la nation française! » Puis faisant l'éloge de l'Allemagne honnête et modérée, — « semblable, remarque d'Orcet, à ces adroits faiseurs qui, après avoir dépouillé un malheureux, crient : « Au voleur! (1) » — il disait avec une émotion feinte :

(1) Comme le rappelait récemment M. G. May, le jugement de Tacite sur

« Nous sommes, nous autres, au contraire de vous, une nation honnête et positive que ne travaille jamais le désir des conquêtes et qui ne demanderait qu'à vivre en paix, si vous ne veniez constamment nous exciter par votre humeur querelleuse. Aujourd'hui, c'est assez! Il faut que la France soit châtiée de son orgueil, de son caractère agressif et de son ambition. Nous voulons pouvoir enfin assurer la sécurité de nos enfants et pour cela il faut que nous ayons entre la France et nous un glacis. Il nous faut un territoire, des forteresses et des frontières qui nous mettent pour toujours à l'abri de toute attaque de votre part. »

Wimpffen crut devoir répondre que les temps étaient changés. On n'était plus en 1815. La France ne nourrissait pas de noirs desseins. C'est elle au contraire qui avait proclamé la fraternité des peuples. Le chancelier répliqua : « Non, la France n'est pas changée. C'est elle qui a voulu la guerre, et c'est pour flatter cette manie populaire de la gloire que, dans un intérêt dynastique, Napoléon III est venu nous provoquer. Nous savons bien que la partie raisonnable et saine de la France ne poussait pas à la guerre. Néanmoins, elle en a accueilli l'idée volontiers... Le parti en France qui poussait à la guerre, c'est celui qui fait et défait les gouvernements, c'est la populace, ce sont les journalistes; ce sont ceux-là que nous voulons punir. Il faut pour cela que nous allions à Paris. Qui sait ce qui va se passer? Peut-être se formera-t-il chez vous un gouvernement qui ne respectera rien, qui fera des lois à sa guise, qui ne reconnaîtra pas la capitulation, qui forcera peut-être les officiers à violer les promesses qu'ils nous auraient faites, car on voudra sans doute se défendre à tout prix... Il faut que nous mettions la France dans l'impossibilité de résister. Le sort des batailles nous a livré les

les Germains est aussi vrai aujourd'hui qu'hier : « *Eadem semper causa Germanis transcendendi in Gallias, libido atque avaritia et mutandae sedis amor ut fecundinimum hoc solum vosque ipsos possiderent.* »

meilleurs soldats, les meilleurs officiers de l'armée française. Les mettre gratuitement en liberté pour nous exposer à les voir marcher de nouveau contre nous, ce serait folie; ce serait prolonger la guerre, et l'intérêt de son peuple s'y oppose. »

Cinq grands mois allaient encore s'écouler, et cette France, dont Bismarck croyait être déjà le maître insolent, allait montrer comment, même avec des soldats et des chefs improvisés, une nation qui a le souci de son honneur et de son indépendance, sait se défendre et résister.

Le général Castelnau prend alors la parole et dit que l'empereur a envoyé son épée au roi, dans l'espérance que le monarque accorderait à l'armée française une capitulation plus honorable... « Est-ce l'épée de la France ou son épée à lui? demande Bismarck. Si c'est celle de la France, les conditions peuvent être singulièrement modifiées et votre message aurait un caractère des plus graves. — C'est seulement l'épée de l'empereur, répond Castelnau. — En ce cas, remarque de Moltke, cela ne change rien aux conditions. L'empereur seulement obtiendra pour sa personne tout ce qu'il lui plaira de demander. — Nous recommencerons la bataille, dit Wimpffen irrité. — Eh bien, à quatre heures précises, j'ouvrirai le feu, répliqua de Moltke. » Tous les assistants de cette scène angoissante s'étaient levés. Les Français avaient fait demander leurs chevaux et gardaient un silence glacial. Bismarck, qui voulait maintenant faire oublier sa brutale sortie, reprit la parole pour faire l'éloge du soldat français qui était capable des plus heureux prodiges de vaillance, mais à quoi bon? « Demain soir, vous aurez seulement sur la conscience le sang de vos soldats et des nôtres que vous aurez fait couler inutilement. Qu'un moment de dépit ne vous fasse pas rompre la conférence! M. le général de Moltke va vous convaincre que toute tentative de résistance serait folie de votre part. » Moltke, dans un bref discours, soutint en effet qu'il lui serait facile de brûler Sedan en quelques heures. Il vanta la force de ses posi-

tions (1). Wimpffen demanda à les faire vérifier. « Vous n'en verrez pas une, répliqua sèchement le maréchal. C'est inutile. » Et il répéta sa menace de reprendre le feu à quatre heures. Wimpffen réclama un sursis afin de pouvoir délibérer avec les officiers supérieurs restés à Sedan. Moltke allait refuser, lorsque Bismarck l'amena à accepter le sursis jusqu'à neuf heures. La conférence était terminée. Tout, hélas! faisait prévoir que la capitulation était décidée et que Wimpffen n'avait pu sauver que les apparences.

J'ai tenu à reproduire le récit fidèle du capitaine d'Orcet, pour bien rappeler les exigences et les insolences du vainqueur et montrer ce que l'on peut et doit attendre, en cas de revers, d'un tel ennemi. Ce sont là des souvenirs que nul Français ne doit oublier.

Le secrétaire intime de Bismarck dépeint ainsi la personne de l'empereur au sortir de son entretien avec le chancelier. « Un petit homme trapu, coiffé d'un képi rouge brodé d'or, vêtu d'un paletot noir doublé de rouge avec capuchon et d'un pantalon rouge, porte des gants blancs et fume une cigarette : c'est l'empereur; je pouvais fort bien voir son visage, car je n'étais pas fort éloigné de lui. Le regard de ses yeux gris avait quelque chose de doux et de rêveur, comme celui de tous les gens qui ont mené la vie grand train. Le képi était penché du côté droit, de même que la tête. Ses jambes courtes n'étaient pas proportionnées à la longueur de son buste. Son maintien, son air avaient quelque chose de bourgeois; rien de militaire. L'homme était trop doux, et pour ainsi dire trop flasque, pour

(1) Le lieutenant-colonel Cunéo d'Ornano, emmené prisonnier le soir de Sedan en arrière des lignes prussiennes, eut une entrevue avec le prince de Hohenlohe-Ingelfingen qui, lui montrant un immense rassemblement d'artillerie, lui dit : « Si les pièces engagées n'avaient pas été suffisantes, nous avions encore celles-ci à mettre en ligne. Votre écrasement était certain. » Et Cunéo d'Ornano ajoute : « Les artilleurs feront bien de ne pas oublier ces paroles du prince de Hohenlohe. »

l'uniforme qu'il portait. On eût pu le croire à l'occasion capable de sentimentalité. Cette impression imposait d'autant plus que nous comparions ce petit homme à la tournure haute et fière de notre chancelier. Napoléon avait l'air fatigué, mais non très abattu; il ne paraissait pas aussi âgé que je me l'étais imaginé... (1).

Voici d'autre part comment le correspondant des journaux anglais, Archibald Forbes, raconte la venue et le séjour à Donchery de Napoléon III qui, informé par Wimpffen des conditions rigoureuses de l'ennemi, avait résolu d'aller lui-même au quartier général prussien, solliciter une capitulation plus acceptable. Ce récit d'un témoin consciencieux éclaire et complète ce qui précède.

« Croyant qu'il serait autorisé à revenir à Sedan, bien qu'il se fût personnellement constitué prisonnier de guerre, il ne dit adieu à personne. Comme il sortait par la porte de Torcy, un peu avant six heures, les zouaves qui étaient de garde crièrent : « Vive l'empereur! » C'était le dernier adieu, formulé par des voix de soldats français, que devaient entendre les oreilles de l'empereur. Il est à remarquer que la première marque de déférence qu'il reçut, comme il passait sur le pont-levis, fut un salut silencieux et respectueux d'officiers américains. Le général Sheridan et son aide de camp, le colonel Forsyth, causaient avec des officiers subalternes allemands de garde aux avant- postes, quand ils virent venir à eux une voiture découverte contenant quatre officiers dont l'un, qui portait l'uniforme de général et fumait une cigarette, fut reconnu par eux pour l'empereur. Ils suivirent la voiture, qui gagna Donchéry à une allure modérée. A un hameau situé à un mille environ de Donchéry, elle s'arrêta quelque temps. Napoléon demeura assis à sa place, fumant sans interruption et essuyant avec nonchalance les regards d'un groupe de soldats alle-

(1) *Le Comte de Bismarck et sa suite*, p. 80.

mands qui, tout près de lui, contemplaient le monarque tombé avec un étrange et chaleureux intérêt.

« En regardant par la fenêtre de ma chambre à coucher sur la petite place de Donchéry, ce matin-là, à six heures moins un quart, je vis un officier français, que je sus par la suite être le général Reille, revenir à cheval du quartier général de Bismarck. Il avait à peine disparu quand Bismarck lui-même, en casquette et uniforme de petite tenue, avec ses longues bottes de cuirassier sales et poussiéreuses, sortit de la maison, monta sur son gros cheval bai et s'élança sur les traces de Reille. Je le suivis rapidement à pied, mais je demeurai en arrière, comme il galopait sur la grande route de Sedan. En continuant mon chemin, j'aperçus, à un mille et demi environ de Donchery, une voiture découverte assez mesquine; à droite, sur le siège principal, était assis un homme à figure plombée, lourde et impassible, mais dont les traits semblaient creusés comme par un spasme. Du premier coup d'œil, je reconnus l'empereur. Il portait une capote bleue à doublure écarlate, qui était rejetée en arrière, montrant les décorations dont sa poitrine était couverte. A côté de la voiture chevauchait Bismarck, que suivaient Reille et deux autres officiers français. Le cortège alla ainsi pendant quelques centaines de mètres. Puis, à la demande de Napoléon on s'arrêta devant la maisonnette d'un tisseur sur la grande route. La maison, haute de deux étages, avec sa façade peinte en jaune, est la plus rapprochée de Sedan, dans un bloc de trois maisons, à quinze pieds environ au sud de la grande route et est légèrement surélevée.

« Là, tantôt se promenant à l'intérieur de l'humble masure, tantôt assis devant le seuil sur des chaises de paille apportées par le tisseur à barbe blonde. Napoléon et Bismarck continuèrent leur conversation durant environ une heure et demie. Pendant qu'ils étaient dehors et que nous pouvions les voir, ce fut Bismarck qui en fit les frais avec une constante énergie. L'empereur gardait son impassibilité, souriant faiblement par

moments et plaçant çà et là une remarque. Moltke les rejoignit un instant, puis partit à cheval pour rencontrer le roi qui allait à Vendresse. Un peu plus tard, Bismarck, laissant Napoléon dans la maisonnette, quitta Donchery pour déjeuner et s'habiller. Comme il passait devant Sheridan en allant chercher son cheval, il demanda au général américain si on avait remarqué comment l'empereur avait tressailli au moment de leur première rencontre. Sheridan ayant répondu affirmativement, Bismarck ajouta : « Il faut alors que cela soit dû à des manières, et non à mes paroles, car voici ce que j'ai dit : « Je salue Votre Majesté comme je saluerais mon roi! » Sheridan avait déjà raconté comment, pendant que la voiture de Napoléon demeurait arrêtée au hameau voisin, Bismarck était soudainement arrivé au triple galop, avait arrêté son cheval court sur les jarrets, avait sauté à terre en abandonnant la bride et avait marché fièrement, à grandes enjambées, vers l'empereur, n'ôtant sa casquette qu'au moment où il avait atteint la voiture.

« Napoléon demeura invisible, à l'étage supérieur de la maisonnette du tisseur, pendant une heure et demie après le départ de Bismarck. Puis, une pâleur mortelle étendue sur le visage, il sortit et se mit à arpenter de long en large une allée du petit jardin potager situé à droite, ses mains gantées de blanc croisées derrière son dos et fumant cigarettes sur cigarettes. Sa démarche était curieuse. Il boitait légèrement d'une jambe et s'avançait ainsi de côté, l'épaule gauche en avant, à la façon des crabes. Il vint plus tard s'asseoir parmi les officiers, observant un silence absolu, pendant qu'ils parlaient et gesticulaient autour de lui avec la plus grande animation. A neuf heures un quart, nous vîmes arriver au trot dans Donchéry un peloton de cuirassiers prussiens qui se formèrent rapidement en cordon derrière le village. Le lieutenant ordonna à deux hommes de mettre pied à terre, et, sans faire semblant de reconnaître le groupe des Français, sans saluer même d'au-

cune façon, il les fit s'avancer derrière la chaise de l'empereur, les arrêta et commanda : « Sabre main! » puis il leur donna des ordres à voix basse. Napoléon se leva brusquement, regarda derrière lui avec un geste de surprise et le sang lui monta au visage. C'était la première marque d'émotion qu'il donnât.

« Vers dix heures, Bismarck revint, cette fois en grand uniforme. Il descendit de cheval, s'approcha de l'empereur et causa avec lui quelques instants. Il fit alors surveiller la voiture dans laquelle Napoléon monta, et le cortège, escorté par la garde d'honneur des cuirassiers, se mit en route au pas vers le château de Bellevue, situé plus près de Sedan que la maisonnette du tisseur. Cette jolie résidence regarde, à travers les arbres, la Meuse, fort large en cet endroit, et la plaine dans laquelle se dresse Sedan. On accède au jardin par un large escalier. L'empereur entra dans le salon et y demeura seul, après que Bismarck l'eut quitté. Rien n'avait encore été réglé pour l'entrevue qu'il avait sollicitée du monarque allemand. »

C'est au roi de Prusse lui-même qu'il faut demander maintenant le récit de son entrevue avec l'empereur. « Moltke me dit, écrit Guillaume à la reine Augusta, que Napoléon avait quitté Sedan à une heure du matin, était arrivé à Donchery, avait fait éveiller Bismarck qui l'a trouvé assis devant une petite maison située à l'écart, avec ses officiers, et qu'il avait témoigné le désir de me voir. Sur la remarque faite que j'arriverais dans quelques heures dans la direction de Sedan, il s'est retiré avec Bismarck dans la petite maison et la conversation n'a roulé que sur des choses insignifiantes (1). L'empereur revenant de nouveau sur une rencontre avec moi, comme il n'y avait pas de local convenable sur la route, mais à proximité un petit château avec un parc, Bismarck proposa de

(1) Ce qui est relaté plus haut n'est pas, comme on l'a vu, insignifiant.

choisir cet endroit pour le rendez-vous. A dix heures j'arrivai sur une petite hauteur devant Sedan. Vers midi, Moltke et Bismarck parurent avec l'acte de capitulation ratifié. Après avoir entendu leur récit, je me mis à deux heures, avec la suite de Fritz et la cavalerie de la Garde, en route pour le rendez-vous.

« En entrant dans le parc, nous vîmes tout l'équipage de campagne en livrée de l'empereur, ce qui indiquait clairement qu'il avait quitté Sedan pour ne plus y revenir. Je descendis devant le petit château et trouvai l'empereur dans une véranda vitrée qui conduisait dans une chambre où nous entrâmes bientôt. Je saluai l'empereur et lui tendis la main en disant : « Sire, le sort des armes a décidé entre nous, mais il m'est bien pénible de revoir Votre Majesté dans cette situation. » Nous étions tous les deux très émus. Il me demanda ce que j'avais décidé de lui. Sur quoi je lui proposai Wilhelmshöhe qu'il accepta. Il sollicita par quel chemin il s'y rendrait par la Belgique ou par la France. Ce dernier chemin avait été désigné, mais pouvait encore être changé (ce qui eut lieu en effet). Il demanda l'autorisation de pouvoir emmener avec lui ceux qui l'entouraient, le général Reille, le prince de la Moskowa, le prince Murat et de pouvoir conserver son train de maison, ce que naturellement je lui accordai. Il fit l'éloge de mon armée, surtout de l'artillerie qui n'avait pas sa pareille et il blâma l'indiscipline de sa propre armée (1). »

En louant l'artillerie allemande, Napoléon III devait se rappeler quelle opposition le comité de la place Saint-Thomas-d'Aquin avait fait à la transformation du canon rayé en canon se chargeant par la culasse et comment il n'avait pas eu assez d'énergie pour imposer le canon du colonel de Reffye. Quant à ce qu'il avait dit sur l'indiscipline de l'armée,

(1) « Manque de discipline, manque d'ensemble, défaut d'ordre, exagération du poids que porte le soldat et du nombre des bagages des officiers, tels sont les abus qui se sont introduits dans nos armées. » (*Des Causes de la capitulation de Sedan*, p. 29.)

elle était justifiée par le désordre amené dans Sedan par le bombardement des Prussiens, mais cette observation douloureuse et vraie eût dû être négligée en un tel moment. « En nous quittant, reprit le roi, je lui dis que je croyais le connaître suffisamment pour être convaincu qu'il n'avait pas décidé la guerre, mais que je croyais qu'il y avait été forcé.

« Lui. — Vous avez parfaitement raison. L'opinion publique nous y a forcés.

« Moi. — L'opinion publique forcée par le ministère!

« Et j'ajoutai que j'avais, à la formation de ce ministère, senti tout de suite que le changement de principes, introduits par ce Cabinet, ne tournerait pas à l'avantage de son gouvernement, ce qu'il confirma en haussant les épaules (1). Toute cette conversation semblait le soulager et je puis croire que je lui ai considérablement allégé son sort (2). Nous nous séparâmes tous deux très émus. Ce que je ressentis, moi qui l'avais vu trois ans auparavant à son apogée, je ne puis le décrire! »

Le correspondant anglais, Archibald Forbes, qui se trouvait sur les lieux, complète ainsi les détails de l'entrevue :

« Le roi de Prusse avait attendu, sur les hauteurs de Frénois, avec son fils et leurs états-majors respectifs, que la capitulation fût terminée. Tous se rendirent ensuite au château. Au moment où Guillaume mettait pied à terre, Napoléon descendit les marches pour venir au-devant de lui. Le contraste était étrange et douloureux. L'Allemand grand, droit, vigoureux, les épaules larges, avec la flamme du succès dans

(1) En traversant le champ de bataille du 16 août et en voyant les morts qui le couvraient, Guillaume fit cette observation : « En présence de tels tableaux, on doit songer à ceux qui ont été la cause de ces massacres; on devrait amener ici Gramont, Ollivier et d'autres encore plus haut placés pour émouvoir leur conscience! » (*Unser Helden Kaiser*, par le Dr Oncken.) — Il aurait pu aussi y joindre son propre chancelier qui avait osé donner à la dépêche d'Ems le caractère agressif qui trompa les deux peuples.

(2) « Le 2 Septembre fut une journée dont le souvenir néfaste ne s'effacera jamais de notre esprit. » (Napoléon, *Des Causes de la capitulation de Sedan*.)

ses yeux bleus, brillant sous son casque et l'éclat du triomphe sur ses joues fraîches; le Français, les épaules tombantes, le visage plombé, les yeux larmoyants, la lèvre hésitante, la tête chauve et en désordre. Comme tous deux se serraient la main en silence, Napoléon porta son mouchoir à ses yeux et le visage de Guillaume se remplit de compassion. Leur entrevue au château dura environ vingt minutes. Puis le roi de Prusse monta à cheval pour aller saluer ses troupes victorieuses et l'autre demeura seul au château de Bellevue jusqu'au lendemain matin, où il partit en captivité pour Wilhelmshöhe. »

Enfin, le journal du prince héritier, le prince Frédéric III, contient un récit qu'il convient de rappeler, à propos de cette journée historique.

« Le comte Bothmer, écrit le kronprinz, à la date du 1er septembre, apporte la nouvelle que Napoléon III est à Sedan. Le roi, émettant une incroyable plaisanterie, me demande ce que nous ferions de Napoléon s'il était prisonnier. Le drapeau blanc est hissé sur Sedan. Napoléon y est. Bronsart lui a parlé. Il a dit qu'il enverrait le général Reille. Les hurrahs ne manquent pas. Ils sont en proportion avec la grandeur de l'événement. On se demandait s'il aurait d'heureuses suites (1). Un parlementaire arrive. Les princes sont présents. Bismarck, Moltke, Roon forment le cercle autour du Roi; je suis à côté de Sa Majesté. Reille vient; il est accablé, mais ne manque pas de dignité. Il apporte au roi la lettre de Napoléon.

« Monsieur mon frère,

« N'ayant pas pu mourir au milieu de mes troupes, il ne me reste qu'à remettre mon épée entre les mains de Votre Majesté.

« Je suis de Votre Majesté le bon frère,

« NAPOLÉON. »

(1) A ce moment même, le roi Guillaume disait à Schneider, son secrétaire : « La guerre ne fait que commencer. »

« Après s'être concerté avec Bismarck, Moltke et moi, le roi dicte à Hatzfeld le brouillon de sa réponse qu'il a copié ensuite de sa main. J'ai beaucoup de peine à trouver ce qu'il faut pour écrire. Je fournis du papier timbré à l'aigle que je tire de mes arçons. Le grand-duc de Saxe-Weimar procure la plume et l'encre. Deux chaises de paille forment la table sur laquelle un officier pose sa sabretache (1) ».

Le roi répond :

« Monsieur mon frère,

« En regrettant les circonstances dans lesquelles nous nous rencontrons, j'accepte l'épée de Votre Majesté, et je la prie de vouloir me nommer un de ses officiers muni de pleins pouvoirs pour traiter des conditions de la capitulation de l'armée qui s'est si bravement battue sous vos ordres. De mon côté, je désigne le général de Moltke à cet effet.

Je suis de Votre Majesté le bon frère,

« GUILLAUME. »

« ... Je m'entretiens, continue le prince, avec Reille qui est un homme du monde très aimable dans toute la force du terme, Il a été attaché à ma personne en 1867 et la part que j'ai prise à son sort lui a fait du bien. Quant il fut parti, nous nous jetâmes dans les bras l'un de l'autre, le roi et moi. Le souvenir du 3 juillet (Sadowa) s'empara de moi. Immense joie de nos troupes. Je n'ai pu retenir mes larmes, lorsqu'on chanta l'hymne : *Danket alles Gott!*

(1) « Pendant que Sa Majesté lisait la lettre de l'empereur, il régnait un silence de mort dans tout l'entourage qui s'était augmenté d'instant en instant, et l'on entendait seulement monter jusqu'à la colline le bourdonnement confus des centaines de mille hommes en présence qui gardaient encore, au fond de la vallée, une attitude menaçante ». (*Souvenirs intimes* de Louis SCHNEIDER sur l'empereur Guillaume).

« 2 *septembre*. — Je suis sous l'empire de cet aphorisme : « L'histoire du monde est le tribunal du monde », que j'ai appris sur les bancs du collège. Wimpffen fait des difficultés. Napoléon arrive. Il se tient au milieu d'un champ de pommes de terre près Donchery. Bismarck et Moltke courent au-devant de lui. Il voudrait des conditions de capitulation plus douces et le passage de l'armée en Belgique. Moltke croit que tout cela ce sont des prétextes, car l'empereur n'est pas en sûreté à Sedan. Il craint pour ses voitures et ses bagages. Moltke est à la recherche d'un logement convenable. Bismarck cause avec Napoléon. Le roi insiste pour la reddition sans conditions. Les officiers pourront se retirer en engageant leur parole d'honneur. A midi, signature de la capitulation. Bismarck et Moltke reviennent de leur promenade quotidienne. Il est parlé de tout, sauf de politique. Moltke est décoré de la croix de fer de première classe. Il propose Wilhelmshöhe et demande que Napoléon soit dispensé de se montrer sur les hauteurs devant les troupes. Nous allons à travers les bivouacs bavarois à Bellevue où se trouvent une calèche impériale et des fourgons avec valets et postillons poudrés à la Longjumeau. Napoléon paraît en grand uniforme à l'entrée du pavillon vitré. Il y conduit le roi, et je ferme la porte et reste dehors.

« Ainsi que le roi me le raconta plus tard, l'entretien se passa tel que je vais le rapporter. Le roi commença en disant que, puisque le sort de la guerre avait tourné contre l'empereur et que celui-ci lui remettait son épée, il était venu lui demander quelles étaient à présent ses intentions. Napoléon dit qu'il se mettait à la disposition de Sa Majesté. Celui-ci répliqua qu'il voyait avec un sentiment de réelle compassion son adversaire dans une telle situation, d'autant plus qu'il savait qu'il n'avait pas été facile à l'empereur de se résoudre à la guerre. Cette assertion fit visiblement du bien à Napoléon. Il assura avec chaleur qu'il avait cédé à l'opinion publique, lorsqu'il s'était décidé à la guerre. Sur quoi le roi répliqua que, puisque

l'opinion avait eu cette tendance, bien coupables avaient été ceux qui l'avaient excitée. Allant ensuite au but immédiat de la visite, le roi demanda si Napoléon désirait engager quelques négociations pour traiter. L'empereur répondit négativement. Il fit remarquer que, comme prisonnier, il n'avait actuellement plus aucune action sur le gouvernement. Et comme le roi demandait où se tenait le gouvernement, il répondit : « A Paris. » Le roi amena ensuite la conversation sur la situation personnelle de l'empereur pour l'avenir, et lui offrit le château de Wilhelmshöhe pour séjour, ce qu'il accepta aussitôt. Il parut surtout satisfait, quand le roi lui dit qu'il lui donnerait une escorte d'honneur qui veillerait à sa sûreté jusqu'à la frontière. Comme Napoléon, dans le cours de l'entretien, avait l'air de supposer qu'il avait eu contre lui l'armée de Frédéric-Charles, le roi rectifia la chose et lui dit que c'était celle du prince de Saxe et la mienne. Et l'empereur ayant demandé où était l'armée de Frédéric-Charles, le roi répondit vivement en accentuant les mots : « Avec le 7e corps d'armée, devant Metz. » Alors, en proie à une surprise pénible, l'empereur fit un pas en arrière. Son visage eut une expression attristée, car maintenant il était clair pour lui qu'il n'avait pas eu contre ses troupes toute l'armée allemande. Le roi loua la bravoure des Français, ce que Napoléon reconnut volontiers, mais ajouta qu'elle manquait de cette discipline qui distinguait notre armée; notre artillerie était la première du monde et les Français n'avaient pu y résister. L'entretien avait duré un bon quart d'heure, lorsqu'ils sortirent. La haute stature du roi dominait. L'empereur m'aperçut. Il me tendit la main, tandis que, de l'autre, il cherchait à sécher les larmes douloureuses qui coulaient sur ses joues. Il prononça des paroles pleines de reconnaissance envers moi et sur la manière généreuse avec laquelle le roi l'avait traité. Je parlai naturellement dans le même sens et je lui demandai s'il avait trouvé quelque repos pendant la nuit. Il me répondit que le chagrin et le souci des siens

n'avaient pu lui laisser la moindre possibilité de dormir. Et comme je déplorais que la guerre eût été si terrible et si sanglante, il répartit que ce n'était, hélas! que trop vrai et que trop terrible, *quand on n'avait pas voulu la guerre!* Il n'avait aucune nouvelle de l'impératrice et de son fils depuis huit jours et il demandait s'il pouvait lui envoyer un télégramme privé, ce qui lui fut accordé. Nous prîmes congé avec *shake-hand*. Boyen et Lynar l'accompagnaient. Sa suite paraissait sinistre avec ses uniformes battant neuf à côté des nôtres si flétris par la guerre. Après son départ, arriva un télégramme de l'impératrice; je le lui fis expédier par Seckendorff. On a des craintes que les résultats de la guerre ne répondent pas aux vœux légitimes du peuple allemand. »

Il a été dit que Bismarck avait offert à Napoléon de le laisser passer avec une escorte, afin de lui permettre d'aller à Paris traiter de la paix et que Napoléon avait refusé cette offre. Ce bruit est invraisemblable. Si puissant que fût le chancelier, il n'aurait pu obtenir du roi et des chefs de l'armée allemande le moindre assentiment à une telle proposition. Et d'ailleurs, comment l'empereur eût-il pu revenir à Paris au lendemain d'un tel désastre?

Le 4 septembre, l'impératrice Eugénie télégraphiait à sa mère la comtesse de Montijo à Madrid : « Le général Wimpffen qui avait pris le commandement après la blessure de Mac-Mahon a capitulé, et l'empereur a été fait prisionnier! Seul, sans commandement, il a subi ce qu'il ne pouvait empêcher. Toute la journée il a été au feu. Du courage, chère mère! Si la France veut se défendre, elle le peut. Je ferai mon devoir. Ta malheureuse fille.

« EUGÉNIE (1). »

Napoléon III et son escorte devaient se diriger vers la frontière de Prusse par Stenay; mais, comme nous l'apprend le

(1) *Papiers de la famille impériale*, t. Ier, p. 424.

conseiller de Wilmowski, chef du cabinet civil du roi Guillaume, « il lui était pénible de rester ainsi plusieurs jours en France comme prisonnier. Il demanda donc de passer par la Belgique, naturellement sans aucune escorte militaire pour ne pas violer la neutralité belge. Cela lui fut accordé, sur sa parole d'honneur de se présenter à Aix-la-Chapelle à un jour fixé ». L'empereur exprima le désir d'être placé sous la garde du général baron Chazal, un des plus vaillants officiers de l'armée belge, avec lequel il était en relations intimes. Ce général, d'origine française et fils du conventionnel Chazal, s'était fait naturaliser citoyen belge en 1844 et était devenu en 1847 ministre de la guerre. Pendant vingt-huit années, il fut considéré comme le maître de l'armée belge qu'il avait parfaitement réorganisée. C'est grâce à lui que cette armée fut dotée du canon à tir rapide. Le général Chaza avait même prévenu Napoléon III de la supériorité de l'artillerie allemande et invité le souverain à adopter le canon se chargeant par la culasse, ce qui malheureusement ne fut pas compris, et ce qui amena le prince Napoléon à lui écrire plusieurs années après la guerre : « Si vos avis avaient été plus écoutés, nous ne serions pas dans l'abîme actuel, ni la France ni Napoléon. »

Le 3 septembre, Napoléon III partait pour Wilhelmshöhe. Un voyageur, M. Émile Taudel, le rencontra dans la matinée aux environs de Bouillon, au centre d'un long convoi de piqueurs et de chevaux, se dirigeant sur Libramont où il devait prendre le train pour Cassel. L'empereur était, en compagnie du général Castelnau, étendu dans un coupé aux couleurs impériales, pâle, les traits affaissés, le regard voilé, l'air morne et ne fumant pas sa cigarette accoutumée. Aux portières du coupé trottaient deux officiers belges. La voiture impériale était suivie d'un char à bancs où se trouvaient le général de Boyen, le prince de Lynar, le docteur Corvisart et six officiers français. A Verviers, où la foule ameutée avait semblé vouloir faire un mauvais parti à l'empereur, le général Chazal

qui commandait l'armée belge avait dû intervenir pour le protéger. Par son ascendant et son prestige personnel, il transforma l'hostilité des Belges en déférence pour le vaincu. C'est à Verviers que Napoléon III, encore sous le coup de l'impression de sa défaite, écrivit une courte relation de la bataille de Sedan que M. Roland de Marès a transcrite d'après l'original que lui ont communiqué les fils du général Chazal. Cette relation est trop importante pour n'être pas reproduite ici. La voici textuellement (1).

« Il est difficile de se rendre compte d'un événement aussi extraordinaire que celui qui vient d'avoir lieu sous les murs de Sedan, où une armée appuyée à une place forte a été obligée de se rendre, sans connaître les différentes circonstances qui l'y ont amenée. Nous allons chercher à l'exposer à nos lecteurs.

« Après la bataille de Mars-la-Tour, le maréchal Bazaine, quoique resté maître du terrain, avait été forcé de se replier sur Metz pour se ravitailler en vivres et en munitions, mais l'armée prussienne, renforcée par des troupes nombreuses, était revenue vers lui, et après bien des combats glorieux pour l'armée française, menaçait de lui couper la retraite. Le maréchal de Mac-Mahon, dont l'armée venait de se former au camp de Châlons, résolut alors d'aller secourir le maréchal Bazaine, et quoiqu'il sentît toute la témérité de cette tentative, en présence des forces considérables qui marchaient vers Paris sous les ordres du prince royal et qui pouvaient le prendre en flanc, pendant que celles qui étaient devant Metz pouvaient en grande partie venir le combattre de front, il résolut de se porter au secours de l'armée de Metz. Il se dirigea donc de Reims

(1) *Relation de la bataille de Sedan écrite à Verviers par l'empereur*. Manuscrit authentique de 7 pages 1/4 de la main de Napoléon III. — Voir *le Temps* du 2 septembre 1908. — C'est au *Times* que cette relation était à l'origine destinée par son auteur, pour essayer d'amener un revirement favorable à la cause de l'Empire.

sur Rethel et de Rethel sur Stenay. Arrivé au Chêne-le-Populeux, il apprit que l'avant-garde du prince royal avait été aperçue et que déjà ses têtes de colonne étaient aux prises avec les corps Douay et Failly. Aussitôt, il ordonna un mouvement de retraite vers Mézières, car, coupé de cette ville, il ne pouvait plus ravitailler son armée. Le mouvement était déjà commencé, lorsqu'une dépêche venue de Paris pendant la nuit l'obligea à persévérer dans une marche qui allait lui devenir fatale. L'armée française continua à s'avancer; déjà elle avait en partie passé la Meuse à Mouzon, lorsque les corps des généraux de Failly et Douay, qui étaient restés seuls sur la rive gauche, furent vivement attaqués et se retirèrent en désordre, après avoir soutenu un combat assez long. Le maréchal de Mac-Mahon reconnut alors pour la seconde fois l'extrême difficulté d'arriver à Metz et sentit la nécessité de renoncer à son projet. Il donna aussitôt l'ordre de rétrograder vers Sedan, et, quoique exténuées de fatigue, les troupes marchèrent une partie de la nuit du 30 au 31 août.

« En arrivant près de Sedan, le 12ᵉ corps eut à soutenir un engagement où tout l'avantage resta de son côté. Mais pendant ce temps, l'armée prussienne complétait son passage de la Meuse en amont et en aval de Sedan et commençait à couronner toutes les hauteurs qui dominent la ville. Il n'est pas sans intérêt de dire ici que Sedan est une place forte dominée par des collines et incapable de résister à la nouvelle artillerie. Les approches n'en sont pas défendues par des ouvrages et des forts avancés comme à Metz et dans beaucoup d'autres places. D'un autre côté, l'armement était fort incomplet et les approvisionnements en vivres et en munitions fort restreints.

« Le lendemain, 1ᵉʳ septembre, à cinq heures du matin, l'armée française fut attaquée sur la droite et sur la gauche à la fois. La droite de la position était occupée par les corps Ducrot et Lebrun, la gauche par les corps Wimpffen et Douay. Le maréchal de Mac-Mahon monta aussitôt à cheval et se porta

sur les fronts d'attaque les plus avancés pour reconnaître les positions. L'empereur, qu'il avait fait prévenir, était également monté à cheval et sortait de la ville, lorsqu'il rencontra le maréchal qu'on ramenait dans un fourgon d'ambulance, blessé à la cuisse gauche d'un éclat d'obus. Le commandement avait été pris par le général Wimpffen, comme étant le plus ancien. Le combat se soutint énergiquement pendant plusieurs heures, mais vers deux heures après-midi, les troupes furent repoussées et se portèrent jusque dans la ville dont les rues se trouvèrent bientôt encombrées de chariots, de voitures d'artillerie, d'hommes d'infanterie et de cavalerie, le tout dans la plus grande confusion. L'empereur, en se rendant sur le champ de bataille, se porta d'abord vers le corps du général Lebrun, à Balan, où l'action était très vive, et de là vers le centre, encourageant de sa présence les troupes et montrant le plus grand sang-froid au milieu des projectiles qui tombaient autour de lui. Après être resté quatre heures sur le champ de bataille et avoir parcouru les points où le danger était le plus fort, il revint en ville et se rendit chez le maréchal de Mac-Mahon. Voulant repartir ensuite, il ne put traverser les rues, tellement elles étaient encombrées, et il fut forcé de rester dans la place où les obus pleuvaient sur la ville, allumaient plusieurs incendies, frappaient des blessés dans les maisons particulières et semaient la mort dans les rues en tombant sur des masses profondes d'hommes entassés les uns sur les autres. Le général Guyot de Lespart fut tué à ce moment dans une rue.

« Forcé de rester dans la ville, l'empereur s'installa à la sous-préfecture qui se trouvait au centre de cette pluie de fer. Plusieurs obus vinrent éclater sur le toit et dans la cour de cette résidence, où arrivèrent bientôt les commandants des différents corps, annonçant que la résistance devenait impossible. Leurs soldats, après s'être vaillamment battus pendant presque toute la journée, attaqués de tous les côtés, s'étaient portés

vers la ville et se trouvaient pressés les uns contre les autres dans les rues et les fossés. La confusion fut bientôt partout, et tout mouvement devint impossible. Les obus prussiens tombaient dans ce flot humain, y portaient la mort à chaque coup, et les murs des remparts de la ville, loin de servir d'abri à notre armée, allaient devenir la cause de sa perte. Reconnaissant alors l'impossibilité d'une résistance utile, on fut obligé de parlementer, et un drapeau blanc fut hissé sur le sommet de la forteresse, à cinq heures du soir. Dans ce moment, l'armée prussienne, forte de plus de deux cent quarante mille hommes, avait resserré son cercle; une artillerie formidable occupait toutes les hauteurs qui dominent la ville, et son infanterie avait pu s'avancer jusque sur les glacis de la place.

« Le roi de Prusse envoya alors un aide de camp à l'empereur pour demander la reddition de la place et la capitulation de l'armée. L'empereur ne voulut point répondre pour l'armée et laissa ce soin au général Wimpffen qui en avait le commandement en chef, mais il fit connaître au roi de Prusse qu'il se rendait à lui de sa personne. Le roi demanda qu'on nommât des plénipotentiaires pour connaître les propositions relatives à l'armée; le général Wimpffen se rendit à une conférence avec le général de Moltke et revint soumettre à un conseil de guerre, composé de tous les généraux de l'armée, les conditions qui lui étaient faites. Dans cette réunion, on reconnut à l'unanimité que l'armée, sans vivres, sans munitions, entassée dans les rues de la ville, déjà en désordre, était dans l'impossibilité de faire aucun mouvement et ne pouvait plus espérer de se frayer un passage de vive force à travers les rangs de l'ennemi. Il devenait par conséquent inutile de prolonger une résistance dont le seul résultat serait de faire massacrer nos soldats, et tout le monde fut contraint d'accepter la capitulation. Le général Wimpffen vint faire connaître à l'empereur le résultat de cette délibération et lui dire que seul

il pouvait obtenir de meilleures conditions pour l'armée. En effet, le roi avait offert à l'empereur une entrevue qui eut lieu le lendemain vers une heure, dans un château près de Sedan. Quoiqu'il fût dit que si les conditions n'étaient pas acceptées, à neuf heures les hostilités recommenceraient, l'entrevue fut retardée jusqu'à ce que les conditions de la capitulation fussent acceptées par le général Wimpffen.

« Tel est le récit exact de cette catastrophe qui remplit de douleur tout cœur de soldat. »

On remarquera dans cette relation que l'empereur a blâmé la dépêche du Conseil des ministres envoyée par Palikao pour obliger Mac-Mahon, malgré sa résistance, à marcher au secours du maréchal Bazaine qui ne devait pas et ne voulait pas sortir de Metz (1). Mais Napoléon ne dit rien ici de la résolution proposée par Ducrot de battre en retraite sur Mézières, ce qui eût pu, comme je l'ai établi, sauver au moins une partie de l'armée (2). L'empereur a soin de rappeler — et c'était son droit — qu'il est resté quatre heures sur le champ de bataille et que plus d'une fois il a failli succomber sous la pluie des obus. Il a établi que, devant une artillerie formidable et une armée de deux cent mille hommes enserrant la place de tous les côtés, la capitulation, après une résistance héroïque, était inévitable. Les charges magnifiques de cavalerie de la division Margueritte, les charges non moins grandioses des chasseurs d'Afrique avec le général de Galliffet au calvaire d'Illy (3), les combats soutenus par Wimpffen, par Ducrot et par Martin des Pallières, la résistance de Bazeilles où s'im-

(1) Dans sa brochure sur les causes de la capitulation de Sedan, il appelle ce plan de campagne venu de Paris « le plus difficile et le plus téméraire des plans ».

(2) Napoléon a réparé cet oubli dans son étude sur la Capitulation de Sedan. — Voir aussi *la Retraite sur Mézières*. (Berger-Levrault, 1901).

(3) Voir *les Charges à Sedan*, par le général Rozat de Mandres. (Berger-Levrault, 1907.)

mortalisa le colonel Lambert, vingt-neuf généraux tués ou blessés, laisseront de cette journée, si douloureuse qu'elle soit comme défaite, un souvenir inoubliable de vaillance et d'héroïsme au cœur de tous les Français. Les Allemands peuvent bien célébrer chaque année, avec grand fracas, leur triomphe de Sedan. Ils ont vaincu, soit, mais avec deux cent mille hommes contre cent vingt-quatre mille et en ayant l'avantage de la position et la supériorité de l'artillerie. Leur triomphe, célébré par des fêtes annuelles, est excessif, d'autant plus qu'à leur victoire si facilement obtenue, se mêlent des faits à jamais exécrables comme le massacre des habitants de Bazeilles et des incendies monstrueux dont Bismarck parle avec cette indifférence cynique : « On sentit une forte odeur d'oignons brûlés. Je m'aperçus que cette odeur venait de Bazeilles. C'étaient probablement les paysans français que des Bavarois, sur lesquels ils avaient tiré, tuaient et brûlaient dans leurs maisons (1) ! »

Les Allemands avaient salué la victoire de Sedan par des acclamations et des manifestations si bruyantes que chacun d'eux croyait être arrivé à la fin de la guerre. Mais la campagne de France n'allait pas avoir la brièveté de la campagne d'Autriche et comme l'avait prédit mélancoliquement le roi Guillaume « la guerre ne faisait que commencer ». Le gouvernement de la Défense nationale qui avait surgi le 4 septembre était décidé à n'accepter la paix qu'à des conditions tolérables pour l'honneur du pays. Ce nouveau gouvernement était ainsi apprécié par Busch, le confident de Bismarck :

« Il paraît que ces messieurs vont continuer la guerre. Tout ceci n'améliorerait ni n'empirerait notre situation. Le rôle de Napoléon et de *Loulou* est joué pour le moment. L'impératrice a fui comme Louis-Philippe en 1848. Elle a aban-

(1) *Le Comte de Bismarck et sa suite*, p. 87.

donné le territoire et se trouve maintenant à Bruxelles. Nous verrons bientôt quel coton fileront les bavards et les écrivailleurs qui ont pris sa place! ».

Le « coton » n'allait pas être facile à démêler par les compatriotes de Moritz Busch, lesquels ne s'attendaient guère à cinq mois de résistance opiniâtre, malgré leurs succès inouïs. « C'était, comme l'a dit Gambetta, un gouvernement de Défense nationale, de combat à outrance contre l'étranger ».

En attendant, Bismarck ne dissimulait pas les intentions de la Prusse. Elle désirait, comme il l'avait dit lui-même à Wimpffen, « profiter de tous ses avantages ». Au lendemain de Sedan, la question était nettement posée : la Prusse voulait l'Alsace et la Lorraine. Le *Times*, son porte-paroles, le disait nettement et trouvait même que c'était là « des conditions modérées. » Si l'on se réfère aux *Souvenirs intimes de Guillaume Ier* revisés par l'empereur allemand lui-même, on voit que les instructions adoptées au quartier général prussien portaient en toutes lettres : « La Prusse ne recherchera aucune extension de territoire. Cependant, on enlèvera à la France l'Alsace et toutes les parties de la Lorraine où l'on parle allemand, mais pour les donner à la Bavière et au grand-duché de Bade. » Schneider, le rédacteur de ces *Souvenirs*, ajoutait : « Depuis le moment où notre armée eut investi Paris, personne ne conserva plus de doutes sur l'incorporation de l'Alsace et de la Lorraine. Bade devait recevoir l'Alsace; la Bavière devait recevoir la Lorraine, ou bien l'on ferait de l'Alsace-Lorraine, du Luxembourg et de la Belgique un État neutre et le roi des Belges deviendrait roi de France (1). »

A cette époque, Bismarck affirmait à lord Russell venu à Versailles que Thiers avait proposé de mettre le roi Léopold Ier sur le trône de France. Le chancelier ne reculait devant aucune audace, fût-elle mensongère! D'où venait ce bruit ridi-

(1) *Souvenirs de l'empereur Guillaume Ier*, t. II, p. 286 et 301.

cule? D'un conseiller de la légation allemande à Londres qui le tenait d'un secrétaire de M. de Rothschild.

Les *Annales de l'Empire allemand*, au mois de février 1907, et citées par l'*Indépendance belge,* ont publié, sous la signature de M. de Poschinger, des extraits de lettres émanant de M. de Kusserow, secrétaire de la légation allemande à Londres en 1870, ayant trait à cette singulière combinaison. C'est au cours d'un entretien intime de l'éminent homme d'État français avec M. de Rothschild, de Vienne, entretien qui eut lieu à Paris, le lendemain de la bataille de Wœrth, que l'idée aurait été émise par Thiers, et M. de Kusserow en aurait eu connaissance le 14 août, par M. Betzold, le secrétaire privé de M. de Rothschild.

Voici cet entretien :

« — Si l'empereur est battu, aurait dit Thiers, il est perdu. S'il savait encore gagner une grande bataille, la populace qui, aujourd'hui, le renie, se tournerait à nouveau vers lui; mais, malheureusement, les chances d'un succès durable pour les armes françaises sont minimes.

« — Alors quoi?

« — Alors, nous aurons d'abord pendant quelques semaines ou quelques mois la République, puis, plus tard, nous nous donnerons un nouveau roi. Il y a d'abord les d'Orléans, mais qui sait s'il n'existe pas un moyen de trouver à la fois et un roi et une compensation territoriale pour contre-balancer les conditions que nous imposera l'Allemagne victorieuse?

« En un mot, aurait-il ajouté, nous pourrions faire de Léopold II notre roi.

« — Mais quelle serait, dans ce cas, l'attitude de la Prusse et de l'Angleterre?

« — L'une et l'autre seraient satisfaites, d'autant plus qu'elles verraient d'un mauvais œil l'instauration de la République en France. Et alors la Prusse serait dédommagée avec l'Alsace et autre chose (Betzold croit que Thiers entendait par

là la Hollande), et l'Angleterre verrait, dans la personne de Léopold II et dans toute cette combinaison, la meilleure garantie pour une paix durable, qui l'intéresse avant tout. Quant à ce prince, bien qu'il soit entièrement Belge, il est aussi très ambitieux, et il lui en coûtera peu de se laisser faire. »

D'après Kusserow, Betzold avait la même opinion. Il avait été jadis, pendant trois mois, compagnon de voyage de Léopold, alors prince, aux Indes, et le connaissait parfaitement. Le prince aurait alors examiné d'un œil très attentif les colonies hollandaises et ne se serait laissé convaincre que difficilement qu'un petit pays comme la Belgique n'était pas en mesure de garder, indéfiniment, des possessions transatlantiques.

Kusserow continue : « D'après ceci, même le parti orléaniste aurait éventuellement abandonné la famille d'Orléans en échange d'une compensation territoriale, d'autant plus que des personnes clairvoyantes à Paris commençaient déjà à faire le deuil de l'Alsace et de plus. »

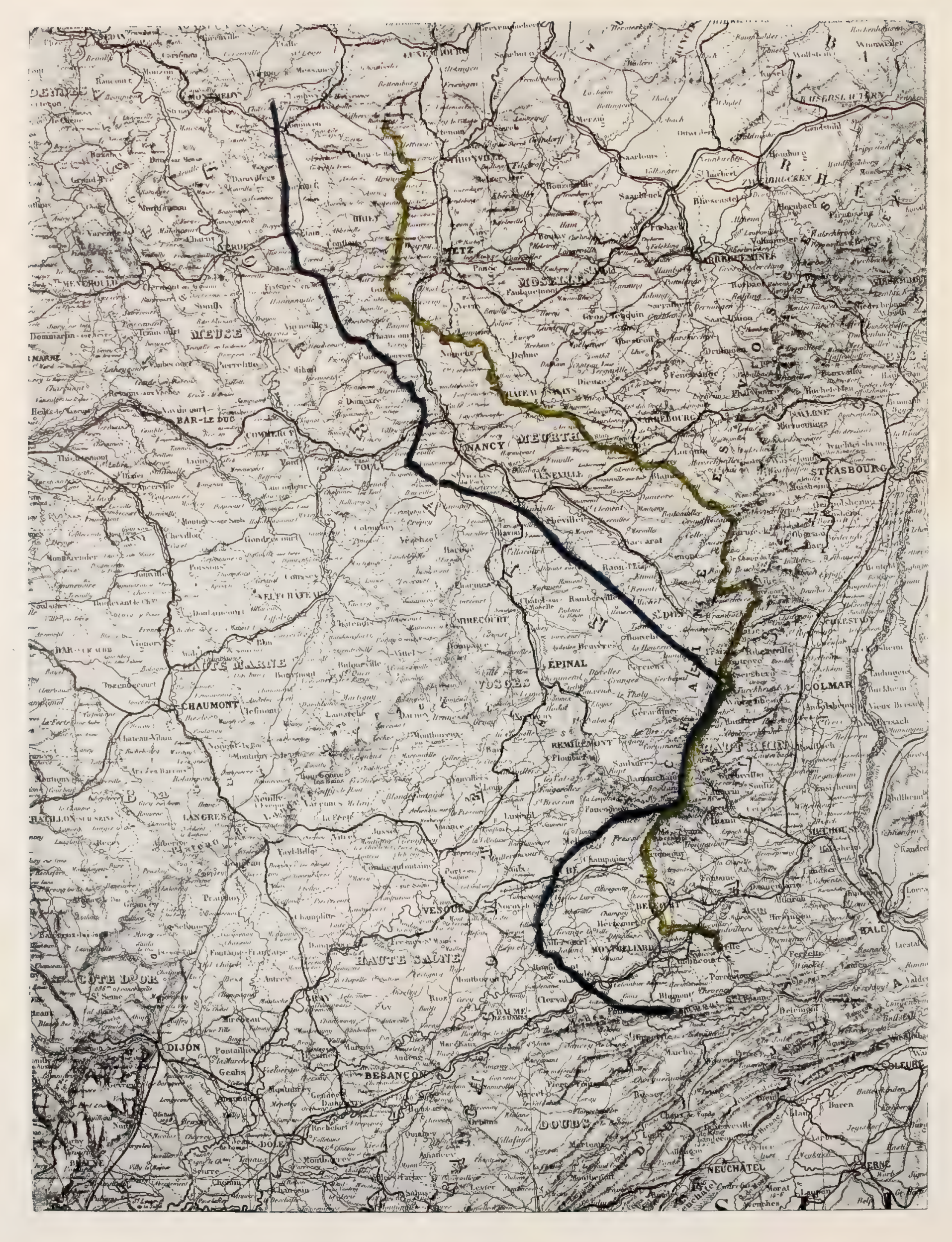
« Dans l'hypothèse qu'une Allemagne victorieuse, ajoute Poschinger, ne consentirait pas à une annexion de la Belgique à la France, si la Hollande s'était, au moyen d'une union solide avec l'Allemagne, retirée de la sphère d'influence française, Kusserow pouvait supposer que le fait d'apprendre à temps que pareille combinaison existait dans le cerveau d'un homme, aussi influent que Thiers, était de nature à intéresser notre chef, et il adressa sa lettre au secrétaire de légation von Keudell, qui se trouvait alors au quartier général prussien. »

Il faut que le secrétaire de Kusserow ait été bien naïf pour croire à de telles affirmations. La proposition de Thiers relative au choix de Léopold comme roi des Français est aussi vraie que l'abandon de l'Alsace et d'autres provinces par « des personnes clairvoyantes à Paris ». Il n'en est pas moins étonnant que Bismarck ait cru devoir à un moment donné se faire l'écho d'une fable aussi ridicule. Elle arriva jusqu'à Wilhelmshöhe

et Napoléon III, faisant semblant d'y croire, dit à ses officiers : « Puisque M. Thiers trouve qu'il n'y a pas en France assez de prétendants, j'en sais un qui sera plus sérieux que le roi Léopold. » Le général Vaubert de Genlis demanda alors de qui l'empereur voulait parler. « De M. de Bismarck, répondit Napoléon. Car s'il était roi de France, avec sa manière d'arrondir son pays, je gage que dans dix ans il aurait amené à la France la Prusse tout entière. » Cette saillie fut répétée à Bismarck qui naturellement la trouva détestable.

Revenant à des faits plus positifs, le 16 septembre, le chancelier informait les représentants de la Confédération du Nord que l'Allemagne voulait, dans l'intérêt de l'Europe, Strasbourg et Metz pour empêcher la France de prendre l'offensive et de troubler désormais la paix. Dès ce moment l'état-major prussien dressa la carte qui devait enlever au territoire français deux de ses parties les plus belles.

Dans sa relation de l'entrevue de Wimpffen avec de Moltke et le chancelier, le général Ducrot atteste que le comte de Bismarck dit aux officiers français que la Prusse avait l'intention d'exiger non seulement une indemnité de 4 millards, mais la cession de l'Alsace et de la Lorraine allemande, garantie nécessaire pour la Prusse, car la France la menaçait sans cesse et il lui fallait « comme protection solide une bonne ligne stratégique avancée ». Le conseiller de Wilmowski, à la date du 1er septembre, mentionne un très curieux incident. « Avant-hier, écrivait-il à sa famille, est arrivée une lettre autographe de l'empereur de Russie adressée au roi dans laquelle il le félicite de ses victoires, mais en même temps exprime la confiance que le roi sera magnanime et qu'il ne songera pas à amoindrir le territoire de la France. Le ton, paraît-il, est rien moins que familial. Combien désagréablement cela a touché, vous pouvez le penser! Justement de la part de la Russie qui, malheureusement depuis des dizaines d'années, est regardée par nos princes allemands, notre gouvernement et notre aristocratie, comme un sanctuaire



CARTE DES EXIGENCES TERRITORIALES DE LA PRUSSE EN 1870-1871

Nota. — Le liseré bleu, le 1er qui comprenait Longuyon, Briey, Nancy, Lunéville, Saint-Dié et Montbéliard, a été écarté après négociations, grâce à l'énergie de M. Thiers. Le liseré vert, qui comprenait l'Alsace avec une partie de la Lorraine et Metz, a été adopté, moins Belfort, les 26 février et 1er mars 1871. Le dispositif de cette carte avait été élaboré par l'État-major allemand, *dès le 14 août 1870*.

et presque idolâtrée, on n'aurait pas attendu une chose pareille ! On devrait pourtant se souvenir que depuis la fameuse clause du traité de Tilsit par laquelle Alexandre Ier a extorqué à son allié le grand district de Bialystock, la Russie nous a continuellement nui autant qu'elle a pu, tandis qu'il nous fallait lui rendre perpétuellement des services d'amitié. On a répondu dès hier à cette lettre dans un sens négatif. » Ce détail était peu connu et Wilmowski, en sa qualité de chef du cabinet civil du roi, en garantit l'exactitude. Quant aux conditions à imposer à la France, Wilmowski les énonçait dans le sens même où Bismarck les avait révélées à Wimpffen. « Il est projeté, disait-il, de séparer de la France l'Alsace et la Lorraine allemande. Aux Français qui ne veulent pas céder un pouce de terre, le territoire paraîtra trop grand ; en revanche, il semblera sans doute trop petit aux Allemands. On prend déjà des mesures pour organiser l'administration de ces provinces, comme si elles étaient déjà cédées (1)... Une annexion à la Prusse, fût-elle même partielle, éveillerait aussitôt la jalousie de l'Autriche et celle de la Russie qui, même sans cela, se remue déjà. En conséquence, on pèse l'idée de faire de l'Alsace et de la Lorraine allemande un territoire appartenant à toute l'Allemagne, dans lequel le roi de Prusse serait chef militaire et par suite réglerait l'organisation militaire d'après celle de l'Allemagne du Nord. » Ainsi, au lendemain de la prise de Sedan, le sort de l'Alsace et de la Lorraine était déjà décidé et tout faisait prévoir que l'Europe accepterait le fait accompli (2).

Jules Favre, en prenant possession du ministère des Affaires

(1) C'était le cousin du chancelier, le comte de Bismarck-Bohlem, qui était nommé gouverneur de l'Alsace-Lorraine.

(2) L'Allemagne discute en ce moment et de nouveau, quarante ans après l'annexion, le sort de nos deux provinces et s'aperçoit que leur germanisation n'est pas plus avancée qu'en 1871. Les souvenirs et les regrets y sont restés aussi vivants qu'au premier jour et la personnalité de l'Alsace-Lorraine, loin de s'effacer, s'est accentuée.

étrangères, avait fait cette déclaration hardie : « Nous ne céderons ni un pouce de notre territoire ni une pierre de nos forteresses. Une paix honteuse serait une guerre d'extermination à courte échéance. Nous ne traiterons que pour une paix durable... Fussions-nous seuls, nous ne céderons pas ! » Aux critiques dont il fut l'objet, Jules Favre avait répondu que plus l'attitude du gouvernement de la Défense nationale serait résolue, plus il aurait chance d'obtenir des conditions favorables. Et il faut bien reconnaître qu'alors, malgré la hardiesse de sa déclaration et peut-être à cause d'elle, l'opinion unanime de la France était avec lui. Jules Favre rappelait aussi que le roi de Prusse avait déclaré qu'il ne faisait la guerre qu'à la dynastie impériale et non à la France. Or, cette dynastie était à terre. Voulait-il continuer contre la France une lutte impie? Le roi de Prusse, dans une lettre à la reine Augusta, équivoqua subtilement à cet égard, sans pouvoir rétorquer l'argument qui était pressant et formel.

Sur le conseil de lord Granville et sur l'avis pressant de Thiers, parti de Paris pour courir l'Europe à la recherche de quelque appui en notre faveur, Jules Favre allait quitter la capitale pour s'aboucher avec Bismarck, afin de savoir quelles étaient les conditions précises de la Prusse, avant que le siège de Paris commençât. Le 18 septembre, il se dirigeait sur Meaux, puis sur Montry où il devait rencontrer le chancelier, lequel, après avoir demandé si les troupes de Metz et de Strasbourg reconnaîtraient les arrangements projetés, paraissait se contenter, mais après entente avec le roi, de l'affirmation que le gouvernement de la Défense nationale signerait un armistice et convoquerait une Assemblée pour ratifier les préliminaires de paix. Déjà, — ceci est à noter, — Bismarck songeait à faire intervenir dans ses intrigues l'armée de Metz et même la garnison de Strasbourg auxquelles il prétendait donner un rôle politique. Quelques jours auparavant, Thiers avait mandé de Londres à Jules Favre qu'après avoir dissipé dans l'esprit de

lord Granville l'erreur qui consistait à croire et à dire que la France avait voulu la guerre, il avait abordé un sujet qui le préoccupait depuis son départ de Paris, à savoir « une intrigue des Bonaparte tendant à rétablir l'Empire sur la tête du prince impérial avec la régence de l'impératrice (1) ». Lord Granville traitait cette vision de chimère. « Des renseignements que j'ai pris ailleurs, ajoutait Thiers, me prouvent qu'il n'y a là rien de sérieux... L'intrigue bonapartiste, si elle existe, aurait plus de réalité au camp prussien. Lord Granville m'a dit que la cour de Prusse, ne voulant pas ou ne paraissant pas vouloir traiter, se servirait peut-être de ce prétexte, alléguant que le gouvernement impérial avait seul, à ses yeux, un caractère régulier; que le gouvernement nouveau était né d'un mouvement populaire; qu'il n'avait aucune existence légale et qu'on était exposé, en traitant avec lui, à ne traiter avec personne. »

En effet, Bismarck, sans entrer dans les détails, fit entendre à sir Alexandre Malet, venu quelques jours après au nom du cabinet anglais pour lui conseiller la modération, que si le gouvernement de la Défense nationale repoussait ses conditions, il avait « une autre corde à son arc ». Thiers avait répondu à lord Granville, qui regrettait l'inaction des députés, que le Corps législatif aurait pu se saisir du pouvoir, si cette assemblée avait eu de la décision, mais qu'à force d'hésiter, elle avait livré la place à un mouvement populaire; « que de ce mouvement était sorti le gouvernement actuel; qu'il était oiseux et dangereux de disputer sur son origine et qu'il fallait regarder à ses actes qui étaient excellents ». Lord Granville approuva ces considérations, sans toutefois consentir à reconnaître encore le gouvernement de la Défense nationale, comme l'avaient déjà fait cependant les États-Unis, la Suisse, l'Italie,

(1) A ce même moment, la comtesse de Bismarck mandait à son mari : « Et, s'il te plaît, la première condition de la paix : maintien à perpétuité de Louis-Napoléon au trône français, est-elle définitivement arrêtée? » Et le comte répondait : « *Si possible, oui.* »

l'Espagne et le Portugal. Ce qui est certain, et ce sur quoi il faut insister aussi, c'est que Bismarck crut, après Sedan, et contrairement aux prévisions pessimistes du roi, que la France allait faire la paix, comme l'Autriche l'avait faite après Sadowa. Il s'y employa de toute son énergie et s'étonna fort de n'y point réussir.

Le parti impérialiste que Thiers disait « terrifié et inactif » ne l'était pas autant qu'il se l'imaginait. Ce parti croyait ou voulait faire croire que le chancelier ne lui était point hostile et que, dans la crainte d'une république démocratique, il désirait même le rétablissement de l'Empire. La vérité, c'est que Bismarck était disposé à jouer double jeu : c'est-à-dire à faire admettre aux impérialistes l'idée que des négociations étaient possibles avec eux, et aux républicains que ces négociations étaient très sérieuses, afin de leur imposer ses propres conditions. Il eût certainement préféré un Empire amoindri et incapable de méditer une revanche à une République active et énergique qui pouvait avoir son contre-coup en Allemagne. « Les gouvernements des États monarchiques, déclarait-il à Busch, doivent voir là un danger et chercher à se rapprocher et à s'unir plus étroitement. C'est une menace pour chacun et même pour le gouvernement autrichien. » En même temps, il répondait à des Allemands qui regrettaient les égards témoignés à Napoléon III au château de Wilhelmshöhe : « L'Allemagne n'a qu'à se poser la question suivante : « Qui nous sera plus profitable qu'un Napoléon bien ou mal traité? » Mais, au fond, il voulait la paix avec n'importe qui, pourvu qu'elle fût rapide, fructueuse et donnant de sérieuses garanties. Quelle gloire, en effet, pour la Prusse, si elle pouvait réduire l'orgueil de la France en quelques semaines comme elle avait fait pour l'Autriche!

Dès le 10 septembre, le chancelier avait fait envoyer cette note au *Courrier de la Champagne* et à l'*Indépendant rémois :*

« Si les journaux qui paraissent à Reims reconnaissent le nouveau gouvernement français et s'ils impriment les décrets

de ce gouvernement, il pourrait arriver que l'on en vînt à conclure que ces feuilles expriment ces opinions avec le consentement du gouvernement allemand, qui gouverne la ville. La chose est fausse. Les gouvernements allemands n'ont pas encore reconnu un autre gouvernement *que le gouvernement impérial, seul autorisé, par conséquent, à traiter avec nous.* »

Une autre note officielle disait que les gouvernements alliés pourraient entrer en négociations avec l'empereur Napoléon ou avec la régence. Elle ajoutait — ce détail important est à retenir — : « Ils pourraient entrer en communication avec le maréchal Bazaine qui tient son commandement de l'empereur. » Or, on savait déjà dans le département de la Moselle, que Bazaine, en se maintenant autour de Metz, avouait lui-même « obéir à des nécessités stratégiques et politiques ». Au cas où le gouvernement nouveau, formé à Paris, tomberait devant l'émeute, ce qui ne paraissait pas alors impossible, l'armée de Metz semblait tenir entre ses mains le sort de la France. Bismarck pensait que Bazaine aurait alors seul le pouvoir de traiter, d'accord avec l'ancien Corps législatif ou avec une nouvelle Assemblée.

« La conduite équivoque que le maréchal tenait depuis le 18 août, a dit judicieusement Albert Sorel, permettrait de supposer qu'il se réservait pour quelque rôle de ce genre. Rien, d'ailleurs, n'était plus vraisemblable, si l'on jugeait de son caractère par la politique qu'il avait suivie pendant l'exposition du Mexique. Il y avait en lui de l'aventurier. Les Prussiens savaient parfaitement qu'il avait rêvé la couronne. Une régence, un protectorat pouvaient séduire le maréchal. Si l'on ne s'entendait pas avec lui, si la paix échappait encore de ce côté, on aurait du moins l'avantage d'avoir paralysé l'action de l'armée de Metz... La diplomatie jouait presque à coup sûr. Malheureusement pour la France, ses calculs étaient fondés (1). »

(1) *La Diplomatie de la guerre franco-allemande*, t. Ier, p. 342.

Il paraîtrait — ceci d'après Valfrey, qui disait le tenir de source authentique (1), — que Napoléon III aurait refusé, pour le moment du moins, d'entrer en pourparlers avec le chancelier, parce qu'il considérait que la continuation de la guerre était « un devoir et une nécessité pour la France ». Malgré les instances du chancelier, qui faisait entendre que la Prusse accentuerait ses exigences en face d'un gouvernement sans garanties, Napoléon aurait été intraitable, et son refus aurait décidé Bismarck à se tourner vers l'impératrice, déjà pressentie par M. de Bernstorff. Mais celle-ci, au moment même où elle était l'objet des plus insidieuses sollicitations et redoutant, pour la France comme pour l'Empire déchu, toute combinaison qui porterait atteinte à l'intégrité du territoire français, prenait l'initiative de s'adresser directement à l'empereur de Russie. Elle lui envoyait d'Hastings, le 13 septembre, cette lettre importante : «

« Sire,

« Éloignée de ma patrie, j'écris aujourd'hui à Votre Majesté. Il y a quelques jours à peine, quand les destinées de la France étaient encore entre les mains du pouvoir constitué par l'empereur, si j'avais fait la même démarche, j'aurais paru peut-être, aux yeux de Votre Majesté et à ceux de la France, douter des forces vives de mon pays. Les derniers événements me rendent ma liberté, et je puis m'adresser au cœur de Votre Majesté. Si j'ai bien compris les rapports adressés par notre ambassadeur, le général Fleury, Votre Majesté écartait *a priori* le démembrement de la France. Le sort nous a été contraire. L'empereur est prisonnier et calomnié. Un autre gouvernement a entrepris la tâche que nous regardions comme notre devoir de remplir. Je viens supplier Votre Majesté d'user

(1) *Histoire de la diplomatie du gouvernement de la Défense nationale*, t. Ier, p. 105 à 108.

de votre influence afin qu'une paix honorable et durable puisse se conclure, quand le moment sera venu. Que la France, quel que soit son gouvernement, trouve chez Votre Majesté les mêmes sentiments qu'elle nous avait témoignés dans ces dures épreuves! Dans la situation où je me trouve, tout peut être mal interprété. Je prie donc Votre Majesté de tenir secrète cette démarche que son judicieux esprit comprendra et que m'inspire le souvenir de son séjour à Paris. »

Le même jour, elle écrivait, et avec la même insistance, à l'empereur d'Autriche :

« Sire,

« Le gouvernement qui s'est emparé du pouvoir à Paris s'est adressé directement au comte de Bismarck pour obtenir la signature d'un traité de paix. M. Thiers a été chargé d'intercéder auprès des puissances neutres et de demander leur médiation auprès des belligérants. Je n'examinerai pas les chances de délivrance que peuvent promettre à mon pays l'armée du Rhin qui combat héroïquement sous les murs de Metz et le courage des défenseurs de Paris. Je ne puis avoir une opinion personnelle en ces questions. Mais la France, affligée des désastres qu'elle a subis, veut arrêter l'effusion du sang et désire la paix.

« Les puissances neutres n'ont-elles pas à remplir un devoir d'humanité, à protéger les intérêts de l'avenir en rendant possible, par leur amicale intervention, un traité de paix équitable? Les malheurs sont venus fondre sur nous, Sire. L'empereur prisonnier ne peut en ce moment rien pour son pays. Pour moi, éloignée de France par des circonstances étrangères à ma volonté, je suis spectatrice d'une lutte qui déchire mon cœur et je ne puis me taire devant tant de douleurs ettant de ruines. Je sais qu'en m'adressant à Votre Majesté, Elle comprendra que ma seule préoccupation est la France et que c'est pour elle seule que mon cœur cruellement éprouvé fait des

vœux. Je conçois l'espérance que Votre Majesté emploiera son influence à préserver mon pays d'exigences humiliantes et à lui obtenir une paix qui respecte l'intégrité de son territoire. »

François-Joseph répondit à la requête de l'impératrice en témoignant la plus vive sympathie pour les malheurs de la France, mais il fit observer en même temps qu'il y avait des circonstances où les souverains n'étaient pas maîtres de suivre les inspirations de leur cœur... Qu'étaient devenues les protestations ardentes du prince de Metternich et les illusions du duc de Gramont? Qu'étaient devenues les affirmations de ce ministre relatives aux alliances de l'Empire? Le tsar répondit, à son tour, le 2 octobre, de Tsarkoé-Selo :

« J'ai reçu, Madame, la lettre que Votre Majesté a bien voulu m'adresser. Je comprends et apprécie le mouvement qui vous l'a dictée et vous fait oublier tous vos malheurs pour ne songer qu'à ceux de la France. J'y prends un intérêt sincère et souhaite ardemment qu'une prompte paix vienne y mettre un terme ainsi qu'aux maux qui en résultent pour toute l'Europe. Je crois que cette paix sera d'autant plus solide qu'elle serait plus équitable et plus modérée. J'ai fait et je continuerai de faire tout ce qui dépendra de moi pour contribuer à ce résultat que j'appelle de tous mes vœux. Je vous remercie de votre bon souvenir et de votre confiance dans mes sentiments. »

Cette lettre était en apparence plus chaleureuse que celle de François-Joseph, mais dans les assurances que le tsar donnait de ses efforts pacifiques, il y avait plus de banalité que de sincérité (1). Le chancelier Gortchakov, déjà inféodé à la politique de Bismarck, était trop préoccupé de la solution de l'affaire de la mer Noire pour laisser compromettre la Russie et le tsar dans une médiation pressante. Les démarches

(1) Cinq mois après, le 27 février 1871, le tsar mandait à l'empereur Guillaume : « Je vous remercie de m'avoir appris les détails des préliminaires de paix. Je partage votre joie... Je suis heureux d'avoir été en situation de vous prouver ma sympathie comme ami dévoué. »

de l'impératrice, qui ne paraissait voir que l'intérêt de la France et demandait à la Russie et à l'Autriche-Hongrie de venir en aide au gouvernement français, quel qu'il fût, étaient fort honorables, mais ne devaient pas avoir d'effet utile. Que la France fût en empire ou en république, ses ennemis ne songeaient qu'à l'amoindrir, et les Neutres, intimidés ou intéressés, devaient les laisser faire. Le chancelier allemand employait d'ailleurs toute son astuce et toute son énergie à tromper aussi bien l'ancien gouvernement impérial que le gouvernement républicain, à les opposer l'un à l'autre et, par des manœuvres d'une habileté rare, à ne pas s'écarter du but où il tendait, c'est-à-dire à une paix qui assurât à l'Allemagne l'Alsace, une grande partie de la Lorraine et une énorme indemnité de guerre. Il importe maintenant de voir quels résultats M. Thiers obtint de ses pressantes sollicitations auprès des différentes Cours d'Europe.

CHAPITRE IX

L'EUROPE ET THIERS APRÈS LE 4 SEPTEMBRE

Le 6 septembre, Nigra, l'ambassadeur d'Italie, était venu au quai d'Orsay. Il pria le nouveau ministre des Affaires étrangères, Jules Favre, de dénoncer lui-même la convention du 15 Septembre, car il répugnait au gouvernement italien de paraître profiter de nos revers pour violer une convention officielle, et de pénétrer à Rome sans autre péril que celui d'offenser son propre honneur. « Si la France était victorieuse, répondit Jules Favre, qui dans l'opposition avait toujours combattu la convention de Septembre, je céderais avec empressement à votre désir... Mais mon pays est vaincu. Je suis trop malheureux pour avoir le courage d'affliger un vénérable vieillard, douloureusement frappé lui-même, et qui souffrirait d'une démonstration inutile d'abandon. Je ne veux pas davantage contrister ceux de mes compatriotes catholiques que les malheurs de la Papauté consternent. Je ne dénoncerai donc pas la convention de Septembre. Je ne l'invoquerai pas non plus. Personnellement, je ne le pourrais. Un autre ministre ne le pourrait pas davantage sans humilier la dignité de la France par une menace frappée à l'avance d'impuissance. Je ne puis ni ne veux rien empêcher... Mais il est bien entendu que la France ne vous donne aucun consentement et que vous accomplissez cette entreprise sous votre propre et unique responsabilité. » La surprise et la tristesse de Jules Favre avaient

été grandes. En voyant entrer Nigra dans son cabinet, il avait cru à l'arrivée d'un appui, et voici que le gouvernement italien ne pensait qu'à se délivrer de ses engagements et déclarait en même temps que l'Italie ne pouvait rien pour nous en face de l'abstention de l'Angleterre et de la Russie. D'autre part, Nigra parut étonné de la froide réponse de Jules Favre. Le surlendemain, il revint à la charge. « Vous ne maintiendrez pas votre décision, dit-il. Elle est trop en opposition avec votre passé politique. Elle blessera l'Italie sans aucun profit pour vous. — Est-ce une condition que vous me posez? dit Jules Favre avec hauteur. — En aucune manière... — Eh bien! je vous saurai beaucoup de gré de ne plus revenir sur ce sujet qui me peine et ne peut nous mener à rien! (1). »

Nigra se retira, mais il fit insérer le 12 septembre, dans le *Livre vert,* que le ministre des Affaires étrangères, à la nouvelle de l'ordre donné aux troupes royales de passer les confins des États pontificaux, avait répondu que le gouvernement français les laisserait faire « avec sympathie ». Cette assertion risquée amena une protestation formelle de Jules Favre. « Je ne crois pas, dit-il, m'être servi d'une locution pareille qui a été sous la plume du ministre italien une forme par laquelle il *traduisait* ma pensée. » J'ignore si dans les *Souvenirs* qu'a laissés Nigra, et dont les journaux, au lendemain de sa mort, ne nous ont donné jusqu'ici que des extraits peu importants, il y aura, comme certains l'affirment, des révélations particulières sur les négociations relatives à l'occupation de Rome. C'est possible, mais ce que je sais, d'après une lettre écrite par lui en 1895 au vicomte E.-M. de Vogüé, c'est qu'à cette date Nigra essaya de défendre « la pauvre Italie d'avoir été la grande ingrate que l'on pense généralement en France ». Sa principale excuse était que l'inaction de son pays s'expliquait par l'attitude hostile de la plupart des puissances à notre

(1) *Rome et la République française,* par Jules Favre, p. 7 et 8.

égard... Jules Favre s'en doutait bien et la douleur de cette politique lui fit jeter ce cri : « Si l'Italie nous refuse son concours, elle est déshonorée! » Mais ces plaintes étaient inutiles. Le gouvernement italien, inféodé à la politique anglaise, entendait désormais rester neutre, de crainte de compromettre ses intérêts et de s'exposer à la vengeance de la Prusse. Et cependant, à un moment donné, l'intervention, même sans démonstration offensive, des Italiens unis aux Autrichiens eût certainement changé la face des choses et peut-être fait lever le blocus de Paris.

Les alliances, dont le duc de Gramont se targuait inprudemment et dont on voudrait aujourd'hui rétablir la réalité ou la possibilité, avaient fui comme des ombres. Au prince de La Tour d'Auvergne qui, lui aussi, avait eu le tort d'y croire, Jules Favre demanda ce qu'il fallait en penser. « Le Cabinet autrichien a été sondé, répondit loyalement le prince. Il a témoigné un intérêt que je crois sincère, mais il a objecté l'attitude comminatoire de la Russie qui n'est un mystère pour personne. » Et le général Fleury, qui avait eu tant d'illusions au sujet de la Russie, faisait alors lui-même cet aveu : « L'Autriche divisée, trahie par les Allemands et les Bohêmes, en lutte avec les Hongrois qui ne veulent pas la guerre, était-elle matériellement en mesure de soutenir le choc de la Russie? Je ne le crois pas. » Le comte Andrassy n'avait-il pas dit, lui aussi, au duc de Gramont : « Ne vous faites aucune illusion. On vous trompe quand on vous promet l'appui de l'Autriche. » Quant au roi d'Italie, il se bornera à déclarer à M. Thiers, lors du voyage de celui-ci à Florence, qu'il interviendrait « s'il était libre ». On sait de quelle façon il était lié et avec qui. « Quelques jours d'isolement imposés par les convenances internationales, avait dit le marquis de Gabriac, et personne ne doutait que l'Italie ne cherchât aussitôt que possible à se rapprocher du vainqueur. » Le Pape fut donc abandonné à ses ennemis, mais il convient de constater que Jules Favre, qui

ne pouvait ni ne voulait relever le pouvoir temporel, s'engagea cependant à lui témoigner respect et protection, parce que le Saint-Père n'en restait pas moins « le chef spirituel de l'Église dont les doctrines et les croyances étaient celles de la majorité des Français ». Tandis que l'Autriche, l'Italie et les autres délaissaient la France, Pie IX, deux mois avant la prise de Rome, écrivait au roi de Prusse (22 juillet 1870) que : « Vicaire du Dieu de paix, il ne pouvait faire moins que de lui offrir sa médiation pour empêcher les calamités inévitables de la guerre. Elle est celle, disait-il, d'un souverain qui, en qualité de roi, ne peut inspirer aucune jalousie, mais qui pourtant inspirera confiance par l'influence morale et religieuse qu'il personnifie. » Guillaume lui répondit qu'il n'avait ni désiré ni provoqué la guerre, comme si la dépêche d'Ems n'avait pas précipité les hostilités et amené l'Empire à se jeter tête baissée dans le piège préparé par Bismarck!... Le roi de Prusse réclamait à son tour des garanties qu'il savait bien ne pouvoir lui être données et qu'il aurait d'ailleurs jugées insuffisantes, quelle que fût leur étendue. Jules Favre fut très touché de l'intervention du Pape et remarqua qu'il était l'unique souverain en Europe à se mettre en avant, quand tous les autres s'interrogeaient pour savoir lequel donnerait le premier signal d'une intervention. Pie IX réitéra sa démarche en novembre 1870 pour solliciter un armistice avec ravitaillement. Cette fois, sa lettre resta sans réponse. « Mais cet échec, dit encore Jules Favre, ne rend que plus méritoire l'élan de son cœur, surtout quand on le compare à la froide indfférence contre laquelle se brisaient nos efforts incessants pour obtenir de nos anciens alliés une assistance qu'à défaut de sympathie l'intérêt personnel leur commandait. « Un seul homme osa railler ces démarches si nobles de Pie IX. Ce fut le prince Napoléon qui, pour dissimuler son dépit d'avoir échoué auprès de Victor-Emmanuel et d'avoir été congédié par ses ministres, se donna, huit ans après la guerre, l'odieuse satisfaction d'insulter les

catholiques français et le Pape en les accusant d'être les auteurs de la guerre de 1870 et de ses désastres (1), oubliant que l'Assemblée nationale, le 1er mars 1871, avait rendu l'Empire seul responsable de l'invasion, de la ruine et du démembrement de la France.

Le 7 septembre 1870, Visconti-Venosta informait les agents diplomatiques de l'Italie que la convention de 1864 avait laissé au gouvernement du roi sa liberté d'action pour les cas où l'état de choses existant dans le gouvernement pontifical constituerait un danger ou une menace contre la sûreté de l'Italie. Il disait que la guerre entre l'Allemagne et la France ayant pris un caractère extrême, il fallait remplir des devoirs impérieux, maintenir l'ordre dans la Péninsule et en occuper les points principaux pour la sécurité commune. Le 20 septembre, le même ministre des Affaires étrangères, qui avait reçu une lettre du comte de Beust demandant, au nom de l'empereur d'Autriche, des assurances tranquillisantes en ce qui concernait l'inviolabilité et la sécurité du Saint-Père, répondit que l'Italie ne porterait jamais la main sur ses prérogatives et ne chercherait pas à lui faire une situation moins digne de l'auguste mission que le Pape remplissait dans le monde. Le même jour, après un simulacre de résistance fait par la petite armée pontificale, les troupes italiennes entrèrent à Rome par la porte Pia. Les défenseurs du Pape se retirèrent lentement par la porte Cavaleggeri. « A ce moment, dit Jules Favre, qui rapporte cet événement dans son livre sur *Rome et la République française,* Pie IX parut seul sur le haut des degrés de Saint-Pierre, et donna à ses soldats, qu'il ne devait plus revoir, une dernière bénédiction. L'émotion fut générale et profonde. Tous s'agenouillèrent, et dans le silence de cette troupe prosternée, on n'entendit que la voix d'un vieillard s'élevant mélancoliquement vers le ciel, comme pour y cher-

(1) Cf. *Revue des Deux Mondes* du 1er avril 1878.

cher son unique et suprême refuge. Le sacrifice était consommé. Le drapeau italien flottait sur le château Saint-Ange... Après dix siècles et un peu plus, la Papauté venait de se transformer, et, pour cette transformation sublime, Dieu avait choisi la plus noble figure que l'histoire ait jamais eu à dessiner. » C'est dans ces termes que le ministre des Affaires étrangères de la Défense nationale aimait à rendre hommage au chef de la Chrétienté, dépouillé de ses biens temporels, mais revêtu d'une majesté supérieure à celle des autres souverains (1).

Le représentant de la France en Italie auprès du roi eut le tort d'exprimer aussitôt à Victor-Emmanuel ses félicitations sincères au nom de son gouvernement. » Le jour où la République française, écrivit-il sans y être autorisé, a remplacé, par la droiture et la loyauté, une politique tortueuse qui ne savait jamais donner sans retenir, la convention de Septembre a virtuellement cessé d'exister et nous avons à remercier Votre Majesté d'avoir bien voulu comprendre et apprécier la pensée qui a seule empêché la dénonciation officielle d'un traité qui, de part et d'autre, était mis à néant. Libre ainsi de son action, Votre Majesté l'a exercée avec une merveilleuse sagesse... » Cette lettre était aussi inopportune qu'impolitique. M. de Chaudordy qui dirigeait le département des Affaires étrangères à la délégation de Tours, s'étonna de l'initiative de M. Senart, excellent avocat, mais mauvais diplomate. « Le gouvernement, lui manda-t-il sévèrement, n'a pas pris de résolution absolue sur la question romaine. Il y a là une tradition de la politique française qu'il

(1) Six semaines après, Napoléon III écrivait de Wilhelmshöhe à son amie le comte Arese : « Vous savez tout l'intérêt que je porte à l'Italie et au roi. Je voudrais qu'il n'allât à Rome qu'après la mort du Pape, ce qui ne peut être long pour son âge. Avant cette époque, sa position à Rome sera remplie de difficultés. C'est là un avis bien désintéressé que je vous donne. » Victor-Emmanuel n'alla à Rome qu'en janvier 1871, l'esprit troublé et, comme le dit M. Rothan, avec le *Sacer horror* des Anciens.

n'est pas bon d'abandonner trop facilement. J'eusse préféré, dans l'intérêt des résolutions futures qu'il est difficile de préjuger, que vous eussiez conservé une grande réserve. Nos rapports sont complexes vis-à-vis de Rome et de l'Italie, de l'Europe et même de l'Orient où nous sommes les protecteurs des catholiques. Je vous prie donc de conserver sur ce sujet la plus grande réserve et de ne pas engager la parole de la France avant qu'elle puisse être consultée. » M. de Chaudordy ajoutait qu'il pourrait nous être nécessaire de ne pas céder trop facilement à l'Italie des avantages importants sans être certain de pouvoir compter aur elle. On allait bientôt être renseigné sur ses desseins par Thiers qui, à la prière du gouvernement de la Défense nationale, avait consenti à parcourir l'Europe pour y chercher quelque appui.

Le duc de Broglie a parlé, en termes excellents, de ce pénible pèlerinage auprès des Cours qui nous regardaient périr : « Généreuse entreprise, disait-il, qui dut être d'une ineffable douleur. Quelle amertume n'était-ce pas pour un Français, qui avait laissé sa patrie dans le deuil, que d'aller chercher au loin cette sympathie froide, un peu dédaigneuse que les États accordent aux maux dont ils ont su se préserver! Ce fut assurément bien le cas de dire, suivant l'énergique expression de Dante exilé, qu'il est dur de monter l'escalier d'autrui (1). » Sans l'intervention d'un courageux homme d'État, la Défense nationale eût été isolée de l'Europe et Bismarck eût eu beau jeu à intervenir directement dans nos affaires.

Le 12 septembre, Thiers avait quitté Paris par le dernier train du chemin de fer du Nord; l'officier du génie chargé d'intercepter les communications avait attendu son passage pour faire sauter le pont de Creil. Il arriva le 13, à sept heures du matin, à Londres et descendit à l'hôtel de l'ambassade française. A midi précis, lord Granville vint le trouver pour lui

(1) Discours du 7 février 1895 à l'Académie.

épargner la peine de se rendre au Foreign-Office (1). La conversation fut longue et amicale. Thiers dissipa plus d'une erreur en prouvant que la France n'avait pas voulu la guerre et que la Chambre elle-même ne s'était laissé entraîner le 15 juillet que par un prétendu outrage fait à notre pays. On ne connaissait pas encore la falsification de la fameuse dépêche d'Ems et l'immense responsabilité qui revenait de ce fait à Bismarck. Lord Granville, sur une demande de Thiers, traita de chimère l'intrigue imaginée par quelques bonapartistes, tendant à rétablir l'Empire sur la tête du prince impérial, avec la régence de l'impératrice. A des insinuations du chancelier prussien qui soutenait que l'impératrice régente était encore la seule autorité légale en France, Gladstone avait répondu : « Ce serait reconnaître la théorie selon laquelle nul pays ne peut se donner un gouvernement nouveau sans le consentement de l'ancien (2). » Arrivant aux questions urgentes, Thiers voulut savoir ce que ferait l'Angleterre; il rappela notre alliance de quarante ans, notre confraternité d'armes en Crimée et la loyauté de notre conduite pendant la guerre de l'Inde. Là-dessus, lord Granville se confondit en témoignages d'affection pour la France; mais, avec une grande douceur, il s'attacha à éluder tous les efforts de Thiers. Certes, l'Angleterre aurait bien désiré venir à notre secours; mais ne pouvant faire la guerre, parce qu'elle n'en avait pas les moyens, elle ne tenait pas à s'exposer, au nom des Neutres, à déplaire à la Prusse et dès lors à desservir notre cause. C'était la politique d'inertie qui consiste à éviter toutes les grosses affaires et à restreindre le champ des hostilités, en empêchant d'autres puissances de prendre part à la guerre. Tout en reconnaissant que l'ambition de la Prusse devenait effrayante, l'Angleterre aimait mieux se boucher les yeux et les oreilles plutôt que de voir ou d'entendre.

(1) Voir *Notes et Souvenirs de M. Thiers*. Paris, 1901.

(2) Cf. *l'Angleterre pendant la guerre de 1870*. — F. de Pressensé (*la Revue* du 1er juillet 1908).

L'idée d'une grande guerre l'épouvantait, et la proposition d'une démarche qui, repoussée, la placerait entre un affront ou le recours aux armes, l'épouvantait encore plus. Cependant, et cela ne fut pas dit alors à M. Thiers, la reine Victoria avait, le 4 septembre, écrit spontanément au roi de Prusse pour le prier de fixer les conditions de la paix avec une modération qui pût les faire accepter par le pays vaincu. Le roi avait répondu qu'il ne pensait qu'à une chose : mettre l'Allemagne en état de résister à une nouvelle agression de la France, agression que ne pourrait prévenir aucune générosité allemande.

Lord Granville finit par conseiller à Thiers d'aboucher directement Jules Favre avec Bismarck. Thiers déclara qu'il n'était pas opposé à une telle démarche, mais qu'il fallait auparavant s'assurer d'une réponse favorable et que, dès lors, il conviendrait que l'Angleterre se fît l'intermédiaire de cette proposition. Lord Granville répondit qu'il allait s'entendre avec Gladstone. Le même jour, à six heures du soir, Gladstone se présenta à l'ambassade. Il était doux, grave, amical, mais profondément attristé par les événements. Il voulut bien admettre que l'Angleterre se fît l'intermédiaire d'une proposition tendant à obtenir une entrevue entre Bismarck et Jules Favre. « Il faut, demanda Thiers, qu'en portant le message de paix, l'Angleterre réclame son acceptation comme un devoir envers l'humanité. Il faut qu'elle parle au nom de l'Europe ; il faut enfin qu'elle demande une paix équitable et durable qui ne porte pas atteinte à l'équilibre européen. — Oui, répéta plusieurs fois Gladstone, oui, lord Granville dira cela... » Thiers, après cette conversation, retourna voir lord Granville qui lui parut toujours aussi soigneux de ne pas mettre le doigt dans un engrenage qui pourrait saisir le bras, puis la personne tout entière. A ses instances le ministre des Affaires étrangères opposa cette réponse très claire : « N'insistez pas davantage ; nous voulons être simples intermédiaires sans appuyer aucune solution. Mais nous faire recommander une paix qui n'appor-

terait pas à l'équilibre européen plus de dommages qu'il n'en a déjà reçus, c'est nous faire entrer dans la négociation et prendre parti pour telle solution contre telle autre. Je ne sais si plus tard nous ne devrons pas aller plus loin, mais aujourd'hui déjà, nous faisons un pas au delà des limites que nous nous étions tracées; contentez-vous-en et ne nous demandez pas ce que nous ne pouvons pas faire. »

Thiers se montra attristé et mécontent de voir une ancienne alliance aboutir à si peu d'assistance au moment des grands périls, mais il se garda bien de commettre l'imprudence d'irriter sans rien gagner. Le 15 septembre, il avait eu connaissance de la dépêche de lord Granville à Bismarck qui recommandait assez chaudement l'acceptation de la proposition faite par Jules Favre de se rendre au camp prussien. « Le premier pas de l'Angleterre est fait, écrivait-il; je ne désespère pas de lui en voir faire d'autres... J'espère ne pas avoir tout à fait perdu mes peines en voulant l'amener à une certaine intervention. » Sans doute, Thiers avait conçu de plus hautes espérances, mais se jeter dans une guerre pour prévenir des éventualités redoutables dépassait alors le courage de l'Europe, et l'Angleterre, qui allait laisser à la Prusse la liberté de tout entreprendre, devait un jour s'en repentir vivement, comme la France s'était repentie de sa non-intervention en 1866.

Après le peu de succès de sa mission à Londres, Thiers avait pensé un moment à se rendre de Cherbourg en Russie par la voie de mer; mais sur les observations de l'amiral de Gueydon, qui ne pouvait escorter son navire avec ses gros bâtiments jusqu'au point où il serait hors de la portée des Prussiens, il se décida à prendre la voie de terre. Lorsqu'il eut été informé de la situation militaire par l'amiral Fourichon, il voulut d'abord se rendre à Vienne. Il y arriva le 23 septembre. Le 24, il entra en conférence avec le ministre des Affaires étrangères, le comte de Beust. Il en reçut le plus aimable

accueil. « De haute taille, dit Thiers, avec quelques prétentions pour sa personne, toujours souriant, fin, spirituel, c'est l'homme, parmi tous ceux que j'ai connus, qui a le moins l'air de croire à ce qu'il dit, relevant volontiers les fautes de l'ancienne Autriche, n'oubliant que celle qu'il lui fit commettre, lorsqu'il l'entraîna en amenant la Saxe à se mêler des affaires du Danemark. » Après un récit très franc de la déclaration de guerre et la constatation que la République était le seul gouvernement possible en France, Thiers ajouta : « Maintenant, il faut voir ce que les puissances peuvent pour nous ; si elles sentent l'immense intérêt profond de l'Europe à ne pas laisser la Prusse libre de tout faire et si elles ne vont pas, chacune en ce qui la concerne, commettre la même faute que Napoléon III après Sadowa. » Le comte de Beust fit observer que l'armée autrichienne avait besoin de temps pour achever sa réorganisation ; que les premiers revers avaient bouleversé toutes les têtes ; que les Hongrois étaient moins disposés que jamais à intervenir ; que presque toute la presse était gagnée à Bismarck et que la Cour elle-même n'osait rien faire qui pût attirer soit de Prusse, soit de Russie, l'orage sur l'Autriche. Sur ce, Thiers convint avec le comte de Beust de s'arrêter à Vienne en revenant de Russie. « Il faut que vous reveniez, dit le ministre, nous apprendre ce que veulent les Russes. Nous pourrons ainsi mieux conformer à leur conduite celle que vous attendez de notre part. » Andrassy lui tint le même langage et lui assura que l'Autriche le recevrait en ami et en grand patriote ; mais cet homme d'État hongrois était en réalité bien plus favorable à la Prusse qu'à la France.

Le 27 septembre, Thiers arrivait à Saint-Pétersbourg et le même jour, à deux heures, il se présentait chez le prince Gortschakov, dont l'accueil fut assez cordial. Il l'avait autrefois connu simple ministre à Stuttgard. « Gortschakov était alors maigre, modeste et réservé. » Aujourd'hui, plein de santé, confiant en lui-même, il avait pris l'habitude de la domina-

tion depuis qu'il avait tenu l'Europe en échec dans la déplorable affaire de Pologne. Thiers recommença, sans se lasser et quoique très abattu au moral et au physique, l'exposé des divers événements, déjà fait à Londres et à Vienne, pour prouver que la France n'était pas coupable de la guerre ; puis il chercha à dissiper les craintes qu'avait suscitées en Russie l'avènement de la République française. A cette observation : « Combien de temps existera le gouvernement républicain? Peut-on faire quelque chose de solide avec lui? » Thiers répondit : « Ce gouvernement est honnête et j'affirme que les prochaines élections placeront la direction des affaires dans des mains modérées. — Ah, si c'était vous! Mais ce sera vous, j'aime à l'espérer (1). »

La circulaire de Jules Favre en date du 6 septembre, où le nouveau ministre des Affaires étrangères déclarait que la France ne céderait ni un pouce de son territoire ni une pierre de ses forteresses, avait paru excessive à Gortschakov qui avait fait cette observation à notre chargé d'affaires, le marquis de Gabriac : « Que pourriez-vous dire de plus si la guerre était indécise dans ses résultats? » Les résistances de Gabriac au sujet d'une intervention russe en faveur de la France n'avaient pu aboutir qu'à l'envoi à Paris de cette phrase, peu compromettante pour Gortschakov et le tsar : « Le désir de la Russie qu'un démembrement nous soit épargné n'est pas ignoré à Berlin, mais le chancelier pense que jusqu'ici du moins la Prusse se refuserait à toute médiation des Neutres. » Thiers savait cela, mais ne se décourageait pas. Il comptait sur son influence personnelle et sur son opiniâtreté pour obtenir mieux (2).

Ayant rétabli la vérité sur la situation politique et militaire de la France, il aborde l'examen des difficultés présentes,

(1) *Notes et Souvenirs de M. Thiers.*
(2) *Souvenirs diplomatiques.* Plon, 1896, 1 vol. in-8°.

D'après lui, la Russie serait suivie de tous les Neutres, si, par une attitude résolue, elle cherchait à arrêter l'ambition toujours croissante de la Prusse. « Des menaces! fit le prince; l'empereur n'en fera point. Quand on menace, il faut être prêt à frapper; les idées ne sont pas de ce côté. » Puis, parlant de l'entrevue de Jules Favre et de Bismarck à Ferrières, il regretta qu'on n'eût pas accepté l'armistice en donnant Strasbourg, Toul et Verdun comme gages, sans compter Metz et le mont Valérien. Thiers expliqua le refus par la douleur de livrer Strasbourg, au moment où cette place faisait une si belle défense. Il fit comprendre aussi que les autres gages demandés étaient tels que la reprise des hostilités serait devenue impossible. Puis il laissa entrevoir l'idée d'une alliance possible entre la France et la Russie. « Ce n'est pas aujourd'hui le moment de la conclure; pas de marché! s'écria Gortschakov. Nous nous occuperons plus tard d'unir la France à la Russie. Pour l'instant, occupons-nous de la tirer du mauvais pas où elle se trouve. » Thiers voulut encore insister sur l'intervention de la Russie qui amènerait fatalement celle de l'Autriche, de l'Angleterre et de l'Italie, mais le prince l'interrompit par ces mots : « Ah! du collectif, du collectif! Je vous comprends, mais nous n'en voulons pas; cela ne servirait qu'à irriter la Prusse, et nous perdrions l'influence très réelle que nous possédons à Berlin. »

Le lendemain 28, Thiers fut reçu par le tsar, qui parut satisfait de ses explications sur l'origine de la guerre et sur la stabilité probable du gouvernement républicain. Il écouta les observations de l'illustre homme d'État sur les entreprises de la Prusse qui tendait à devenir une puissance conquérante, s'étendant du Sund au Danube, et sur la nécessité d'arrêter un tel débordement d'ambition. « Je sais, répliqua-t-il, combien est sérieuse pour l'Europe et pour mon empire la création d'une puissance telle que vous la décrivez. Je voudrais bien acquérir une alliance comme celle de la France, alliance de

paix et non de guerre et de conquêtes. Indiquez-moi le moyen de vous aider, je l'emploierai volontiers... Je ferai tout ce que je pourrai, mais la guerre, il ne faut pas me la demander. » Après l'audience impériale, Gortschakov vint trouver Thiers et lui répéta ce que lui avait dit son maître : « La guerre? nous ne pouvons la faire. — Alors, c'est la conduite de la France en 1866 que l'Europe va tenir. — Pas tout à fait, car, en 1866, il aurait suffi d'un mot pour arrêter la Prusse, et aujourd'hui il faudrait une grande guerre. — Non, si toute l'Europe parlait net; même sans menaces, elle influerait sur la conduite de la Prusse. — La Prusse ne veut pas entendre parler des Neutres. Elle ne céderait que devant les Neutres en armes, et ils ne prendront pas cette attitude. — Vous ne voulez rien faire, soit; mais au moins n'empêchez pas les autres de faire. Pourquoi vous opposez-vous aux armements de l'Autriche? — Vous touchez à un sujet des plus délicats, des plus difficiles à aborder. *Il y a là un engagement de l'empereur auquel il ne faut pas se heurter. Laissons ce sujet, je vous en prie.* — Si j'étais chancelier d'Autriche, répliqua Thiers, je ne me gênerais pas et je vous défierais de me faire la guerre! » Gortschakov embarrassé se borna à répondre que cela dépendrait de la frontière vers laquelle se dirigeraient les troupes autrichiennes. Cette réponse convainquit Thiers que le veto de la Russie était purement comminatoire et que si les Autrichiens n'en tenaient pas compte, ils ne courraient aucun danger. Puis, quittant ce sujet délicat, il amena le chancelier à parler des Italiens. Gortschakov l'assura en des termes très nets qu'il pourrait faire là ce qu'il voudrait, et il ajouta presque ingénument : « Ah! si vous aviez le moindre succès, comme tout s'arrangerait! » Un mois après, il écrivait à lord Granville, qui offrait une timide médiation : « La Prusse a indiqué ses conditions de paix. Une victoire seule pourrait les modifier, mais cette victoire n'est pas vraisemblable. »

Le 2 octobre, Thiers vit le prince héritier qui lui témoigna

une grande sympathie, puis le grand-duc Constantin qui lui fit également bon accueil. Il revit ensuite Gortschakov qui lui affirma qu'on sentait à Berlin le besoin de finir la guerre, mais que les Prussiens voulaient garder Strasbourg et Metz, c'est-à-dire l'Alsace et la Lorraine. Enfin, il lui lut un télégramme du tsar au roi de Prusse, dont voici le sens : « M. Thiers est ici. Il est sage, modéré; il peut seul obtenir de la France les concessions nécessaires pour faire la paix; envoyez-lui des sauf-conduits. » Thiers repoussa ce texte, parce qu'il ne voulait pas avoir l'air d'admettre que les Français eussent tort de ne pas vouloir faire de concessions. Il demanda à être présenté seulement pour un homme de bon sens qui trouverait peut-être un moyen de rapprochement, à la condition que le télégramme ne serait envoyé qu'après entente de sa part avec le gouvernement de la Défense nationale. Ce qui ressortait de ces longs entretiens, c'est qu'Alexandre et Gortschakov paraissaient désirer la paix ; qu'ils voulaient bien nous servir, par condescendance pour l'opinion russe, mais surtout ne pas renoncer à leur rôle amical avec la Prusse à cause des engagements pris auparavant (1).

Il y avait en effet partie liée entre la Prusse et la Russie. Bismarck, qui, depuis trois ans au moins, préparait la conquête de l'Alsace et de la Lorraine, avait fait comprendre au prince

(1) On a dit depuis en Russie que, pressé par M. Thiers et à bout de patience, Gortschakov se serait écrié : « Nous avons des engagements avec la Prusse et plus d'un Russe ici souhaite sa victoire, car nous obtiendrons ainsi ce que nous voulons en Orient. Si la France au contraire était victorieuse, elle inventerait contre nous quelque traité nouveau, à la façon de celui de 1856. » Une communication faite aux *Débats* le 10 octobre 1908 précise l'incident. Gortschakov se serait laissé allé jusqu'à dire à Thiers : « Mais, mon ami, j'en suis réduit à souhaiter votre défaite, mais positivement ! » Et comme Thiers faisait observer que la création d'un grand Etat militaire allemand nuirait à la Russie : « Soit, réplique Gortschakov, c'est un danger possible pour l'avenir; mais le danger présent est sur la mer Noire. Or, si vous êtes les plus forts, vous viendrez certainement nous bombarder à Odessa ou à Sébastopol ! »

Gortschakov que, si on le laissait libre d'agir dans toutes les éventualités qui pourraient surgir sur le Rhin, il laisserait à son tour toute liberté à l'ambition des Russes en Orient. Le Cabinet de Saint-Pétersbourg qui, en fin de compte, devait se contenter pour ses bons services de la suppression de l'article 2 du traité de 1856, avait, dès le 15 juillet 1870, averti le Cabinet de Vienne qu'il ne lui permettrait pas de se prononcer en faveur de la France et avait imposé la neutralité au Danemark. De plus, Gortschakov allait faire habilement de la ligue des Neutres, préconisée par lord Granville, une ligue destinée à empêcher toute intervention collective, en affirmant qu'une action isolée de chacune des puissances neutres était préférable. Cette façon de se dérober mérita au Cabinet russe les félicitations de Bismarck et au tsar la dépêche fameuse de l'empereur Guillaume qui, le 26 février 1871, lui disait : « Jamais la Prusse n'oubliera que c'est à vous qu'elle doit que la guerre n'a pas pris des proportions extrêmes. »

Il a été rapporté récemment par M. le général Faverot que, le 14 juillet, le général Fleury, notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg, avait été solliciter, au nom de Napoléon III, la puissante et énergique intervention d'Alexandre auprès du roi Guillaume pour empêcher la guerre d'éclater, et que le tsar avait prié le général Fleury de demander à l'empereur si, en échange de son intervention, il consentirait à annuler le traité de 1856. A cette demande immédiatement télégraphiée aux Tuileries, Napoléon aurait répondu : « L'Angleterre a toujours été pour moi une amie fidèle. Je ne puis manquer aux engagements que j'ai contractés envers elle. » Sur ce, le tsar aurait dit avec tristesse : « Malgré mon amitié pour votre empereur et pour la France, je suis obligé de laisser les événements suivre leur cours. » Le fait, rapporté d'après le général Fleury, est très vraisemblable, mais il a dû se passer avant le 14 juillet, car à cette date la Russie était déjà liée avec

la Prusse et s'était formellement engagée à la neutralité (1).

Gortschakov avait cru faire acte de diplomate très avisé en laissant la France et la Prusse se battre corps à corps, pendant que les États européens assisteraient en témoins impassibles à ce duel dramatique dont les deux combattants devaient sortir, à son avis, l'un et l'autre épuisés. Le chancelier prussien loua fort une telle attitude, et dit à la Russie : « Vous prendrez l'Orient », comme il avait dit à la France : « Vous prendrez la Belgique » ; quitte à divulguer plus tard le pacte, ainsi qu'il le fit le 25 juillet 1870, en nous accusant d'avoir eu spontanément d'avides ambitions et en nous mettant à dos toute l'Angleterre. Klaczko a eu raison d'établir que Gortschakov avait été dupe de Bismarck au point de dire : « La Russie ne saurait éprouver aucune alarme de la puissance de la Prusse », comme l'avaient affirmé en France, avec le prince Napoléon, les zélateurs du droit nouveau, à la veille de la campagne de Bohême. La surprise que causa Reischoffen à Pétersbourg fut égale à celle qu'avait causée Sadowa à Paris. La déception fut la même « et la politique de la justice et de l'équilibre sacrifiée à la politique de pourboire ». La revision du traité de 1856 fut pour les Russes une fiche de consolation, car ce n'était que l'abrogation d'un principe théorique sans application immédiate, et non pas la mainmise sur l'Orient, ainsi que l'avait fallacieusement laissé entrevoir Bismarck. Ajoutez à cela qu'il était aussi déplorable pour la Russie que pour l'Italie, de choisir le moment même où la fortune de la France vacillait pour porter au droit public un coup aussi honteux et donner à l'Europe un tel exemple (2).

Ceci dit, il convient d'ajouter que l'Europe, pas plus que la Russie, ne comprit ces paroles judicieuses de Thiers : « Si toute l'Europe parlait net, même sans menaces, elle influerait

(1) Voir, sur l'attitude de la Russie avant la déclaration de guerre, le chapitre VI sur *les Alliances*.

(2) *Les Deux Chanceliers,* par Julien Klaczko.

sur la conduite de la Prusse. » C'est ce que redoutait le plu Bismarck. Mais l'Europe resta alors aussi lâche que muette et sa responsabilité en de tels événements est énorme.

Thiers avait cru pouvoir écrire de Saint-Pétersbourg à la délégation de Tours que les Russes avaient des préventions moins contre la forme que contre l'instabilité du régime républicain. On appréciait la présence d'hommes modérés au pouvoir, mais on redoutait toujours l'apparition des hommes de désordre. Lorsqu'il avait parlé de l'union possible des deux nations, les mêmes craintes d'instabilité avaient reparu. Thiers disait avoir tout fait pour les calmer. Il s'était assuré que le peuple russe était favorable à la France, mais que la façon dont la guerre avait été déclarée, après le retrait de la candidature Hohenzollern, nous avait complètement nui. Tout ce qu'il croyait avoir obtenu du tsar, qui admirait les succès de la Prusse et voyait dans le roi Guillaume l'adversaire de la Révolution, c'était qu'il ferait son possible pour amener une paix acceptable. Thiers croyait pouvoir ajouter que si la paix n'était pas une paix équitable, « la Russie la considérerait comme un acte de force dépourvu de toute garantie européenne ». Le marquis de Gabriac avait eu le courage de dire à Thiers qu'il s'abusait un peu trop sur l'accueil sympathique d'Alexandre, « accueil mérité d'ailleurs, car l'illustre homme d'État représentait une sorte d'autorité nationale avec laquelle il fallait compter, sinon dans le présent, du moins dans l'avenir plus ou moins prochain qui pouvait en être la réparation ». Le seul résultat pratique de son voyage à Saint-Pétersbourg devait être la promesse d'un sauf-conduit pour rentrer à Versailles. La Russie, avec un état financier précaire, un armement en voie de transformation, une situation intérieure difficile, était d'autant plus condamnée à un principe d'abstention qu'au début de la guerre, — il convient de le répéter — il avait été secrètement convenu entre elle et la Prusse que toute action isolée de l'Autriche en faveur de la France aurait pour effet d'amener la Russie à une démons-

tration analogue en faveur de la Prusse. Le marquis de Gabriac ne conservait donc aucune illusion et, personnellement, il mandait le 14 octobre à Chaudordy au sujet des dispositions de la Russie comme des autres puissances : « Nous n'avons rien à en attendre (1). » Le prince Gortschakov avait dit à Thiers en le quittant : « Il faut aller à Versailles traiter courageusement et vous aurez des conditions acceptables, surtout si Paris s'est un peu défendu. Soyez grand citoyen et prenez sur vous. On vous attend à Versailles. Vous y serez bien reçu et vous obtiendrez tout ce qu'on peut obtenir en ce moment. » C'était en réalité la cession de l'Alsace et de la Lorraine allemande et deux ou trois milliards d'indemnité qu'on devait prévoir comme les conditions les plus satisfaisantes.

La Russie aurait-elle pu, comme le croyait et le conseillait de Beust, prendre l'initiative d'un concert européen pour amener la paix entre la Prusse et la France à des conditions modérées? Sans doute, elle eût pu l'oser. Mais il faut reconnaître encore une fois qu'elle n'était point de force à entrer carrément, si les circonstances l'eussent exigé, dans une lutte périlleuse. Elle préféra obtenir, sans risques aucuns, un avantage que le gouvernement français aurait dû, avec une meilleure intelligence de la situation, lui faire accorder légalement dans un Congrès européen. La Russie nous abandonnait pour un intérêt particulier et présent, ne se rendant pas compte qu'elle permettait à la Prusse de s'affranchir du contrôle de l'Europe et qu'un jour viendrait où cette puissance, fière de son développement et de ses forces, oserait, lors de la réapparition de la question d'Orient et au lendemain de la guerre avec le Japon, lui dicter sa volonté. Ce n'est un secret pour personne, et cela malgré les dénégations intéressées de la presse officieuse allemande, que le gouvernement de Guillaume II a récemment imposé à la Russie la reconnaissance

(1) *Souvenirs diplomatiques*, 1896.

de la conquête faite par l'Autriche de la Bosnie et de l'Herzégovine, au mépris du traité de Berlin. Encore sous le coup de l'affaiblissement de ses forces tant éprouvées par les dernières batailles, la Russie a dû s'incliner, mais tout porte à croire qu'elle se souviendra.

Le 4 octobre 1870, Thiers repartait pour Vienne où il arriva le 8. Il vit cette fois l'empereur François-Joseph qui lui témoigna son chagrin des malheurs de la France et le désir qu'il aurait eu de pouvoir la secourir. Le souverain était amaigri, vieilli, profondément triste, dévoré de soucis. Les triomphes de la Prusse et la dislocation de la monarchie austro-hongroise semblaient le désoler. Thiers revit ensuite de Beust et Andrassy qui lui répétèrent que les préparatifs de l'Autriche étaient encore trop insuffisants pour lui permettre de s'exposer aux représailles des Prussiens et aux attaques des Russes. « L'intervention des Italiens, dit le comte de Beust, est le seul moyen de généraliser la guerre. Pour aller chez eux, il faudrait passer chez nous; nous sommes donc leurs alliés nécessaires. Si la guerre se généralise, vous êtes sauvés. » En résumé, l'Autriche était impuissante, l'Angleterre croyait n'avoir pas intérêt à prendre parti pour nous et la Russie était retenue par des engagements avec la Prusse. Restaient donc les Italiens.

Le 12 octobre, Thiers arrivait à Florence et, le lendemain même, il voyait le roi. A la demande d'intervention de Thiers, Victor-Emmanuel se rejeta sur ses ministres et sur le Parlement. Le 15 octobre, Thiers conféra avec les ministres italiens et fit les plus grands efforts pour les convaincre sans parvenir toutefois à les entraîner, leur parti étant pris d'avance. Vainement chercha-t-il à les rassurer contre la crainte d'une pression extérieure et contre les dangers d'une rencontre malheureuse avec les Prussiens, puis par l'offre d'un subside; il ne lui fut fait que de pauvres réponses. Les ministres alléguèrent

qu'il serait trop hardi d'agir sans le Parlement, qui ne pouvait être réuni que dans un mois. Avec beaucoup de ménagements, Thiers essaya, mais sans pouvoir y arriver, à éveiller chez eux des sentiments de gratitude. Tenant un langage autrement politique et patriotique que celui qu'avait tenu M. Senart, notre envoyé extraordinaire, il leur dit : « La France périt pour avoir fait l'unité italienne qui a provoqué la formation de l'unité allemande. En aidant l'Italie, nous nous étions réservé de garder Rome au Saint-Père pour des raisons de haute politique, et l'Italie a profité de ce que nous étions accablés par nos ennemis pour nous enlever Rome. Enfin, quand la France demande un secours qui la sauverait à l'Italie qui pourrait le lui donner sans danger, celle-ci le lui refuserait? La Prusse laissera-t-elle l'Europe en repos après cette guerre? Et qui sait si l'unité italienne pourra subsister sans notre appui? » Pour toute réponse, Victor-Emmanuel et ses ministres renouvelèrent leurs protestations d'attachement en même temps que leurs regrets de ne pouvoir nous secourir efficacement.

En termes énergiques et pressants, Thiers revint à la charge. En vain, offrit-il les millions nécessaires pour aider la démonstration projetée. En vain, essaya-t-il de rassurer le gouvernement contre les menaces de la Russie. En vain, rappela-t-il le passé et redit-il éloquemment : « La France périt pour avoir fait l'unité de l'Italie, qui a provoqué la formation de l'unité allemande. » A ses observations, à ses doléances, il fut répondu par de vagues affirmations de sympathie et par des regrets de ne pouvoir rien faire. Les alliances espérées étaient un rêve. « Beust et Andrassy, dit plus tard M. Thiers à la commission d'enquête sur la Défense nationale, m'apprirent à Vienne qu'ils avaient tout fait pour ôter à M. de Gramont toute illusion sur la possibilité d'une alliance entre l'Autriche et l'Italie. » Cette dernière puissance s'était, comme on l'a vu, unie à l'Angleterre pour s'empêcher elle-même d'agir et pour

amener les autres États à une inaction forcée, ce qui faisait dire tristement au comte de Beust : « Je ne vois plus d'Europe (1). »

Lorsqu'on soutient donc, comme le prince Napoléon, qu'avant le 15 juillet et même après, des alliances étaient possibles, que l'Autriche hâtait sa mobilisation, que l'Italie s'y préparait, et que tout aurait pu nous être favorable, si la politique française n'avait été abandonnée aux intérêts du parti catholique français, appuyé par l'impératrice, on émet des allégations qui ne reposent sur rien de sérieux. Les documents authentiques leur donnent un démenti formel. « La France, avait dit Saint-Marc-Girardin, avait eu, avant la guerre, quelques promesses, mais tout avait disparu en un moment, lors de ses premiers revers. Ce qui en réapparaîtra ne sera jamais qu'une ombre vaine, l'image de possibilités à peine entrevues, évanouies avant de naître. »

Si les Français ont le droit de reprocher à l'Empire d'avoir déclaré la guerre sans s'être assuré d'alliances formelles, sans avoir signé de pactes réels, sans avoir compté sur autre chose que sur des promesses, ils ont également le droit de reprocher à ceux qui se disaient leurs amis et qui étaient leurs obligés, de n'avoir rien fait, rien tenté en notre faveur. « Et cependant « il eût suffi, — Bismarck l'a déclaré lui-même, — de la moindre impulsion qu'un Cabinet eût donnée à l'autre pour provoquer, à la fin de septembre ou au milieu d'octobre 1870, une médiation collective des Neutres qui eût certainement amené un Congrès et réduit les exigences du vainqueur. » Cette impulsion, l'Italie en possession de Rome et au comble de ses vœux et de ses ambitions, l'Italie ne l'a pas donnée, et elle le pouvait sans péril. Pourquoi ceux qui racontent ces

(1) Après la guerre, un diplomate dit au comte de Beust, devenu ambassadeur à Londres : « Comme vous aviez raison de dire que vous ne voyiez plus d'Europe ! — Mais non, riposta de Beust. A présent, je la vois... mais dans quel déshabillé ! »

tristes événements, cherchent-ils à lui en épargner le reproche et à ne prodiguer les blâmes qu'à la France?

Il suffisait jadis pour entraîner notre pays qu'on lui parlât d'honneur, et je crois bien que ce langage-là, il peut l'entendre encore, quoique l'auteur de *Rome et Napoléon III*, M. Bourgeois, en dise ironiquement : « C'était le terme qui résumait essentiellement les aspirations et les conditions de cette politique chevalesque. Secourir les nations opprimées, servir la cause du droit, employer des forces qui, au service du droit, lui paraissaient inépuisables ou invincibles contre les abus de la force, sans dédaigner d'ailleurs les satisfactions que ce rôle pouvait offrir à sa vanité de grande nation, tels étaient les objets auxquels la France s'attachait alors. » Mais ces nobles sentiments qu'on semble railler aujourd'hui, si l'Italie ne les a pas eus en 1870, la France ne les a point écartés pour jamais. Sans doute, elle est tenue, en raison de la plaie toujours béante à son côté, à une réserve plus grande que du temps où elle possédait toutes ses forces et tout son sang. Mais donner à croire que les injustices et les cruautés qui se commettent dans le monde doivent la laisser indifférente, c'est offenser sa nature demeurée généreuse entre toutes. S'il se commet encore tant de violences en Pologne, en Arménie, en Crète et ailleurs, c'est que la France, tout en les déplorant, a suspendu le geste superbe devant lequel s'inclinaient les nations éblouies. Secourir les opprimés, servir la cause du droit, c'est une partie essentielle de ses traditions, et l'on verra tôt ou tard qu'elle n'y a pas renoncé. Le drapeau tricolore, déployé dans les plaines de l'Italie pour assurer la liberté à ce pays, est le même qui a flotté non sans honneur, je pense, dans d'autres pays. Si le gouvernement impérial eût été plus prévoyant, la guerre se fût engagée à l'heure favorable et terminée tôt ou tard à notre gloire et à notre profit. Mais, pour cela, il eût fallu ne pas prendre au sérieux les promesses fallacieuses de courtisans comme Nigra et Metternich qui, dans leurs conversations fami-

lières et leurs épanchements quotidiens, faisaient croire à l'empereur et à ses partisans, que les alliances étaient chose facile et même assurée. « Nigra et Metternich, avoue le prince Napoléon lui-même, affirmaient secrètement les bonnes intentions de leur gouvernement plus que de droit. Ils ont égaré Napoléon III et son entourage. Tel est le danger des relations intimes et personnelles entre le souverain et des ministres étrangers qui ne cherchaient qu'à plaire. » Le prince Napoléon a oublié de dire que lui-même s'était laissé aller à ces illusions et à cette crédulité. N'avait-il pas dit en 1866 que la cause du progrès et du droit était avec la Prusse?

Ce n'est donc pas la défense du pouvoir temporel qui a précipité la ruine de l'Empire. Après tout ce que j'ai rappelé, cité et établi, il n'est pas vrai de dire que le seul refus de l'occupation de Rome par les Italiens ait empêché les alliances et rendu impossibles tous les projets d'action commune avec l'Autriche et l'Italie contre l'Allemagne. Le moindre prétexte pour se réfugier dans l'inaction fut, comme Thiers s'en aperçut, saisi avec empressement par tous les Neutres.

Un fait qui causa en France presque autant de surprise que la conduite ingrate de l'Italie à notre égard, ce fut l'attitude des États-Unis qu'on s'était habitué parmi nous à considérer comme d'anciens et fidèles amis. Le gouvernement américain n'eut pas besoin d'être détourné d'une intervention en faveur de la France, car il ne cachait pas que la cause de la Prusse lui était plus sympathique que la nôtre. On le vit bien à Berlin, à Washington, à Paris et ailleurs. C'est ce que je vais rappeler rapidement.

Le 16 juillet, le ministre des États-Unis à Berlin, M. Bancroft, correspondant de l'Institut de France et historien distingué, informait le secrétaire d'État à Washington, Hamilton Fish, que la guerre était déclarée et il affirmait que le roi de Prusse avait tout fait pour l'éviter. Il attribuait les causes de

cette guerre aux difficultés éprouvées par l'administration intérieure de la France, à des passions et à des rancunes qui dataient de 1866, à l'amour-propre de Benedetti et de Napoléon, froissé par le refus de compensations après Sadowa. Il louait la puissance et l'union de l'Allemagne, les sentiments patriotiques de ce pays, ses progrès incessants dans l'industrie, son bien-être, son calme et sa sagesse. Il constatait en même temps le déclin de la France commme influence politique et faisait valoir déjà la supériorité de l'Allemagne... Puis, songeant aux choses pratiques, Bancroft espérait que la France ne s'opposerait pas trop aux mouvements des bateaux de poste américains qui continueraient à favoriser, malgré la guerre, l'émigration allemande aux États-Unis. Il remarquait même avec satisfaction que son pays gagnerait beaucoup aux circonstances actuelles, car la récolte en France avait été mauvaise et les Français seraient forcés d'avoir largement recours à l'Amérique pour avoir du pain. Admirant ensuite l'enthousiasme de l'Allemagne, Bancroft attestait que l'officier allemand était plus travailleur que l'officier français, plus persévérant dans ses études des besoins et de la discipline des soldats. « En outre, disait-il, le sentiment général était que l'Allemagne combattait pour la liberté publique et pour l'indépendance des nationalités (1). » Bancroft voyait par les yeux de Bismarck, dont il était l'admirateur passionné.

Le 22 août, les États-Unis firent leur déclaration de neutralité. Le 2 septembre, Jay Morris, qui dirigeait la légation de Constantinople, mandait à Fish que le gouvernement turc craignait pour lui-même le contre-coup de l'affaiblissement du prestige militaire en France, puis la réouverture de la question d'Orient avec les menaces de la Russie désireuse de faire reviser les traités de 1856. Jay Morris voyait apparaître une

(1) Déjà dans son *Histoire générale des États-Unis*, Bancroft distinguait « dans le caractère allemand les intérêts universels que l'éternelle Providence a confiés spécialement à la garde de cette portion de l'humanité » !

grande confédération républicaine formée de la France, l'Espagne, l'Italie, la Suisse, la Grèce, etc. Il y voyait aussi le commencement de la fin du régime monarchique en Europe et il espérait que la politique de la confédération nouvelle serait pacifique et amènerait la suppression des armées permanentes, « la cessation de la guerre et l'amélioration de la condition morale et intellectuelle des masses ». Cette grande confédération serait « l'alliée naturelle des États-Unis, ce qui augmenterait, affirmait-il, leur puissance morale et politique ». Et se laissant aller à des prophéties qui ne se sont guère réalisées : « Nous n'avons, disait-il, aucune raison pour regretter l'avènement de formes gouvernementales qui délivreront l'Europe du fléau de guerres sans cesse renaissantes et qui mettront fin aux abus et aux maux contre lesquels l'humanité outragée proteste en vain depuis des siècles! »

Mais il fallait bien faire quelque chose pour la République nouvellement proclamée en France. Davis invita donc, le 7 septembre, Benjamin Washburne, chef de la mission diplomatique américaine à Paris, ancien secrétaire d'État et avocat renommé, à féliciter la Défense nationale de l'heureux établissement de la République, car si le peuple américain avait montré peu de sympathie pour la dynastie impériale qui avait aidé les rebelles dans la dernière guerre et essayé d'établir une monarchie étrangère sur les frontières du Sud, il était favorable au nouveau régime plus en rapports avec le sien. Le 12 septembre, Washburne se fit l'interprète de l'enthousiasme de son pays, lequel s'associait de tout cœur à un grand mouvement qui serait « fécond en résultats heureux pour le peuple français et le bonheur de tous ». Il rappela que les Américains portaient « le plus vif intérêt aux efforts de ce peuple français auquel le rattachaient les liens d'une amitié traditionnelle!... » Jules Favre crut à cette sympathie, à cet enthousiasme, à cette amitié. Il loua, à son tour, le représentant d'un peuple qui donnait au monde le salutaire exemple d'une liberté abso-

lue. Il célébra ses institutions « fondées sur l'indépendance et la vertu civique ». Il déclara que les nations devaient suivre les traces des États-Unis, et se montrant, comme eux, dévoués, courageux, modérés, prendre pour symbole « l'amour du travail et le respect du droit de tous » ! Puis il laissa entendre que le gouvernement français comptait sur l'appui diplomatique des États-Unis, « ainsi que de tous les gouvernements intéressés au triomphe de la paix ». Immédiatement Washburne consulta Fish qui lui répondit sans retard qu'il n'était ni de la politique ni de l'intérêt des États-Unis de se mêler des affaires européennes.

De son côté, Bancroft, qui s'était fait le porte-paroles de Bismarck, faisait observer, le 11 septembre, à Fish que « le temps n'était pas encore venu pour l'Amérique d'intervenir ». D'ailleurs, l'Allemagne repoussait toute intervention étrangère, et toutes les puissances s'abstenaient. L'intérêt, la dignité de l'Amérique exigeaient donc qu'elle restât « pour le moment à l'écart ». Elle y demeura pendant et après la guerre... En vain, la France fit-elle connaître sa ferme intention de conclure une paix honorable. On ne l'écouta point. Jules Favre supplia Washburne d'intervenir au moins « comme simple particulier. ». Même en intervenant de la sorte, Washburne n'obtint pas le moindre acquiescement à la plus modeste tentative de médiation. Jules Favre dut se contenter de « l'appui moral » des États-Unis, et cet appui moral, quel fut-il? La reconnaissance des faits accomplis contre nous... Le 21 septembre, Bancroft déclarait n'ajouter aucune créance aux garanties de paix proposées à ce moment par la France et rappelait « l'instabilité des dispositions de la nation française ». Répétant ce qu'il entendait dire en Allemagne, le ministre américain redoutait après la paix une prompte reprise des hostilités, car « la nation française, disait-il, n'oubliera jamais la série des défaites qu'a subies sa présente guerre d'agression ». Il affirmait que, même si les Allemands se contentaient uni-

quement de la gloire de leurs armes, il faudrait compter encore avec « l'amour-propre blessé du peuple français et son désir héréditaire de la conquête ». On devait donc s'attendre à des tentatives de revanche inévitables et chercher à se défendre contre elles. « Les garanties qui avaient été prises en 1815 contre la même ambition du peuple français, ajoutait Bancroft, ont perdu leur effet et l'Allemagne ne peut maintenant se fier qu'à sa propre force et à ses propres ressources. » Quelles étaient donc les garanties nouvelles à réclamer? « Le changement actuel des frontières défensives de l'Allemagne du Sud, de façon que le point de départ de la future attaque soit plus éloigné et que les forteresses, par lesquelles la France a jusqu'ici menacé l'Allemagne, soient remises au pouvoir de l'Allemagne. » Bancroft trouvait que ces garanties gagneraient encore à être renforcées par l'union politique des Allemands, que préparaient d'ailleurs des négociations entre le Nord et le Sud. Tel fut l'appui moral promis à Jules Favre.

Quelques jours après, le 24 septembre, Bancroft s'étonnait de voir le ministre des Affaires étrangères repousser les conditions de Bismarck, c'est-à-dire la cession de Strasbourg, Verdun et Toul. Il considérait avec l'Europe que ces conditions étaient modérées et il regrettait « que la France fût déchirée par les partis et ne manifestât encore aucune unité d'aspiration ou d'action pour la reconstruction de son gouvernement civil ». En réalité, il nous détestait. Un fait significatif le prouvera. Dans son *Histoire générale de l'indépendance*, Bancroft avait, dans la partie relative à l'action commune de la France et de l'Amérique pour l'indépendance des États-Unis, émis les assertions les plus téméraires. Chose inouïe, c'est l'Allemagne qui n'avait dépensé ni un écu, ni armé un soldat, c'est elle qui avait eu, en cette affaire, « une part morale très supérieure ». Grâce à Kant, à Lessing, à Herder, à Klopstock, à Gœthe, à Schiller et à Niebuhr, les Américains avaient recouvré leur indépendance. La France les avait aidés un peu,

mais sans élévation et sans cordialité, « sans déduire du raisonnement et de l'expérience les motifs de ses résolutions (1) ».

Comment veut-on qu'un Américain, aussi Allemand de goût et de cœur, ait pu, comme on l'a prétendu, songer en 1870 à une médiation en faveur de la France? En remerciement de notre intervention, Bancroft ne trouve que cette remarque aimable : « Combien la destinée de la France eût été meilleure si, au lieu d'exalter la Constitution de l'Amérique, elle eût pensé à l'étudier! » Ce qui prouve encore que ses idées d'intervention n'ont été qu'une légende, c'est que le 12 septembre, le ministre d'État de Washington lui répondait que ses raisons avaient décidé le président Grant « à repousser toute idée de médiation, si ce n'est sur la requête commune des deux parties belligérantes. » Fish faisait des vœux doucereux pour la prompte fin de la guerre, mais il ne pouvait exprimer aucune opinion sur les conditions futures de la paix, attendu qu'il lui était impossible de se prononcer « entre les deux gouvernements pour lesquels il avait une égale amitié ». Cependant, il espérait que ces conditions ne seraient pas humiliantes « pour la fierté de la grande nation qui a été notre plus ancienne et plus fidèle alliée ».

Le 30 septembre, Bancroft répondait à une lettre gracieuse de Bismarck : « J'ai éprouvé autant de surprise que de satisfaction de ce que, dans le travail qui vous incombe *de rajeunir l'Europe*, vous avez trouvé le temps de m'écrire une lettre amicale pour me féliciter d'avoir si longtemps vécu... » Bancroft avait alors soixante-dix ans. Il reconnaît que c'est pour lui « un grand honneur » de vivre en ce temps où trois ou quatre hommes (Bismarck, de Roon, de Moltke et Guillaume) recueillent dans une guerre défensive plus de gloire militaire que l'imagination la plus hardie aurait pu se figurer et

(1) Voy. *Revue critique* de 1877. Étude d'Albert Sorel.

mettent en trois mois les espérances que l'Allemagne nourrissait depuis un millier d'années, dans la meilleure voie de réalisation. Aussi, conclut-il ainsi : « Puis-je ne pas être fier de mes contemporains? »

Cependant la défense opiniâtre de Paris inquiétait et déconcertait Bismarck. Un général américain, Burnside, qui était venu en amateur au quartier général allemand suivre de près la guerre, avait tout à coup manifesté l'intention de servir de conciliateur. « Il louait hautement, dit Moritz Busch, notre excellente organisation et les hauts faits de nos troupes (1). » Bismarck qui, jusque-là, n'avait guère paru favorable à ce genre d'intermédiaire, consentit en raison « de sa prédilection pour les Américains », à laisser Burnside, accompagné d'un autre Américain, le colonel Forbes, franchir les lignes françaises. Le 1er octobre, ces deux messagers apportèrent à Jules Favre une lettre de Bismarck au sujet des communications que les membres du corps diplomatique, restés à Paris, pourraient avoir avec leurs gouvernements. C'était comme une lettre d'introduction. Deux jours après, Burnside et Forbes se présentent de nouveau, mais avec Washburne, à Jules Favre. Celui-ci, toujours confiant et sensible, se félicite de la généreuse amitié des représentants des États-Unis. Gambetta, moins crédule, aurait désiré qu'on retînt les messagers dont la venue lui semblait suspecte. On parle de la possibilité d'un armistice. Jules Favre indique, comme bases essentielles des négociations à ouvrir, l'intégrité du territoire et un armistice d'une durée suffisante pour convoquer une Assemblée nationale. Les Américains demandent alors l'autorisation de reporter ces paroles à Versailles. Ils y vont dire ce qu'ils ont entendu et ce qu'ils ont observé par eux-mêmes. Ils ont quatre entrevues successives avec Bismarck, puis reparaissent le 9 octobre à Paris et déclarent que la Prusse n'accordera qu'un armistice de

(1) *Le Comte de Bismarck et sa suite*, p. 140.

quarante-huit heures, en exceptant de cet armistice l'armée de Metz, en refusant tout ravitaillement et en interdisant toute élection dans l'Alsace-Lorraine (1). Le refus de conditions aussi draconiennes s'imposait à la France, ce qui n'empêcha pas le chancelier qui avait trouvé dans les deux Américains des instruments dociles pour sa politique astucieuse, de dire et de faire dire à l'Europe que l'Allemagne n'était pas responsable d'un tel entêtement. Voilà comment la malheureuse France était secourue par ceux-là mêmes qu'elle croyait d'anciens et fidèles amis!... Il nous est permis cependant de croire que la faute commise en 1870 envers nous a été reconnue par les États-Unis eux-mêmes, et que nous pouvons aujourd'hui, étant donnée la sincérité de nos relations amicales, avoir confiance dans ceux-là mêmes qui, à tout moment, saluent en nous les auteurs ou les coopérateurs de leur indépendance. Mais n'oublions pas que pour un État la sécurité absolue réside avant tout dans ses forces personnelles, dans une armée, une marine et des finances excellentes, dans l'union et l'entente parfaites de son peuple. N'oublions pas qu'il y a quarante ans l'Europe monarchique et la République américaine elle-même reconnaissaient le droit et la primauté de la force, suivant la formule célèbre : ***Macht geht vor Recht!*** (2)

Avant de montrer maintenant comment la mission de Thiers

(1) A cette même époque, les journaux américains publiaient « une Adresse au peuple allemand » où l'on demandait à ce peuple de faire des forteresses françaises qui l'avaient menacé jusqu'alors, les gardiennes de ses frontières, et de conserver l'Alsace-Lorraine dont il avait été dépouillé. — Voir une brochure de Ravold, *Français et Allemands aux États-Unis en 1870*.

(2) A rapprocher de la déclaration faite le 4 mai 1898 par lord Salisbury à la réunion de la *Primrose League*, « que les nations faibles deviennent de plus en plus faibles et les fortes de plus en plus fortes, *que les nations décadentes et mal gouvernées sont vouées à disparaître* et que l'Angleterre doit se mettre en mesure d'être bien partagée dans les remaniements qui peuvent se produire. » — Voir les mêmes idées dans le recueil des discours énergiques de Roosevelt *(la Vie intense)*.

éprouva le plus douloureux échec à Versailles et à Paris par suite des exigences de Bismarck et par la faute de l'insurrection du 31 octobre, dont le prétexte fut la capitulation de Metz, il faut examiner une question grave entre toutes, l'affaire Regnier-Bazaine.

FIN DU TOME PREMIER

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

PRÉLIMINAIRES DE LA GUERRE

CHAPITRE II

LA DÉCLARATION DU 6 JUILLET 1870 ET LA DEMANDE DE GARANTIES

CHAPITRE III

LA DÉPÊCHE D'EMS

CHAPITRE IV

LES CONSEILS DES 13 ET 14 JUILLET

CHAPITRE V

LE 15 JUILLET

CHAPITRE VI

LES ALLIANCES EN 1870

d'enquête. — Réserve majestueuse dans le livre *la France et la Prusse avant la guerre*. — L'Italie et l'Autriche avaient-elles réellement promis leur concours? — Examen de cette question. — Résumé de la question romaine de 1845 à 1864. — L'objet de la politique napoléonienne. — L'affaire de Mentana. — Pourparlers avec l'Autriche et l'Italie en 1868 et 1869. — Pourquoi ils n'aboutissent pas? — Lettres de François-Joseph et de Victor-Emmanuel. — Ajournement de la Triple Alliance. — Voyage du général Lebrun en juin 1869 à Vienne. — Entrevue avec l'archiduc Albert et François-Joseph. — L'Autriche ne peut promettre son concours effectif que six semaines après la déclaration de guerre. — Observations du général Jarras. — Impossibilité de déclarer la guerre à la Prusse. — L'armée italienne réduite à 130 000 hommes ne peut aider la France. — Nécessité d'un long délai. — Aveux de Crispi. — Le peuple italien en partie défavorable à la France. — Antipathie de la presse italienne contre elle. — Ce que dit le général Govone. — Question de l'évacuation de Rome à la formation du Cabinet libéral. — Opposition de M. Ollivier. — Excitations du prince Napoléon contre Rome. — Vimercati offre de reprendre les pourparlers. — Vitzthum suggère l'idée d'une médiation. — Illusions de Gramont. — Il croit le 17 juillet à l'action prochaine des Italiens et des Autrichiens. — Il propose l'évacuation si Victor-Emmanuel s'engage à sauvegarder la frontière pontificale. — Il veut arrêter enfin les conditions de la Triple Alliance. — Vitzthum obtient à Vienne une promesse de neutralité. — Gramont demande l'envoi d'un corps autrichien en Bohême. — Refus de Beust. — Limitation des engagements de l'Autriche. — *Dans la mesure du possible*. — Le marquis de Cazaux et le comte de Beust. — Neutralité et non coopération. — A Florence même déclaration. — Victor-Emmanuel et Napoléon III. — Sella et Lauza opposés à toute action. — Aveux de Visconti-Venesta à sir Paget. — Circulaire de Beust le 20 juillet. — Question d'un traité préalable de neutralité armée entre l'Autriche et l'Italie. — Promesses vagues. — Observations de Govone. — Courses inutiles de Witzthum et de Vimercati. — Difficultés opposées par Beust à Gramont. — Victor-Emmanuel et M. de Malaret. — Journées critiques des 25 et 26 juillet. — Déclaration officielle de neutralité par Victor-Emmanuel. — La Tour d'Auvergne refuse aux Italiens l'occupation de Rome. — Le général Lebrun et le duc de Gramont. — Confiance inouïe du ministre des Affaires étrangères. — L'Autriche ne veut pas s'engager pas plus que l'Italie. — La convention du 15 Septembre. — L'abandon de Rome n'eût pas sauvé la France. — L'Italie et l'Autriche n'étaient pas prêtes. — La Russie menaçait l'Autriche. — Illusions du Cabinet des Tuileries sur les uns et les autres. — La dépêche du général Fleury en date du 29 août 1870.

CHAPITRE VII

DU 17 JUILLET AU 4 SEPTEMBRE 1870

CHAPITRE VIII

LA JOURNÉE DE SEDAN ET SES SUITES

CHAPITRE IX

L'EUROPE ET THIERS APRÈS LE 4 SEPTEMBRE

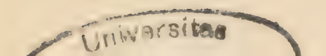
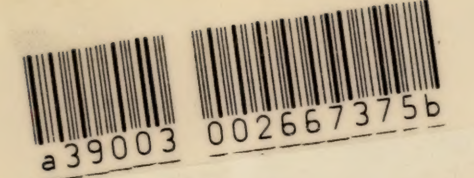

Universitas

TABLE DES CHAPITRES

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 13902.


a39003 002667375b

